LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS
AT URBANA-CHAMPAIGN

848.09
M691e

REMOTE STORAGE

CENTRAL CIRCULATION BOOKSTACKS

The person charging this material is responsible for its return to the library from which it was borrowed on or before the **Latest Date** stamped below.

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University.

TO RENEW CALL TELEPHONE CENTER, 333-8400

UNIVERSITY OF ILLINOIS LIBRARY AT URBANA-CHAMPAIGN

DEC 11 1993

DEC 23 1993

When renewing by phone, write new due date below previous due date. L162

FREDERIC MISTRAL
(NEVEU)

... ET NOUS VERRONS BERRE

Pages de doctrine et de critique félibréennes

Anen avans e veiren Berro
Continuons et nous arriverons
(Proverbe provençal usité à Aix)

ÉDITIONS DU FEU
AIX-EN-PROVENCE

... Et nous verrons Berre

FREDERIC MISTRAL, NEVEU

... ET NOUS VERRONS BERRE

Pages de doctrine et de critique félibréennes

ÉDITIONS DU FEU
AIX-EN-PROVENCE

REMOTE STORAGE
848.09
M69e

A LA MÉMOIRE
DE MON BIEN-AIMÉ PÈRE
THÉOPHILE MISTRAL
QUI FUT, DANS SA VIE PUBLIQUE
ET DANS SA VIE PRIVÉE,
PASSIONNÉ DE FRANCHISE, DE DROITURE, DE BONTÉ,
ET VÉRITABLEMENT PÉTRI DES MEILLEURES QUALITÉS
DE NOTRE RACE
CE LIVRE EST DÉDIÉ

F. M.

DU MEME AUTEUR :

Un Poète Bilingue, Adolphe Dumas (1806-1861), *Ses relations avec les Romantiques et les Félibres* (Editions des Presses Françaises et Société d'édition « Les Belles-Lettres », Paris, 1927).

A paraître :

La Porto Duberto, *roman provençal.*
Un Recueil de Contes Provençaux.

AVERTISSEMENT

Répondant aux sollicitations de mes amis je me décide à réunir quelques-unes des études, éparses dans des revues ou des journaux, que j'écrivis sur les choses et les gens d'Oc. Ce n'est pas que je me fasse une grande illusion sur leur valeur. Peut-être y trouvera-t-on cependant un écho assez fidèle des aspirations des patriotes méridionaux, une peinture assez originale de quelques-uns de nos poètes et animateurs.

La critique des Lettres d'Oc, l'exposé de la doctrine mistralienne ont tenté divers écrivains. Il leur manque, quasi à tous, de s'être occupés des choses de notre Terre d'une façon continuelle, absolue. M. Charles Maurras, par exemple, s'il avait consacré à la Cause Méridionale tout le temps, l'énorme labeur, disons le mot le génie qu'il appliqua à la vie nationale, à l'exposé et à la défense des idées monarchiques, serait à l'heure actuelle, notre grand théoricien, notre maître ès-lettres provençales, méridionales, notre critique-né, notre Taine, notre Le Play, notre Sainte-Beuve. Sans compter qu'il serait très probablement un de nos grands lyriques. Tel qu'il est, par ses campagnes de *l'Aiòli*, ses articles de la *Gazette de France*, de la *Revue Larousse*, de *l'Action Française*, par son *Etang de Berre* il apparaît comme une des plus précieux serviteurs de notre Cause.

Ils ne manquent cependant pas ceux qui, s'ils avaient à leur service une grande revue englobant tous les aperçus de la vie méridionale, pourraient en traiter avec compétence. Une sorte de *Mercure de France* avec des chroniques de toutes les provinces d'Oc, une revue bilingue où une place serait accordée à tous nos grands dialectes, où l'article de vulgarisation, écrit en français, côtoierait une étude écrite en oc, où une place serait faite aux vers, aux nouvelles, aux romans, aux notices bibliographiques, au mouvement des idées; une telle revue serait, semble-t-il, indispensable. Elle aurait d'emblée un public, car le méridional devient curieux des choses de son pays. C'est que la semence a germé, c'est que l'idée a fait son chemin, c'est qu'au milieu de la confusion des genres, des bizarreries de pensée, de composition, d'écriture de toute une partie de la jeune littérature française nos lettres d'Oc font belle figure d'unité, de santé morale, de talent. Cela est à dire ; cela d'ailleurs n'échappe à personne.

Notre prétention n'est pas si grande de nous instituer maître ès-Lettres provençales, critique qualifié de ces mêmes Lettres. Du moins pensons-nous qu'écrivant d'Aix, de Toulon, d'Avignon ou de tout autre point de la Patrie méridionale, il y a pour quelques-uns d'entre nous, de ceux qui parlons et écrivons notre langue d'Oc, de ceux qui ne sommes ni des *bénisseurs*, ni des *faiseurs* et qui ne nous servons pas de la Cause pour arriver, mais la servons sans autre désir que de faire notre devoir, sans autre ambition que de constituer une sorte de franc-maçonnerie des vrais, des purs mistraliens, il y a, dis-je, pour quelques-uns d'entre nous une compétence *ipso facto* résultant de tout ce à quoi nous nous occupons, de tout ce qui nous charme et nous enchaîne — oh ! bien douces les chaînes ! — Il faut croyons-nous, pour pou-

voir traiter avec compétence des choses et des gens de la Terre d'Oc, avoir sa patrie dans le sang, sa langue journellement à la bouche et le faire avec grand amour, avec passion. M. d'Arbaud à Aix, M. Maurras, M. Marius André, M. Jules Véran à Paris sont évidemment qualifiés pour guider l'opinion, pour servir et défendre la cause des Lettres Méridionales. Par contre il est honteux qu'un Pitollet — érudit certes, savant Dieu sait comme, mais érudit et savant à la manière allemande, à coups de fiches — ait pu, un certain temps, faire illusion. Les Lasserre, les José Vincent, les Boissy, les Carrère, les Desthieux, les Charles Brun, les Loubet, les Armand Praviel, les Thibaudet, les Marcel Coulon, les Pierre Jalabert, les Souchon, les Pierre Jullian sont autrement qualifiés que lui pour s'occuper des Lettres d'Oc. On a, d'autre part, coutume de relever dans *Le Feu*, dans *La Revue Méridionale* de Bordeaux et dans mainte autre revue ou journal du Midi les noms de ceux qui servent utilement la Cause. Pour faire de la critique il faut aimer, il faut croire à ce dont on parle.

Ce livre, s'il vaut quelque chose, ce sera par sa sincèrité, sa bonne foi, son amour et s'il parvient à prouver qu'une critique méridionale peut et doit s'exercer, se récréer, s'exprimer, qu'il y a dans le Midi et en France un public avide de savoir, désireux de se passionner au mouvement et à la marche des idées de décentralisation, de fédéralisme, de mistralisme, de méridionalisme que nous avons l'ambition de servir, ce livre n'aura peut-être pas été inutile.

Un sujet comme la *Grande Pitié des chaires d'Oc en France* ne saurait laisser personne indifférent. Des jeunes gens, des femmes, des hommes mûrs pourront, en lisant les *Muses d'Oc*, se convaincre de la santé, de la grâce racée de nos poétesses par comparaison avec la morbidesse de celles que M. Dauchot traitait jadis

de « métèques indisciplinées ». Des portraits et des médaillons de quelques grandes figures de notre temps, une étude qui, ayant l'ambition de « faire le point », me valut de précieuses amitiés et de solides inimitiés, un aperçu de la littérature provençale contemporaine, un résumé de ce que fut la campagne menée par le *Comité d'Action des Revendications Nationales du Midi,* enfin, diverses pages retiendront peut-être l'attention des lecteurs, soit qu'ils retrouvent ici des idées à la manifestation desquelles ils applaudirent, soit que, les découvrant pour la première fois, ils les admettent d'emblée ou les repoussent.

Le titre seul de ce livre marque notre espoir, notre désir de continuer à marcher sans cesse vers le but de nos efforts, d'aboutir et de voir, enfin, Berre luire à l'horizon. Ce symbole puisse-t-il être la réalité de demain !

Maillane, septembre 1924.

Frédéric Mistral, neveu.

I

PAGES DE DOCTRINE

L'ORIENTATION FELIBREENNE (*)

A l'heure où la France ne peut se rénover que par la transfusion d'un sang nouveau, il nous semble intéressant de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le groupe d'hommes qui constitua le Félibrige et sur ceux qui, continuant la tradition mistralienne, ont le devoir de marquer le chemin que doivent suivre les mouvements provinciaux et de marcher à leur tête.

***

Le Félibrige a été l'élément moteur, la concrétisation des aspirations provinciales, car, ceci dit une fois pour toutes en quelques brefs aperçus, sans Mistral, il n'y aurait pas eu de réveil provincial ferme, je veux dire *racé*. Des philosophes avaient ou auraient pu définir et conclure; si Mistral n'avait pas pris le flambeau des mains des patoisants et ne l'avait pas élevé haut au front de la Tour Magne, sur les remparts d'Avignon, au sommet du mont Gibal, nous n'aurions pas eu à un degré tel — ou peut-être même pas du tout — le réveil des aspirations bretonnes, flamandes, alsaciennes, provençales; nous n'aurions pas eu de floraison littéraire régionale, de renouveau latin, de lumière mondiale. L'avenir montrera le rôle considérable joué par Mistral en Provence, en France, à l'Etran-

(*) Etude parue dans *La Revue Fédéraliste* (octobre 1921).

ger. Il a été par excellence poète des Pays d'Oc, chantre du génie latin; il a été le Prophète qui adjure les races de sauver leur langue, leurs traditions, et qui leur promet, à cette condition, moyennant ce maintien, la vie et la liberté. Il a été Père de la Patrie et civilisateur au premier chef. Sa position est, il faut le reconnaître, formidable parce qu'il chante dans sa langue, parce qu'il chante des mélodies si pures et si suaves que le monde en est émerveillé, mais surtout parce qu'il traduit la vie passagère en la sublimisant et l'idéalisant et non comme quelque chose de périssable, mais au contraire comme quelque chose de perdurable. « Seul au XIX[e] siècle, Mistral chante la Terre et ses traditions comme susceptibles d'un superbe avenir digne de leur splendide passé, tandis que les autres poètes considèrent que l'héritage ancestral ne se transmettra pas et ne se continuera pas dans l'avenir. » (1) Mistral a la foi et il est un professeur d'énergie; de ce fait, Maillane prend aux yeux du monde une allure de Mecque d'où Mistral prophétise. Et cela est très normal et très juste.

Pour lui, en effet, pas de tour d'ivoire; en contact avec le peuple — dont il sort — il rafraîchit ses inspirations aux sources paysannes, il compose ses poêmes en plein air, durant ses promenades. Et son œuvre si une est diverse dans son unité : il peint tour à tour les pâtres et gens de mas dans *Mireille,* les pêcheurs et chasseurs dans *Calendal,* les mariniers dans *le Poème du Rhône,* le moyen-âge et la papauté dans *Nerte, la Reine Jeanne,* tout cela baignant en plein éther provençal, avec mille récits, mille peintures appropriés. Tout le Passé, tout le Présent, tout l'Avenir en germe seront concrétisés, sertis admirablement

(1) Albert Bertrand-Mistral : La Gloire de Mistral in *Le Signal* (Roumanille 1921) .

ans les *Iles d'Or* et les *Olivades*. Cela ne lui suffit as : il s'attelle au *Trésor du Félibrige*, ce dic-onnaire unique où il a versé toute sa science de ro-anistе, tout son cœur d'apôtre. Mieux, il affirme dans 'admirables discours au peuple une doctrine. Par on action personnelle, de toutes les heures, il excite es dévouements, il les suscite. Il crée et maintient dix nnées durant cet admirable journal que les rédactions arisiennes pillèrent à outrance et où il y a tant à laner des épis qu'il ne voulut pas nouer en gerbe, — e veux dire *l'Aiòli* —; il met sur pied le célèbre Museon », qui servit de modèle à tous les musées rovinciaux et que le Dr Bücher, de regrettée mémoire, rit comme type quand il voulut créer le Musée alsa-ien. Il a partout, en tous lieux, participé aux fêtes opulaires en faveur du maintien du costume fémi-in — il en fut l'instigateur, — de nos jeux tradition-els : courses de taureaux, jeux équestres, farandoles, arrettes de Saint-Eloi, etc.

Faut-il s'étonner qu'on l'ait considéré comme le antre, le poète des races qui ne veulent pas mourir ? Et, poussant son idée, il ne craignait pas d'envisa-er l'avenir avec assurance, laissant crier les imbéci-s ou les méchants au séparatisme. Il savait qu'un our viendrait où le Félibrige serait appelé à jouer n grand rôle dans la vie méridionale et nationale, il avait que ce jour-là il ne conviendrait plus seulement e chanter mais qu'il faudrait convaincre les foules : pressentait que l'heure de la politique provençale e tarderait pas à sonner. Mais, prudent pilote, il sur-eillait le mouvement des flots et menait la barque vec précaution, se disant : ceux qui viendront feront leur guise, moi, j'ai fait mon œuvre. Oui, il avait ccompli le plus formidable travail qui se puisse; pouvait s'endormir serein, comme le moissonneur essé qu'il chanta, avec des paroles de paix et d'es-

poir : il nous laissait ses poèmes, son exemple, cette merveilleuse porte ouverte par lui sur l'avenir.

Et si Mistral a été si grand, c'est parce qu'il a été Provençal d'abord, aimant son village plus que celui du voisin, sa province plus que les autres provinces, ce qui ne l'a pas empêché — bien au contraire — d'aimer la France plus que tout.

* * *

Nous allons résumer brièvement l'histoire du Félibrige de 1854 à nos jours, en notant les manifestations qui semblèrent l'acheminer vers des réalisations. Plus exactement, nous noterons ce désir, exprimé avec force, de réalisations.

Le Félibrige fut fondé, le 21 mai 1854, au castel de Font-Ségugne, par sept poètes provençaux, afin de « conserver longtemps à la Provence sa langue, son caractère, sa liberté d'allure, son honneur national et sa hauteur d'intelligence ». Il groupe, dès le début, des éléments dévoués et nombreux non sans avoir à lutter contre l'hostilité de certains poètes patoisants.

Mais, peu à peu, il fait tache d'huile. Le mouvement, parti de Provence, gagne le Languedoc, le Limousin, le Béarn, la Gascogne. On vient de tous côtés à Mistral. Je dis à Mistral parce que, malgré l'importance du rôle joué par les six autres fondateurs, notamment par Roumanille et Aubanel, il est, du consentement unanime, le chef, le porte-parole du Félibrige. Il épure la langue, la passe au crible. Des écoles félibréennes sont fondées; le peuple est touché par les discours, les fêtes populaires et surtout par *l'Almanach provençal* (1). Mistral y prodigue, à côté de Rou-

(1) L'Almanach Provençal paraît depuis 1855.

manille, les trésors de ses dons prestigieux, écrivant, traduisant, expliquant l'histoire, la botanique, vulgarisant des notions d'agriculture, de géologie, d'astronomie, et tout cela à côté d'un morceau de haute satire, « *Lou Sabourun* », qui soutient avantageusement la comparaison avec le meilleur Rabelais, à côté de poésies qui, réunies,formeront le recueil, *Les Iles d'Or*. Le peuple est sympathique et le restera. Mais il ne fera jamais craquer les cadres du Félibrige parce qu'il ne s'enrôle pas en masse, croyant que félibre signifie poète alors que félibre signifie d'abord et uniquement patriote provençal. Cependant il fournira des éléments de premier ordre : Arnavielle, le Frère Savinien, Charloun Rieu, le R. P. Xavier de Fourvières, Baptiste Bonnet, etc.; mais, dès le début, l'équivoque s'est établie et elle subsiste encore.

Le Félibrige va de succès en succès : des historiens, des philologues de la valeur du baron de Tourtoulon, de Chabaneau, de Paul Meyer entrent dans son sein; en 1874, on célèbre à Avignon de grandes fêtes en l'honneur de Pétrarque, et les envoyés officiels de l'Italie, de l'Espagne, de l'Académie française entrent en contact avec les chefs des félibres. En 1875, Mistral se rencontre à Montpellier avec Egger, Mila y Fontanals, Michel Bréal et Gaston Paris. L'année suivante, le 21 mai, le Félibrige est officiellement constitué, avec son chef (capoulié), ses majoraux, ses mainteneurs, ses associés, ses écoles groupées en maintenances (1). Deux ans après, on célèbre à Montpellier de grandes fêtes latines : le poète roumain Vasile Alecsandri et le poète catalan Albert de Quin-

(1) Les majoraux furent primitivement au nombre de 28. En 1881, ils seront 50, chiffre actuel.

Les maintenances sont « la réunion des félibres d'un grand dialecte de notre langue d'Oc ». Il y a celles de Provence, de Languedoc, de Béarn et Gascogne, etc.

tana s'y trouvent à côté de Mistral : « l'idée latine » est née.

Mais, dira-t-on, quelle est la doctrine du Félibrige ? La doctrine ! elle jaillit des poèmes symboliques de Mistral (*l'Ode aux Catalans, la Comtesse, Calendal*), elle résulte des déclarations du maître qui pense et parle au nom de tout un peuple, de toute une race (1). Mistral considère les événements passés et présents du point de vue provençal, c'est-à-dire en enraciné, en réaliste, et il induit l'avenir d'après la même règle. Il s'agit d'abord de maintenir ce qui est, puis d'aller de l'avant grâce à tous les moyens de propagande qui se présenteront. Aussi une phalange d'hommes actifs, ardents, laborieux se trouve-t-elle vite groupée autour du Maître qui retrouvent la fierté du patrimoine transmis par les ancêtres, exaltent les hauts faits du passé et s'enthousiasment pour les luttes à venir. Le Félibrige est décentralisateur, mais pour lutter à armes égales contre la centralisation il fixe et centralise dans un corps constitué les énergies et les enthousiasmes.

Régionalistes ou républicains fédéralistes font chorus. Berluc-Pérussis développe l'idée que le Félibrige de par sa portée, de par tout ce qu'il incarne, ne peut pas et ne doit pas se contenter d'être une académie de lettrés, une assemblée de poètes, mais qu'il doit devenir ligue agissante, bien armée, protagoniste du mouvement provincial que certains nomment fédéralisme, d'autres régionalisme. A quelque chose près, Xavier de Ricard, Fourès disent la même chose. Mistral n'est plus capoulié (il l'a été de 1876 à 1888), Rou-

(1) On trouvera dans les *Discours e Dicho de Mistral* (Avignon, 1906, Roumanille) des pages de doctrine de grande valeur et aussi dans *l'Aïòli* le journal fondé par Mistral et qu'il tint neuf ans (1891-1899).

manille l'a remplacé (1888-1891), puis Félix Gras. Les jeunes, un peu énervés par les considérations de quelques joyeux festoyeurs, mais provençaux à la manque — race qui ira se développant à tel point qu'elle fera une tache noire sur la nappe blanche de nos Santo-Estello et qu'un des nôtres la baptisera le Félibrisnobisme, ce Félibrige à la Brisson, à la Formentin, à l'eau de rose : « Votre beau soleil, vos belles filles, vos taureaux noirs, vos Alpilles bleues », l'a-t-on assez entendu, le refrain ! — les jeunes vont faire entendre leur voix. La *Déclaration des Félibres fédéralistes*, de Frédéric Amouretti et de Charles Maurras, lue à Paris le 22 février 1892 devant Félix Gras, fit un beau tapage. Mistral la reproduisit dans son journal *l'Aiòli* et prit le parti des jeunes. Il faut en relire les principaux passages :

« ....Nous en avons assez de nous taire sur nos aspirations fédéralistes, quand les centralisateurs parisiens en profitent pour nous jeter leur méchante accusation de séparatisme.

« ... C'est pourquoi nous ne nous bornons pas à réclamer pour notre langue et pour nos écrivains les droits et les devoirs de la liberté : nous croyons que ces biens ne feront pas notre autonomie politique, ils en découleront.

« Voilà pourquoi, Messieurs, avant toute autre chose, nous réclamons la liberté de nos communes; nous voulons qu'elles deviennent maîtresses de leur fonctionnaires et de leurs fonctions essentielles. Nous voulons qu'elles puissent remettre à leur place ces jolis messieurs qu'on appelle les sous-préfets. Et nos pauvres communes ne seront plus alors de simples circonscriptions administratives; elles auront une vie profonde, elles seront de véritables personnes et, pour ainsi dire, des mères inspirant à leurs fils les vertus, les passions ardentes de la race et du sang.

« Il ne nous plaît guère non plus que nos communes soient reliées entre elles, au hasard, selon le caprice d'un soldat ou d'un rond-de-cuir. Non, messieurs, nous voulons que leur union se fasse suivant les affinités historiques, économiques, naturelles, et, à bien les voir, éternelles.

« Point de détours. Nous voulons délivrer de leurs cages départementales les âmes des provinces dont les beaux noms sont encore portés partout et par tous, Gascons, Auvergnats, Limousins, Béarnais, Dauphinois, Roussillonnais, Provençaux et Languedociens.

« ... Nous sommes autonomistes, nous sommes fédéralistes, et si quelque part, dans la France du Nord, un peuple veut marcher avec nous, nous lui tendons la main. Un groupe de patriotes bretons vient de demander, pour leur illustre province, le rétablissement des anciens Etats. Nous sommes avec ces Bretons. Oui, nous voulons une assemblée souveraine à Bordeaux, à Toulouse, à Aix. Et ces assemblées régiront notre administration, nos tribunaux, nos écoles, nos universités, nos travaux publics.

« ... Nous ne sommes pas enivrés de mots ni de phrases. Ce qui nous meut, c'est le profond sentiment des intérêts nationaux. Nous attendons sans doute de notre idée la renaissance intellectuelle et morale du Midi; mais nous voulons quelque chose de plus : la complète mise en valeur des merveilleuses richesses de notre sol. Le provincialisme peut seul mener à bien les grands travaux rêvés depuis cent ans et jamais achevés : le canal des Deux-Mers pour la Gascogne et le Languedoc, le canal du Rhône à Marseille pour la Provence et le Dauphiné. Qui sait ? Peut-être que les discussions économiques qui déchirent présentement le pays de France pourront être alors réglées pour le bien de chacun et de tous. Allons plus

loin : les deux ou trois questions sociales qui nous troublent le plus seraient de même résolues avec moins de difficultés.

« Nous ne sommes pas les premiers dans cette espérance. Les chefs-d'œuvre de Mistral sont tout gonflés de cette idée. Nous envoyons au Maître nos souhaits passionnés. Que Mistral ne l'ignore pas : la nouvelle génération, non contente de l'aimer et de l'admirer, le comprend.... » (1).

Quelques mois plus tard, aux Baux, Marius André, lauréat des Jeux floraux, devait reprendre le même thème :

« Notre cause est la cause du fédéralisme et tous les bons Méridionaux peuvent se rassembler autour de nous, car l'ennemi à combattre et à renverser — la Centralisation — n'appartient à aucun parti ou plutôt il appartient à tous... Il ne manque point de personnes qui affirment que le Félibrige doit être une association de littérateurs et de poètes et non d'hommes politiques; cela n'est point vrai et il ne faut pas craindre de le dire... Je porte un toast à la ligue de tous les Méridionaux au-dessus des petites querelles de partis pour la revendication des libertés communales et provinciales. Je porte un toast, messieurs, au triomphe de notre grande et patriotique idée, à l'accomplissement de la République fédérale des provinces de France (2). »

En 1893, Albert Arnavielle, baptisé par Mistral « le saint du Félibrige », buvait en Avignon au « Félibrige intégral », et, en 1896 et 1898, un grand Congrès pour

---

(1) La déclaration fut lue par Amouretti, puis Auguste Marin vint s'adjoindre aux deux signataires. Elle est traduite ici du provençal par Ch. Maurras.

(2) Discours paru dans l'*Aiòli* : il est traduit ici du provençal par l'auteur de l'article.

la propagande par l'école, la chaire, la tribune et une déclaration du « Flourège », école félibréenne d'Avignon, signée de Pierre Dévoluy, Folco de Baroncelli-Javon, Joseph d'Arbaud, venaient prouver que l'idée faisait son chemin.

Le Félibrige allait-il hardiment suivre les jeunes, faire de la *politique provençale*, dans le sens large et sain du mot ? Non ; car Mistral ne voulait pas que ce mouvement qu'il approuvait, qu'il ne pouvait pas ne pas soutenir, prît à ce moment-là la pente des réalisations, et cela parce qu'il aimait « la grande France » plus que tout ; parce qu'il sentait gronder l'orage. Ecoutez le son prophétique de sa lettre à Jules Boissière du 14 septembre 1885 :

« Mon beau Boissière, je dois d'abord te dire que je suis enchanté de savoir que, les jeunes du Félibrige, vous vous soyez réunis quelques-uns pour raviver l'une par l'autre vos flammes de Provençaux. C'est en agissant ainsi, c'est en roulant notre sainte jeunesse dans les vallons, les collines et les plaines du pays que nous l'avons parfumée de thym et de toutes les herbes de Saint-Jean, et que nous avons retrouvé les sources de la poésie et de la patrie naturelle. Enfants du peuple, poètes du peuple, apôtres du salut national, nous devons sans cesse rendre savoureuse notre nourriture à l'aide du vin populaire et rafraîchir nos breuvages dans les breuvages et dans les sources de la paysannerie. Maintenant nous arrivons au point délicat.

« N'oublions pas que depuis quatre cents ans, toutes les forces, toutes les malices de l'esprit humain ont été employées pour nous déprovençaliser et, chose horrible, tous les lettrés et tous les hommes notables de Provence ont aidé de toute leur influence à ce mouvement contre nature. Si vous voulez donc considérer ce qui s'est fait depuis trente ans, pour raviver le

sentiment provençal et la gloire qui s'est accumulée sur notre langue refleurie, il vous faudra bien convenir que nous n'avons pas mal mené la barque. Mais tout cela ne s'est pas accompli sans luttes âpres et non plus sans adresse. Mettez-vous bien en tête que nous naviguons au milieu des écueils et que la prudence est la première vertu des combattants faibles et mal armés.

« L'essentiel est d'avoir la foi, c'est de croire en l'étoile qui a si bien guidé notre barque jusqu'ici. Ma conviction, déjà partagée par quelques hommes de pensée, est que le Félibrige porte en lui la solution des grandes questions politiques et sociales qui agitent l'humanité. Comme politique générale, nous devons sans relâche désirer le système fédéral : Fédération des peuples, Confédération latine et renaissance des provinces dans une libre et naturelle fraternité.

« Mais avant de se vouer ouvertement à cette tâche suprême, il faut attendre le dénouement de la formidable guerre qui, latente ou déclarée, menace toujours davantage entre le germanisme et la latinité. A la France meurtrie, à la France, chevalier de la civilisation latine, nous devons fidélité et dévouement filial ; car c'est elle qui soutient, comme elle a toujours soutenu, la bataille. N'allons donc pas par des imprudences vaines, faire le jeu de l'ennemi mortel de notre race et compromettre aux yeux des ignorants et des mécréants les résultats conquis.

« Tenons nous-en, pour le moment, à la question de langues et luttons ardemment, sans cesse, et de toute façon, pour remettre en honneur, dans les familles provençales, le parler de la terre de Provence, et rappelons-nous que la langue sauvée, toutes les libertés en jailliront à leur moment » (1).

---

(1) La traduction de cette lettre est due à M^me^ Jules Boissière, née Thérèse Roumanille.

Tout commentaire affaiblirait la portée de cette superbe missive.

En 1901, Pierre Dévoluy avait succédé à Félix Gras. Il est inutile de revenir sur les polémiques que certaines des décisions du nouveau « capoulié » suscitèrent et qui amenèrent sa démission. Disons que quelques-unes de ses réformes hardies avaient l'avantage de rompre avec la routine et de briser un cercle jugé trop étroit par maint félibre, et que d'autres initiatives furent critiquées avec raison semble-t-il.

Dévoluy est remplacé en 1909 par le poète, romancier et peintre marseillais Valère Bernard, qui eut le rare mérite de concilier les passions déchaînées et de mener la barque durant la période si difficile de la guerre. On lui reprocha son manque d'initiative et sa politique ministérielle de vie au jour le jour. Nous pensons que ces attaques sont peu fondées et nous ne pouvons oublier le dévouement qu'il apporta à la cause, pas plus que le son si pur de ses harangues. En 1911 notamment, il prononça à Grammont, un discours de haute portée, châtiant la folie centralisatrice et conviant les champions des idées provinciales à faire bloc avec les félibres. C'est lors de cette même cérémonie que se place l'intervention si remarquée de la grande poétesse bigourdane Philadelphe de Gerde. Allant droit au but, déblayant d'un geste tous les vains préambules la Pyrénéenne s'écria : « Mes frères ! ce que nous n'avons pu obtenir par la poésie, la persuasion, la patience, la douceur, il faut nous tenir prêts à l'emporter par la vaillance, la volonté, le sacrifice, par l'audace et par la force, s'il le faut ! De bonnes occasions ont été manquées... Mais d'autres surgiront: les hommes ne peuvent pas tout prévoir, mais Dieu a ses heures ; il lève la main à l'improviste et largue la justice quand il lui plaît. » Et dans un admirable discours, Philadelphe montrait la nécessité de l'union,

l'inanité des fêtes et des chansons si l'on ne fait pas de la politique d'*oc*, la lâcheté et l'inconséquence qu'il y a à toujours s'incliner devant Paris qui, peu nous craignant, nous dédaigne ou nous méprise, et elle terminait en conjurant les félibres de former « un parti organisé, sérieux, fort et puissant » (1).

Mistral meurt le 25 mars 1914 ; la guerre éclate. Les pouvoirs de Valère Bernard sont prorogés. En 1919, le Dr Fallen est nommé capoulié. Son élection est accueillie avec une satisfaction générale en ce sens qu'on le sait bon administrateur ; mais d'aucuns craignent qu'il n'ait pas l'envergure suffisante pour proclamer, au lendemain de la guerre, à l'heure où la question de la langue alsacienne va se poser et où le Félibrige pourrait prendre la tête d'une Confédération des aspirations provincialistes, nos revendications et nos desiderata.

J'ai essayé d'exposer aussi clairement que possible et avec la plus grande impartialité les faits saillants de 1854 à 1921. Y suis-je parvenu ? Au lecteur à en juger.

***

Les 15 et 16 mai 1921, on célébrait la fête annuelle du Félibrige — la « Santo Estello (2) » — à Beaucaire. Un congrès pour l'enseignement de la langue d'oc fit apparaître l'importance des résultats obtenus, ces dernières années. Actuellement des cours facultatifs de langue d'oc sont professés aux lycées de Marseille, d'Aix, de Toulon, d'Avignon, et à l'école primaire supérieure de cette ville. La chaire de langue

(1) La traduction est de Philadelphe de Gerde.

(2) Fête annuelle des félibres.

d'oc d'Aix, qui était auparavant à la charge de la ville et du département, devient chaire d'Etat avec tous les avantages qui en découlent. En Avignon, un Institut d'études méridionales, *l'Ecole Palatine*, s'est fondé et marche admirablement ; Nîmes a suivi l'exemple et l' *Ecole Antique* y est une œuvre bien vivante et promise à un bel avenir. De plus, le Consistoire félibréen a accepté la création d'un Comité d'action formé par des représentants des maintenances à raison d'un délégué par maintenance et qui sera chargé de coordonner les efforts dispersés en vue de la plus grande diffusion de la langue d'oc, principalement à l'école.

Il y a lieu de féliciter les auteurs de ces conquêtes, majoraux ou mainteneurs. Il semble que le Félibrige doive, à brève échéance, devenir une Ligue puissante, nombreuse comme les ligues politiques ou la Confédération générale des Vignerons. A Beaucaire, au cours du banquet, la voix des jeunes le proclama s'appuyant sur le tuf de l'œuvre mistralienne, sur les déclarations des Amouretti, Maurras, André, Philadelphe de Gerde, par la bouche de Bernard de Montant-Manse, Pierre Azéma (1). Avec plus de force et de logique que ceux qui les précédèrent, car ils pouvaient, considérant le conflit entre le germanisme et la latinité comme dénoué à présent à notre avantage, clamer nos desiderata. A Vaison, à Arles, ces temps-ci, le mot de « politique provençale » a été prononcé vigoureusement, une fois de plus, sans effaroucher personne ; mais laissant comme un sillage dans les esprits des auditeurs de Provence ou d'ailleurs. Je n'en veux pour preuve que l'enthousiasme d'un Alsacien qui se trouvait, grand blessé de guerre, à côté du jeune majoral Pierre Fontan, et celui du secrétaire de

(1) Et par celle aussi de Frédéric Mistral, neveu (N. D. L. R.).

l'Institut slovaque, Stefan Kcrémery, venu en voyage d'étude, délégué par son gouvernement. Et n'est-ce pas un signe des temps aussi que cet appel paru dans *Le Félibrige*, le bulletin dirigé por la veuve vénérée de Mistral, pour « le million du Félibrige » ?

« N'oublions pas », selon la parole de Mistral, « que le gouvernement, quelqu'il soit, n'aura pas l'idée de donner quelque chose qu'on ne lui demande pas » ; n'oublions pas que les Catalans d'Espagne ont obtenu, à force de ténacité, par l'union de toutes les opinions politiques et de toutes les croyances religieuses sur le terrain où le mot de ralliement est « Catalunya », la loi dites des « Mancomunitats ».

Le Félibrige ne doit pas marcher à la remorque des événements, mais les précéder, les susciter. Le sentiment public doit s'exercer dans le sens de la Politique provençale : les esprits doivent se préparer à un état de choses nouveau. Le bateau félibréen doit quitter l'amarre et voguer vers les rivages que nous devinons à l'œil, pavillon battant et toutes voiles dehors.

NOTA. — Un article, frère de celui-ci et paru dans *La Revue Méridionale* de Bordeaux (15 septembre 1922), eut le don de déchaîner une vive polémique qui me valut, à côté d'attaques passionnées, de précieux encouragements émanant des doyens et maîtres du Félibrige tels que Arnavielle, Mouzin, d'Arbaud, Philadelphe de Gerde, Joseph Loubet, Alcide Blavet et de jeunes régionalistes tels que René Farnier, Boudon-Lashermes, etc.... Cet article a été reproduit par A. Lajoinie en appendice de son livre *Les Bases Logiques d'une Restauration Provinciale* (*Editions de la Revue Méridionale*, 5, Rue Fondaudège, Bordeaux). Le lecteur que ce détail intéresserait pourra s'y reporter.

LE REVEIL MERIDIONAL (*)

Il y a deux ans, nous notions ici-même les symptômes qui laissaient prévoir une orientation réaliste du mouvement félibréen (1). Aujourd'hui, nous retournant et regardant le chemin parcouru, nous pouvons mesurer la distance qui nous mena de notre point de départ au plateau où nous nous arrêtons pour souffler et dégager aux intentions des lecteurs de la *Revue Fédéraliste* les principaux résultats de ces vingt-quatre mois de travail et de lutte.

* * *

Lou diable porto pèiro est un proverbe provençal que Mistral mit en épigraphe de *Nerto*. Il indique, dans un raccourci saisissant et imagé, la contribution des forces du mal à l'édification de l'œuvre divine.

Nous avons pu, une fois de plus, vérifier la justesse de ce proverbe. La campagne de la *Société Protectrice des Animaux* contre les courses de taureaux amena la création d'un *Comité d'Action des Revendications*

(*) Etude parue dans la *Revue Fédéraliste* (septembre 1923).

(1) *Revue Fédéraliste* (octobre 1921) : L'Orientation félibréenne.

Nationales du Midi, une campagne de conférences et de presse, la Déclaration de ce même Comité, lue le 25 mars 1922 sur la tombe de Mistral, enfin la création d'une *Ligue de la Patrie Méridionale.*

Une illuminée — anglaise par hasard ! — décrivant dans *Excelsior* et en termes épileptiques le martyre imaginaire d'un taureau « à la bourgine » et dénonçant la barbarie des habitants de Saint-Rémy; des tracts, des affiches, des papillons placardés, distribués à domicile ; une campagne de grande envergure montée par la S. P. D. A. — créée en France en 1846, à l'imitation de Berlin et de Londres — et dirigée contre la « barbarie des Méridionaux » ; les matadors et directeurs d'arènes poursuivis ; il n'en fallait pas plus pour mettre le feu aux poudres et créer dans le Midi un état d'esprit qui se traduira de diverses manières ; mais qui aura comme caractéristique principale : le réveil du sens national. Je suppose bien que toute personne de sang-froid et non prévenue qui lira ces lignes admettra que chaque pays, chaque province est libre de mettre en honneur telle réjouissance, tel jeu qui lui plaisent à condition que l'ordre public et la morale ne soient point violés. Ces jeux traditionnels sont d'ordinaire un héritage du Passé et quand on est, comme nous, Méridionaux, descendants des Grecs et des Latins, ils prennent leurs racines dans le plus lointain des âges. Le savant commandant Espérandieu, de l'Institut, le sait bien qui a mis à jour des pierres où la course de taureaux est ciselée par les mains malhabiles de quelque habitant de la Provence préhistorique, où « la bourgine » (1) est exactement re-

(1) Le taureau « à la bourgine » parcourt les rues des villages attaché par les cornes à une longue corde dont un des brins est tenu devant par les hommes qui courent devant lui et dont l'autre est tenu, derrière le taureau, par des hommes aussi.

présentée avec toutes ses caractéristiques. Sacrifice ? Vénération du dieu Mithra ? Qu'importe ! Violâmes-nous en outre l'ordre public et la morale ? Sauf dans les étendues camarguaises où la ferrade se fait en plein air, nos spectacles n'ont point lieu sur la place publique. Les gens qui passent dans la rue, proche les arènes, ne sont point sujets à avoir sous les yeux et à leur corps défendant un spectacle qui les choque ou les émeuve. L'ordre public n'est en rien troublé. La circulation est plus intense dans les rues, voilà tout. L'ordre public ? Mais les autorités civiles et militaires ne le souffriraient pas. Or elles assistent aux spectacles de gala. Préfet, maire, commissaire central, gendarmes, agents — sans parler des députés, sans parler de Napoléon III et du duc de Grammont, auteur de la loi Grammont, qui *présida* diverses courses de taureaux — sont sur les gradins ou à leur poste. Alors ? De plus l'on nous reconnaîtra d'autant mieux ce droit à nous amuser comme il nous plaît, si l'on songe que nous fûmes le Royaume de Provence, que nous ne fûmes pas conquis et que le Pacte mentionne que *la Provence se donne librement à la France non comme un accessoire à un principal; mais comme un principal à un principal, en réservant sa langue, ses coutumes et ses us.* Personnellement je ne ressens aucune espèce d'attrait pour les courses d'automobiles, de bicyclettes et pour les combats de boxe. Je ne trouve point mauvais cependant que les amateurs de ces spectacles en jouissent à l'aise et je ne ferai jamais campagne contre eux à condition qu'on me rende la pareille et qu'on laisse tranquilles les courses de taureaux. Ceux auquels ce genre de spectacle ne convient pas n'ont qu'à aller ramer sur le Rhône, jouer au football ou... rester chez eux. On ne les oblige pas que diable ! à aller aux arènes. Les combats de coqs dans le Nord ne me gênent pas non

plus, à condition que les gens de là-bas ne se croient obligés de traiter les gens du Midi de brutes parce qu'ils se passionnent pour la lutte de l'adresse, du courage de l'homme contre la férocité et la force du taureau. Il n'y a d'ailleurs pas cent manières d'expliquer un droit, une liberté : ou nous l'avions et nous la garderons; ou nous l'avons prise et nous la garderons aussi. Nous voulons les courses de taureaux : nous les garderons parce qu'elles nous plaisent. Un point c'est tout. Et *toco-ié se l'auses* (1) comme disent les Gascons ! S'il fallait fournir des aliments à une discussion courtoise, nous ne manquerions pas d'arguments: nous n'aurions que la peine de choisir. Montrer comment la S. P. D. A. est anglo-saxonne d'origine, d'essence, par le modèle dont elle s'inspira, lors de sa création; comment elle l'est par le grand nombre de ses adeptes anglais — ouvertement et en cachette —, par le mode de sa propagande qui est celui de *l'Armée du Salut,* serait un jeu d'enfant. Il n'y aurait qu'à évoquer ce qui se passa à Cannes en 1922 où la colonie anglaise fit tant et si bien que le maire interdit — où est le temps, où selon le mot de Mistral, nous « avions des consuls et de grands citoyens, qui lorsqu'ils sentaient le droit avec eux, laissaient le roi dehors ? » — une course de taureaux à la provençale. Etrangers qui veulent faire la loi chez les autres, adeptes dont quelques-unes — et notamment celle qui surprit au Cardinal Gaspari une lettre désapprouvant les courses de taureaux — sont *théosophes,* vous seriez vites démolis à coups d'arguments. Il n'y aurait qu'à puiser dans les réponses que Joseph d'Arbaud, Pierre Dévoluy, d'autres et moi-même écrivîmes à l'adresse des frère Leblond, des Pierre Mille, des André Billy, de M. Francis Jammes enfin, ce chef de « petite cha-

(1) Touches-y si tu l'oses.

pelle », auquel n'eurent point l'heur de plaire les courses de *son* pays, les courses landaises, et qui en dit pis que pendre dans son livre de souvenirs — il vaut mieux tuer les bécasses n'est-ce pas ? (1).

Toujours est-il que la campagne menée en 1921, 1922, 1923 fut vive, que les pouvoirs publics prirent *par ordre* le parti de la S. P. D. A., que des procès-verbaux furent dressés et que la justice eut à connaître des faits reprochés aux matadors et aux directeurs d'arènes, sans oublier les présidents des œuvres au bénéfice desquelles les courses se donnaient et c'est ainsi que nous vîmes poursuivre le Président du groupe des mutilés d'Arles. Mais cette compagne provoqua, comme en 1894, une vive réaction du sentiment méridional. Trente ans auparavant, le même danger s'étant présenté, il y avait eu des manifestations, des campagnes de conférences — Jean Carrère fut l'un des animateurs de l'époque —, il y avait eu la grande mise à mort de protestation du 14 octobre 1894, à Nîmes, présidée par Mistral. Le poète altissime qui incarnait la Race d'Oc savait qu'à travers les courses de mise à mort, toutes les courses étaient visées, tous les jeux traditionnels du Midi et qu'une fois les premières interdites, les autres (courses de cocardes, de quadrille, landaises) auraient le même sort. La même résistance se produisit en 1921 pour les mêmes raisons, et contre les attaques qui visaient les mises à mort ce furent les *gardian* qui répondirent les premiers, ceux qui continuent la tradition des cour-

(1) Dans *L'Amour, les Muses et la Chasse,* M. François Jammes, Orthézien, écrit : « Je n'ai vu, ni ne reverrai au grand jamais, rien qui puisse donner une impression de stupidité plus grande que la course de vaches ». Plus loin il traite ces courses de « crapuleuses » et se moque de la veste de velours que portent les écarteurs et des *crapulos* qu'ils fument.

ses provençales. Ce fut, selon le beau mot de mon ami Saint-Marc Jaffard, avoué à la Cour de Nîmes et membre, comme moi, de la *Nacioun Gardiano, la levée des tridents.* Un jour de novembre 1921, dans une écurie du Cailar, le marquis de Baroncelli-Javon, le frand fédéraliste, le disciple de Mistral, l'ancien directeur de l'*Aiòli,* le poète de *Blad de Luno,* le conteur de *Babali,* celui dont le nom est dans le Midi, aussi bien en Languedoc qu'en Provence, comme le pavillon de la *bouvino,* celui qui reconstitua, d'après les documents de l'époque, les jeux des *écharpes,* des *aiguillettes,* de *l'épervier,* des *oranges* qui font valoir les qualités équestres de nos jeunes gens, le manadier dont le taureau *Prouvenço* connut la gloire et qui fut tué dans un combat d'amour, le jour de l'inauguration de la statue de Mistral à Arles, un jour, dans une écurie du Cailar, celui que l'on nomme *Folco* ou *lou Marqués* causait avec Bernard de Montaut-Manse. Bernard de Mantaut-Manse ! Ce petit-fils d'un avocat célèbre, ce fils d'avocat, avocat lui-même qui, tout jeune, parcourait à cheval, les prés languedociens, les plaines du Vistre et les *engano* de Camargue, qui, à dix-neuf ans, avait écrit ce superbe livre qui a nom *Li Trelus Auben;* celui qui dételant, à Aix, en 1913, les chevaux de la voiture de Mistral, s'écriait : *li bèsti tiron lis ome; mai lis ome devon tirassa li diéu* (1) qui, le même jour, se révélait au banquet de la Sainte-Estelle, comme un tribun né, celui auquel bientôt quinze ans de solide amitié me lient, devant lequel on reste bouche bée lorsqu'il parle et dont on admire la solide carrure lorsqu'il poursuit les taureaux, de Montaut-Manse, ce noble cœur, cette volonté, cette « force de la nature »,

(1) Les bêtes traînent les hommes; mais les hommes doivent traîner les dieux.

selon le mot expressif de l'un de ses amis, était avec Baroncelli à causer des événements, de ce qu'il conviendrait de faire, lorsqu'arriva, de Nîmes, Gaston Audry bien connu dans les milieux tauromachiques, d'Avignon à Bordeaux, qui fonda la *Fédération des Sociétés Taurines de France et d'Algérie* groupant plus de 15.000 membres et qui dépense sans compter une précieuse activité pour la cause qui lui est chère. Il apportait des nouvelles de Nîmes, de Nîmes où la S.P.D.A. voulait frapper le grand coup. Et tous trois, conscients de servir la Cause d'Oc, décidèrent la levée des tridents. Pressenti, le capitaine de la *Nacioun Gardiano,* Jean Grand, qui porte haut et ferme le fanion aux couleurs du Languedoc et dont on retrouverait de belles pages éparses ici et là, pressentis leurs amis les plus proches, tout fut arrêté. Et un appel au Midi fut lancé, imprimé en hâte une nuit dans une imprimerie avignonnaise, affiché, distribué. En voici le texte : (1).

« Le peuple de la ville de Nîmes et la Confédération Générale des Sociétés Taurines du Midi unis dans le souvenir de la vieille devise qui proclamait jadis l'unité et l'indépendance méridionales : Toulouse et Avignon au Peuple Méridional et au Gouvernement de la République Française.

« Depuis de nombreuses années les courses de taureaux espagnoles, landaises, provençales, sont l'objet des protestations incessantes d'une Société fondée à Paris sous la rubrique S. P. D. A. Cette société ne prétend à rien moins qu'à réformer les mœurs d'une population dont elle dénonce en termes ridiculement indignés la dépravation, les instincts sanguinaires et pour tout dire la dégénérescence.

---

(1) L'appel fut rédigé en oc et en oil. C'est cette dernière version que nous reproduisons.

« Si les insultes dont elle est prodigue devaient se borner à des manifestations oratoires, nous n'opposerions à de semblables débordements qu'un silence dédaigneux et le plus souvent amusé. Mais les dirigeants de la S. P. D. A. veulent imposer leur manière de voir au gouvernement du pays. Ils intentent contre les organisateurs et les acteurs de nos courses des poursuites devant les tribunaux. Les populations du Midi protestent contre de pareils agissements qui sont par eux-mêmes — et quelle que soit leur conclusion devant la loi — néfastes à la paix intérieure du pays et à la bonne entente qui doit régner entre les enfants d'une même nation. La loi qui clôt en 1920 l'exercice du Budget énumère les courses de taureaux, parmi les jeux taxés dont l'Etat français tire des revenus appréciables. Par là même elle les autorise. Mais à cet argument d'ordre juridique s'ajoute un argument d'ordre purement moral auquel il paraît impossible que le gouvernement de la République demeure indifférent.

« L'Unité française s'est formée au long des siècles par l'abandon en faveur d'une direction unique de libertés et de franchises qui n'étaient pas toujours simplement locales, mais parfois nationales.

« Ces sacrifices successifs sont en quelque sorte le ciment qui a fait d'un pays où tant de races diverses sont mêlées le bloc dont la cohésion a émerveillé le monde, à travers les gloires et les deuils d'une histoire incomparable.

« La *Nation Méridionale,* jadis souveraine, a su apporter sa pierre à l'édifice. Elle est devenue avec cette ardeur qu'elle se fait gloire de mettre dans ses actes, passionnément française : hier encore, lorsque la civilisation latine fut en danger devant les remparts de Verdun, la Provence et le Languedoc, l'Aquitaine et la Gascogne, le Béarn et la Catalogne tinrent d'un cœur magnifique le grand flambeau latin qu'ils avaient

jadis transmis aux autres peuples de France : *le Midi sut mourir !*

« Aujourd'hui les Méridionaux n'ont sauvé de leurs usages de *peuple libre* que leur *langue d'Oc* et leurs courses de taureaux.

«Cette langue si souvent menacée par une coupable et maladroite politique, la voici qui reparaît plus belle que jamais et parée des splendeurs du Verbe d'un Mistral.

« L'Unité française n'en a point souffert.

« Elle ne souffrira pas davantage du maintien de nos courses de taureaux.

« Ces jeux ne sont pas pour notre peuple un vain amusement : ils sont le symbole de notre Ancienne Indépendance. Ils sont notre orgueil et notre fierté. Ils nous rappellent tout ce que nous devons de pieuse affection à la mémoire de nos aïeux.

« Nous pensons qu'un pays qui a donné à la France le plus populaire et le meilleur de ses rois : Henri IV, le plus ardent et le premier de ses Républicains : Mirabeau, les plus vaillants de ses enfants, depuis le chevalier d'Assas, mort pour son régiment, jusqu'à Joffre et Foch, les sauveurs de la Patrie, nous pensons qu'un tel Pays a le droit de réclamer pour ses coutumes le respect de toute la Nation. Nous adressons au Gouvernement de la République ces justes revendications.

« Nos *maintenances* étaient tolérées.

« Nous voulons aujourd'hui qu'elles soient reconnues comme notre *Droit* ».

Cet appel était signé du marquis de Baroncelli-Javon, de Jean Grand, de Bernard de Montaut-Manse, de Gaston Audry et du président de la Fédération des Sociétés Taurines de France et d'Algérie.

Le 17 novembre, sur les routes de Provence et de Languedoc au pas cadencé de leurs camargues blancs,

le trident sur l'épaule, chevauchaient ceux dont de Montaut disait un jour : « voici la dernière chevalerie qui passe » : les *gardians*. Et de toutes les villes et de tous les villages du Midi les trains déversaient dans la « Madrid française » une foule de patriotes provençaux et languedociens, accourus à l'appel. Chez nous on est blanc ou rouge, catholique ou protestant; mais « sous le signe du taureau » — pour me servir de la belle image de d'Arbaud — l'union se fait toujours, partout. Elle se fait parce que les discussions politiques, les luttes religieuses n'ont pas tari le fond de la Race. Là est le tuf. Elle se fait parce que la même foi dans l'Avenir nous lie; parce que la même langue plus douce et brésillante en Provence, plus rude et plus sonore en Languedoc, meut nos lèvres. Elle se fit cette union en 1894, comme en 1907 lorsqu'il fallut sauver le vin, comme en 1921. Ce fut splendide, imposant au delà de toute expression ce cortège qui, encadré de gardians à cheval, se déroula, ayant à sa tête le député mutilé Pierre Joly, grand aficionado, et les membres de la municipalité nîmoise, ce cortège ordonné qui manifestait, sans un cri. Après un arrêt à la mairie, après avoir salué Me Reinaud, ancien maire de Nîmes et défenseur des courses, la foule se groupa sur la place des Arènes et de Montaut, à cheval, y prononça une superbe harangue en langue d'Oc, dont voici la bien pâle traduction :

« Peuple du Midi

Tu as entendu l'appel et tu es venu de tous les coins de la Provence et du Languedoc. A la voix de tes frères, les gardians, tu t'es rangé autour du drapeau de la Patrie. Beau peuple, je te salue ! Aujourd'hui, sous le ciel de Nîmes, capitale de la tauromachie, la Nation gardiane, que tu as vu si souvent dans tes

fêtes de l'été, vient remplir une tâche sacrée. Les tridents sont, aujourd'hui, le signe de la Cause méridionale, les étendards de la terre, le symbole des revendications de notre Race ! Il semble que s'accomplisse la prophétie de notre cher et grand d'Arbaud :

« A la fête de nos croyances,
Nous t'avons apporté, trident de taureaux,
Toi que maniaient nos ancêtres
Depuis la Provence jusqu'au pays cévénol ! »

Mais puisque te voilà, peuple, nous allons nous remémorer ensemble, si tu le veux, la suite et le trésor de tes gloires incomparables : Salut à toi, cité de Nîmes, qui fus, aux premiers temps, mère d'un empereur ! O cité, ton sang superbe a gouverné le monde avec force, avec sagesse, avec bonté ! Rome inattendue, tu as appris à la terre entière ce qu'un enfant de Nîmes pouvait faire pour le bien de l'humanité, pour l'accroissement de la civilisation. Ensuite, ô peuple, les années ont couru... Et toi qui avais fait des Rois et des Empereurs, tu as créé, tu as fait naître de ton sein : la Liberté, la liberté... non point celle qui est folle, sotte et vaniteuse, mais la liberté des hommes qui se gouvernent avec noblesse, avec économie, avec dignité : O grand peuple, tu as su trouver, en plein Moyen-Age, cette forme féconde et magnifique de gouvernement : la République Consulaire.

Terre du Midi ! génératrice de potentats, tu es encore la mère des premières républiques.

Et tes succès dans le domaine de la politique, tu les as égalés par ceux que tu as remportés, aussi nombreux, aussi brillants. dans le domaine de l'art. Tu es le peuple de la Reine Jeanne, cette femme d'une beauté divine qui demeure pour les jeunes gens, pour les poètes, pour tous ceux qui ont un rêve, un amour et

une foi, le comble de la grâce, la perfection de l'élégance, de la séduction et de la douceur. Reine adorable, « monument de notre apogée, étoile des Vieux Provençaux », toi que les générations ont aperçue et verront toujours enveloppée dans l'éblouissement de ta robe de soie et de ta Mer Méditerrannée, Reine provençale, devant ton peuple, je te salue !

Souviens-toi donc, ô mon Midi, de tes Empereurs, de tes Républiques, de ta Reine... puis, souviens-toi de tes Troubadours ! Pendant que le monde se rapetissait et se repliait sur lui-même, au tumulte des batailles, dans la routine et dans l'ignorance, ce sont eux, tes gais Troubadours, qui ont effeuillé sur les cœurs dolents et sur les fronts soucieux la jeune et fraîche marguerite de la poésie !

Peuple, pense à tes poètes : ils ont porté le renom de ta langue et de ta politesse jusqu'aux limites du monde civilisé ! Leurs chansons harmonieuses adoucissaient la terre et la faisaient fleurir ! Peuple du Midi, souviens-toi de Bertrand de Born, de Bernard de Ventadour, de Raimbaud de Vaqueiras ! C'est grâce à eux, peuple, que ton pays restera éternellement, aux yeux des hommes, la patrie de la poésie et de la beauté !

Et maintenant, après t'être souvenu de tes gloires, ô mon peuple, souviens-toi de tes deuils, souviens-toi de Muret ! Muret, morne forteresse ! C'est là que par un clair matin sombra la liberté méridionale ! Muret.... tombeau où toutes les mères du Midi purent venir se lamenter ! Muret... bataille suprême du Nord contre notre Midi ! Date décisive de la Croisade où les hommes du Nord nous écrasèrent !.... Il faut que tu le saches bien, ô peuple, « la Croisade » de Simon de Montfort venait moins pour protéger le Midi contre une hérésie que pour lui arracher sa civilisation, ses richesses et sa liberté ! Muret ! tempête affreuse...

coup de corne du taureau en fureur !... Muret, roche mortelle qui broya nos plus belles fiertés ! A la suite de leurs Comtes valeureux, les Catalans, les Provençaux, les Aragonais, les Aquitains, les Languedociens, et ceux des Pyrénées succombèrent en rangs serrés ! Souviens-toi, peuple du Midi, qu'au soir de Muret, disparut le dernier soleil de la grande et libre Patrie méridionale !

Cependant le Midi sauva deux choses de la ruine et de l'oubli. Il garda sa langue et, parmi ses traditions populaires, ses courses de taureaux ! Et le Midi avec le temps, est devenu Français.... Dès qu'il a fallu, il a volé au secours de la France... Dans la dernière guerre, combien de tes beaux enfants, peuple, ont fermé, en pleine bataille, leurs regards navrés à la lumière et aux douceurs de la vie ! Combien de tes grands hommes, ô peuple méridional, ont sauvé la France !

Et maintenant pour te remercier de tes ardeurs et de tes sacrifices, on voudrait t'enlever cette langue et ces coutumes que tu gardes, ô peuple, depuis sept cents ans !... On voudrait les arracher de ton cœur et de tes mains !

Après que tu as donné tes Empereurs, tes Reines, tes Poètes — et ton sang — on voudrait te rouer encore de coups et te sucer la moelle des os !

Ah ! qu'ils soient maudits, ceux-là qui te méconnaissent ! Malgré eux, en dépit de leurs lois, tu garderas ton langage et tu garderas tes courses de taureaux !

Dans nos grandes arènes, lorsqu'un taureau d'Espagne fait preuve de traîtrise et de couardise, quand il refuse d'accepter une lutte de vaillance et de loyauté, les matadors lui infligent « les banderilles à feu », tu feras de même, ô peuple, avec les lâches et les sots qui n'osent pas t'attaquer en face, qui veulent te

prendre sournoisement par derrière, en s'abritant d'un tribunal. Tu planteras sur leurs épaules les banderilles à feu de ton mépris, et tu cracheras à leur visage ton dédain !

Aujourd'hui tu manifestes ta puissance, et te voyant, dans les rues de Nîmes, on peut voir ce que tu es capable de faire pour te défendre !

Peuple du Midi, conscient de ta noblesse et de ta majesté, Peuple-Roi, fils de Rome, fais savoir ta volonté ! Peuple, toi qui as vu jadis le monde se plier à ta loi, contemple ta capitale d'Arles, se presser dans tes palais et dans tes cours d'amour, s'agenouiller sous les tours d'Avignon, peuple, toi qui vois encore aux jours de courses, la foule innombrable envahir tes arènes et les places de tes villages, peuple, lève-toi ! sauve ta langue ! sauve tes courses de taureaux ! »

La foule innombrable attentive et suspendue aux lèvres du jeune tribun dont Baroncelli a dit, dans l'*Almanach Provençal*, qu'il était notre « nouveau Mirabeau », revivait son passé glorieux et s'enthousiasmait pour les visions que la fresque déroulait à ses yeux et, quand de Montaut eut terminé, ce fut un débordement de foi, d'enthousiasme, qui fit crier à ces milliers de poitrines viriles : *Vivent les taureaux ! Vive le Midi !*

L'après-midi le cortège se reformait et, ayant à sa tête le député Joly, le maire, des représentants du Conseil général et municipal, parcourait à nouveau les boulevards de la ville. Une adresse au gouvernement était remise par nos amis au secrétaire général de la préfecture reproduisant le texte de l'affiche dont nous avons donné plus haut la traduction. Puis, de Montaut, remontant sur son camargue, après avoir expliqué ce que l'on venait de faire à la préfecture et ce que l'on allait faire devant la justice de paix, exalta,

dans un dernier cri, les revendications méridionales. Voici la conclusion de son discours :

« Dernière liberté de notre peuple, il faut que ces courses soient non seulement autorisées, mais encore respectées par le gouvernement français. Tout à l'heure nous nous présenterons devant la Justice de ce Pays. Nous irons à elle, avec la conscience réfléchie, droite et lumineuse de notre Droit.

Dans cette bataille pacifique, nous nous servirons, devant le juge qui va nous départir, des armes de la Loi : la Loi nous protège.

Mais nous userons surtout de ces armes puissantes que nous fournit la mémoire de nos aïeux et l'amour sacré de notre beau terroir. Comme autrefois le géant de la fable, nous tirons de notre Terre-Mère le plus clair de nos forces ! Quand nous défendrons nos courses de taureaux, vous serez présentes à notre souvenir et à notre cœur, arènes magnifiques de nos pères les Romains, vous serez dans notre âme et devant nos yeux, cirques de nos villages, que nous construisons chaque été, d'un cercle de charrettes, en farandolant; nous penserons à toi, beau Languedoc, patrie de la vigne et des garçons bruns; à toi, douce Provence, nid de jolies filles, jardin de cyprès et d'oliviers, paradis de lumière et de parfums. En plaidant pour nos courses, nous plaiderons pour toi, Camargue sainte, contrée où si souvent, dans la poursuite des taureaux, le long de la mer, nous avons vu le mystère du passé et les espoirs de l'avenir prendre les formes du mirage !

Méridionaux, voici l'heure du Midi ! Notre terre nous appelle ! Dressons-nous et courons au secours de son Droit, car elle est notre mère adorée et bénie. Exaltons nos tridents et nos cœurs ! Pour la Provence et pour le Languedoc, en avant, mes amis gardians, mes frères du Midi ! Maudits soient ceux qui re-

nient notre Patrie méridionale ! Vive notre langue ! Vivent nos courses de taureaux ! Pour nos libertés, en avant ! »

Cette évocation de notre Terre-Mère, ces apostrophes voulaient être entendues. Dressé sur ses étriers, dans un élan splendide, de Montaut incarnait à ce moment-là tout notre pays. Puis, sur sa veste de velours, revêtant la toge d'avocat, il alla, aux côtés de Me Reinaud assurer la défense des prévenus.

Me de Fallois, avocat de la S. P. D. A., qui se portait partie civile au procès, était là. Me Reinaud plaida plus particulièrement le point de vue *droit;* de Montaut, lui, présenta la plus substancielle des défenses. Je dis défense à tort; car, prenant l'offensive, il sut, pendant une heure, parler le langage du droit strict, de la raison; il sut traduire de la façon la plus élégante, la plus lyrique et la plus éloquente, la plus dure et la mieux appropriée ce que tous sentaient, pensaient depuis ce marquis grand « faidit » de Camargue jusqu'à cet amateur de taureaux appuyé à la balustre du prétoire. C'est là que Me de Fallois, ayant dit que la S. P. D. A. menait pour commencer la lutte contre les mises à mort, de Montaut l'interpella et lui dit : « Et les autres courses ? », à quoi l'avocat de la S. P. D. A. répondit : « *leur tour viendra* ». Ainsi, à la barre, était confirmé ce qu'instinctivement nous sentions et savions bien; ainsi l'attitude de Mistral en 1894 s'expliquait aux yeux des borgnes, de ceux qui nous disent : « je suis avec vous pour les courses provençales, mais pas pour défendre les corridas intégrales ». Ainsi nous étions mieux et plus sûrement avertis.

Le lecteur excusera ces détails. Ils ont leur importance. La manifestation de Nîmes est une date historique.

Une fois de plus, nous pouvons dire les vers de Mistral :

Au front de la Tourre-Magno
Lou sant signau es fa.

Un mois après, le jugement était rendu, la S.P.D.A. déboutée, les matadors acquittés. Le procureur général se pourvut devant la Cour de Cassation. Celle-ci estimant que le taureau sauvage est un *animal domestique,* cassa le jugement de Nîmes et renvoya l'affaire devant le juge de paix du Vigan qui, plaidoiries entendues, jugea comme son confrère de Nîmes. La Cour de Cassation, toutes chambres réunies, vient de casser le jugement du Vigan et de renvoyer devant un autre tribunal. Un Français versé dans la connaissance du Droit sait ce que cela veut dire. Le nouveau juge est *lié* par l'arrêt de la Cassation et devra juger comme elle.

Mais la manifestation de Nîmes avait eu un résultat autrement appréciable : il avait reforgé l'âme méridionale. A la fin de 1921, nous nous trouvions sept de toutes les opinions politiques, de toutes les confessions religieuses, réunis par le lien sacré de la Patrie méridionale et nous formions *le Comité des Revendications Méridionales du Midi.* A de Baroncelli, Grand, de Montaut, Audry, s'étaient joints le grand poète Joseph d'Arbaud, directeur du *Feu,* l'auteur du superbe *Lausié d'Arle* et des *Rampau d'Aram,* qui avait mené durant plusieurs années, en Camargue, la rude et belle vie de manadier, Joseph Bœuf, l'ancien président du *Flourège* — « l'école mère de toutes les autres », selon le mot de Mistral — le fondateur, avec Gaston Broche, de cet admirable Institut d'Etudes Méridionales qui a nom l'*Ecole Palatine,* et le signataire de ces lignes. Une série de conférences fut organisée : Châteaurenard, Barbentane, Lunel, Bordeaux, Mont-

pellier, etc., entendirent l'éloquence d'un de Montaut, d'un d'Arbaud. En plein air, en plein hiver, des milliers de personnes restaient des heures à nous écouter et à communier dans l'amour de notre pays avec ceux qui, venus des alentours, représentaient la forte vitalité d'une race qui ne veut pas mourir, qui ne se gargarise pas avec les lamentables sensibleries de ceux qui préfèrent les bêtes aux hommes, qui, latine, a un esprit clair et un sens réaliste.

Des appels au Midi furent à nouveau lancés, affichés de Valence à Bordeaux; une souscription fut ouverte. Sur les murs de nos villes et villages, en langue d'Oc avec, en face, la traduction française, sur fond rayé de sang et reproduisant les couleurs de Provence, le péril était dénoncé. Les communiqués à la presse, les articles de doctrine, l'admirable campagne menée dans le *Feu* par un d'Arbaud, dans des journaux par d'autres, eurent le résultat prévu : créer un mouvement d'opinion qui montrât notre force et notre union. Mieux ! le 25 mars 1922, sur la tombe de Mistral, après un préambule d'une beauté tragique, Bernard de Montaut-Manse lisait la Déclaration du Comité d'Action des Revendications Nationales du Midi, signée par ses sept membres et, en outre, par la Reine du Félibrige, par la grande prophétesse et poétesse bigourdane, Philadelphe de Gerde, par les majoraux Mouzin, Estieu, Palay, Perbosc, Camélat, Fontan, Vinas, par de nombreuses écoles félibréennes, par la *Revue Méridionale*, la *Revue Fédéraliste*, par l'ancien capoulié du Félibrige Pierre Devoluy, par les jeunes poètes et hommes d'action, espoirs de demain : I. Girard, Boudon-Lashermes, Soulairol, Boudon, Abric, Fourmaud, par cent autres. Le manifeste provoqua des commentaires, des attaques passionnés. Des adhésions nous vinrent de tous les mondes, de tous les milieux; des municipalités mettaient l'adhésion à no-

tre déclaration à l'ordre du jour de leur séance et nous adressaient la copie du procès-verbal de la délibération favorable. Des députés nous criaient « bravo ! », notre manifeste fut affiché dans les couloirs du Palais-Bourbon. Quelle bombe ! (1). Fûmes-nous traités de fous ! Parce que nous n'étions que deux à avoir moins de trente ans, parce que les manifestes sont l'apanage des jeunes, parce que que sais-je encore... Marcel Provence vitupéra contre nous dans l'*Opinion*. Nous rîmes et... répondîmes dans la *Revue Méridionale*. Le capoulié Dr Fallen nous faisait grise mine, d'autres aussi. Qu'importait ! Nous avions avec nous tous les *grands* noms de la littérature actuelle des Alpes aux Pyrénées, nous nous plaisions à en énumérer la liste. Nous avions les provençaux d'Arbaud et de Baroncelli, les languedociens Perbosc, Estieu, Vinas, les gascons et béarnais : Philadelphe, Camélat, Palay; nous avions les limousins Chèze, Mazin, Farnier; nous avions de Montaut, nous avions Mouzin, Fontan, nous avions la Reine du Félibrige et, droits sur le pont du navire, nous pouvions rire des régionalistes à l'eau de rose, des faiseurs qui hurlaient au loup. Avec Adolphe Dumas de Cabannes nous disions :

Fau leissa miaula li machoto
E leissa faire lou bon Diéu (2).

(1) Un des résultats de notre campagne fut d'amener le Congrès des Maires à voter à l'unanimité et sur la proposition de M. André Leboulanger, vice-président du *Toro* de Paris, un ordre du jour souhaitant le respect absolu des libertés communales et particulièrement le maintien des corridas dans les régions où elles sont devenues une véritable tradition. De plus le fait d'imprimer nos appels sur un fond reproduisant les couleurs du drapeau provençal incita certaines municipalités du Midi à arborer, les jours de fêtes, à côté du drapeau français, le drapeau provençal. C'est notamment le cas d'Aix-en-Provence.

(2) Il faut laisser miauler la chouette — et laisser faire le bon Dieu.

Que nous importaient attaques, mensonges, lettres anonymes venant du Nord ou... du Midi. Nous allions proclamant que nous étions dans le vrai, que le Félibrige devait prendre *nettement* parti dans la question des courses de taureaux, qu'il devait enfin faire de la *politique méridionale*. Et nous disions ce que nous entendions par ce mot. Nous fut-il assez reproché ! Nous continuâmes à nous en servir, sachant que nous étions dans la tradition de l'*Aiòli*, des fédéralistes de la fameuse déclaration de 1892, des de Berluc, des d'Arbaud... Ceux qui savaient voir et juger — et, qui mieux est, comprendre — se disaient que ce n'était pas un vain hasard qui avait groupé ces hommes de tout âge, ayant des idées politiques différentes et appartenant à des confessions religieuses diverses. Et nous prônions la création d'une Ligue, nous expliquions ici et là, par la plume et par la parole, nos idées, nos desiderata.

Entre temps, Arles voyait se dérouler un cortège de plus de 20.000 manifestants et ovationnait les discours de Montaut et d'Arbaud; Bordeaux fêtait nos champions de façon grandiose et inoubliable pour eux; entre temps, Marius Jouveau devenait capoulié du Félibrige, entre temps, il prononçait ici et là — et notamment à Cannes lors des fêtes en l'honneur d'Amouretti — des discours de doctrine où il ne craignait pas de montrer la marche des idées, la nécessité d'une « politique félibréenne »; enfin, un beau jour, à Toulouse, la *Ligue de la Patrie Méridionale* était fondée. Si j'ajoute que les jeunes félibres limousins créaient un *Groupe fédéraliste* et publiaient un manifeste inspiré de celui de Maillane, j'aurai, je crois, tracé à grands traits l'historique de ces deux années. S'il fallait rendre compte de l'activité des écoles félibréennes, énumérer les publications et volumes parus, la *Revue* n'y suffirait pas. Ce qui nous intéresse surtout c'est

la courbe des idées directrices, c'est l'évolution félibréenne. Dans quelques années tout le Félibrige suivra, même ceux qui au début nous attaquèrent. En tout cas, un fait notable s'est produit : des auditoires de plus de 20.000 personnes ont entendu nos orateurs et les ont acclamé : jamais capoulié, ni Mistral lui-même n'eurent pareil public. De plus, nous sommes allés dans la rue, nous avons mis en branle des milliers de provençaux, de languedociens, d'aquitains en leur parlant de notre passé, de notre droit à nous amuser selon nos traditions. Ce peuple a écouté, compris et pleuré parfois, serré les poings souvent. Enfin, alors que le Félibrige n'a jamais pu réunir par souscription une somme importante, nous, en un seul appel, nous recueillîmes plus de 10.000 francs. Et à présent l'union de toute la Terre d'Oc est faite. Elle est faite à Toulouse dans la cité qui joua un rôle si beau et si noble dans notre passé. Tous les adhérents du manifeste y vinrent ou y furent représentés; de nouveaux adhérents désirent chaque jour s'inscrire dans nos rangs. Cette Ligue, fédération de tous les pays d'Oc, ne tardera pas à faire parler d'elle. On le verra sous peu. Oui, vraiment, selon la parole mistralienne

« nous couvons la croyance
d'une renaissance. »

LETTRE SUR LA RESTAURATION PROVINCIALE (*)

Soyez félicité, Monsieur, pour votre noble entreprise et pour avoir su dire à haute voix ce que tant de personnes pensent sans oser le dire ou ne disent qu'à demi-voix.

L'heure n'est plus aux vaines déclarations sans consistance ni moelle. Il faut affirmer hautement et hardiment nos vues de fédéralistes et notre volonté d'aboutir. Il faut *surtout* se mettre en mesure de propager nos idées par tous les moyens, dans tous les milieux, afin que bientôt nos provinces ne soient plus, comme vous le dîtes, « esclaves et courbées sous un joug anonyme et si lourd qu'elles plient sous le fardeau ». Oui ! la prophétie mistralienne se réalisera ». Oui ! « l'heure de l'autonomie est venue ». Il semblerait que je n'aie pas à m'occuper du problème que vous posez puisqu'il l'est au sujet d'une province à laquelle je n'appartiens pas : la Guienne. Mais vous m'y avez convié avec tant de grâce, prétextant que mon étude « *Les symptômes félibréens* » vous avait

(*) En réponse à une étude de M. Adolphe Lajoinie sur *Les Bases logiques d'une Restauration Provinciale.* Cette déclaration parut dans *La Revue Méridionale* de Bordeaux (15 mars 1922) puis dans le volume déjà cité, où M. Lajoinie réunit les réponses à son enquête en les accompagnant de commentaires.

décidé à ouvrir votre enquête et avait eu raison de vos scrupules, que j'aurais mauvaise grâce à ne pas me rendre à votre invitation. D'autre part, vous avez su montrer le rôle du Félibrige dans le mouvement de la Renaissance Provinciale, de la résurrection, à laquelle nous assistons, du patrimoine d'Oc. Vous invoquez Maurras, Philadelphe et leurs déclarations fédéralistes. De ce fait, que vous le vouliez ou non, votre enquête déborde le cadre de votre province pour s'adapter, comme le titre de la chère revue où vous la lancez, à tout le Midi.

Je n'ai pas à rechercher dans l'Histoire les fauteurs de la centralisation outrancière que nous subissons. *Du point de vue d'Oc,* François Ier (édit de Villers-Cauterets), Richelieu, la Révolution Française, Napoléon se valent. Je n'ai pas à me demander quel régime politique j'envisage comme devant à priori, par fonction ou nécessité, cadrer le mieux avec nos aspirations propres et je n'ai pas à consulter mes préférences personnelles. Dans l'axe de la politique provinciale, conformément à la doctrine mistralienne (qu'il faut rechercher surtout dans la collection de l'*Aiòli,* le journal que Mistral fonda et tint neuf années et auquel collaborèrent surtout des fédéralistes) je n'admettrai entièrement que le régime qui nous donnera le maximum de libertés. Je dis donc, sous ma responsabilité personnelle de membre d'une association et ayant ma conception du rôle du Félibrige, que le Félibrige *devrait* pouvoir changer la forme du gouvernement et j'ai déjà indiqué dans mon article *Les symptômes félibréens* que telle assertion de loyalisme gouvernemental du capoulié (1) n'était peut-être pas

(1) Le Dr Fallen était alors capoulié. Nos citations sont empruntées au discours qu'il prononça, à Beaucaire, le 16 mai 1922, lors de la Sainte-Estelle.

très orthodoxe. A quoi sert-il de déclarer que « nous ne *voulons* pas être les manœuvres de la capitale » et que « nous réclamons l'autonomie et le respect » si nous déclarons solennellement que « le Félibrige ne changera pas et ne *veut pas* changer la forme générale du gouvernement ». Il devrait vouloir et il devrait pouvoir. Je tiendrais le même raisonnement si un roi ou un empereur nous gouvernaient sans satisfaire nos légitimes aspirations. Nos pères n'y mettaient pas tant de façons et Mistral a su glorifier ceux qui « sentant le droit avec eux, savaient laisser le roi dehors ».

J'estime donc que, sur le plan des libertés méridionales, on peut établir une sorte de bréviaire de politique provençale, pour moi provençal, de politique méridionale, pour moi méridional, de politique provinciale, pour moi fédéraliste. Et les formules que nous employons là et qui effraient les trembleurs nous savons qu'elles ne sont pas nouvelles. En voici un exemple. On a beaucoup reproché à certains félibres d'avoir fait retentir le mot *Politique Provençale* un peu partout au cours de l'année 1922. Or mon ami, M. Jules Bœuf, ancien président du *Florège*, un des fondateurs de l'*Ecole Palatine* — cet Institut d'Etudes Méridionales créé en Avignon et dont la structure, la composition, l'esprit devraient être adoptés par toutes les grandes villes du Midi — s'écriait à Arles, le 4 septembre 1921, devant la statue de Mistral, et en présence d'un nombre considérable de fermiers de Camargue et d'Arlésiens, : « Le Félibrige est une force considérable, inconnue de lui-même, parce qu'elle est dispersée. Il faut donc rassembler ces forces en un faisceau et s'en servir pour ce que je nommerai la *Politique Provençale*. La politique ! N'ayons pas peur des mots : ils ne mordent pas. La politique provençale ne ressemble en rien à la politi-

que, pure ou non, des politiciens. Les points principaux qu'elle aborde sont : 1° le maintien de la langue d'Oc dans le peuple méridional, son enseignement dans les écoles de toute sorte à côté de la langue française ; la conservation des usages, des traditions, coutumes de chaque lieu, tout ce qui fait l'esprit particulier d'un pays, d'une ville, d'un village, au lieu de ce nivellement de fous qui nous embourbe; 2° la conquête des libertés et franchises communales qui nous ont été ravies, malgré le pacte d'union conclu entre France et Provence, il y a 400 ans ; 3° la décentralisation administrative au profit des grandes régions que la nature indique dans notre France.

... Si, jusqu'à présent, le Félibrige en est resté à la théorie, le moment est aujourd'hui venu de passer à l'action. Il ne faut plus nous consoler en disant : « Nous voulons celà ». Il faut faire sur l'heure ce qui est nécessaire pour l'avoir ».

De Berluc-Perussis, cet ami, ce confident de Mistral, ce théoricien trop ignoré du Félibrige dont le petit-neveu, mon ami Bruno Durand, poète et érudit, a publié de belles pages de doctrine (1), écrivait en 1890, trente ans auparavant : « Elle est venue, ou jamais elle n'arrivera, l'heure où parler doit succéder à chanter. Il faut que, tout en demeurant artiste jusqu'au bout des ongles, le Félibrige s'affirme enfin pratiquement. Après les épopées et les chansons doivent venir le récit, la prédication, l'histoire, la philosophie et aussi la politique (2). Oui, je l'ai dit et je le crierai sur les toits, la Politique.

Pas évidemment celle des journaux et des cafés,

---

(1) *Pages Régionalistes* (*Editions du Feu*, Aix-en-Provence).

(2) Cette heure vint. Des hommes de la valeur de Savinien, du Père Xavier de Fourvières, d'Arnavielle se firent les apôtres de la propagande par l'école, la chaire, la tribune. De leur côté

celle des hurleurs et des charlatans bleus, blancs et rouges, mais celle qui bien haut, au-dessus des partis, des couleurs de drapeaux et des ambitions de Paul et de Pierre, cherche la paix nationale et la paix humaine, l'accord parmi Français, parmi Latins, parmi tous, la liberté du citoyen, de la commune, de la province, la disparition du gouvernement anonyme des bureaux, de la féodalité des gratte-papier qui, depuis 250 ans,tuent la grande France, qu'elle soit provençale ou bretonne, gasconne ou flamande, sous le poids pesant des idées de Paris,. Ce serait trop bien n'est-ce pas ? Si nous pouvions à la veille de ce XX[e] siècle voter la mort de ce Richelieu ou de ce Bonaparte que le monde croit enterrés et qui ne vivent toujours que plus, dans leurs lois, dans leur centralisation abominable, dans les quatre ou cinq cents culs-de-plomb qui, de Paris, avec un fil de fer, mènent à leur guise 38 millions d'hommes prétendus libres. Ah ! si nous parvenions à raser cette vieille Bastille : cela pourrait se nommer le 89 des départements. Et l'honneur d'écheler le bon premier à l'assaut revient de droit au Félibrige » (Lettre à Félix Gras, *Aiòli*, 7 septembre 1892). (1)

Vous voyez bien que les jeunes félibres n'ont rien inventé !

---

les Maurras, les Dévoluy, les de Baroncelli, les Marius André luttaient dans la presse.

Il fut bientôt évident que leurs efforts seraient moindres que s'ils avaient été soutenus, aidés. Mistral ne leur ménageait cependant pas ses encouragements ni son aide : mais le Félibrige ne marcha jamais à plein dans la voie qu'ils avaient tracée. Quelques-uns s'obtinèrent; d'autres tournèrent ailleurs leur activité. Quelque jour nous écrirons cette histoire.

(1) Le deux textes cités : discours de M. Bœuf et lettre de Berluc, sont traduits du provençal.

En fait, il faut partir d'un point de vue réaliste et bien opposé à la conception que se faisait de l'homme la Révolution Française. La famille est à la base de la société, puis vient la commune, puis la province, et la France n'est qu'une résultante de la concrétisation de nos familles, de nos communes, de nos provinces. L'idée de Patrie est donc la résultante d'une généralisation que nous faisons. La Patrie ne nous est pas sensible comme la Matrie (1).

J'aime d'abord ma Provence et si j'aime la France c'est par surcroît, à travers ma province et par elle.

Donc à la base : liberté de la commune avec son cortège de coutumes, de franchises inviolables et intangibles. A l'heure actuelle, nous assistons à ce curieux phénomène : l'argent récolté dans la commune par les impôts va d'abord, pour la grosse part, à des destinations qui ne nous sont pas immédiatement sensibles, qui ne servent que des intérêts généraux souvent éloignés (Paris) et, pendant ce temps-là, ce qui nous touche, ce qui est notre vie journalière, la condition de notre prospérité particulière, de celle de la commune, de la région—et donc par extension, de la France — est sacrifié, renvoyé, retardé. Ces mêmes communes, dont le plus clair argent est aspiré, pompé par l'Etat, sont obligées pour subvenir à leurs besoins annuels de *redemander* au département, à l'Etat, une partie de ce qu'on leur a pris. Cela est logiquement inadmissible, cela amène des pertes de temps, des intrigues, des décisions abracadabrantes imposées par le préfet, émanation du pouvoir central, ou par un scribe qui décide, de Paris, d'un lavoir ou d'un canal à créer ou à améliorer.

---

(1) Mot forgé par de Berluc-Pérussis pour remplacer l'appellation « *petite patrie* » qu'il avait, comme tout vrai félibre, en horreur

Nous assistons, dans un autre ordre idée, à des phénomènes identiques en ce qui touche les traditions d'un village telles que l'arrivée de taureaux à pied, ce que nous appelons *l'abrivado,* les fauves étant encadrés par des cavaliers et non amenés dans un char; les processions; la bénédiction et la course de la charrette de Saint-Eloi. Un maire est prié d'interdire l'une ou l'autre de ces manifestations. Il refuse. Le préfet prend un arrêté d'interdiction. La farce est jouée. Il n'y a rien à faire ? Si ! un recours peut être introduit devant le Conseil d'Etat dans les deux mois de la notification ou de la publication de l'arrêté préfectoral.... Voyez d'ici les frais et le laps de temps durant lequel il faudra, en attendant la décision, s'exécuter bon gré, mal gré. L'arbitraire le plus injuste est donc toléré. Ce qu'on permet dans le Gard (amener des taureaux à pied d'œuvre, est interdit dans les Bouches-du-Rhône; ce qui est permis à Rognonas (B.-du-R.) est interdit à Maillane (B.-du-R.).

Le département ! N'en parlons pas : c'est une cage artificielle. La province seule correspond à quelque chose de réel. Elle doit, comme vous le dites, être gouvernée par un gouvernement « autonome, compétent, durable, responsable » et par un « gouverneur responsable dans sa personne et ses biens. »

Le Fédéralisme est donc l'espoir de demain. La fameuse théorie des droits des peuples et des langues peut être, en tout cas, opposée sans cesse au pouvoir central qui l'a déclarée excellente dans l'application de ses préceptes aux... nations opprimées et qui ne veut pas envisager qu'elle puisse et doive être appliquée aux provinces, poussières de nationalités. Ce sera l'honneur de la Bretagne d'avoir fait entendre la voix de ses aspirations en une circonstance où il lui fut donné de se réclamer de cette théorie. Neuf évêques ou archévêques, un cardinal, des conseils géné-

raux, municipaux, toutes les associations et groupes bretons, les sénateurs et députés de la Bretagne sans distinction d'opinions, six journaux, des revues bretonnes et plusieurs milliers de patriotes bretons dirent bien haut ce qu'ils voulaient et qu'il y avait dans l'enceinte des frontières de France des opprimés (1). Pour sauver l'honneur du Félibrige, mon vénéré maître le frère Savinien adressa une lettre aux Bretons où, en sa qualité de délégué du Consistoire félibréen pour les questions se rattachant à l'enseignement, il déclarait que les Méridionaux se joignaient aux Bretons et où il définissait ce que nous réclamions, nous aussi. Oui, nous pouvons et devons le dire : le pacte doit être sacré; il n'y a pas, il ne peut y avoir prescription. La Provence s'est donnée à la France « non comme un accessoire à un principal, mais comme un principal à un autre principal » en réservant sa langue, ses coutumes, ses libertés. Le contrat a été violé des siècles durant. Est-ce une raison pour qu'il le soit toujours, encore, demain comme hier et aujourd'hui ? Non !

D'autre par, n'oublions pas que les libertés ne se demandent pas, mais qu'elles se prennent, que le Pouvoir central n'accorde jamais de son chef — et quel qu'il soit — que ce qu'on est assez fort pour prendre. Voyez l'exemple d'Alphonse XIII vis-à-vis des Catalans et la loi des *Mancomunnitads* qu'il leur accorda au moment où ils allaient se l'octroyer (2). N'oublions pas les événements de 1907 et ses répercussions : le gouvernement obligé devant le soulèvement des viticulteurs, de promettre la loi sur la répression des fraudes. N'ou-

---

(1) Voir *Les Droits des langues et la liberté des peuples*, par le Marquis de l'Estourbeillon, St-Brieux, 1919.

(2) Ceci se passait avant 1914 et avant.. Primo de Riveira. (Note de 1925).

blions pas que cette levée en masse fut faite sous les plis de la bannière du Languedoc, que Ferroul, maire socialiste, fit hisser à la mairie de Narbonne à la place du drapeau français. Cela voulait dire : « Nous sommes Languedociens d'abord. Paris, attention ! »

Et Paris comprit et capitula (1).

Il faudrait donc que toutes les volontés du Midi soient groupées et qu'elles s'allient à celle des Bretons, Flamands, Alsaciens pour avoir des chances d'aboutir. L'accord sur un programme dont les grandes lignes seraient communes est réalisable. Ce n'est qu'une fois les libertés arrachées et reconnues que chaque province s'organiserait à son gré, avec l'assentiment du pouvoir central ou malgré lui selon le cas.

La question que vous posez n'est pas celle-là, je le sais, mais avant que de décider à priori ce que doit être un gouvernement de Guienne ne faut-il pas dénombrer vos forces. Quelles sont-elles ? Ce serait, je crois, à l'heure actuelle, une erreur que de partir à la bataille province par province, comme c'est une erreur du Félibrige de n'avoir jamais voulu s'engager dans la voie des réalisations pratiques, de n'avoir pas constitué, à côté de ses lettrés, de ses poètes, de ses savants, un corps de compétences professionnelles, une *Ligue* de tous ceux qui, par fonction, profession, intérêt quelconque maintiennent quelque chose : une idée corporative ou des intérêts syndicaux. Depuis 1854 le siècle a marché. Ce qui semblait osé paraît bien timide; les premiers félibres allaient à pied; ceux d'aujourd'hui prennent le train et ils n'ont pas déchu pour cela. Le corps de doctrine félibréenne gagnerait aussi à être à jour, à la page.

---

(1) Autre exemple que nous ne pouvions alors donner puisque la lutte n'était pas terminée : la capitulation du gouvernement devant le mouvement et les manifestations taurines. Voir notre étude *Le Réveil Méridional.* (Note de 1925).

Notre peuple ne demande qu'à être guidé, éclairé, convaincu. Il comprend beaucoup de choses quand on les lui explique. Il est capable de grands élans. Je n'en veux pour preuve que la formation à Châteaurenard d'une école félibréenne à la suite d'une seule réunion de deux heures,organisée par le *Florège*, et qui groupe actuellement cent membres et en groupera 300 avant la fin de l'année. Il n'y a pas dix membres qui soient des intellectuels, des « messieurs »; tout le reste est paysan, parlant sans cesse provençal, labourant et hersant. On leur a dit : félibre ne signifie pas poète, lettré, mais patriote provençal. Ils l'ont cru et sont venus à nous. Répétez cet exemple par tout le pays d'Oc et voyez les adeptes que l'on ferait, la force que nous serions. Pensez aussi aux milliers de paysans et de citadins qui suivent les conférences données pour la défenses des courses de taureaux et les libertés méridionales.

La race dort; elle n'est pas morte. A la moindre alerte elle se réveille. Réveillons-la une fois pour toutes.

Et j'en arrive à conclure que nous devons nous mettre d'accord sur un certain nombre de points, visant à la lutte à entreprendre pour « le rétablissement de nos républiques multiples et variées. »

Le problème est complexe dans ses à-côtés, mais simple dans ses grandes lignes, dans ses prémisses. Une *Ligue Méridionale* formée par toutes les forces vives du pays (Félibrige, Confédération Générale des Viticulteurs, Chambres de Commerce, Syndicats, Clubs-Taurins, Académies, Groupes régionalistes, Journaux, Revues, etc.) peut seule établir un programme assez simple pour que son acceptation par tous les groupes soit certaine, assez large pour que toutes les croyances et opinions s'y trouvent à l'aise, assez fort pour grouper les bonnes volontés éparses et concentrer

les efforts, assez riche, par l'apport des groupes la constituant et des dons de patriotes, pour fonder un journal d'intérêts méridionaux faisant la liaison de nos provinces et capable d'entreprendre une campagne de longue portée. Cette ligue prendrait la tête d'un mouvement provincialiste dont les efforts conjugués forceraient la porte du Cloître qui est la Centralisation, le Pouvoir central irresponsable et se mêlant de ce qui ne le regarde pas, de ce qui n'est pas sa fonction.

Et nos provinces vivraient richement d'une vie centuplée et la France serait le paradis...

Rêves que cela ? Non, ce peut être, ce *doit* être la réalité de demain, si nous nous mettons d'ores et déjà à l'œuvre.

Est-il utile de rappeler à ceux des lecteurs de votre enquête qui l'auraient oublié que fédéraliste est l'opposé de séparatiste.

Croyez, Monsieur, etc.....

Maillane, 11 mars 1922.

LA GRANDE PITIE DES CHAIRES DE LA LANGUE D'OC EN FRANCE (1)

L'exécution sacrilège de toute notre littérature d'Oc par les manuels scolaires, qui consacrent à peine quelques lignes à nos troubadours, sautent à pieds joints par-dessus nos auteurs des XV^e^, XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles et exécutent en une ligne la Renaissance provençale, a quelque chose de révoltant. Les débats de la dernière Chambre, l'an passé, permirent à quelques députés méridionaux, à quelques députés lettrés, de signaler cette honte. Sans distinction de parti, avec un ensemble remarquable, nos représentants disaient, comme une sorte de litanie glorieuse, les noms des grands poètes d'Oc. A ceux de Mistral, d'Aubanel, de Roumanille, on associait ceux de Jasmin, de Gélu, de Bigot, de Vermenouze, de Bessou, de l'abbé Roux, etc... et la Chambre étonnée et attentive applaudissait à cette belle énumération. Un air latin flottait dans la salle des séances et... l'*Officiel* qui avait noté ces beaux

(1) Nous ne prétendons pas, malgré l'enquête minutieuse à laquelle nous nous livrâmes et la quantité de documents que nous réunîmes sur cette question, n'avoir commis aucune erreur. Toute rectification serait la bienvenue. Du moins cette étude est une étude de bonne foi.

discours, ces applaudissements, n'a point encore publié le décret apportant un remède à l'état de choses que nous déplorons, n'a point encore enregistré une communication du Ministère de l'Instruction Publique, prescrivant aux professeurs d'initier les élèves aux beautés et aux richesses de la Langue d'Oc. Elle peut résonner à nos oreilles, sans crainte de démenti, la dure, mais hélas ! — il faut bien l'avouer — juste ironie du Dr Koschwitz, cet Allemand auteur de la *Grammaire Historique des Félibres,* qui disait dans la préface de son ouvrage : « J'ai cru superflu de mettre en tête de la *Grammaire* une histoire provençale; les faits importants sont universellement connus, au moins hors de France. »

Ici et là, dans l'enseignement primaire, des instituteurs hardis ou s'autorisant de la circulaire de Maurice Faure sur l'histoire locale, prennent sur eux, encouragés qu'ils y sont parfois par leurs inspecteurs, d'enseigner l'histoire de la littérature d'Oc et de donner à leurs élèves des notions d'histoire et de grammaire méridionales. Ici et là, dans le Midi, des cours bénévoles, facultatifs, de langue d'Oc sont faits dans les lycées et collèges de l'Enseignement secondaire (1), mais il manque à ces essais, à ces cours une sanction officielle. Ils sont l'œuvre de l'initiative privée et comme tels nous les retrouverons une autre fois. En tout cas ils soulignent la carence des sphères directives de l'Enseignement. Ils ne sont que *tolérés* alors qu'ils devraient être officiellement reconnus et que les matières dont ils traitent devraient être inscri-

(1) Le capoulié Marius Jouveau fait un cours de provençal au Lycée dAix; le majoral Dr Fallen en fait un au Lycée de Marseille, le majoral Pierre Fontan un au Lycée de Toulon et l'auteur de cette étude, avec l'aide du majoral B. Bruneau, un au Lycée d'Avignon.

tes comme matières à option, dans les programmes (certificats, brevets, baccalauréat).

Si nous examinons ensuite la situation de l'Enseignement supérieur, nous sommes obligés de faire une constatation pénible, mais qu'il vaut mieux faire en toute sincérité que de se boucher les yeux. Elle est telle : à l'étranger, et en Allemagne notamment, l'enseignement de la philologie romane, de la langue et de la litérature d'Oc contemporaines est bien autrement développé qu'en France. Bien que cela ait été déjà dit par Mistral dans *l'Aiòli* et *l'Almanach provençal,* par Dévoluy et Ronjat dans *Prouvenço* et *Vivo Prouvenço,* par Jules Véran et nous-mêmes dans *l'Eclair de Montpellier* et devant les auditeurs de *l'Ecole Palatine,* nous ne saurions trop attirer l'attention du public méridional, du public français sur cette situation anormale, dangereuse. On a évoqué avec raison le souvenir de Mistral faisant assez grise mine à tous les Herr Professor des chaires allemandes, à tous ces savants en *itz* et en *ach* qui venaient le voir et lui écrivaient, parce qu'il sentait que cet enthousiasme pour la langue, pour les choses d'Oc, cachait des visées plus réalistes, des visées d'envahissement commercial puis militaire, du jardin de la France, des régions qui, productrices d'ocre, de bauxites, de lavande, de fruits et de primeurs, avaient jadis été sous la dépendance du Saint Empire Germanique. Dans une page remarquable, parue dans l'*Action Française* du 31 janvier 1915 et publiée, puis, à côté d'autres articles de guerre ,dans *Le Parlement se réunit,* Charles Maurras nous décèle le rêve chimérique que nourrissaient les Allemands : « Une Bretagne antifrançaise, un Midi aspirant au schisme national, aurait trop bien fait les affaires de l'Allemagne, pour ne pas éveiller toutes ses espérances. Il y avait de cette espérance et de ce calcul dans la passion bizarre que ses grandes et petites uni-

versités avaient mises à l'étude de Mistral, et non seulement de Mistral, mais du Félibrige tout entier, de ses représentants les plus obscurs. Nous avons souvent ri, entre jeunes félibres, dans notre lointaine jeunesse, de cette bonne et brave combinaison, bien boche, appliquant à la France, son principe des nationalités ou des langages comme une élément diviseur, y comptant et buvant beaucoup d'eau là-dessus !

« Mistral, ses amis, ses disciples ont tiré des travaux allemands ce que ceux-ci pouvaient donner pour la gloire de la France. En outre, nous nous sommes servis de l'exemple de la science allemande pour obtenir à Montpellier, à Aix, à Bordeaux, à Toulouse, à Paris, la création de chaires d'histoire et de philologie consacrées à l'étude des Antiquités et de la Renaissance romane. Le critérium linguistique appliqué par le digne Hermann Suchier nous a permis de rectifier du côté des Alpes le véritable tracé de la frontière provençale, et ce n'est pas la France qui y perdrait si le tracé politique suivit le tracé dialectal. »

Le danger n'en subsiste pas moins vif en 1924 qu'en 1914. Il est d'ordre intellectuel comme il peut devenir demain d'ordre commercial et — hélas ! — d'ordre militaire. Est-il admissible que les Anglais, les Allemands, les Américains soient mieux servis eux, anglo-saxons, que nous, les latins par excellence ? Est-il admissible qu'un gouvernement se désintéresse aussi radicalement de cette question primordiale? Comme l'écrivait, en 1861, Mistral à Adolphe Dumas, est-il admissible que l'on ne s'inquiète pas plus « de la langue parlée par quinze millions de Français », alors qu'il existe à Paris « des chaires de caraïbe, d'aztèque et de mandchou » ?

Montrer le développement des chaires de langues romanes en France et à l'étranger, de 1826 à 1923, tel est notre but. Les chiffres et les dates auront, à défaut

du développement que ne permet pas le cadre de cette étude, assez d'éloquence pour que le lecteur supplée par la pensée à tout ce qui ne peut trouver place ici.

* * *

Les travaux célèbres de l'Allemand Diez datent de 1826. Un enseignement de Philologie romane est créé, par ses soins, à Bonn, en 1830. Halle, en 1833, Marbourg, en 1836, Tubingen, en 1844, suivent l'exemple de Bonn. En 1864, il existe en Allemagne huit chaires de langues romanes. En 1905, il y en a quarante; en 1909, il y en a cinquante.

En 1830, qu'avons-nous en France? Une chaire de littérature *étrangère* — entendons bien : *étrangère* — est créée à l'Université de Paris et Fauriel est désigné pour l'occuper. De ce fait la littérature méridionale devient, en partie, matière d'enseignement. Les gouvernements succèdent aux gouvernements de 1830 à 1870; aucune amélioration n'est apportée à ce traitement de misère. Cependant des hommes de valeur voient le danger, ressentent la honte de cet effacement. En mars 1870, le comte de Charencey, MM. Gaidoz et de Gaulle présentent au corps lgislatif de 1870 une *Pétition pour les langues provinciales* (1). *Mireille* avait paru en 1859... Remarquons bien que les pétitionnaires ne disent pas : les patois; ils disent : les *langues*. Ils soulignent l'importance du mouvement de renaissance provençale ; ils indiquent l'ancienneté de la langue basque ou *eskuara* et s'ils demandent l'adhésion des pouvoirs publics pour le breton, langue celtique, le flamand « dont la langue se rattache à celle de nos ancêtres

(1) A. Picard et fils, éditeurs, 82, rue Bonaparte, Paris. Janvier 1903.

francs », le dialecte haut-allemand de l'Alsace et le dialecte italien de la Corse, nous ne pouvons que nous féliciter de les voir grouper, dès 1870, en un seul faisceau, les titres de noblesse de ces langues et de les voir exprimer les desirata des diverses provinces françaises. Ils demandent :

Une chaire de langue et de littérature méridionales à Aix et, dans cette même ville, joint à cette chaire, un cours de droit municipal de la province ;

Une chaire de langue et de littérature basques à Bordeaux et, en plus, un cours d'histoire de la province;

Une chaire de droit coutumier de la province à Caen et une chaire d'histoire de la littérature normande pendant le moyen-âge ;

Une chaire d'histoire de la province et de droit coutumier à Dijon ;

Une chaire de langue et de littérature flamandes à Douai ;

Une chaire d'histoire de la province à Grenoble et, dans cette même ville, un cours de droit municipal de la province.

Une chaire de langue et littérature méridionales à Montpellier et, dans cette même ville, une chaire d'histoire du Languedoc.

Une chaire d'histoire de la province, à Nancy.

Une chaire de langue et littérature bretonnes à Rennes et, dans cette même ville, une chaire d'histoire de la province.

Une chaire de langue et littérature allemandes à Strasbourg et, dans cette même ville, une chaire d'histoire de la province.

Enfin, une chaire de langue et littérature méridionales à Toulouse et, dans cette même ville, une chaire de droit municipal de la province.

Ces hommes d'élite comprenaient l'utilité des lan-

gues, des idiomes provinciaux dans l'enseignement primaire et demandaient que les maîtres et maîtresses puissent enseigner à écrire et à parler correctement l'idiome provincial. A cet effet, il exprimaient le vœu que les maîtres d'école, nommés à partir de l'année 1875, soient tenus de justifier, par un examen spécial, de leur connaissance de la langue de la province où ils devaient professer.

En ce qui touche l'enseignement secondaire, ils demandaient la création dans chaque lycée et collège de l'Etat, d'une chaire où serait enseignée la langue provinciale parlée dans le ressort de l'Académie et ils ajoutaient : « l'étude de ces idiomes pourra compter pour les élèves, lors de l'épreuve du baccalauréat, autant que celle des langues vivantes ».

Un de ceux auxquels nous devons le plus pour la défense et l'illustration de la langue d'Oc, le regretté Frère Savinien (1), butinait vers la même époque dans la littérature provençale et s'apprêtait à lancer sa méthode bilingue dénommée depuis : le *savinianisme.*

Nul effort n'est vain. Les événements de l'année terrible allaient étouffer la voix de trois grands Français, comme, plus tard, la conspiration du silence essaiera d'étouffer celle de Savinien; mais les paroles, les écrits, l'action sous toutes ses mille formes que mène un apôtre, contribuent à la formation d'un courant d'opinion... Premier résultat et bien imprévu : en 1870, la *Revue des Langues Romanes* est fondée à Montpellier et, en 1872, *Romania* voit le jour. Les esprits, saisis de ces problèmes n'y restent pas insensibles. Les pouvoirs publics s'émeuvent. Une chaire est fondée au Collège de France. Elle se nomme officiellement — et on la désigne encore ainsi — *Chaire de Langues*

(1) Grammairien, poète et prosateur provençal, 1844-1920.

et Littératures de l'Europe Méridionale, mais, en fait, elle est destinée à un provençaliste et c'est le savant Paul Meyer qui, dès sa fondation (1874), l'occupe. Quatre ans plus tard, en 1878, Chabaneau, le grand Chabaneau, est appelé à une chaire que l'on vient de créer à Montpellier. En 1884, une autre chaire est fondée à Toulouse et occupée successivement par MM. Thomas, Jeanroy, Anglade. A Aix, en 1888, un enseignement similaire est confié à M. Constans, puis après la mort de ce dernier, à M. Emile Ripert. Enfin, M. Bourciez est appelé, en 1893, à la chaire que l'on vient de créer à Bordeaux et qu'il occupera jusqu'en juillet 1924.

Ensuite ? dira-t-on... Ensuite.... c'est tout. Non, car l'Allemagne avait créé, après 1872, une chaire de Philologie romane, à Strasbourg et je pense bien que, depuis le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, le gouvernement français l'a maintenue, mais je n'ai pu en avoir confirmation.

Quant au provençaliste Clédat, il occupe à l'Université de Lyon une chaire de *Langue et Littérature françaises du Moyen-Age* où il s'occupe... parfois du vieux provençal.

Trouve-t-on cela suffisant? Moi pas. Est-ce ignorance de la part des chefs du Haut Enseignement ? M. Anglade plaide en 1909, devant la *Commission de l'Enseignement supérieur*, la cause des langues romanes ; des journaux méridionaux et parisiens signalent cette honte qu'est pour nous, Latins, le fait d'avoir moins de chaires de langue d'Oc que l'Allemagne ou les Etats-Unis. Ne l'oublions pas : depuis plus de vingt-cinq ans la langue provençale moderne est étudiée, commentée, traduite, admirée dans toute l'Europe. La Renommée, qui avait baisé au front Mistral adolescent, claironne son nom dans les continents les plus reculés, parmi les peuplades les plus éloignées (Indiens, Cosaques, Océaniens) ; la gloire auréole son front

et les races opprimées s'abreuvent à sa poésie, se nourrisent de son enseignement, vivent de l'espoir qu'il leur a communiqué: les races ne meurent point si elles conservent leurs us, leurs coutumes, leurs traditions, leur langue surtout qui est « la clef qui délivre des chaînes de l'esclavage ». Et... nous avons cinq chaires de langues d'Oc en France et il nous faudra attendre 1922 et le labeur d'Anglade pour avoir enfin une *Grammaire de l'Ancien Provençal,* alors que l'Allemagne a depuis longtemps la *Grammaire ancienne* de Schultz-Gora, la *Grammaire moderne* de Koschwitz, celle de Meyer-Lübke, alors que l'Amérique a le manuel de M. Grangent, l'Italie celui de Crescini, alors que l'Allemagne a les travaux adjoints à la *Chrestomathie provençale* de Bartsch, des études de phonétique et de morphologie de C. Appel, la *Grammaire de l'Ancien Provençal* de Mahn, les travaux de Lévy, Meyer-Lübke, Suchier, alors qu'elle a la seule édition annotée de *Mireille* à l'usage des étudiants, due à Koschwitz. Si l'on ne me croit pas, il n'y a, pour se convaincre, qu'à feuilleter les 24 pages de Bibliographie grammaticale annexée à la *Grammaire de l'Ancien provençal* d'Anglade. Pour un nom de Français, il y en a dix... d'Allemands. Aussi l'insolence germanique se donne-t-elle libre cours et la phrase de Koschwitz : « J'ai cru superflu de mettre en tête de la Grammaire une histoire de la langue provençale; les faits importants sont universellement connus au moins au dehors de la France », nous fait-elle, à trente ans de distance, l'effet d'un coup de lanière de fouet en plein visage, chaque fois que nous la relisons.

***

Ceci posé, nous allons à présent examiner avec quelques détails la situation des cinq chaires de langue d'Oc que nous avons en France.

Paris d'abord.

a) A la Faculté des Lettres de l'Université de Paris (Sorbonne), M. Thomas fait, le vendredi, à 9 h. 15, dans la salle I de Philologie, un cours réservé de « grammaire comparée de l'Ancien français et de l'Ancien provençal : la dérivation ». M. Thomas est titulaire de la chaire dénommée : « Littérature du Moyen-Age et Philologie romane ».

M. Jeanroy est titulaire de la chaire « Langues et Littératures de l'Europe Méridionales », classée parmi les « Langues et Littératures étrangères » et fit son cours de 1922 sur la Grammaire historique de l'Espagnol.

MM. Thomas et Jeanroy peuvent embrasser plusieurs matières et enseigner, comme ils l'ont fait, l'italien, l'espagnol, le provençal. Mais quand on explique un auteur provençal, c'est.... Jaufré Rudel et non Mistral. En toute impartialité et malgré le mérite des deux éminents professeurs, il faut bien convenir que le provençal est moins bien traité à la Sorbonne que le russe, le polonais, le tchèque, le serbo-croate, le sanscrit, l'iranien, le persan, le malgache, la langue peule, madingue, etc.... Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur le *Livret de l'étudiant de l'Université de Paris* ou les *Tableaux de coordination* de l'enseignement des lettres dans les établissements publics d'enseignement supérieur à Paris.

b) A l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, école installée dans les locaux de la Sorbonne, on s'occupe, une fois par semaine, dans la section des Sciences Philologiques, de l'ancien provençal sous la direction de M. Jeanroy et de la dialectologie de la Gaule romane sous la direction de M. Gilliéron.

MM. Passy et Roques y donnent des cours de phonétique du latin vulgaire et des langues romanes.

c) A l'Ecole des Chartes, M. Brunel fait un cours de Philologie romane.

d) Au Collège de France, il n'y a pas d'enseignement de langues méridionales, sauf le cours que fait M. Sarahandy, suppléant de M. Morel-Fatio, sur les dialectes aragonais.

Signalons cependant l'heureuse initiative due à M. Camille Jullian qui, en 1919, a étudié Mistral en rattachant cette étude à l'objet même de son enseignement qui comprend les Antiquités Nationales.

En résumé, à Paris, enseignement technique, spécialisé, insuffisant, n'embrassant pas, comme pour d'autres matières, toute la littérature et ne donnant aux étudiants qu'une impression sèche et scientifique de notre littérature d'Oc. On devrait enfin créer une chaire de littérature provençale moderne à la Sorbonne.

Au tour de Montpellier. La chaire fondée en 1878 au profit de Chabaneau, occupée ensuite par M. Coulet — actuellement recteur de l'Université de Montpellier — a comme titulaire M. Millardet, qui donne 3 conférences par semaine :

Le lundi, à 14 heures : ancien français ;

Le lundi, à 15 heures : alternativement ancien provençal et ancien italien pendant le semestre d'hiver ; alternativement ancien provençal et ancien espagnol pendant le semestre d'été;

Le mardi, à 14 heures : Questions de linguistique romane.

Avant la guerre, ces cours étaient exclusivement réservés aux étudiants en lettres et aux étudiants étrangers. Le professeur faisait un cours presque exclusif de phonétique et expliquait des textes d'ancien provençal, prenant dans le texte lu et traduit les mots les plus frappants en en indiquant l'étymologie selon les tendances phonétiques. Il est à remarquer que ces cours étaient uniquement réservés aux étudiants en Lettres et aux étudiants étrangers, les étu-

diants en Médecine, Droit, Pharmacie, Agriculture, Commerce, n'étant pas jugés dignes de suivre ces leçons. Il en résultait que le cours était traité par le professeur dans un but unique d'utilité pratique (examens) alors que, s'il avait été ouvert à tous les étudiants sans distinction, il aurait été fatalement moins spécialisé. Les auditeurs habituels se répartissaient ainsi, en 1914 : 2 Anglaises, 1 Espagnol, 7 ou 8 Allemands et 5 Français. Depuis le nouveau régime de la licence ès-lettres, ces cours préparatoires au certificat d'Etudes romanes sont ouverts à tous les étudiants français et étrangers.

Avant la guerre, existaient à Montpellier des cours de langues et de littérature méridionales spécialement réservés aux étudiants étrangers, et consistant en :

Lecture d'un texte facile de vieux provençal : 1 heure par semaine;

Etude critique de textes provençaux : 1 heure par semaine;

Histoire du Félibrige, explication des poèmes de Mistral, Roumanille, Aubanel, etc., etc. : 1 heure par semaine;

Explication d'un poème moderne : 1 heure par semaine.

Ces cours avaient comme titulaires MM. Coulet, Chassary et Amade. Donc, Allemands, Russes, Bulgares, Grecs, Espagnols, Roumains, Anglais étudiaient Mistral, Roumanille, Aubanel, et les étudiants provençaux, languedociens qui sont de la « grande France, franchement et loyalement », n'étaient pas jugés dignes de s'initier à la langue d'Oc ou de se perfectionner dans son étude. Quel scandale ! En 1909, Jules Véran le dénonçait dans l'*Eclair de Montpellier;* en 1914, la situation était exactement la même et, en juin, je l'exposais dans le *Midi Royaliste* de Toulouse.

Actuellement ces cours n'ont pu reprendre, faute de

ressources suffisantes. Puissent-ils ne reprendre jamais si l'exclusive devait être à nouveau prononcée contre les Français. S'ils devaient être ouverts à tous les étudiants ce serait parfait, car ils corrigeraient ce qu'a de technique et de savant l'enseignement donné par M. Millardet. En résumé, avant la guerre : situation lamentable qui serait bonne si les cours de langue et littérature provençales étaient rétablis et ouverts aux étudiants français.

M. Louis J. Thomas fait à l'Université de Montpellier un cours d'histoire et de géographie du Languedoc. Pendant le semestre d'hiver de 1921, il a traité de Montpellier sous le roi Sanche. Sa chaire est alimentée par des allocations de l'Etat, du Conseil Général et de l'Université.

La chaire de Toulouse a été créée en 1884 et a eu comme titulaires MM. Thomas et Jeanroy. Elle est actuellement occupée, depuis 1909, par M. Joseph Anglade, bien connu par ses études sur les troubadours, sa *Grammaire de l'Ancien Provençal* et son *Histoire de la Littérature méridionale des Origines au XV^e^ siècle.* Les cours sont ouverts à tous les travailleurs de bonne volonté. M. Anglade donne trois leçons par semaine et sait faire alterner les notions philologiques indispensables avec les sujets captivants (explication de *Mireille,* en 1914 — *Histoire de la littérature méridionale des Origines au XV^e^ siècle,* en 1918 et 1919). La chaire est alimentée, partie par la ville (1/4), partie par l'Etat (3/4).

On doit donc se déclarer satisfait de l'enseignement donné à Toulouse par l'éminent professeur et majoral. Cependant, celui-ci a eu tôt fait de constater l'insuffisance relative de son apostolat puisqu'il a créé, en 1914, aidé en cela par l'Université de Toulouse, un *Institut d'Etudes Méridionales,* reconnu par arrêté du ministre de l'Instruction Publique en date du 17

mars 1914. M. Anglade avait été frappé de ce que, dans les Universités allemandes, il existait, à côté des chaires magistrales, des instituts scientifiques appelés *séminaires* où se fait la véritable éducation des étudiants. Il a donc voulu créer à Toulouse une sorte de laboratoire intellectuel, annexé à la chaire de littérature et de philologie romanes de Toulouse. Cet Institut est divisé en trois sections : Lettres — Philologie; Histoire; Archéologie — Histoire de l'Art. Il délivre des diplômes (un certificat après deux semestres d'études, un diplôme supérieur d'Etudes méridionales après quatre semestres d'études). Au cours de la guerre, deux diplômes Lettres-Philologie ont été délivrés ainsi qu'un diplôme d'archéologie méridionale. De nombreuses thèses sont inscrites aux diverses sections et une bibliothèque importante est en formation. Les bibliothèques Gaston-Jourdanne et Chabaneau ont été achetées par l'Institut et constituent un fonds précieux. L'Institut a un local spécial composé de cinq salles dont une pour la *Phonétique expérimentale*, nouvelle branche qui est venue s'ajouter aux autres sections. De nombreux dons sont venus prouver que le public méridional a compris l'importance de ce foyer d'études et les auditeurs qui suivent les conférences montrent bien par leur attention et leur zèle l'intérêt qu'ils portent à cette œuvre. Remarquons que l'initiative de cet Institut revient à M. Anglade, aidé par le Conseil de l'Université, et que Paris n'a fait que sanctionner et reconnaître ce qui, en fait, était dû à l'initiative privée. Quoi qu'il en soit, avec sa chaire et son Institut, Toulouse, patrie du Gay-Sçavoir, nous apparaît comme le modèle typique de ce que devrait être l'enseignement de la langue méridionale dans les Universités françaises.

A Aix, nous nous trouvons, depuis peu de temps (1921), en face d'une chaire. Auparavant, c'est à un

« Cours de langue et de littérature méridionales » que nous avions à faire.

Le cours avait été créé en 1888 et tenu par M. Constans professeur de littérature latine à la Faculté, jusqu'à sa mort. Il était alimenté par le Conseil général, la ville et l'Etat. La somme dérisoire qui était allouée au professeur l'obligeait à cumuler cet enseignement avec un autre. Depuis la mort de M. Constans (1916), c'était M. Emile Ripert qui en était chargé. Aujourd'hui le cours est devenu chaire.

Auparavant n'existait qu'un cours d'une heure par semaine; à présent trois conférences par semaine, réservées aux étudiants, y sont données et un cours public, de décembre à fin mars, y est ouvert à raison d'une heure par semaine. M. Emile Ripert a traité de ce beau sujet : *La Renaissance Provençale* devant un public flottant de quatre cents à cinq cents personnes à Marseille et de deux cents à trois cents personnes à Aix. Nous sommes loin, on le voit, des deux étudiants ou de l'unique auditeur ou de l'auditeur fantôme dévolus à M. Constans.... A présent que voilà la ville d'Aix munie d'une chaire, nul doute que la situation n'aille s'amplifiant.

La chaire de « Langues et Littératures du Sud-Ouest de la France » a été créée à Bordeaux au mois de mai 1893. Pour en assurer la fondation, la ville a consenti une subvention annuelle de 3.000 francs. Pour le reste, c'est l'Etat qui s'en charge. M. Bourciez en a été le titulaire depuis sa fondation et l'a occupée jusqu'en juillet 1924, date de sa retraite.

M. Bourciez faisait, tous les ans, du 2 décembre à Pâques et une fois par semaine, un cours public suivi par un auditoire flottant, mais cependant assez nombreux. Il y traitait des questions se rapportant surtout à la littérature, mais parfois au folk-lore et à l'histoire locale. Il s'y est occupé de Goudelin, Jas-

min, Isidore Salles, de la littérature du Béarn, des poètes gascons des XVIII[e]-XIX[e] siècles, des chansons, des superstitions populaires de Gascogne, de l'esprit gascon, de la psychologie d'Henri IV, etc... En outre, pendant une douzaine d'années, M. Bourciez a ajouté simultanément à son cours une conférence de linguistique. Pendant certains semestres d'été, il a aussi donné des explications suivies et des commentaires de textes,des notions grammaticales. M. Bourciez, outre ses leçons consacrées à des auteurs béarnais ou gascons contemporains : Philadelphe de Gerde, Michel Camélat, Simin Palay, etc..., a donné, pendant l'hiver 1918-1919, quinze conférences sur Mistral qui obtinrent un vif succès. La chaire de Bordeaux puisse-t-elle trouver dans son nouveau titulaire un successeur digne de M. Bourciez.

Pour être complet — autant que cela se peut — mentionnons qu'il existe, à Aix, une chaire d'histoire de Provence occupée par M. Bourrilly, alimentée par l'Etat et par le Conseil général, moitié par moitié. En 1910, le Conseil général suspendit ses crédits. Sur un rapport du majoral Lhermite — *alias* Frère Savinien — le Consistoire (1) félibréen, ému par cette suppression, protesta contre cette mesure et exprima le vœu qu'elle soit rapportée. Le capoulié du Félibrige, Valère Bernard, porta lui-même la protestation au Conseil général réuni en séance et la remit à son président d'alors, M. Victor Jean. En suite de quoi le Conseil général revenait sur sa décision.

---

(1) Le Consistoire félibréen est composé de 50 majoraux choisis parmi les félibres qui font le plus d'honneur à la Terre d'Oc. Le *capoulié* est le chef du Félibrige. Marius Jouveau a succédé au Dr Fallen, à Valère Bernard, à Pierre Devoluy, à Félix Gras, à Roumanille et à Mistral.

Si nous voulions nous occuper des autres langues arlées en France et dont l'enseignement supérieur le souci, nous devrions indiquer qu'à la Sorbonne et Rennes, il existe une chaire de langue et de littératu- e celtiques, à Lille, une chaire du dialecte du Nord e la France, à Nancy, une maîtrise de conférences, réée en 1913, où l'on s'occupe par accident des lettres rraines. Mais nous devons nous borner à ces quel- ues indications et, par une comparaison avec l'en- eignement de la langue méridionale dans les princi- aux pays étrangers, justifier notre cri : la grande pi- é des chaires de langues d'Oc en France.

Pour l'Allemagne, *Minerva* (1), annuaire internatio- al de l'enseignement supérieur (édition de 1920), ientionne quarante chaires de langues et de philolo- ie romanes. Nous avons déjà indiqué qu'il y en avait nquante avant la guerre. Sans omettre de remarquer ue, du fait du traité de Versailles, Strasbourg, siège une chaire, est passé à la France et que Lemberg et osen, sièges d'une chaire, sont devenues villes polo- aises, il faut se rendre compte des perturbations qu'a u apporter la guerre dans le personnel enseignant et ns le monde des étudiants. Le chiffre de cinquante oit être bien le véritable en 1924.

A Berlin, il existe 3 chaires de Philologie romane 1 séminaire — institut scientifique. Y professent : einrich Morf, Errhard Lommatzsch, Max Wagner, orf. A Boon, il y a 2 chaires et 1 séminaire, dont le recteur est le célèbre professeur Meyer-Lübke. A reslau, nous trouvons une chaire et un séminaire rigé par le provençaliste Appell. Si nous considérons s autres villes allemandes, nous en arrivons à cet nposant tableau : à Erlangen, une chaire et un sémi-

(1) *Minerva* Jarbuch Der gelehrten Welt, 1920.

naire; à Francfort-sur-Mein, une chaire et un séminaire; à Friburg (Bade), deux chaires et un séminaire; à Giessen, une chaire; à Gôttingen, une chaire et un séminaire; à Greifswald, où enseigna Koschwitz, trois chaires et un séminaire; à Halle, deux chaires; à Hamburg, deux chaires et un séminaire; à Heidelberg, deux chaires et un séminaire; à Iéna, une chaire tenue par Schultz-Gora, dont nous avons déjà eu à écrire le nom, et un séminaire; à Kiel, une chaire et un séminaire; à Kœnigsberg, une chaire et un séminaire; à Leipzig, quatre chaires et un séminaire; à Marburg, deux chaires; à Munchen, cinq chaires et un séminaire; à Münster, une chaire et un séminaire; à Rostock, une chaire et un séminaire; à Stuttgart, une chaire; à Tübingen, une chaire et un séminaire; à Vürzburg, une chaire.

Avec Strasbourg, Lemberg et Posen, nous aurions donc 43 chaires et nous avons 21 séminaires. Remarquons toutefois avec M. Anglade que l'on enseigne principalement dans ces chaires et séminaires l'ancien français et l'ancien provençal. N'oublions cependant pas que les Koschwitz, Breymann, Minckwitz, Welter et tant d'autre faisaient et font des cours sur la littérature contemporaine des pays d'Oc, que Mistral, Théodore Aubanel, Roumanille, Félix Gras, Paul Arène, etc...., y sont traduits, étudiés, commentés. N'onblions pas non plus que Nicolas Welter a publié, il y a beau temps, une étude en trois volumes sur Mistral, Aubanel, Roumanille, alors qu'il nous a fallu attendre les études de José Vincent, Pierre Lasserre, Jules Véran sur Mistral et Aubanel et que nous n'avons encore aucun travail d'ensemble sur Roumanille. Souvenons-nous que la *seule* édition annotée de *Mireille* est l'œuvre du Dr Koschwitz et que l'œuvre d'un Charles Rieu, inconnue du grand public français, était traduite, étudiée en Allemagne et que ses chansons y

étaient chantées dans plusieurs collèges. Enfin, disons — puisque c'est vrai — qu'avant 1914 ils étaient nombreux les étudiants allemands venus en France ou les représentants de maisons d'exportation qui en auraient appris à beaucoup de nos jeunes Français sur Bertrand de Born, l'abbé Favre, Gélu et... Mistral.

Les Etats-Unis ont 25 Universités où existent des cours réguliers de langues et littératures romanes : Amherst, Austin, Cambridge, Chicago, Berkeley, Cincinnati, New-York, Baltimore, Michigan, Columbia, Lincoln, Notre-Dame, Indiana, Philadelphie, Alleghany, New-Jersey, Morgantown, Madison, Yale, Harvard, etc.... L'œuvre des félibres y est étudiée de très près et les noms de nos poètes y sont bien connus. Le roman fameux de Félix Gras, *Les Rouges du Midi*, a joui en Amérique d'un énorme succès et aussi les chansons de Charles Rieu. Les professeurs Grandgent, Smith, Adams sont des provençalistes de premier plan.

En Autriche nous connaissons cinq chaires, réparties à Graz, Innebruk Prague, devenue ville de la République Tchèque, Vienne et Czernowitz.

En Angleterre et en Irlande, Cambridge, Londres, Oxford, Cork, Dublin ont des chaires. Un nom de provençaliste est à retenir : celui de Chaytor.

En Suisse, les villes de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neufchâtel, Zürich possèdent chacune plusieurs chaires. A Genève, il en existe trois et l'une d'elles est confiée au savant romaniste et provençaliste Jules Ronjat.

En Suède, quatre chaires dans quatre villes : Stokolm, Gothenburg, Lund, Upsala et l'on y étudie principalement l'œuvre des félibres; en Norvège, 2 chaires à Christiana.

La Hollande a deux chaires à Groningen et à Leiden.

La Pologne a onze chaires réparties comme suit : 3 à Cracovie, 3 à Léopold, 3 à Poznan, 1 à Varsovie, 1

à Vilno, et 1 à Lublin. M. Langlade, professeur l'Université de Poznan, qui nous a fourni ces renseignements nous écrivait : « Sans doute les professeurs qui occupent ces chaires consacrent le plus clair de leur temps à la littérature rançaise médiévale ou moderne, mais la littérature provençale occupe une place presque égale à celle de l'italien et supérieure celle de l'espagnol et du portugais. Voici un exemple à Poznan, mon collègue, le professeur Morawski, fait un cours sur *La poésie des Troubadours*, et moi-même un autre cours sur *Les Précurseurs du Félibrige*. Au trimestre prochain, je parlerai du Félibrige. Ce cours est accompagné d'exercices pratiques où se font des explications de textes. Mes étudiants ont ainsi commenté des poèmes de la Bellaudière , de Toussaint Gros, de Diouloufet, et de Gélu. Douze romanistes fréquentent ces cours. Envoyé en Pologne par notre ministre des Affaires Etrangères, j'ai pensé que mon *devoir* était de faire connaître les deux littératures de France. » Voilà qui est parler d'or. Bravo ! M. Langlade.

Le Danemark la Roumanie, l'Esthonie, La Russie la Finlande, ont une chaire chacune à Copenhague Bucarest, Dorpat, Charlow, Helsingfors.

En Italie, notre langue et notre littérature sont étudiées dans presque toutes les Universités, principalement à Rome, Florence, Gênes, Pavie, Padoue et les noms des provençalistes Crescini, Restori, sont bien connus chez nous.

En Catalogne (Espagne), Bastero, Mila i Fontanals et, parmi les contemporains, Marso Torrents, ont enseigné notre langue.

En Portugal, Broga, Leile de Vasconcellos, Carolina Michaelis de Vasconcellos s'occupent régulièrement de notre langue.

En Belgique, le provençal ancien et le moderne sont

étudiés dans les deux Universités de l'Etat, dans une université libre et dans une université catholique.

A l'Université de Gand, existe une chaire de littérature moderne (Encyclopédie de la Philologie romane) ayant comme titulaire M. Corinson.

A l'Université de Liège, nous trouvons une chaire de langue et littérature romanes ayant comme titulaire M. Wilmotte, et une chaire d'encyclopédie de la Philologie romane avec exercices philologiques, à laquelle préside M. A. Dontrepont.

A lUniversité de Bruxelles, M. Charlin s'occupe aussi des exercices philologiques sur les langues romanes.

A l'Université de Louvain, le baron Béthune est titulaire d'une chaire de langues et littérature romanes et, à la même Université, il existe une chaire de langues et littératures de l'Europe méridionale confiée à M. Bayot, ainsi qu'une chaire similaire confiée à M. Georges Dontrepont.

* * *

La conclusion s'impose, elle découle des chiffres : nous sommes, en France, dans un état d'infériorité marquante vis-à-vis de l'étranger.

L'opinion s'est émue. Outre l'initiative due à M. Anglade et au Conseil de l'Université de Toulouse et dont nous avons dit plus haut l'esprit qui y préside, la création d'un *Institut d'Etudes Méridionales* nommé *Ecole Palatine* et qui a son siège en Avigon, d'une *Ecole Antique* à Nîmes, d'une *Ecole Constantinienne* à Arles, d'un *Institut Occitan* — en formation — à Toulouse prouve que l'initiative privée est capable de suppléer à l'atonie et à la paresse des sphères gouvernementales. Une étude détaillée de ces divers organismes

nous mènerait trop loin. Espérant bien pouvoir la faire ici même, un jour prochain, nous n'aurons pas perdu notre temps si nous avons su convaincre nos lecteurs du péril que constitue pour la culture française, pour la culture latine, l'état présent de l'enseignement de la langue et de la littérature méridionales en France.

La grande pitié des chaires de Langue d'Oc en France, il faut la dire comme une sorte de *Delenda est Cartago*, en toute occasion, comme Barrès clama la grande pitié des églises de France (*).

(*) Etude publiée par *Le Mercure de France* du 1er mars 1925.

LES INSTITUTS LIBRES D'ETUDES MERIDIONALES

Disant, dans le *Mercure de France* du 1er mars 1925, la grande pitié des chaires de langue d'Oc en France, nous laissions prévoir une étude complémentaire qui exposerait les efforts dûs à l'initiative privée et les résultats féconds enregistrés par les *Instituts* ou *Ecoles* qui suppléent « à l'atonie et à la paresse des sphères gouvernementales »

* * *

Nous ne reviendrons pas sur la création heureuse due à M. Joseph Anglade, aidé par le Conseil de l'Université de Toulouse, et qui eut comme résultat d'annexer à la chaire de langue d'Oc de Toulouse un *Institut d'Etudes Méridionales*, cet Institut, fruit de l'initiative privée, ayant été reconnu par arrêté du Ministre de l'Instruction Publique (17 mars 1914) et étant devenu, de ce fait, quelque chose d'officiel. Remarquons seulement que l'idée première de cet organisme appartient à un professeur, à un félibre majoral, aidé, encouragé par des collègues, des professeurs, ses pairs et ses supérieurs, et que Paris n'a fait que recon-

naître et sanctionner ce qui, en fait, né à Toulouse, était le fruit du patriotisme et de la ténacité de M. Joseph Anglade. Cette précision donnée, arrivons-en vite à l'examen des Instituts libres d'Etudes Méridionales.

Avignon se devait de donner l'exemple, Avignon qui fut le siège d'une Université célèbre (1) qui ne ferma ses portes qu'en 1792, lors de l'annexion du Comtat-Venaissin à la France, et après cinq siècles environ de rayonnement, Avignon qui, dès 1804, voyait naître l'*Académie de Vaucluse* et, le 21 mai 1854, *Le Flourège*, l'école félibréenne « mère de toutes » (Mistral), née, peut-on dire, le même jour que le Félibrige. (2) L'idée de la création d'un Institut était depuis longtemps dans l'air. Le regretté Frère Savinien avait rêvé d'un *Institut Provençal* et, dès 1913, rendait publique son idée.

Il y revenait, sitôt la guerre terminée, ne se laissant arrêter ni par les sarcasmes, ni par les gloussements apeurés de gens bien intentionnés qui voulaient le détourner de ce qu'ils nommaient « sa chimère ». A quoi tint-il que la réalisation de ce projet ne suive point sa conception ? Tout un ensemble de circonstances qu'il serait oiseux d'exposer, mais dont quelques personnes connaissent bien la trame, vint s'y opposer. Ce que le grand éducateur rêvait c'était une sorte de Sorbonne provençale, dont Mistral avait eu lui-même l'idée — exposée dans l'*Aiòli* (3) et allant même, un instant, jusqu'à penser que son établisse-

(1) Nombreux sont les étrangers de passage à Avignon qui demandent où se trouve « L'Université », persuadés qu'ils sont de son existence.

(2) Voir, à ce sujet, le *Cartabèu* 1877-78.

(3) Voir l'*Aiòli* du 7 novembre 1891, article de *Mèste Franc*, pseudonyme de Mistral, sur l'*Université Provençale*.

ment serait possible à Maillane (1) —. L'*Ecole Palatine, Institut d'Etudes Méridionales,* a pu subir, en un certain sens et durant la période de gestation (1919), l'influence du rêve de Savinien mais elle n'en est pas issue. En fait, l'*Ecole Palatine* a été fondée par le *Flourège* et la *Société Vauclusienne d'Etudes locales dans l'enseignement public,* avec le concours de l'*Académie de Vaucluse* et de la *Société des Amis du Palais des Papes.* La ville d'Avignon et le Conseil général du département de Vaucluse lui ont, aussitôt, accordé leur patronage effectif et de légers crédits

Deux hommes ont apporté à la création et à la bonne marche de l'Ecole tous leurs soins, toute la richesse de leurs cœurs et de leurs intelligences : M. Jules Bœuf, professeur à l'Ecole Primaire Supérieure et président du *Flourège,* et M. Gaston Broche, professeur au lycée de Marseille, agrégé de l'Université et italianisant bien connu. Leur ténacité et leur largeur d'idées eurent raison de tous les obstacles. Ils ne manquèrent point, car, dans Avignon la passionnée, et malgré les leçons de la guerre, il y avait encore dans les esprits et les cœurs des ferments de division, des

---

(1) Je me souviens fort bien que Mistral hésita quelque temps sur l'emploi qu'il ferait du Prix Nobel. Antérieurement à cette attribution du prix, j'ai entendu Mistral entretenir mon père du projet qu'il avait de créer à Maillane un Institut Provençal qui attirerait de nombreux philologues et où auraient été enseignées la grammaire, l'histoire et la littérature d'Oc. Mistral avait même pensé au local, qui aurait été l'ancien hôpital de Maillane actuellement affecté aux écoles de filles

Le fait que de nombreux peintres vinrent, entre 1890 et 1895, s'installer quelques mois durant à Maillane, encouragés qu'ils y furent par Mistral, confirme cette opinion à savoir que Mistral voulait faire de son village un centre de régionalisme intellectuel et artistique. Le peintre marseillais J.-B. Duffaud vint, plusieurs années durant, à Maillane en compagnie de Clément Brun, Marsac, etc....

rancunes mal éteintes, des souvenirs du temps où « les Français ne s'aimaient pas ». Il fallait réaliser l'union de tous les cœurs et de toutes les intelligences, en dehors, au-dessus des partis politiques et des confessions religieuses. Uu moment, entre novembre 1919 et le 24 mars 1920, date de l'inauguration des cours, on put craindre que tous les efforts n'aient été vains. Les démarches faites auprès de l'Archevêque d'Avignon, n'avaient point emporté le morceau et il sembla, un instant, que les établissements religieux ou libres de la ville ne participeraient point à la marche de l'Ecole et qu'ils ne fourniraient ni conférenciers, ni auditeurs. On ne manqua point alors de conseiller à MM. Bœuf et Broche de se passer de ce concours puisqu'il paraissait ne point être acquis. Les deux fondateurs — c'est le titre qui leur convient — ne voulurent point prêter l'oreille à ces vaines rumeurs et déclarèrent hardiment : « L'Ecole sera, groupant tous les établissements officiels et libres de la ville, ou elle ne sera pas ». Ils eurent bien raison de tenir bon. En effet, les difficultés ne tardèrent point à s'aplanir et l'union devint bientôt parfaite. Tous les membres de l'enseignement, professeurs des Facultés d'Aix-Marseille et de Montpellier, des Lycées de garçons et de jeunes filles, des Ecoles Normales, du Collège Saint-Joseph, de l'Institut Joseph-Vernet, de l'Ecole Primaire Supérieure, du grand et du petit Séminaire, des cours privés de la ville fournirent cadres, professeurs et auditeurs. Préfet, maire, vicaire-général, conseillers de Préfecture, fonctionnaires, magistrats, prêtres, aumônier du Lycée, pasteur protestant, professeurs des Lycées, des Séminaires, du Collège Saint-Joseph, se coudoyaient, voisinaient sur l'estrade ou durant les cours comme, dans la salle, les élèves de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre.

Le but de l'*Ecole Palatine* avait été défini en quel-

ques mots par le Président de son Comité directeur, M. Jules Bœuf : « Faire pénétrer dans l'élite de la jeunesse des écoles de tout ordre les résultats des recherches historiques et littéraires poursuivies par les historiens, les écrivains et les archéologues régionaux, et, par là, faire mieux connaître et aimer les deux provinces dont Avignon est le trait d'union : Languedoc et Provence » (1). Faisant, le 10 avril 1920, au Congrès régionaliste d'Aix, une communication sur l'*Ecole Palatine*, M. Gaston Broche, secrétaire général de l'Ecole, développait cette idée avec force et, ayant indiqué qu'un mois après l'ouverture des cours le registre d'inscriptions comprenait 400 noms, s'écriait: « Nous avons pour notre compte déclaré ne plus vouloir du spectacle pénible de deux jeunesses, élevées l'une face à l'autre, sans aucun contact, et inévitablement appelées à ne se rencontrer plus tard que pour se combattre. Nous avons pensé que, sans renoncer à ces différences de conception générale, qui sont la loi inéluctable des temps modernes, il était possible de les préserver tout au moins de l'animosité personnelle en leur donnant, pour compagnes, une égale dilection pour la terre natale, une égale volonté d'en retrouver et d'en faire refleurir toute la gloire. Nous créons entre ces deux jeunesses des souvenirs communs, et combien prenants; elles pourront se combattre plus tard si elles veulent, mais elles ne pourront plus se haïr : mieux encore, comme leurs maîtres leur auront donné l'exemple, elles sauront, à leur tour, avec naturel, lorsqu'il faudra, dans l'intérêt de la terre maternelle, se donner un mutuel appui. » (2)

Aussi, dès le début, chaque école avait-elle, au sein

(1) Discours d'ouverture (24 mars 1920) in *Annales de l'Ecole Palatine* (N° 1, t. 2, année 1921).

(2) idem.

du Comité directeur, un représentant comme, dès le début, l'Institut d'Avignon va marcher dans la voie que son président et son secrétaire général, parlant en son nom, lui ont tracée. Quatre cours vont être organisés :

1° Histoire de Provence et du Languedoc.

2° Littérature Méridionale.

3° La Provence et le Languedoc dans l'histoire et les littératures étrangères.

4° Etudes sur la civilisation de la Provence et du Languedoc dans l'histoire des Lettres et de la Pensée françaises.

Et, dès la première année (24 mars-27 juin 1920), trois cours sont inaugurés. Je crois bien que ce tableau publié par les *Annales de l'Ecole Palatine* et résumant toute cette période de gestation et de réalisations dira mieux que je ne saurais le faire l'importance et la vitalité de l'Institut Avignonais à peine sorti de l'œuf.

1919, 23 novembre. — Réunion préparatoire à l'Hôtel de Ville d'Avignon de divers membres de l'Académie de Vaucluse, du Flourège et de la Société Vauclusienne des études locales dans l'Enseignement public, composant les bureaux des dites sociétés, en vue d'examiner un « projet d'Ecole Palatine avignonnaise », déjà accueilli avec bienveillance par M. Abit, Inspecteur d'Académie et présenté par M. Broche, membre des trois sociétés. Le texte primitif du projet, daté du 22 juillet, est amendé et approuvé, à titre individuel et officieux, sans préjuger des délibérations régulières des sociétés intéressées.

1er décembre. — Réunion à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Duhamel, archiviste départemental, des chefs de tous les collèges d'Avignon, universitaires et libres, en vue d'examiner le dit projet : tous les concours nécessaires lui sont promis.

Courant décembre. — Mise au point des accords: la Société des Amis du Palais des Papes donne son patronage à l'Ecole.

1920, 11 janvier. — Constitution définitive de l'Ecole : cooptation des membres nécessaires pour compléter le comité directeur; élection du bureau.

24 mars. — Inauguration des cours dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Bec, maire d'Avignon. 1re conférence d'histoire de Provence et du Languedoc par M. l'abbé Sautel. Sujet: La Préhistoire du Comtat.

28 mars. — 1re conférence de Littérature Méridionale par M. Frédéric Mistral, neveu. Sujet: L'œuvre de Charloun Rieu, poète provençal, (avec le concours du poète).

Présidence de M. Monis, préfet de Vaucluse.

21 avril. — 2me conférence d'histoire par M. l'abbé Sautel. Sujet : Les monuments romains du Vaucluse: les théâtres d'Orange et de Vaison (avec projections lumineuses).

29 avril. — 2me conférence de Littérature Méridionale, par M. Emile Ripert. Sujet : Les horizons de la littérature provençale.

20 mai. — 3me conférence d'histoire par M. E. Duprat. Sujet : Les origines des communes provençales.

3 juin. — 1re conférence du cours sur la Provence et le Languedoc dans l'histoire et les littératures étrangères, par M. G. E. Broche. Sujet : Introduction générale à cette étude.

9 juin. — 4me conférence, par M. l'abbé G. Marchal. Sujet : Pourquoi les papes sont venus en Avignon.

27 juin.— 4me conférence de Littérature Méridionale par M. P. Chassary. Sujet : L'abbé Favre, poète languedocien.

On le voit, le programme est vaste, éclectique, classique. Ici l'air circule et l'on peut entrer dans notre

Institut sans crainte d'y respirer l'air confiné des académies. Le public est jeune et bien vivant avec des yeux de braise, droits et pétillants ; il s'enthousiasme, s'émeut, rit et.... prend des notes. Les belles salles ! 200 élèves des classes supérieures des douze établissements d'Avignon dont les futurs instituteurs de Vaucluse et des Basses-Alpes, 200 auditeurs ou auditrices, astreints à l'inscription et qui, lors des séances de rentrée, publiques elles, seront 400 ou 500. Quelle réalisation superbe !

Nous ne pouvons suivre dans la marche de sa vie régulière l'*Ecole Palatine*. Indiquons cependant que le 6 décembre 1920 elle entrait dans sa deuxième année d'existence qui devait s'étendre jusqu'au 29 juin 1921 et qu'elle inaugurait un quatrième cours qui n'avait pu être commencé l'année précédente. Le 27 novembre 1921 elle ouvrait à nouveau ses portes et instituait un *Cours d'Histoire Locale* (Avignon et la Région vauclusienne) divisé en deux parties se développant parallèlement : 1° Des origines au Moyen-Age ; 2° du Moyen-Age à la fin du XVIII[e] siècle, à raison de une leçon par mois pour chaque partie. L'année 1921 voyait paraître aussi *Les Annales de l'Ecole Palatine*, belle revue illustrée de 100 pages, paraissant à dates irrégulières faute d'argent mais dont le retentissement fut considérable. Dix fascicules parus attestent l'effort fait par le Comité Directeur pour assurer aux cours professés, résumés par les auteurs eux-mêmes, la plus grande publicité en France et à l'étranger.

Après un arrêt de quelques mois (22 juin -16 novembre 1922) correspondant aux vacances, l'Ecole continuait son enseignement et ne se séparait qu'en juin 1923. Depuis, l'*Ecole Palatine*, qui est dans sa neuvième année, n'a cessé de prospérer, offrant une moyenne de 25 conférences par an à ses auditeurs. Mieux, lorsqu'à son exemple, Nîmes a fondé l'*Ecole Antique*

dont nous parlerons tout à l'heure, elle a, de concert avec sa sœur cadette, organisé, durant l'été, des excursions d'études à Nîmes, Arles Vaison, Orange, le Pont du Gard, St-Rémy, etc., sortes de conférences illustrées, et cela sous la conduite d'éminents archéologues comme le cmmandant Espérandieu, l'abbé Sautel, M. de Loye, etc....

Des conférences comme celle du pasteur Rey sur Stuart Mill, présidée par le consul général britannique de Marseille, ou du professeur Francesco Picco, de l'Université de Gênes, présidée par le consul d'Italie à Marseille, retenaient l'attention de l'*Institut français du Royaume-Uni*, fondé, à Londres, par les Universités de Lille et de Paris, des milieux universitaires italiens et même du Ministre de l'Instruction Publique d'Italie. Peu de temps après, M. Gaston Broche était nommé par le gouvernement italien chevalier de la Couronne d'Italie « pour services distingués rendus aux relations intellectuelles franco-italiennes ». Il n'est pas téméraire de penser que la ville où vécut Stuart Mill et où il est enterré, lieu de passage des hivernants anglais, que la ville qui vit les grandes fêtes latines de 1874 où français, italiens, catalans venaient, à côté des provençaux, fêter Pétrarque, est mieux placée que toute autre pour créer des liens durables et attirer, à la faveur de la vieille renommée de son Université, les intellectuels désireux de communier avec l'esprit latin. Les directeurs de l'*Ecole Palatine* le comprirent bien qui s'adressant aux chefs d'établissements dans une circulaire en date du 15 mai 1922, signalaient l'intérêt qu'il y aurait à attirer l'attention des étrangers, en particulier des Anglais, des Scandinaves et des Américains, et à organiser un projet de réception de ces étrangers qui suivraient les cours de l'Ecole Palatine et viendraient couronner à Avignon leurs études du second degré. Ce n'était point

poursuivre une chimère que de rêver cela, à l'heure surtout où, sur la demande de nombreux professeurs et littérateurs étrangers, l'*Ecole Palatine* venait de créer des titres d'*associés* et de *correspondants* destinés « à des savants ou à des écrivains étrangers qui, par leurs ouvrages ou leurs sympathies actives, ont bien mérité des études méridionales entendues au sens le plus large ». Il n'y a qu'á consulter la liste de ces associés ou correspondants pour se convaincre du rayonnement exercé par l'Institut d'Avignon. Nous y trouvons comme associés :

MM. W. P. Ker, professeur de poésie aux Universités de Londres et d'Oxford (Angleterre)

C. R. L. Flechter, chargé de cours d'histoire à l'Université d'Oxford (Angleterre), Collège de Magdalen et All Souls ;

H. Chaytor, chargé de cours de littérature romane à l'Université de Cambridge (Angleterre), Collège Ste-Catharine;

P. H. Damste, professeur à l'Université d'Utrecht (Hollande) ;

F. Wulf, professeur à l'Université de Lund (Suède);

A. Walenskold, professeur de littérature romane à l'Université de Hlesingfors (Finlande);

O. J. Tallgren, chargé de cours de littérature romane à l'Université de Helsingfors (Finlande) ;

F. Mares, professeur à l'Université Tchèque de Prague (Tchéco-Slovaquie) ;

F. Picco, chargé de cours de littérature française à l'Université de Gênes (Italie) ;

F. Codoligna, directeur de « Levana », rassegna di filosofia dell'educazione, Florence (Italie) ;

A. Farinelli, professeur de littérature comparée à l'Université de Turin (Italie) ;

Ch. H. Grandgent, professeur de littérature romane à l'Université Harvard, Cambridge (Etats-Unis) ;

H. A. Gibbons, docteur en philosophie de l'Université de Princeton (Etats-Unis), (homme de lettres);

Th. Haarhoff, chargé de cours de littérature latine à l'Université du Cap (Afrique Australe) ;

A. Andréadès ,professeur à l'Université d'Athènes (Grèce) ;

G. V. Callegari, de la Revista d'Istoria Antica, Vérone (Italie) ;

John Charles Dawson, doyen du Collège Howard, Birmingham, Alabama (Etats-Unis) ;

Restori, doyen de la Faculté des lettres de Gênes (Italie) :

Achille Pellizarri, professeur de littérature italienne à la Faculté des Lettres de Gênes, directeur de la « Rassegna » (Italie);

Comme correspondants :

MM. V. Costanzi, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Pise (Italie) ;

M. Valgimigli, professeur de littérature grecque à l'Université de Messine (Italie) ;

C. Calogero, professeur de littérature française à l'Istituto-Tecnico de Rome (Italie) ;

M^me^ G. Bernocco Fava-Parvis, Turin (Italie) ;

M^lle^ Luisa Graziani, Naples (Italie);

MM. As. Forrest, Londres (Angleterre) ;

S. Baring-Gould, Londres;

E. S. Mills, Londres ;

Percy Wadham, Londres;

J. N. Hearn, Plymouth (Angleterre) ;

M^lle^ Bergliot Losvtad, Christiania (Norvège).

Les diplômes, sur parchemin aux armes d'Avignon, délivrés aux associés et correspondants étrangers, portent les titres de noblesse de l'Université d'Avignon, d'Avignon qui fut après Paris, Toulouse et Montpellier la plus ancienne Université de France avant Aix,

Orléans, Grenoble, extraits des Statuts d'Avignon (1243) : « Statuimus... quod quilibet possit libere in hac civitate legere et tenere schola artis grammaticæ et quascum alias » et de la Bulle de Boniface VIII (1303) : « Cum itaque Avinionensis civitas ob ipsius commoditates et conditiones quam plurimas habilis et apta non modicum hujusmodi studio censeatur ». Rayonnement disons-nous. Eh oui ! et tel que le Ministre des Affaires Etrangères accordait en 1924 une subvention à l'Ecole Palatine et que le Président de la République, M. Gaston Doumergue, disait au cours d'une longue lettre autographe tout l'intérêt qu'il portait à cet Institut. En France d'ailleurs la presse n'avait point manqué de révéler au grand public la portée de cette œuvre et les Focillon, les Cazamian, les Hamette avaient dit tout le bien qu'eux, professeurs d'Universités, pensaient de cet Institut libre. N'est-il pas symptômatique le fait d'indiquer le titre « Associé de l'Ecole Palatine d'Avignon » sur la couverture d'un ouvrage comme cela arriva récemment à un des professeurs les plus connus d'Oxford ; n'est-il point curieux de voir un président de la République de Tchéco-Slovaqie, M. Masaryk, un recteur de l'Université de Prague, M. F. Marès, proclamer les liens spirituels qui unissent l'Université de Prague à Avignon depuis Charles IV roi de Bohème et d'Arles qui eut comme précepteur à Paris le Limousin qui devait par la suite devenir pape sous le nom de Clément VI, le faire proclamer empereur par les princes électeurs assemblés en Avignon et l'autoriser, par bulle du 26 janvier 1347, à fonder une Université sur le modèle de celle d'Avignon, avec les quatre facultés traditionnelles ?

De toute part les concours affluent, vent qui vient gonfler une voile bien tendue. Les recteurs Payot, Padé, Coulet ; les professeurs Amade Millardet, Thomas, de Montpellier, Ripert, d'Aix, Anglade, de Toulouse,

Focillon, de Lyon; des érudits, savants, littérateurs tels que Edouard Aude, de la Bibliothèque Méjanes, le commandant Espérandieu, Duhamel, Girard, Sautel, Bruno Durand, etc... apportent à l'Ecole leur concours précieux.

Seuls les frais de voyage sont remboursés. Chose admirable : tous les cours sont faits à titre gratuit et, comme le disait son secrétaire général : « C'est la gloire de l'Ecole d'être une œuvre de foi et non pas une affaire». Les subsides? L'*Ecole Palatine* n'a pas les 32.000 francs votés par le Conseil de l'Université à l'Institut d'Etudes Méridionales de Toulouse; elle n'a que les subventions de la Ville et du Conseil Général (au total 1.000 francs) (1), le produit des abonnements aux conférences et aux *Annales* et les dons qu'on veut bien lui faire. L'Ecole est partie et a marché durant une année sans un sou et elle continue à faire figure de reine avec un budget de cuisinière. Libre aux sceptiques de rire et de dauber sur le Midi. Qu'ils s'adressent plutôt au secrétaire général, M. Gaston Broche, actuellement chargé de cours à la Faculté de Gênes. Chose encore plus admirable : l'Ecole ne prétend pas se limiter. M. Bœuf, son premier président, l'indiquait fort nettement : « Oui, disait-il, nous avons de plus hautes ambitions tant pour l'an prochain que pour plus tard. Nous nous disons : si, réduits à nos seuls moyens, nous arrivons à tracer une belle esquisse, pourquoi les pouvoirs publics locaux disposant de plus puissants moyens d'action ne désireraient-ils pas quelque jour, prochain peut-être, poursuivre notre initiative, prendre en main notre œuvre, la parachever et instituer enfin un grandiose Institut complet d'Etudes Méridionales où s'étudieraient, non seulement les Let-

(1) En 1925, la subvention municipale est, comme celle du Conseil Général, de 1.200 francs.

tres Méridionales et l'Art, sous toutes ses formes — qui a de si profondes racines des deux côtés du Rhône — mais encore les sciences appliquées à nos industries, à nos cultures particulières, telles que la soie, le riz, la vigne, les essences : *utile dulci* ». Beau programme, s'il en fut, et qui indique bien quelles ressources porte en elle l'*Ecole Palatine*.

Nîmes ne devait point tarder à suivre l'exemple que lui donnait la cité papale. Cette émulation de ville à ville que le particularisme local développe encore donne les plus féconds résultats. C'est en septembre 1920 que l'*Ecole Antique* vit le jour. Si l'idée première de cette fondation appartient à M. Domjean, premier adjoint au maire de Nîmes, et à M. Mazauric, conservateur des Musées Archéologiques, c'est à M. Henri Beauquier qu'on en doit la réalisation. Lettré, adjoint au maire, fondateur du *Musée du Vieux Nîmes*, M. Beauquier sut écarter toutes les difficultés et grouper autour de l'Ecole Antique toutes les sympathies et toutes les compétences de sa ville. *L'Académie de Nîmes*, les écoles félibréennes *Nemausa* et *La Jouvenço Nimesenco* vinrent tout de suite étayer la fondation récente. Le but de l'Ecole est de « faire mieux connaître et mieux apprécier des Nîmois et des habitants de la région nimoise l'histoire et les beautés multiples de la ville et, d'autre part, de créer un courant d'attraction qui conduirait à Nîmes des étrangers épris d'art ».

Pour atteindre ce but on créa un double enseignement. Au cours de l'hiver, des conférences ont lieu tous les quinze jours, les dimanche soirs, auxquelles s'ajoutent des séances pratiques tenues le jeudi après-midi. Au printemps, ces séances sont remplacées par des excursions et, à la mi-septembre, a lieu une session annuelle, durant ordinairement deux semaines, où conférences et séances pratiques alternent avec des

excursions dirigées par des membres de l'Ecole. Le corps professoral est composé de membres de la Commission municipale d'Archéologie, de professeurs de l'Université et de personnalités telles que MM. Espérandieu, membre de l'Institut, Bondurand, archiviste départemental, Gachon, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Montpellier, Latzarus, professeur au Lycée de Nîmes, etc. En outre l'*Ecole Palatine*, usant de réciprocité, prête quelques-uns de ses conférenciers. L'*Ecole Antique* s'occupe tout spécialement de l'étude et de la visite des monuments romains de Nîmes et de la région (Maison Carrée, Arènes, Tourmagne Temple de Diane, Porte d'Auguste, Pont du Gard), d'Arles, de Saint-Rémy, de Carpentras, d'Orange, de Vaison, de Vienne, mais elle ne bannit point l'étude des temps préhistoriques ni du Moyen-Age (montagne de Gordes, Aiguesmortes, Saint-Gilles, Montmajour, Avignon, les Saintes-Maries de la Mer, etc...) ni des jeux, usages, droit romain dans le Midi de la France, etc.

L'inscription est entièrement gratuite. Les conférences groupent 200 à 400 auditeurs, les sessions 90 à 100 (dont le 50 % d'étudiants étrangers). Un bulletin annuel rend compte des sessions d'été, des conférences et excursions qui furent faites durant cette période. L'Ecole Antique est subventionnée par la ville et le Conseil général et s'est surtout appliquée à attirer à Nîmes, d'accord avec le Recteur de l'Académie de Montpellier qui a donné aux auditeurs étrangers la faculté de loger et de prendre leurs repas dans des établissements universitaires de la ville, de nombreux étudiants étrangers. En 1922, l'Ecole Antique recevait les étudiants français et étrangers venus célébrer le VII[e] centenaire de l'Université de Montpellier; en 1922, elle accueillit les étudiants théco-slovaques; en 1923, des belges, des anglais et des hollandais suivaient la saison d'été qui se terminait par la réu-

nion de tous les congressistes autour du buste de Gaston Boissier dont on fêtait le centenaire et par une belle conférence de M. Bernard Latzarus sur le grand érudit latin, conférence publiée sur l'initiative du professeur belge Wilmotte par la *Revue Franco-Belge* (octobre-novembre 1923). En 1924 et 1925, les prévisions les plus optimistes ont été dépassées. La haute ambition qu'a l'*Ecole Antique* « de servir parallèlement, dans une même action, aussi bien l'intérêt de l'intelligence, de l'instruction générale, que celui de la cité où elle prend naissance et d'attirer à elle l'élite de la jeunesse française et étrangère.» est satisfaite d'ores et déjà. L'avenir ne peut qu'amplifier cette action, développer ces résultats féconds.

« Avignon vient de créer « l'Ecole du Palais des Papes », Nîmes verra naître bientôt « l'Ecole Antique »; ne pourrions-nous pas créer « l'Ecole d'Arles » ? » s'écriait M. Carayon, professeur à l'Ecole Primaire Supérieure d'Arles, dans *L'Homme de Bronze* du 18 avril 1920. Cette création devait avoir lieu en 1921. Les fondateurs de l'*Ecole Constantinienne* furent MM. Laget, Dauphin, du Roure, Chabaud, Victor Jean. Le siège social fut établi au *Museon Arlaten,* fondé par Mistral et devenu la propriété du département des Bouches-du-Rhône. Le but de l'Ecole est de mieux faire connaître la Provence et la littérature provençale. L'élite intellectuelle d'Arles, les membres de l'école félibréenne, *L'Escolo Mistralenco,* quelques élèves des établissements de la ville assistent aux conférences qui ont eu lieu, chaque quinzaine, d'octobre à avril. Une équipe de conférenciers de choix (le capoulié du Félibrige Marius Jouveau, Edouard Aude, le professeur A. Chabaud, MM. Dauphin, etc.) assure un enseignement de tout premier ordre. La ville et le Conseil général subventionnent ces cours (1.000 francs chacun). En outre, des cours de littérature provençale

sont faits deux fois par semaine par M. Chabaud sur les œuvres de Mistral et sont suivis très régulièrement par des jeunes gens et des admirateurs du Maître.

Beaucaire n'a point voulu être en retard sur Arles et, dès 1923, l'école félibréenne *L'Escolo d'Argençó* y créait un *Institut Frédéric Mistral* qui groupe une centaine d'auditeurs dont les élèves du cour supérieur des écoles de la ville. Le professeur Chabaud y a traité des débuts de la littérature d'Oc, des troubadours et du XVII[e] siècle non sans consacrer des études spéciales à l'histoire locale et régionale.

A notre connaissance ni l'*Ecole Constantinienne* ni l'*Institut Frédéric Mistral* ne publient de bulletin. Mais il importe de remarquer ici que deux villes que l'on dit mortes — bien à tort — ont su avec des moyens infimes, malgré les difficultés rencontrées en cours de route, réaliser ce que de grandes villes comme Montpellier n'ont pu encore faire. Belle illustration de ce que l'initiative privée peut créer lorsqu'elle s'exerce sur son sol et dans son axe.

Voici enfin l'*Institut Historique de Provence,* le dernier né des Instituts libres d'Etudes Méridionales. L'idée de la fondation de cet Institut appartient à M. Duprat, secrétaire général de la *Société de Statistique de Marseille,* qui, dès le 1er juillet 1923, adressait à quelques-uns de ses collègues une lettre-circulaire les mettant au courant de ses intentions. La première séance avait lieu le 22 novembre 1923. Le but de l'Institut Historique est de « coordoner », de « servir de liaison entre les travailleurs dispersés du Rhône au Var et de la Durance à la Mer », d'enseigner « les fastes de la Provence dans les établissements secondaires ». Sept commissions facilitent les recherches et servent d'organes de renseignements et d'intercommunications. La cotisation est de vingt francs par an. L'Institut publie des *Mémoires* paraissant par fascicu-

les trimestriels ou semestriels et contenant des articles de fonds, des compte-rendus bibliographiques, des chroniques et un *Bulletin* contenant les actes de la société. Il compte à l'heure actuelle plus de 300 sociétaires appartenant à l'élite méridionale. Des conférences publiques, des excursions, des séances mensuelles prouvent la vitalité de ce jeune Institut. Une médiocre subvention de la Ville (200 francs), une subvention plus généreuse du Conseil général (1.300 francs) forment, avec les cotisations et les abonnements aux *Mémoires*, les seuls revenus de cette création récente.

Cette société qui a l'ambition d'étudier la Préhistoire, l'Archéologie et l'Histoire de la Provence et des pays voisins et de répandre le goût et la connaissance du passé provençal dans le public et les écoles a l'honneur de grouper dans son sein tous les collaborateurs de cette remarquable encyclopédie départementale *Les Bouches-du-Rhône*, qui, publiée sous la direction de M. Paul Masson, a déjà fait paraître huit gros volumes et s'apprête à lancer les huit suivants. Elle a l'appui de la ville, du Conseil général, de la Chambre de Commerce, de toutes les sociétés savantes de Marseille et d'Aix, des groupes félibréens. Elle est appelée à rendre les plus grands services à la cause provençale, à la science historique tout court. Grâce à cet Institut, bien des légendes, des erreurs ont été ou seront détruites, rectifiées. On peut et on doit tout attendre de cette jeune école historique qui joint à l'amour de la science le plus ardent patriotisme. Aussi l'Ecole Palatine, l'Ecole Antique, l'Ecole Constantinienne, tous les groupements littéraires de Provence, toutes les académies; toutes les écoles félibréennes ont-elles accueilli avec joie cette création, aidé à sa diffusion et fondent-elles les plus grands espoirs sur l'Institut Historique de Provence.

***

Il semble bien que les méridionaux, suivant en cela la doctrine du père de *Mireille*, ont enfin compris qu'ils pouvaient et devaient créer sur place des centres de culture intellectuelle où le pays, la langue, les traditions d'art et de civilisation, l'histoire seraient étudiées, enseignées non sur le plan uniforme des universités officielles, mais d'après un programme où le culte provincial, régional tiendrait la plus grande place. L'union sacrée s'est faite pour réaliser ces desseins et... M. de Monzie n'a rien pu contre ces Instituts libres qui suppléent, en partie, à l'incurie et à la négligence des hautes sphères pour tout ce qui touche les langues, les histoires, les coutumes provinciales. Nous avons le droit, nous, méridionaux, de tout attendre de cette cohorte de savants et de lettrés — jeunes pour la plupart — qui à Toulouse, Avignon, Nîmes, Arles, Beaucaire, Marseille servent si vaillament la cause de l'esprit méditerranéen, c'est-à-dire latin par excellence.

LA METHODE BILINGUE (*)

Si je ne m'abuse, le Frère Savinien, le modeste pionnier dont la vie ne fut qu'un rude et fécond apostolat, avait été jadis en relations avec un Inspecteur de l'Enseignement primaire de Corse qui songeait à utiliser le dialecte corse pour l'enseignement du français. S'il était encore parmi nous, le savant et cher majoral ne se tiendrait pas d'aise en apprenant l'heureuse initiative due à M. G. Biron, inspecteur de l'enseignement primaire de Bastia. Celui-ci vient de lancer une circulaire sur l'*Enseignement du dialecte corse à l'école primaire* qu'il a bien voulu nous faire tenir, en même temps qu'aux meilleurs maîtres de son département, et soumettre à notre examen, estimant que la question dont elle traite est susceptible de nous intéresser par analogie avec le Provençal.

Ce document mérite de trouver sa place dans les colonnes du *Feu*. Notre rôle se bornera à en résumer les parties essentielles et à les faire suivre de quelques réflexions.

(*) *Le Feu*, 1 septembre 1924.

* * *

M. Biron pose comme principe que l'enseignement doit être vivant et national dans son objet. Vivant, « il ne peut traiter le dialecte indigène en ennemi. Ce dialecte, en ffet, est l'expression d'une façon particulière de comprendre et de sentir et on ne lui substitue pas des formules à demi étrangères sans faire le vide dans le cerveau des enfants ou plutôt sans y remplacer par des assimilations superficielles les assimilations naturelles et spontanées ». National, « il doit maintenir et fortifier la mentalité française. Il doit apprendre à penser en français. Il nous invite, semble-t-il, à bannir de bonne heure l'usage du dialecte local ». Il y a contradiction, dit M. Biron, et contradiction « dont l'Ecole pâtit. » On doit donc examiner l'attitude à observer à l'égard du parler corse. En effet, il s'agit de : « 1° déterminer en quelles circonstances et de quelles manières l'usage de ce parler contrarie l'apprentissage de la langue nationale. 2° Rechercher si une judicieuse exploitation du dialecte insulaire ne pourrait pas vivifier l'enseignement et en particulier favoriser l'intelligence et le maniement du français. »

Traitant de la première partie de cet énoncé, M. Biron — et bien entendu nous n'adoptons point toutes ses idées comme on le verra par nos réfléxions — indique que « la langue du terroir nuit toujours à la langue nationale », qu'elle « retarde l'acquisition du vocabulaire et qu'elle incline à forger des solécismes ». En effet le vocabulaire des enfants est toujours beaucoup plus riche en mots corses qu'en mots français. M. Biron pose à ses instituteurs les questions suivantes :

« *a)* Proposeriez-vous comme méthode d'acquisition l'association directe du nouveau mot français à la chose qu'il désigne ou bien l'association de ce mot au terme corse correspondant ;

b) Convient-il de procéder à une étude régulière et progressive du vocabulaire (exercices spéciaux) ou bien faut-il l'étudier à l'occasion de la lecture, de la dictée, des diverses leçons;

c) Pour vérifier, si le sens d'un mot français est bien assimilé, serait-il bon ou mauvais de le faire traduire en dialecte. »

Pour parer aux vices de construction, M. Biron va poser à ces maîtres un certain nombre de questions non sans s'être inquiété de connaître l'origine du « corsicisme ». A son avis il est le résultat d'un « thème mental. C'est une pensée corse habillée à la française. Quelque fois, la pensée dont il s'agit est fort mal vêtue et la phrase qui l'exprime est grammaticalement incorrecte. D'autres fois le corsicisme se présente mieux.... Naturalisé ou non, il est toujours à combattre puisque nous voulons que nos élèves arrivent à penser directement en français. Certes, ce résultat ne peut être obtenu que par la pratique combinée des exercices scolaires, notamment la lecture et la récitation. Mais ne convient-il pas de songer de bonne heure à prémunir les écoliers contre ce qu'on peut appeler les corsicismes de syntaxe ? » Et voici les trois questions que M. Biron pose aux maîtres de son département :

« *a*) Convient-il d'étudier grammaticalement la construction vicieuse et de la ramener ensuite à une structure régulière. Vaut-il mieux lui substituer purement et simplement la forme correcte ? Dans cette dernière hypothèse, faut-il comparer le corsicisme et la tournure vraiment française ou bien est-il préférable de passer directement de la formule corse à une traduction qui n'offense point la grammaire.

b) Quels que soient les exercices correctifs que vous préconisez, doivent-ils être faits régulièrement ou bien occasionnellement ?

c) Une place doit-elle être réservée à des exercices de contrôle ? Conviendrait-il, en particulier, de demander aux enfants de répondre oralement ou par écrit à des questions susceptibles d' « appeler » le corsicisme ? ».

Cette première partie — partie critique en quelque sorte — traitée, M. Biron va rechercher les services que pourrait rendre le dialecte corse tant au point de vue de la formation esthétique et morale qu'au point de vue de l'aide qu'il peut apporter à l'enseignement du français.

Sur le premier point, M. Biron, tout en reconnaissant que certains maîtres pensent qu'on devrait employer le corse pour accroître la pénétration de certaines leçons et tout en indiquant lui-même « qu'il pourrait, mieux que le français, ouvrir l'intelligence des enfants ou frapper leur imagination ou trouver le chemin de leur âme », marque qu'en supposant même que le corse « donne parfois à la parole du maître plus de douceur ou plus de vivacité, plus de puissance d'évocation ou plus d'émotion communicative » il n'en demeure pas moins établi que le dialecte corse ne doit pas être substitué au français. D'une part, gain au point de vue de l'éducation générale, d'autre part, perte au point de vue de la formation française. Et cette conclusion étonnante : « A vrai dire, l'importance primordiale que nous devons attacher à l'apprentissage de la langue nationale nous oblige presque à renoncer à toute leçon faite en dialecte ». Toutefois au cas où cette conception ne serait pas la leur, M. Biron demande à ses maîtres de dire :

«*a*) si la morale gagnerait beaucoup à être enseignée dans le dialecte insulaire.

b) si une leçon de morale — d'ailleurs faite en français — pourrait utilement illustrer et commenter un proverbe du pays.

c) s'il y aurait lieu de prévoir — de temps en temps et à titre récréatif — la lecture d'un texte corse. »

Envisageant le dialecte corse comme un auxiliaire de l'enseignement du français, M. Biron en est amené à le considérer sous deux angles : exercices analytiques et exercices synthétiques.

Et d'abord cette définition des exercices analytiques « ce sont tous les exercices qui tendent à isoler certains éléments du langage pour les étudier à part, étymologie, familles de mots, explication de mots, analyse, orthographe, grammaire ». M. Biron reconnaît que nombre de termes français sont plus éloignés du latin que les termes corses équivalents et qu'il peut y avoir avantage à les rapprocher de ceux qui leur correspondent dans le dialecte local et, à ce sujet, il pose à ses maîtres trois questions un peu spéciales, d'ordre orthographique et grammatical.

M. Biron définit ensuite les exercices synthétiques en ces termes : « ce sont ceux qui ont pour objet de faire comprendre et admirer les textes des grands auteurs et ceux qui préparent à l'imitation plus ou moins libre de ces modèles » et il se demande si les exercices synthétiques traditionnels ne pourraient pas être complétés et soutenus par des exercices d'un autre genre permettant d'aller du corse au français.

Y a-t-il des textes corses, demande M. Biron, qui aient une réelle valeur littéraire ? et il prie ses instituteurs de dresser une liste des noms des auteurs de leur village natal. D'autre part, comme il n'y a pas un dialecte insulaire un mais divers et que le parler du Nebbio diffère du Sartenais, il leur demande si la transposition d'un texte d'un dialecte dans un autre est possible sans qu'il y ait défiguration. Il leur demande enfin si la lecture courante du corse exige un entraînement préalable.

Ces textes comment les utiliser ? par la lecture et la récitation, par la composition française.

M. Biron convient que, même au cours supérieur, les élèves demeurent froids devant un beau paysage, une superbe page : « Pour éveiller leur imagination et leur sensibilité ne faudrait-il pas commencer par leur parler le langage le plus familier, le plus évocateur, le plus capable de les émouvoir et, après cette préparation, ne serait-il pas possible de « faire vivre » la phrase française ? » et il demande à ses maîtres d'apprécier la valeur pédagogique de la diction d'un morceau en dialecte corse, suivie de la lecture d'un texte français d'inspiration analogue et de dire si, par ce moyen, les élèves entreraient plus avant dans la compréhension d'une belle page. « Cette méthode convient-elle également à la récitation ? » dit enfin M. Biron.

Après quoi il aborde le chapitre de la composition française considérée sous un double aspect : traduction litérale, traduction libre.

M. Biron termine sa circulaire en priant les maîtres de répondre sans détours aux questions posées qu'ils soient adversaires ou partisans de l'utilisation du corse et en leur recommandant, en même temps que la précision, de ne négliger aucune raison, de donner de nombreux exemples et de faire part de toutes leurs suggestions. Toutefois, cette circulaire, datée du 26 avril 1924, ne saurait, dit M. l'Inspecteur primaire, « avoir pour effet d'introduire dans les classes des exercices non prévus par les règlements ».

* * *

Après avoir indiqué dans ses grandes lignes, en laissant aussi souvent que possible la parole à l'auteur de la circulaire, l'esprit qui préside à la rédac-

tion de ce document, il nous reste à apprécier à leur juste valeur les arguments fournis par M. Biron pour ou contre le dialecte corse et à tirer une conclusion partique de cet exposé et de cet examen critiques. Nous déclinons bien entendu toute compétence pour apprécier à sa valeur le dialecte corse et nos réfléxions ne sauraient valoir que parce qu'elles seront inspirées par la sympathie avec laquelle nous envisageons ce problème analogue à celui qui se pose en Provence et dans le Midi tout entier. M. Biron, cela se sent assez, a été intéressé par la question qui se pose en Corse, comme elle se pose chez nous, de l'enseignement du français par la méthode directe ou par la méthode comparative. Ce doit être un esprit curieux et qui, se trouvant en face d'un théorème, excelle à en formuler la définition. Aussi bien son prologue exposant succintement le rôle de l'enseignement, le conflit qui en découle et posant les principes de son examen le prouve-t-il surabondamment. D'autre part, son expérience personnelle, sa curiosité ont dû être augmentées du poids de tous les avis, de toutes les suggestions formulées librement ou sur demande qu'il a dû recueillir de la bouche de ses subordonnés. L'instituteur né corse doit être, je pense, assez rare dans l'inspection de Bastia et ne doit pas avoir attendu, lorsqu'il y est, la circulaire de M. Biron pour se servir à tout instant du corse pour mieux apprendre le français à ses élèves. A moins qu'il ne soit un déraciné, un jeune instituteur dédaigneux de son pays, de sa langue, de son génie natal auquel cas il doit férocement interdire tout mot corse, tout accent corse et être aussi désarmé vis-à-vis de ses élèves qu'il tracasse et martyrise en vain qu'un mineur qui n'aurait en mains pour forer un puits de mine qu'une branche d'arbre. Méthode directe, explications, punitions doivent glisser sur les élèves comme pluie sur les ardoises. L'instituteur, le professeur venu du

Nord, de Paris, du Midi a dû adopter ou l'une ou l'au tre de ces attitudes. Dans tous les cas tous les maîtres de Corse ont dû volontairement ou non se trouver en face d'un problème : « quelle doit être notre attitude ? » et ils ont dû assaillir l'inspecteur de demandes. L'esprit curieux que paraît être M. Biron et le chef de subordonnés qu'il est, a répondu par une circulaire. Dire qu'elle nous satisfait pleinement : non ! Dire qu'elle ne mérite pas un examen sérieux et critique à cause de la tournure d'esprit administrative, fonc tionnarisée qu'elle manifeste : non plus !

Il y a d'abord des affirmations hardies dont nous ne saurions nous contenter parce que gratuites. L'enseignement n'est pas national qui nous convie « à bannir de bonne heure l'usage du dialecte local ». Il est anti national pour la bonne raison qu'il coupe net, qu'il sec tionne tout ce qui attache un enfant à l'idée de Patrie et parce qu'il viole les accords d'un pacte solennel et que, de ce fait, pouvant être reproché à ceux qui ont la charge du pouvoir, il peut être la source d'une agitation funeste pour la Patrie telle qu'elle est composée actuellement. L'idée de Patrie n'est pas, chez la plupart des hommes tellement ancrée par ce que ce mot représente de général, de terres inconnues, d'intérêts divers — si ce n'est opposés — pour qu'on ne s'attache pas à la rendre sensible, tangible, aimable, par ce qui nous entoure, nous charme, nous émeut, nous lie au sol: la maison, le village, la province, la langue propre à cette maison, à ce village, à cette province. Celui qui bannit de bonne heure son dialecte natal nous savons ce qu'il est : un dévoyé souvent, parfois un anarchiste, un internationaliste, un antipatriote toujours. L'enseignement ne *doit* pas traiter le dialecte indigène en ennemi, il ne doit pas pas l'*exploiter* dans le but unique de favoriser l'intelligence et le maniement du français; la langue du terroir ne nuit pas à la langue nationale :

telles sont les affirmations que nous dressons en face des affirmations contraires de M. Biron. Ces dialectes, ces langues indigènes ont un passé de gloire. Elles ont souvent le pas sur le français et nous les apprenons sur les genoux de nos mères, nous les avons dans le sang. Nous les aimons pour elles-mêmes, nous les cultivons parce que cela nous plaît et parce qu'ainsi nous communions avec l'âme atavique qui court dans les veines des générations, avec la Race. Notre culture, en outre, ne serait pas complète si nous ignorions ces langues, ces dialectes, notre culture morale et intellectuelle. La résistance des enfants à abandonner leurs dialectes, leurs «patois» — comme disent avec mépris les déracinés et les ignorants — au profit du français n'a pas d'autre explication que ce sens caché, cette pérennité de la race, cette méfiance instinctive de l'âme paysanne vis-à-vis d'une langue admirable certes, analytique Dieu sait comme, mais qu'il faut acquérir, qu'on n'a pas dans la peau et qui effraie par ses complications grammaticales et aussi par son manque d'accord entre l'écriture et la prononciation. Nous n'avons pas la prétention de refaire ici l'exposé si brillamment mis en valeur par le Frère Savinien ; nous ne prétendons pas conquérir à nos idées un public qui y est tout acquis et qui a lu ici même une série d'études sur la méthode savinienne ; du moins pouvons-nous affirmer, d'accord en cela avec les plus illustres universitaires, avec le corps enseignant du Midi qui s'est servi de la langue d'Oc pour apprendre le français, que l'expérience est décisive, sanctionnée par des faits indiscutables. La méthode comparative est excellente, supérieure cent fois à la méthode directe. Quant à la méthode savinienne elle a fait ses preuves, il y a belle lurette, et elle est indiscutée, crois-je, même par ceux qui jadis menèrent guerre contre elle du point de vue d'Oc estimant

que le provençal ne devait pas « *cirer les bottes* » du français. Elle a prouvé que les élèves nourris d'elle étaient très forts en français au point d'occuper des situations enviées en France ou à l'étranger et qu'ils connaissaient mieux, plus intimement, dans ses règles et ses chefs-d'œuvre, la grammaire, la littérature provençales comme ils avaient appris, à son contact, les secrets de l'histoire.... qui n'est pas celle des manuels scolaires.

Ceci dit, ces réflexions faites, ces critiques émises, reconnaissons l'intérêt de l'initiative de M. Biron, saluons au passage des vues neuves, intéressantes, originales. Louons son courage et souhaitons que dans toutes les Inspections on fasse de même. Son enquête peut avoir une grande importance selon les réponses qu'elle occasionnera. Quoiqu'il en soit, il a su marquer l'intérêt qu'il prenait au développement intellectuel et moral des élèves et cela hors des sentiers battus. Nous avons eu certes dans le Midi des inspecteurs plus courageux, aussi courageux ; nous en avons eu aussi qui se sont bouché les yeux, qui se les bouchent encore.

A l'heure où l'on va, dit-on, réformer les décrets Bérard, où l'on répète que l'instruction doit être de plus en plus populaire, ne conviendrait-il pas que le Pouvoir central prenne en mains la question des langues provinciales et la solutionne partiellement dans le sens indiqué par maint inspecteur et tout dernièrement par M. Biron. Ce ne serait pas le rêve, ce ne serait pas le pinacle. Ce serait toujours ça. Monseigneur Gueire l'a bien compris lui qui a rendu *obligatoire* dans les séminaires et collèges libres de son diocèse l'enseignement du basque, du gascon et du béarnais et qui a lui-même établi le plan de ces études détaillées et précises.

Cette question de l'enseignement des langues provinciales ne se pose-t-elle pas d'une façon pressante

en Alsace ; ne se pose-t-elle pas chez nous dans le haut enseignement et n'avons-nous pas déjà crié la *grande pitié des chaires de Langue d'Oc* ? Qu'on le veuille ou non les idées marchent, le public en est saisi, elles vont leur bonhomme de chemin et quand — ce qui est souvent le cas — le Pouvoir central fait défaut, impuissant à bâtir, l'initiative privée, avec des moyens réduits mais dont la portée morale est considérable, le remplace.

La circulaire de M. Biron marque en quelque sorte le pouls des milieux de l'enseignement primaire. Depuis cinquante ans l'idée a fait son chemin et rien ne saurait l'arrêter ni sur ce terrain, ni sur celui de l'enseignement secondaire et supérieur. Savinien fut, sans conteste, à l'origine de ce mouvement né lui-même, comme nous le savons, de l'œuvre mistralienne et qui trouva un écho au Corps législatif de 1870 par la *Pétition pour les Langues Provinciales* comme il devait en trouver à la *Chambre des Députés,* à des dates diverses, par la voix de MM. de Gailhard-Bancel, Lemire, Inizan, Léon Daudet, Méritan, de Magallon et... Herriot. En cette année 1924, saluons la mémoire du majoral Lhermite-Savinien dont nous fêterions, s'il était en vie, en même temps que ceux d'Arnavielle, les 80 ans.

LA QUESTION DES LANGUES PROVINCIALES (*)

Question débattue s'il en fut et qui a fait couler des flots d'encre que celle de l'utilisation, de l'enseignement des langues provinciales. Nous n'avons point la prétention d'en faire l'historique à travers les siècles et plus particulièrement aux XIX^e^ et XX^e^. Il nous suffira d'indiquer qu'en ce qui concerne le pays d'Oc elle s'est posée avec force dès qu'il y eut renaissance littéraire, dès que, à coups de chefs-d'œuvre, Mistral et ses amis eurent attiré sur notre langue et ses divers dialectes l'attention du grand public français, mondial. *La Pétition pour les langues provinciales* que le comte de Charencey, MM. Gaidoz et de Gaulle présentaient, en mars 1870, au Corps législatif, trahit de façon sensible l'opinion des Français intelligents de l'époque. Les pétitionnaires ont su, dès cette date, envisager la question sous ses trois aspects : par rapport à l'enseignement supérieur, à l'enseignement secondaire et à l'enseignement primaire. Nous avons déjà eu l'occasion de donner un aperçu de l'esprit qui présida à l'établissement de leur requête et des réclama-

(*) Article paru dans *La Revue Fédéraliste* à la fin de 1925.

tions qu'ils y avaient encloses (1). On sait aussi que Mistral et les dirigeants du Félibrige ne cessaient de réclamer l'enseignement de la langue d'Oc et d'appuyer les divers mouvements provinciaux qui, ici et là en France, tendaient au même but en faveur de leurs dialectes. Trois requêtes sont là portant témoignage de l'obstination que mirent les félibres à saisir le Pouvoir central et l'opinion de leurs justes desiderata. Il sembla un instant que satisfaction allait leur être, nous être donnée lorsque le félibre majoral Maurice Faure fut appelé au Ministère de l'Instruction Publique. Hélas ! celui qui, d'un trait de plume, pouvait faire cesser l'ostracisme dont nous sommes les victimes ne fit rien, soit qu'il ne veuille, soit qu'il ne puisse. Et 1914 arriva et cette langue dont on avait fait fi — pendant que les Universités étrangères la mettaient à l'honneur — servit aux soldats de chez nous à bien combattre, à bien mourir. Mais voici l'armistice, voici la Paix. La question des langues provinciales va se poser, une fois encore, avec plus de force. Va-t-on combattre l'alsacien ou l'utiliser ? Du fait que l'alsacien est à l'ordre du jour, il découlera logiquement que les tenants des langues provinciales redoubleront leur propagande et essaieront d'arracher au pouvoir central l'autorisation nécessaire pour que ces langues soient enseignées — et cela est l'avis des purs — ou utilisées pour mieux apprendre le français — et cela est l'avis des timides, des opportunistes. C'est cette période qui nous intéresse plus particulièrement parce qu'elle nous est plus sensible et parce qu'il semble que jamais les circonstances ne furent aussi favorables.

Nous allons essayer d'indiquer les principaux événements qui la marquèrent.

---

(1) Voir : La Grande Pitié des Chaires de Langues d'Oc en France. (*Mercure de France*, 1er mars 1925).

Les déclarations de M. Léon Bérard (septembre 1921).

En 1921, M. Léon Bérard est ministre de l'Instruction Publique. Qu'avions-nous à attendre de lui ?

M. Bérard n'avait pas échappé à notre attention lorsque, en septembre 1913, à Saint-Rémy de Provence, où il représentait comme sous-secrétaire d'Etat le gouvernement aux fêtes du cinquantenaire de *Mireille*, il avait été amené à faire des déclarations franchement régionalistes. Arnavielle, prenant la parole à la barbe des officiels, venait de clamer : « M'as di de parla, Mistral : parlarai! » et de développer cette idée que notre langue chassée et proscrite de l'école primaire devait y être introduite coûte que coûte lorsque M. Bérard, lui répondant, se tourna vers Mistral et lui dit : « Ce n'est pas un ministre qui vient à vous, ô Maître, c'est un disciple ». Il continuait en approuvant les paroles d'Arnavielle et en déclarant que « le gouvernement se devait de nous accorder les libertés que nous réclamions ».

Or, M. Bérard venait d'assister, en septembre 1921, aux fêtes que l'*Ecole Gaston Phébus* avait organisées à Orthez. Un rédacteur de l'*Echo de Paris*, M. Paul Dubié, ne manqua pas de lui demander son avis sur les idiomes locaux et sur la guerre qui leur était faite à l'école. Et M. Bérard de répondre : « Je vous sais gré de ne pas appeler le béarnais un patois. D'origine romane, le béarnais fut, jusqu'au seizième siècle, une langue d'Etat. Il possède ses déclinaisons, sa grammaire, son vocabulaire. Ne le dites pas, mais Henri IV, s'il revenait dans sa capitale, serait bien aise d'apprendre qu'au Conseil des Ministres — en aparté — on parle quelquefois béarnais.... Eh bien ! croyez-vous (je ne parle pas de moi, pauvre éphémère!) qu'un ministre « immortel » oserait jamais s'exprimer en un vulgaire patois ?.... Je n'ai pas à juger des maîtres qui,

de bonne foi, considéraient comme « patois » tout ce qui n'était pas français. Aujourd'hui, ma conviction personnelle est que l'enfant connaîtra mieux notre langue le jour où on lui expliquera comment s'opère la translation — autrement dit la *version* — d'une phrase, mettons béarnaise, en une phrase française. Notez-le bien : toute la gloire d'une province, tout son charme, toutes ses traditions sont implicitement contenus dans sa langue. Assurer la survie d'une langue c'est donc travailler pour la gloire de la petite et de la grande patrie. Maintenons le parler local et nous n'aurons pas de «patois» à redouter, car c'est massacrer le français que l'adapter, mot à mot, sur la construction gasconne par exemple ».

Cette déclaration aurait pu être, tant elle rend un son pur, recueillie de la bouche d'un félibre et, à part le mot de *petite patrie* que Mistral avait à juste titre en horreur, marquait nettement les préférences du ministre. Ces paroles ouvraient une belle fenêtre sur l'horizon. Nous nous en réjouîmes, tous ceux qui attendions un geste, un acte. A l'heure où la langue d'Oc était enseignée facultativement dans quatre lycées (Marseille, Aix, Toulon, Avignon) et dans une école primaire supérieure (Avignon), nous pensions qu'un Ministre pouvait désigner la lanque d'oc comme une des langues à option du baccalauréat et la faire entrer non par une porte dérobée, mais solennellement, officiellement, par la grande porte, dans nos lycées, nos collèges, nos écoles primaires. Nous souhaitions et espérions que M. Léon Bérard donnerait une suite logique à ses intéressantes déclarations par un acte qui l'honorerait à jamais. Etait-ce manifester trop de confiance, de naïveté ?

Le discours de M. Inizan à la Chambre des Députés (décembre 1921)

Quelques mois après, M. Inizan, député breton, présentait à la Chambre des Députés un vœu qui devait, semble-t-il, amener M. Bérard à se prononcer nettement. Cette intervention faisait écho, à plus de dix ans d'intervalle, aux déclarations que M. de Gailhard-Bancel, député de la Drôme, faisait à la Chambre, le 11 mars 1910, louangeant la méthode du Frère Savinien et demandant au ministre de l'époque d'étudier « par quels moyens une place pourrait être faite dans l'enseignement primaire aux différents parlers locaux ». M. Guieysse, député du Morbihan; M. l'abbé Lemire, député du Nord, avaient soutenu et appuyé ce vœu. En 1921, M. l'abbé Lemire et M. Emmanuel Brousse se joignirent à leur collègue de Bretagne et demandèrent que la langue flamande et la langue catalane soient traitées sur le même pied que le breton.

Voici, d'après l'*Officiel*, les termes dans lesquels s'exprima M. Inizan, le 11 octobre 1921 :

« Monsieur le Ministre, au nom de plusieurs associations et municipalités de Bretagne, je vous présente un simple vœu tendant à ce que, à titre officieux, bien entendu, l'enseignement de la langue bretonne soit autorisé dans les lycées, collèges et écoles normales de Bretagne, là où le besoin s'en ferait sentir, c'est-à-dire là où les élèves le demanderaient et là où la présence de professeurs locaux le permettrait.

« .... Aujourd'hui, la langue provençale est enseignée au lycée d'Aix par M. Marius Jouveau, félibre, professeur adjoint au lycée Mignet à Marseille ; au lycée de Marseille, par le docteur Fallen, capoulié du Félibrige; au lycée de Toulon, par M. Pierre Fontan, majoral du Félibrige; au lycée d'Avignon, par M. Frédéric Mistral, neveu du poète, propriétaire, conseiller

municipal de Maillane. Le provençal est enseigné également à l'école normale d'instituteurs de Vaucluse et des Basses-Alpes, en Avignon. (1)

« Comme le provençal, le breton est une vraie langue, la vieille langue des Celtes, qui a sa grammaire, sa littérature, qui a un magnifique recueil de poésies populaires, qui a ses artistes, ses poètes, ses bardes. Dans certaines Universités allemandes, à Berlin, en particulier, il y a des cours de langue celtique.

« L'enseignement supérieur, lui aussi, possède en Bretagne, à Rennes, une chaire de langue celtique. Pourquoi l'enseignement secondaire ne pourrait-il pas avoir ses cours en langue bretonne, cours facultatifs, bien entendu ? Le breton est parlé par une population d'un million et demi d'habitants en France et par une population à peu près égale en Grande-Bretagne. Pourquoi veut-on que tous les médecins, pharmaciens, avocats, avoués, notaires, vétérinaires, etc., destinés à exercer leur profession en Basse-Bretagne et qui se forment dans nos collèges et dans nos lycées doivent ignorer une langue dont la connaissance sera pour eux une nécessité vitale? J'ignore quelle sera la réponse officielle de M. le Ministre de l'Instruction Publique. Je connais, en tout cas, celle du fin lettré, du délicat artiste qu'est M. Léon Bérard. Voici ce qu'il disait, dans un récent discours, à ses fidèles béarnais : «Maintenons notre parler local, gardons avant tout, notre langue, l'accent de notre province. » (Très bien!très bien).

Et M. Inizan énuméra les conseils généraux et municipaux de toutes les opinions politiques au nom des-

(1) Cela ne tardera guère, espérons-le, mais M. Inizan a confondu avec l'Ecole primaire supérieure d'Avignon où M. Félines est chargé de ce cours. Autre erreur : Le Lycée Mignet est à Aix et non à Marseille.

quels il prenait la parole. MM. Emmanuel Brousse et Lemire appuyèrent cette demande par quelques mots en faveur du catalan et de la langue flamande.

Qu'allait répondre le ministre? Allait-il hardiment s'engager à quelque chose de positif ? Il était permis de l'espérer. Cependant, ainsi qu'avait eu l'air de le craindre M. Inizan, M. Léon Bérard répondit surtout en.... ministre :

« M. Inizan m'a opposé, dans les termes les plus obligeants du reste, une opinion personnelle qui ne peut me gêner. Je connais assez le dialecte béarnais, qui est un dialecte roman, pour saisir à quel point il peut intéresser, pour les Béarnais, l'étude du français. En effet, je considère qu'un enseignement du dialecte local ne peut être donné qu'en proportion de l'utilité qu'il offre pour l'étude et pour la connaissance de la langue nationale ». Puis, il promettait « d'étudier la très intéressante question que posait M. Inizan. »

Nous marquâmes, ce jour-là, un mauvais point à M. Bérard. Les langues provinciales ne servant « qu'en proportion de l'utilité qu'elles offrent pour l'étude et pour la connaissance de la langue nationale » ; non, merci ! Les langues provinciales servant à mieux apprendre le français, et se servant à elles-mêmes pour une plus ample connaissance de leur grammaire, de leur histoire, de leur littérature: oui! Là, est la vérité, la doctrine. Quand on le dit à haute voix, quelques timorés crient au scandale, disent qu'on risque de s'aliéner les pouvoirs publics, qu'il faut attendre, dissimuler... Allons donc ! Tout corps constitué, toute société a ses pleureuses et ses embaumeuses. Le Félibrige a les siens. Laissons-les à leurs urnes funéraires, à leurs lamentations et allons vers la vie. Pour cela faire, relisons tels passages de la fameuse lettre que Mistral écrivait, en 1888, à Arnavielle à l'occasion d'un discours prononcé à cette époque par le Maître et qui

lui valut de vives attaques de certains journaux parisiens: «A la dernière année de mes fonctions de *capoulié*, j'ai voulu faire mon devoir de félibre de la veille, en posant une fois pour toutes la question félibréenne qui est toute dans l'école... Il est tout clair que l'heure est passée de jouer du galoubet pour amuser la galerie, mais, si nous voulons garder notre raison d'être devant l'histoire, si nous ne voulons pas finir nos trente années de lutte glorieuse par un mutisme et un aplatissement misérable et honteux, il faut faire comme font les Catalans et toutes les races qui ont une âme : défendre plus que jamais notre langue contre la guerre impitoyable que les écoles lui font ». Relisons aussi tel article de Mistral, paru dans l'*Aiòli*, et qui répond par avance à toutes les finasseries des ministres : «Eh bien! non, monsieur Odde, quelle que soit la valeur de vos bonnes intentions, nous sommes ici quelques-uns vivant sur le pays, auxquels il ne peine pas de vous répondre ceci : si notre langue ne doit un jour entrer dans les écoles que pour être utilisée à l'enseignement du français, si les maîtres ne doivent pas l'enseigner elle-même à côté du français, comme cela se fait pour l'allemand et l'arabe, enfin, si le provençal ne devait servir dans les écoles qu'à cirer les bottes de son dédaigneux rival, autant vaut qu'on le laisse, comme on a fait jusqu'ici, vivre par monts et par vaux. Il saura trouver sa vie et aussi, comme les herbes de la Saint-Jean, donner sa fleur ». (1)

Le ministre qui, en 1913 se proclamait « disciple de Mistral », aurait pu, aurait dû se souvenir, en 1921, de ces fortes paroles. Il pouvait bien se douter qu'il y a une question bretonne, une question provençale, une question provinciale qui dépassent le cercle des idées médiocres dans lequel vivent les politiciens et

(1) *Aiòli*, 1898, numéro 261, et *Discours e Dicho*, p. 123.

qu'on n'enterre pas avec fleurs, couronnes et discours évasifs. Prenez-en votre parti, Messieurs les Ministres, Messieurs du Pouvoir central. Quoiqu'il en soit, en mars 1922, la *Déclaration du Comité d'Action des Revendications Nationales du Midi* devait proclamer solennellement, sur la tombe de Mistral, que notre revendication principale était « l'usage de notre langue ».

La Déclaration du Comité d'action des Revendications Nationales du Midi (mars 1922)

En 1919, lors de la réunion de la Conférence de la Paix, la question bretonne avait été posée dans toute son ampleur. Le droit des langues et la liberté des peuples étaient à l'ordre du jour. Le marquis de l'Estourbeillon, député du Morbihan, rédigeait alors une circulaire que signaient six sénateurs, neuf députés, quatre évêques et un cardinal bretons. Un millier de patriotes appartenant à toutes les classes sociales et à toutes les opinions, neuf sociétés, douze journaux ou revues la contresignèrent. *L'Union Régionaliste bretonne*, se plaçant sur le terrain réaliste, menait campagne et déclanchait le discours de M. Inizan.

En 1921, à l'heure où la *Société Protectrice des animaux*, appuyée par le gouvernement, prenait position contre nos courses de taureaux, sept provençaux et languedociens formaient un Comité d'action et proclamaient de quelle manière ils entendaient servir leur terre. Nous avons déjà indiqué quels furent les résultats auxquels ils aboutirent, du point de vue de la défense des jeux traditionnels du Midi et le retentissement qu'eut leur action. Il convient de noter ici ce qu'ils pensaient et ce que pensaient comme eux, de l'enseignement de la langue d'oc, les innombrables adhérents qui contresignèrent leur Déclaration : « La liberté que nous réclamons en premier chef, disaient-

ils, celle qui nous paraît fondamentale, est l'usage de notre langue. Nous voulons qu'elle obtienne dans les établissements d'instruction, dans les prétoires de la justice, sur les places publiques, la même place et les mêmes honneurs, au moins, que la langue française. La langue est l'âme même du Peuple C'est le peuple qui l'a forgée au long des siècles, selon ses croyances, sa civilisation, ses usages, son génie. Les générations futures devront connaître et reprendre le parler de nos aïeux; faute de quoi notre œuvre serait stérile.

Voilà donc notre revendication capitale, la clef de voûte de toutes les autres ». (1)

Quelques mois plus tard, ce manifeste était affiché dans les couloirs du Palais-Bourbon y provoquant de nombreux commentaires. Peu après, le groupe des jeunes félibres limousins lançait, de Tulle, son manifeste qui marquait le plein accord existant entre les fils d'une même terre; enfin, la Chambre des Députés allait bientôt entendre l'éloge de la littérature méridionale que les Léon Daudet, les Xavier de Magallon, les Méritan, les Herriot et *tutti quanti* exaltèrent à qui mieux mieux.

Le los de la littérature d'Oc (juin-décembre 1922)

Il serait fastidieux de résumer ici les discours et les interventions de MM. Inizan, Daudet, Reymonencq, de Magallon, de Castelnau, Méritan, Brousse, Fribourg, Girard, Morrucci, Maurice Barrès en faveur de la littérature d'Oc. L' *Officiel* des 27 juin, 9 juillet, 7, 8, 12 et 13 décembre 1922 a enregistré ces hymnes au génie des troubadours et de nos auteurs du XIX^e^ siècle. Retenons cependant ce cri de M. Herriot : « Mistral est

(1) Brochure imprimée par Pujolas, à Nîmes.

aussi grand que Virgile », et que MM. Reymonencq et Léon Daudet récitèrent des vers en langue d'oc, notamment le fameux :

Nautre en plen jour
Voulen parla toujour
La lengo dóu Miejour
Vaqui lou Felibrige !
Nautre en plen jour
Voulen parla toujour
La lengo dóu Miejour
Qu'aco's lou dre majour !

Maurice Barrès devait, lui aussi, déclarer qu'il était partisan d'un supplément de crédit en faveur de la chaire d'Aix-Marseille et s'écrier : « Il n'y a pas que les Provençaux qui s'intéressent à la connaissance de leur belle langue. Il est intéresant pour tous les Français et pour tous les hommes d'études que ces recherches soient poursuivies dans l'atmosphère même qui les rend plus intelligibles, sur la terre latine et dans l'ombre du grand Mistral ». Précieux témoignage, s'il en fut, et non moins précieux cet aveu du rapporteur du budget : « La commission s'associe à la demande présentée par certains de ses collègues. En ce qui la concerne, elle l'accepte d'autant plus volontiers que nous nous rappelons tous qu'avant la guerre les études romanes, par un paradoxe étrange, avaient peut-être plus de développement en Allemagne qu'en France », aveu qu'une voix, partie de gauche, soulignait par ces mots : « Et en Amérique » (1). Y a-t-il quelque chose de changé, après guerre ? Nous en sommes encore réduits à nous servir de la *Mireille* annotée

(1) *Officiel* du 7 décembre 1922 sur l'amendement Giraud-Morucci.

du professeur allemand Koschwitz, de ce Koschwitz auteur d'une *Grammaire historique* qui déclarait dans la préface de son ouvrage : « J'ai cru superflu de mettre en tête de la *Grammaire* une histoire provençale : les faits importants sont universellement connus, au moins hors de France ». Toute la Renaissance du XIX[e] siècle continue à être ignorée par les manuels de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, alors qu'elle est étudiée, commentée à l'étranger, alors que nos auteurs y sont traduits. Témoins l'œuvre de Charles Rieu en Allemagne et celle de Félix Gras en Amérique. Oui, « paradoxe étrange » que les éloquentes interventions susnommées ont laissé subsister et auquel un ministre lettré, acquis, semblait-il, à notre Cause, n'a pas voulu, ou plus exactement n'a pas pu remédier.

Remarquons cependant que les débats de la Chambre avaient franchi les murs du Palais-Bourbon, que le grand public français était saisi de la question, qu'en décembre 1922, M. Emile Ripert ouvrait dans *La Renaissance* une enquête afin de savoir si la langue de Mistral devait être admise au baccalauréat. L'opinion quasi unanime, émanant de personnalités universitaires, politiques, littéraires, fut que l'on devait, d'un biais ou de l'autre, ne plus proscrire l'enseignement de la langue d'Oc, mais, au contraire, la faire pénétrer, comme deuxième langue nationale ou sur le pied d'égalité avec les langues étrangères, dans l'enseignement (1). Il y avait longtemps que Mistral, écrivant à Adolphe Dumas, avait d'un seul mot, posé le problème : « Est-il admissible que l'on ne s'inquiète

(1) Ceux qui voudront connaître l'enquête menée par Emile Ripert liront la brochure qu'il vient de faire paraître aux *Editions du Feu* (Aix), sous le titre : *Doit-on admettre la Langue d'Oc de Mistral au Baccalauréat* ? prix, 6 francs.

pas de la langue parlée par quinze millions de Français alors qu'il existe à Paris des chaires de caraïbe, l'aztèque et de mandchou » (1). Junius le comprenait bien qui, à un correspondant qui lui demandait : « Ne pensez-vous pas que l'idiome ennobli à jamais par les chefs-d'œuvre de Mistral, de Roumanille et d'Aubanel — pour ne citer que trois noms — a droit au même privilège que le serbo-croate ou l'arménien », répondait par une magnifique affirmation. Il commençait par se déclarer incompétent sur la valeur de discipline intellectuelle du provençal en regard du latin ou du grec, mais déclarait immédiatement : « En revanche, quand un parler régional est assez profondément mêlé à l'âme de la race pour que des poètes comme ceux que mon correspondant rappelait tout à l'heure aient pu exprimer par lui toute la sensibilité de leurs compatriotes immédiats, il possède une autre valeur, celle d'une force créatrice à la fois et conservatrice dont on n'exagérera jamais le prix ». Ayant pesé, marqué le cas que l'on doit faire des coutumes et indiqué combien sont plus solides les fondations d'une maison commune lorsqu'elles sont établies sur un sol riche, nourri des sucs des dialectes, il concluait : « Soyons-en persuadés, tous les efforts de Mistral autrefois et du Félibrige dans leur *maintenance* de la langue ancestrale ont été un service français. Si l'introduction de cette langue dans l'enseignement primaire et secondaire de nos départements du Midi peut contribuer à cette même main-d'œuvre, n'ayons pas peur de cette réforme ». C'était parler d'or, mais il faut croire qu'en haut lieu on eut peur. En tout cas aucun texte ne vint apporter une modification aux programmes. On n'eut que de l'eau bénite de cour.

(1) Lettre de Mistral à Adolphe Dumas, datée de 1861.

L'initiative de Monseigneur Guieure (9 octobre 1923)

Ce qu'un ministre ne fit pas, un évêque allait le réaliser. Le 9 octobre 1923, Mgr l'évêque de Bayonne, Lescar et Oloron, adressait une circulaire à MM. les Supérieurs des séminaires et collèges libres « pour instituer et organiser l'enseignement des langues régionales dans les établissements diocésains ». Ce document capital mérite de trouver place ici, dans ses parties principales.

L'évêque de Bayonne, après avoir rappelé qu'au mois d'août, il annonçait, devant plus de deux cents élèves, l'enseignement prochain de la langue basque et de l'histoire du Pays basque et soulevait, de ce fait, des bravos enthousiastes, indique la faveur dont jouissent actuellement la région et la province. Après avoir rappelé la tentative de l'Etat qui a établi dans les Facultés des cours de langues régionales et avoir indiqué que c'est par « en bas qu'il fallait commencer et non par en haut », l'évêque déclare : « Nous allons passer aux actes. Notre dessein se résume en quelques mots. Nous désirons introduire dans nos maisons diocésaines d'instruction secondaire l'étude de la langue basque, de la langue gasconne, de la langue béarnaise... Il y aura deux cours : un cours de langues et de littératures régionales et un cours d'histoire régionale. Nous sommes placés dans d'heureuses conditions. Nos professeurs comprennent, parlent, écrivent la langue qu'ils enseigneront. Les élèves, à la presque unanimité, sont Basques, Gascons, Béarnais. Si tous ne parlent pas couramment la langue de leur région, presque tous la comprennent ».

Puis, Mgr Guieure pose et résout la question : Comment seront organisés ces cours. Mais, auparavant, il ne manque pas de traiter la question capitale de l'école primaire. On admirera la rectitude du juge-

ment et la précision des dispositions prises par le prélat : « Pour être pratique et fournir des résultats sûrs et rapides, l'enseignement des langues régionales devrait commencer à l'école primaire. C'est bien notre intention de l'introduire dans les écoles primaires libres. Les maîtres sont prêts : ils ont les qualités que possèdent les maître de l'enseignement secondaire : ils sont de la région et ils connaissent la langue. Mais il leur faut des manuels élémentaires pour les élèves comme ils en ont pour l'étude de la langue française et de l'histoire de France. Ces deux manuels de langue et d'histoire nous les avons demandés aux Professeurs des nouveaux cours. Dès qu'ils seront composés, ils deviendront obligatoires pour les élèves de l'enseignement primaire et secondaire libres ».

L'évêque de Bayonne décide que les cours de langue et d'histoire régionales dureront trois ans et seront suivis par les élèves de troisième, deuxième et première. Il y aura, tous les mois, une classe d'une heure pour chaque cours, soit, par an, neuf classes pour la langue et neuf pour l'histoire. Il y aura des thèmes, des dictées, des versions, des explications, des rédactions et des compositions qui compteront pour le prix d'excellence et le tableau d'honneur. En outre, des prix seront affectés à ces cours, sans compter ceux dus aux initiatives privées comme celle de la revue *Gute Herria* qui, outre mille francs qu'elle affecte à la construction du séminaire de Lanessore, offre trois prix annuels pour ceux qui suivront les cours basques. A noter ceci : « Les élèves devront prêcher en basque, en béarnais et en gascon. Ils le font déjà ». Belle initiative, qu'on ne saurait trop louer et que les évêques méridionaux auraient dû suivre. Cependant nous attendions toujours la circulaire du béarnais, député d'Orthez et membre de l'*Escolo Gaston Febus*, M. Léon Bérard ou... de son successeur.

Sous la Coupole (13 novembre 1924)

M. Bérard n'était plus ministre, lorsque, sous la coupole, là-même où le provençal à la manque Jean Aicard avait renié sa langue, où, geai se parant des plumes du paon, il s'était présenté comme « le représentant des traditions poétiques et du vieux génie populaire » de la Provence, là-même, son successeur, Camille Jullian, releva le blasphème de celui qui avait joyeusement prédit qu'allait périr la langue d'oc. L'historien des Gaules s'adressant, semblait-il, à son prédécesseur, s'écriait, le 13 novembre 1924 : « Vous appelez le provençal un « patois » : le vilain mot, et combien inexact. Le patois, c'est la déformation locale d'une langue déterminée, c'est une excroissance à demi fantaisiste qui pousse sur une plante linguistique...

« Mais le provençal est une langue qui a par elle-même ses racines et ses rameaux, sa sève propre et son libre épanouissement. Vous me dites qu'il va mourir. A quels signes, je vous prie, reconnaissez-vous qu'une langue se meurt ? Il y a pour les langues comme pour les nations et pour les croyances, des crises de fatigue et de déclin. Mais nous venons de voir ressusciter des nations qu'on disait mortes, mais des croyances qui se perdaient se sont retrouvées et des langages qu'on croyait endormis ont proclamé leur gloire ». Après avoir justifié le Félibrige et Mistral d'avoir fait une œuvre factice, d'être les auteurs d'une résurrection artificielle, Camille Jullian proclamait en ces termes la continuation de la renaissance littéraire créée par les sept de Font-Ségugne : « Regardez donc le lendemain de Font-Ségugne et de *Mireiô*, c'est au lendemain de la bataille qu'on voit si la victoire est complète. Or, de proche en proche, le félibrige a gagné tout le Midi. Il a pénétré les vallées les plus agrestes des Alpes et des Pyrénées, il a gravi les pla-

teaux du Limousin et les pays de l'Auvergne. Partout on a chanté son hymne de la *Coupo Santo* et, à l'instant où je vous parle, de bons ouvrages surgissent ça et là en terre de langue d'oc. Jamais les félibres du premier matin n'auraient espéré une telle gloire pour la montée de leur jour. A la réussite de l'œuvre, je constate qu'elle était bonne... Faire mourir une langue ! Mais c'est pécher contre la vie sociale ». Prenant enfin à bras le corps quelques-uns des arguments que Jean Aicard dressait contre les idiomes, il les faisait toucher terre des deux épaules : « Je sais bien ce dont avait peur Jean Aicard, Français par-dessus tout, c'est que la vogue de nos idiomes provinciaux ne compromît notre unité nationale. Ne partageons point cette crainte. Ni le breton, ni le gascon, ni le provençal n'ont empêché que la France fût acclamée par la Bretagne de la reine Anne, par le Béarn du roi Henri, par la Provence du roi René. Notre union en patrie tient à des causes telles qu'il n'y a pas à s'effrayer si elle s'énonce en matières différentes. J'ai appris de source certaine que quelques-uns de nos fils, vaillants officiers, sont de ceux qui parlent le plus volontiers *l'eskuara* du pays basques. Ce fut pour le Breton un appel au sacrifice que d'entendre parler breton sur les champs de bataille de l'Argonne. Et de s'interpeller en provençal sur les pentes du Vieil-Armand, ce fut pour les Provençaux un motif de plus de courage et de confiance.

«.... Non, je n'ai point peur que l'amour du provençal diminue l'énergie de la nation. Ce que je vois, au contraire, c'est que les félibres nous ont fait aimer des choses de Provence qui sont choses de France, c'est que Mistral a écrit un chef-d'œuvre qui a porté très loin le renom d'un Français. Et pour avoir doté notre patrie de nouveaux titres de gloire, l'Académie Française doit au provençal une reconnaissance infi-

nie » (1). Tout ce que la France compte de solides esprits applaudit à cet éloge du Félibrige, de Mistral et de leur œuvre. Il semblait bien que seule une question d'opportunité pouvait retarder une mesure qui, d'un bout à l'autre de la presse, du Palais-Bourbon à l'Académie, recueillait tant de suffrages.

La circulaire de Monzie (août 1925)

On n'avait point attendu le plaidoyer de M. Camille Jullian pour créer dans les milieux professoraux appartenant aux trois degrés de l'enseignement un mouvement en faveur de la langue d'oc à l'école. M. Jean Bonnafous, professeur adjoint au lycée Henri IV et le félibre majoral Loubet sont, on peut le dire, les protagonistes du *Comité* créé à cette intention. Une campagne de longue haleine fut commencée dès 1923 et aboutissait, en juin 1925, à l'envoi d'une lettre à M. de Monzie, ministre de l'Instruction Publique, lettre signée par MM. Jeanroy, Anglade, Jouveau, Charles Brun, Bonnafous, Frissant, Loubet, Gandilhon Gens d'Armes et exposant toutes les raisons qui militaient en faveur de l'admission de la langue d'oc dans les écoles pour l'enseignement du français. A cette demande, M. de Monzie répondait par une lettre à celui qui lui avait transmis la requête et par une circulaire aux recteurs, lettre et circulaire qui ont fait le tour de la presse, provoqué de vives protestations et abouti finalement à l'enquête ouverte dans l'*Eclair* par René Giron sur « M. de Monzie et les patois ».

Le ministre a voulu donner les raisons de son refus et, pour cela faire, en a été amené à déclarer que l'utilisation des idiomes pour l'enseignement du fran-

(1) Discours de réception à l'Académie française, Champion, 1925.

çais est «condamné par tous les pédagogues qualifiés» alors que l'expérience est là pour nous prouver que les Bréal, les Paris, les Chabaneau, ont, au contraire, préconisé cette méthode. En outre M. de Monzie crée une confusion. On n'a pas demandé que les instituteurs soient autorisés « à faire des leçons dans la langue du pays »; on a demandé que les instituteurs « qui le voudront » soient autorisés « à utiliser le dialecte maternel de leurs élèves pour l'enseignement du français ». Ce n'est pas avec des pirouettes de mauvais avocat qu'on peut éluder une question précise. Enseignerait-on, par hasard, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, sans utiliser le français ? Toute la question est de savoir quelle est, des deux méthodes, la *directe* et la *comparative,* celle qui risque d'amener les meilleurs résultats. Il y a belle lurette que la cause est entendue; il y a longtemps que la méthode du Frère Savinien, imitée en Flandre, en Bretagne, a fait ses preuves. M. Sixte-Quenin, consulté par M. Giron et qui fut un élève du Frère Savinien, en témoigne; enfin, l'expérience, le bon sens, l'observation militent en faveur de la méthode comparative. Science, expérience, bon sens, observation, est-ce que cela compte ? Allons donc! Tous ceux qui partagent cette manière de voir, tous ceux qui tiennent aux langues provinciales et réclament en leur faveur, sont des rétrogrades, de vils réactionnaires. Vive l'ère nouvelle d'émancipation, de progrès, de culture populaire, et foin du passé, des parler provinciaux ! Voilà ce que pensent tous les jacobins de notre époque, tous les lèche-bottes du pouvoir central. Mistral l'avait bien compris qui, à la question : « De-que se fai et de-que se poudrié faire encaro pèr l'ensignamen de la lengo d'O dins li escolo segoundàri e lis escolo superiouro », répondait : « Quand la bugado dou tèms aura neteja la Franço dis ideio jacoubino — e acò pau à pau se fai

— li gènt finiran pèr coumprendre que la lengo prouvençalo déu estre coumpresso e parlado pèr tout bon Prouvençau, valènt-à-dire pèr tout gentilome, tout galant ome, tout ouneste ome de Prouvençe ».

Etonnez-vous après cela que ceux qui, comme M. de Kerguézec et tant d'autres correspondants, ont affirmé à M. Giron que l'enseignement des dialectes était possible et désirable soient soupçonnés de particularisme, voire de séparatisme. Dès qu'on dénonce la machine à niveler, dès qu'on rappelle un passé illustre de gloire et de civilisation, dès qu'on fait allusion aux pactes qui scellèrent la francisation de nos diverses provinces, on est accusé de séparatisme, d'être un frère des flamingants, et que sais-je encore ! Hé bien, non ! nous qui allons plus loin que l'esprit de la requête, nous qui demandons l'enseignement des langues provinciales — donc françaises — auxquelles les Froissard, les Montluc, les Montaigne, les Rabelais, les Molière, pour ne citer que ceux-là, firent tant d'emprunts, pour elles-mêmes, comme un *droit* et non comme une *faveur,* nous sommes « de la grande France », de cœur et d'âme. Nous estimons que de notre côté est le bon sens et l'expérience; nous pensons qu'en ce siècle où le bolchevisme et le communisme battent notre porte, où le snobisme des uns, le jacobisme des autres nous mènent aux pires calamités, il est essentiel que l'Etat se prononce en notre faveur. Les termes de la requête qu'en 1905 Mistral et le Félibrige adressaient au ministre d'alors, sont de la plus pressante actualité : « En donnant aux parlers de langue d'oc la place et le respect qui leur sont dus dans les écoles primaires du Midi, vous donnerez à l'enfant du peuple la faculté de bien apprendre le français. Vous lui donnerez aussi le respect du foyer, l'amour de la cité; vous rendrez au jeune homme la fierté de la famille, de la race et des traditions locales,

vous l'attacherez par les liens les plus puissants au sol natal, qui garde la cendre des aïeux. Vous mettrez une digue à la dépopulation des campagnes, vous diminuerez le nombre toujours croissant des déclassés qui vont se perdre dans les villes et y grossir l'armée des mécontents et des meurts-de-faim ». Où sont les meilleurs Français ? Sont-ce ceux qui, comme M. de Monzie, permettent dans le corps enseignant des faits comme chaque jour la presse nous en apporte la nouvelle touchant la propagande bolcheviste, ou ceux qui, comme les fédéralistes, les régionalistes, les mistraliens, sont « atetouni sus la Patrio » ? Peuvent se réjouir quelques hommes de lettres, quelques provinciaux à la manque et féliciter le ministre de sa crânerie; nous, nous plaignons notre pays d'être si mal représenté dans la grave question qui, par l'éducation et l'instruction des classes populaires, touche au cœur même de l'existence nationale, et nous avons la prétention d'être les défenseurs, non seulement de l'idée provinciale, mistralienne, mais encore et par surcroît et par voie de conséquence, de la patrie, de la civilisation françaises.

On le voit, la question est d'importance. Elle a fait et fera couler encore beaucoup d'encre. Toute question de culture à part, elle intéresse, pour peu qu'on y réfléchisse, l'avenir de la France.

En outre, il est prouvé que l'interdit prononcé contre la langue d'oc à l'école primaire, l'est aussi à l'école secondaire, ainsi qu'il résulte du nouveau programme de l'Enseignement secondaire publié par l'*Officiel* du 5 juin. M. Jean-Pierre Julian a publié à ce sujet un remarquable article dans un récent numéro du *Provençal de Paris*. En effet, le nouveau programme prévoit, pour les futurs rhétoriciens, des notions de littérature étrangère. Ce nouvel enseignement sera conçu, dit le programme, de manière « à insister seu-

lement sur les œuvres des écrivains dont l'influence a été subie par les écrivains français ». On parlera donc aux collégiens de Tolstoï, d'Ibsen, de Nietzsche, de Kipling, de Shaw, d'Annunzio, etc. Leur parlera-t-on de Mistral, d'Aubanel, de Roumanille, de l'abbé Roux, de Charles Rieu, etc ? Leur dira-t-on l'influence qu'ils exercèrent sur les poètes et les prosateurs d'oïl? De deux choses l'une : ou l'on traite la littérature d'oc comme une branche de la littérature française, et alors qu'on lui fasse une autre place que celle qui lui réservent les manuels scolaires, ou on la traite comme une littérature étrangère, et alors qu'on l'étudie comme on va étudier les littératures russe, scandinave, anglaise, italienne. M. Jullian le dit fort justement : « L'influence de nos grands félibres sur le mouvement littéraire français de 1850 à nos jours n'est plus à démontrer. Elle est incontestable. Elle est éclatante. Le développement prodigieux du conte, du roman et de la poésie régionalistes, la réaction contre l'invasion des littératures septentrionales et le retour aux disciplines classiques, c'est au Félibrige que nous le devons, et voilà qui est autrement important que le rôle joué par d'Annunzio ou par Wels sur notre scène littéraire.

« ....Quoi qu'il en soit, systématiquement ou non, la nouvelle exclusive qui frappe la Renaissance méridionale est un fait. Il faut en dénoncer la criante iniquité. Je le fais ici ». On peut bien permettre la création de quelques cours *facultatifs* ici et là, dans les lycées, ainsi que le fit M. Honnorat. Il n'en demeure pas moins exact de dire que la majorité des collégiens de France sera privée, sera frustrée, et ne connaîtra rien de la littérature d'oc, si ce n'est ce qu'elle en apprndra hors du lycée, du collège.

Nous avons dit la grande pitié des chaires d'oc en France. Nos lecteurs n'ignorent probablement pas

l'état d'infériorité dans lequel se trouve notre enseignement supérieur vis-à-vis de celui qui, sur le même sujet, est donné à l'étranger. Cinq chaires d'oc en France, nous n'en avons que cinq ! Or, depuis mars 1925, il y a du nouveau. Si mes renseignements sont exacts, la chaire de M. Morel-Fatio, qui était celle de *Langues et littérature de l'Europe Méridionale,* et qui fut jadis occupée par Paul Meyer, vient d'être supprimée et remplacée par une chaire de.... latin du Moyen-Age.

On le voit, la circulaire de Monzie ne fait que trahir la mauvaise disposition du pouvoir central vis-à-vis des langues provinciales à l'école primaire. Des mesures plus anciennes marquent la même disposition en ce qui concerne la langue et la littérature d'oc dans l'enseignement secondaire et supérieur. Nous voilà avertis et bien avertis. Malheureusement pour M. de Monzie, on n'enterre pas une idée aussi vivante sous dix lignes de décret. Cette nouvelle offense au sens méridional a provoqué une levée de boucliers. On s'en apercevra si, comme le propose M. Robert Giron, on réunit en volume les réponses faites à son utile et courageuse enquête. Dans tous les cas, le proverbe se réalise une fois de plus : *Lou diable porto pèiro.* M. de Monzie passera bientôt et... notre langue d'oc, traquée et honnie par les officiels, sera encore parlée, eux morts.

* * *

... M. de Monzie n'est plus ministre de l'Instruction Publique, mais, de divers côtés, des conseils généraux, des conseils municipaux du Midi votent des vœux demandant l'enseignement officiel de la langue d'oc dans les établissements d'instruction. Mieux ! *La Ligue pour la Langue d'Oc à l'Ecole* affirme, au cours d'une

lettre, que le Midi qui demande poliment la réhabilitation de sa langue, l'exigera demain. Elle a écrit au ministre et lui a dit avec beaucoup de bon sens : « Poser en principe que chaque Etat ne doit admettre qu'une seule langue officielle, c'est inciter les minorités linguistiques à retourner la proposition et à dire : « A chaque langue doit correspondre un Etat ». C'est donc les rejeter dans l'alternative du suicide ou du séparatisme, comme cela s'est produit naguère en Autriche-Hongrie, en Russie, en Allemagne et comme cela se produit sous nos yeux en Catalogne espagnole... Nous devons vous avertir de notre volonté absolument inébranlable d'aboutir à une solution juste ».

Si gouverner c'est prévoir, le pouvoir central devrait comprendre le frémissement qui court entre ces lignes comme il devrait s'attacher à résoudre la question d'Alsace conformément aux désirs de ses habitants tels que les définissait l'abbé Müller, le 25 mai 1925, lorsqu'il s'écriait à la Chambre : « L'Alsace qui avait ses institutions propres, son budget, a fait le sacrifice de certaines libertés. En échange, elle pouvait attendre de la France, elle-même fatiguée d'un excès de centralisation, les libertés qui découlent de la décentralisation et de la régionalisation » et lorsqu'il parlait de « droits acquis » et de « promesses données ». C'est un peu en notre nom à tous que, parlant la voix de la sagesse, le même orateur concluait : « Les provinces françaises aspirent toutes à plus de liberté, à plus d'autonomie... Le mouvement est irrésistible. Comment n'en pas tenir compte ? Pourquoi ne pas faire de l'Alsace comme le champ d'expérience d'une réforme désirée par toutes les contrées de la France ? ».

Pour assurer une unité française qui ne soit pas seulement de nom mais qui soit ancrée profondément, il semble bien que c'est aller au rebours de ce que doivent souhaiter tous les patriotes que de laisser une Alsace soupirer après son autonomie passée, une Bre-

tagne regarder vers le pays de Galles où l'Angleterre a su résoudre à l'entière satisfaction des Gallois le problème de la langue, une Provence peut-être envieuse demain du traitement appliqué aux diverses provinces d'Italie. La question des langues provinciales touche, semble-t-il, de très près aux fondements mêmes de l'unité française. Puisse-t-on le comprendre bientôt en haut lieu.

LE BLE QUI LEVE

Un observateur attentif et tant soit peu au courant des choses d'Oc ne saurait manquer, pour peu qu'il y apportât de bonne volonté, de constater le travail en profondeur qui se fait dans les diverses couches de la Renaissance Méridionale. Les pauvres imbéciles qui, répondant au lendemain de la mort de Mistral à une enquête ouverte par une feuille vauclusienne, prédisaient la dégringolade du mouvement félibréen doivent écarquiller les yeux et ne rien comprendre à l'activité qui se manifeste, depuis quelques années et sous tant de formes, en Terre d'Oc. Ce qu'il y a d'admirable et de remarquable c'est que les formes de cette activité ont le mérite de ne pas être concertées, arrêtées, conjuguées — et cela prouve en faveur des individualités bien trempées et des intarrissables ressources de l'initiative privée. Elles ont, par contre, le tort de ne pas être la résultante d'une action marquée, dirigée et contenue par un chef; de là le temps perdu, la dispersion, les hésitations, les cloisons étanches entre les divers mouvements faits pour se compléter, s'étayer et qui souvent s'ignorent ou se négligent ou, qui pis est, se dénigrent. Chacun veut avoir *son* œuvre, *son* école félibréenne, *sa* revue, alors qu'en ce siècle de centralisation, de trusts et de monopoles il faudrait savoir, pour vaincre, se servir des armes de l'adver-

saire, savoir abandonner des parcelles pour concourir à l'établissement d'un lot fort, homogène, d'un ténement constitué grâce à des renonciations d'égoïsmes. Le jour où nos efforts seront fédérés, où le Félibrige comprendra que si dater de 1854 c'est beau mais lourd de responsabilités en l'an 1925, le jour où le mouvement sera organisé, comme doit l'être tout effort en ce siècle-ci, sous la forme d'une Ligue puissante, riche, capable de couvrir notre Terre d'Oc de sections, d'affiches, d'y semer des tracts et capable aussi, capable surtout d'avoir une *Politique*, ce jour-là, la Comtesse sera près d'être délivrée.

Mais où voyez-vous, dira-t-on, ces symptômes de travail en profondeur, ces soubresauts de mouvement racique ? — Où ? Considérons seulement les principaux faits qui se sont produits de 1919 à 1925 et que nous ne signalâmes point déjà.

De 1917 à 1925

Et d'abord quatre lycées de garçons, un de filles, une école primaire supérieure se sont ouverts à l'enseignement du provençal. Dans les autres provinces méridionales, ici et là, des résultats féconds ont été enregistrés soit qu'il s'agisse de l'enseignement public, soit qu'il s'agisse de l'enseignement privé. Pour prendre un exemple, un Baudorre fait, en Gascogne, pour l'école primaire, ce que le regretté Frère Savinien fit en Provence.

Une Université libre, Institut d'Etudes Méridionales, L'*Ecole Palatine*, naît, un beau jour, sur la roche d'Avignon et va de succès en succès, dans un splendide essor. Mieux ! une revue *Les Annales de l'Ecole Palatine* va répandre à Paris et à l'étranger le renom de notre création. Aussi bien, à ce signal, des villes s'éveillent : Nimes crée l'*Ecole Antique*, Arles voit

naître l'*Ecole Constantinienne,* Beaucaire enfante l'*Institut Frédéric Mistral,* Marseille fédère les efforts des historiens et des savants par la fondation de l'*Institut Historique de Provence.* Toulouse ne veut pas être en reste et annonce un *Institut d'Etudes Occitanes* et, en attendant, s'enorgueillit de mettre au jour cette *Chorale Déodat de Séverac* qui n'a pas fini de faire parler d'elle et à la direction de laquelle préside Fontbernat i Verdaguer. Là, on chante en oc les vieilles romances de notre pays, là, des hommes, des femmes, des élèves des Ecoles normales haussent le chant à la hauteur d'un sacrement. Admirable propagande ! Déjà on a applaudi cette phalange sacrée à Béziers, à Clermont, à Perpignan. Quelque jour, comme ceux de la Chapelle Sixtine, nos chanteurs aux voix bien timbrées feront florès dans toute la France. Cependant on peut voir, en flânant dans les rues de Nimes ou d'Avignon, de Montpellier ou de Béziers, des affiches arborant la croix du Languedoc. Mieux encore, nos amis qui rêvaient d'une revue musicale l'ont à présent et bilingue, timbrée aux armes de leur province, *La Revista Muzicala Occitana.* Et ils ont aussi un journal bilingue et bi-mensuel, *Oc,* auquel il faudrait peu de chose — quelques capitaux — pour qu'il devienne hebdomadaire, puis quotidien. N'ont-ils pas créé aussi, les Toulousains et les Gascons, cette *Société des Amis du Livre Occitan* qui a déjà fait paraître les œuvres de Navarrot, un recueil lyrique de Charles Derennes, les poésies gasconnes d'Emmanuel Delbousquet et qui annonce des œuvres de Camélat, Perbosc, Paul Arène, Baptiste Bonnet. N'avons-nous pas, grâce à l'inlassable propagande de Bonnafous et de Joseph Loubet, cette *Ligue pour la langue d'Oc* qui groupe, dans le monde de l'enseignement, tous ceux qui sont partisans de son introduction aux programmes et qui a si bien su répondre à la circulaire

de M. de Monzie, non par un vœu platonique, mais par un cri de défi. N'est-il point remarquable encore qu'en plein Paris et en plein XX^e siècle un méridional patriote, M. Louis Jaffard, lance, dans les *Editions du Cadran*, la *Bibliothèque de la Comtesse*, cette belle chose parée d'un beau nom et qui a publié, outre un volume sur le taureau camargue, un recueil de poèmes de Marius André, en attendant tout ce qui va suivre. N'avons-nous pas aussi à Paris la librairie *Occitania* qui vient de se créer et annonce toute une série d'éditions et de rééditions de nos maîtres, Les *Editions du Feu* continuent à trôner à Aix et à rayonner sur toute la Provence pendant que *La Pignato*, ce journal créé par les félibres toulonnais, va de succès en succès. Enfin l'idée, qui était dans l'air, d'une *Ligue Méridionale* et dont le but était de fédérer toutes les sociétés, de grouper tous les efforts, tous les intérêts, tous les patriotismes provinciaux et locaux, il n'a pas dépendu de nous qu'elle se réalise dans un organisme central, avec ses ramifications et ses directives. Cette Ligue a péri, sitôt née. Il faudra bien, quelque jour, reprendre cette fondation.

Si l'on veut bien se souvenir, en outre, des grandes manifestations de Nimes, de Lunel, de Bordeaux et des conférences faites, ici et là, pour les libertés méridionales; si le lecteur attentif a dans la mémoire le souvenir de la Déclaration du Comité d'Action des Revendications du Midi; si l'on veut bien se rappeler de la série d'affiches aux couleurs de Provence répandues à profusion par ce Comité, de la triomphale manifestation d'Arles, de la déclaration des fédéralistes limousins, de toute la campagne menée à l'occasion de la circulaire de Monzie, on voudra bien convenir que l'homme d'Oc est en prise à un travail qui, soit au lycée, soit dans un Institut, soit dans une Chorale,

soit dans les arènes, soit dans la rue, soit dans sa maison, doit porter tôt ou tard tous ses fruits.

Disons-nous aussi qu'une ville qui s'éveille à notre mouvement, comme le fait Bordeaux sous l'impulsion de l'admirable poétesse et animatrice Philadelphe de Gerde, de l'abbé Bergey, d'Adolphe Lajoinie, voit naître une grande revue comme *La Revue Méridionale* et une ligue, comme celle de Gascogne et Guyenne, et qui organise, à diverses reprises, des fêtes populaires où des manifestations groupant 10.000 personnes, disons que cette ville-là nous réserve des surprises pour l'avenir. Et que dira-t-on de Lyon où trône la nouvelle *Revue Fédéraliste* qui groupe à présent sous le même vocable l'ancienne *Revue Fédéraliste* et *La Revue Méridionale*, où les fêtes provençales de 1924 eurent le succès que l'on sait et où l'*Escolo de la Sedo*, jadis fondée par Mariéton, vient de ressusciter. N'est-ce rien cela ? N'est-ce rien qu'à Montpellier les étudiants se groupent et fondent une école félibréenne ? Nous estimons que la pénétration de plus en plus active qui s'opère du centre du Pays d'Oc vers les parties périphériques, vers les régions un peu délaissées ou sujettes à l'alliage des races et des mœurs comme la Guyenne et Bordeaux, le Pays lyonnais et Lyon, marque que le mouvement d'Oc cherche à s'équilibrer et, en tout cas, à s'amplifier.

Et que dire de la pénétration du Félibrige dans les petites villes et villages, dans les classes populaires restées un peu défiantes en vertu de l'erreur que trop de gens contribuèrent à répandre qui veut que le félibre = poète, littérateur, alors que félibre = patriote méridional, homme qui a le sens de la Race. Ces écoles qui se fondent à Châteaurenard, à Saint-Rémy-de-Provence, à Orange, à Maillane, à Meynes et ailleurs et sont toutes conposées, en grande majorité, de paysans qui travaillent, festoient, aiment et meurent

en langue d'Oc, tout cela n'est-il point symptomatique?

Que dire de ces grandes revues de Paris qui nous étaient jusqu'à présent fermées, ou quasi, et qui, maintenant, comme *Les Etudes, Le Mercure de France, La Nouvelle Revue Française, Le Monde Nouveau, La Vie des Peuples, La Revue Hebdomadaire, La Revue Universelle,* etc., publient des études consacrées à nos auteurs, parfois des chroniques consacrées à notre littérature et qui disent clairement ce qu'il faut penser de la valeur de notre effort, de notre ascension progressive vers le grand public. Nous ne parlons que pour mémoire de toutes les revues de province qui nous sont ouvertes, de cet admirable *Feu,* organe du régionalisme méditerranéen, que fonda Emile Sicard et que dirigent si bien Joseph d'Arbaud et Louis Giniès. Mais un Léon Treich par exemple, vrai bénédictin des Lettres, suit notre mouvement littéraire et en note les manifestations saillantes dans les articles qu'il publie de droite et de gauche et dans son *Almanach des Lettres Françaises et étrangères,* hélas disparu ! Tout cela a une importance capitale, car on saura peu à peu, on sait déjà que la littérature d'oc ne finit pas à Mistral, qu'il y a, qu'il y aura des disciples dont quelques-uns — un d'Arbaud, un Camélat, un Perbosc, un Estieu, une Philadelphe de Gerde, un Valère Bernard et tous ceux que j'oublie—font grande figure à côté d'une comtesse de Noailles, d'un Paul Valéry et de tous les auteurs à la mode. On saura aussi qu'en ce siècle d'hystérie littéraire et morale tels que la représentent un Freud, un Proust, un André Gide, en ce siècle de névrose et de battage où un libraire réclamiste lance un auteur comme jadis on lançait un cheval ou une actrice, nous avons, nous, une littérature fortement accrochée, saine, pathétique, humaine — avec tout ce que ce mot comporte de sens — et qui peut satisfaire tous les goûts d'un peuple lettré,

sensible à l'art et au beau comme devrait l'être le public français.

Croit-on qu'elles ne sèment pas le bon grain ces chroniques d'oc, écrites en oc ou en oïl, que quelques grands journaux de province ont instaurées et où un Dévoluy, un Marius Jouveau, un René Farnier, un Joseph Salvat, un Jules Véran, un José Vincent et tant d'autres tiennent le sceptre de la critique. Il ne saurait en outre nous être indifférent qu'à côté des Almanachs écrits uniquement en oc paraisse un almanach bilingue comme l'*Almanach Occitan* qui publie des photographies, des biographies, le récit des principaux événements de l'activité méridionale, des contes et des vers. Ismaël Girard, ce poète, ce gros travailleur, ce propagandiste qui cumule tant d'occupations et qui apparaît comme une des meilleures têtes de la jeune génération méridionale, a réalisé ce tour de force. L'événement est d'importance, sans conteste. Un tel almanach doit être répandu, soutenu, aidé par tous ceux qui ont l'amour de notre langue, le respect de notre race.

Un autre heureux événement encore : alors que tant de régionalistes à l'eau de rose, tant de *faiseurs* sont incapables d'écrire une ligne en oc, un jeune et déjà célèbre écrivain, Charles Derennes, bat sa coulpe et déclare vouloir payer son tribut à la langue de son enfance. Ainsi est né ce délicieux *Roumitvage* auquel, nous l'espérons bien, il donnera une suite. Souvenons-nous, pour apprécier toute la valeur de ce geste, que des écrivains qui avaient *d'abord* écrit en langue d'oc et qui n'avaient peut-être pas trouvé dans notre mouvement un champ suffisant à leur activité sont partis vers des horizons plus vastes, qui les tentaient, et ont adopté la langue française. Leurs noms sont sur la bouche de tous ceux qui savent : inutile de les écrire ici. Derennes, lui, parti vers l'horizon français, nous

revient à l'âge mûr. Bravo ! Et que n'est-il encore de ce monde le grand Emmanuel Delbousquet qui, s'étant retrempé aux sources de sa race, déclarait : « penser enfin en gascon » et que la mort seule empêcha de nous donner, en vers et en prose, un complément à l'œuvre à peine ébauchée dans *Capbat la lana !*

« Mais, nous dira-t-on peut-être, tout cela est le côté pratique, tangible, public de votre travail de diffusion. Fort bien. Cependant si, tout à coup, il vous était donné de réaliser, quant à l'enseignement de votre langue par exemple, vos desiderata, seriez-vous prêts? Avez-vous une cohorte de grammairiens, d'auteurs qui puissent vous fournir les instruments de travail dont l'enfant, le maître auraient besoin ? Mieux : le simple curieux, le lettré désireux d'apprendre votre langue, votre littérature, votre histoire peuvent-ils satisfaire leur désir, aujourd'hui même ? » — « Oui, répondrons-nous. Nos outils de travail nous pouvons les aligner sur l'aire et dire : nos armes, les voilà. Et pendant ce temps que nous parlons, d'autres outils sont mis au point, d'autres armes sont à la forge. »

Nos armes

Et d'abord élucidons un point important. On a coutume de nous dire : « votre langue n'est pas unifiée; elle se compose de nombreux dialectes ou sous-dialectes. Introduire dans l'enseignement une langue affligée de si nombreux rameaux est une utopie. Comment voulez-vous que l'enfant et le simple amateur s'y retrouvent ? » Ce reproche ne nous effraie pas. Enseigne-t-on à l'écolier de Lyon le parler des lyonnais, aux lillois le parler de Lille ? Non, on leur apprend le français tel qu'il est fixé par des règles de syntaxe. Enseignera-t-on à l'écolier d'Avignon le parler d'Orthez? Non, on lui apprendra le rhodanien. Et à l'écolier

d"Orthez? Le gascon. Autrement dit on enseignera chaque dialecte selon qu'il conviendra et ce ne sera pas plus extraordinaire que, pour un parisien, entendre parler le français, langue unifiée, par un lillois, un lyonnais, un marseillais, les formes et désinences provinciales appliquées par ces trois types de villes françaises à la langue une présentant, entre elles, autant de différences que les grands dialectes méridionaux entr'eux, si ce n'est davantage.

Pour l'enseignement primaire, nous avons, en Provence, la *Grammaire provençale* du regretté Frère Savinien, la *Grammaire* du Père Xavier de Fourvières suivie d'un guide de la conversation, les *Eléments de grammaire* de Marius Jouveau. Bruno Durand est l'auteur d'une *Grammaire* qui, parue aux *Editions du Feu,* s'applique aussi bien à l'enseignement primaire qu'à l'enseignement secondaire. Bien divisé, clair, scientifique sans vain étalage de science, cet ouvrage sera précieux à tous ceux qui veulent s'initier aux règles de notre syntaxe. Le *Pichot Tresor* du Père Xavier de Fourvières, dictionnaire provençal-français et français-provençal, est indispensable à ceux qui veulent écrire en rhodanien. Il est l'équivalent du *Petit Larousse* de bureau. Nous devons au Frère Savinien un *Recueil de versions provençales-françaises* fort bien composé et qui rend les plus grands services grâce à ses deux divisions : livre du maître, livre de l'élève. Bruno Durand nous donnera bientôt, aux *Editions du Feu,* un recueil de *Versions Provençales* avec notes, renvois à la grammaire et lexique, qu'on attend avec impatience. L'*Anthologie* du Frère Savinien divisée en deux parties — prose, poésie — est malheureusement épuisée. La librairie Aubanel devrait bien la rééditer. A Paul Roustan nous devons une *Petite Histoire de la littérature d'Oc.* En ce qui concerne l'histoire de notre pays, nous sommes moins

bien partagés, car les *Histoires* de Pierre Dévoluy et de Savinien sont, l'une, quasi inédite puisque publiée seulement dans le journal *Prouvençø,* l'autre complètement inédite. En attendant l'*Histoire de Provence* que nous devons à Marie Tay et qui paraîtra aux *Editions du Feu,* la *Petite Histoire de la Provence* de Mlle Azinières et de M. Rollin (Rieder éditeur) peut rendre quelques services. Parmi les Anthologies s'adressant à toutes les provinces et tous les dialectes, signalons celle d'Armand Praviel et de R. de Brousse, *Anthologie du Félibrige* et celle de Jules Véran et d'Ernest Gaubert, *Anthologie de l'Amour provençal.* On peut utilement consulter en outre *Les Poètes du Terroir* de Van Bever. L'*Anthologie du Félibrige provençal* de MM. Jullian et Fontan et qui comprendra, lorsqu'elle aura été complètement publiée, deux volumes de poésie et un de prose, ne s'occupe, comme son titre l'indique, que de la Provence.

En Languedoc, il existe des grammaires de sous-dialectes, mais M. Ladoux prépare une *Grammaire languedocienne.* Le *Dictionnaire français-occitanien* de L. Piat est intéressant à maint titre.

En Gascogne, beaucoup de grammaires de sous-dialectes dues à l'abbé Sarran, à l'abbé Daugé, etc... mais le jeune et savant Jean Bouzet prépare une *Grammaire béarnaise synthétique.* Le *Petit Trésor gascon* existe, composé par Camélat et Palay sur le plan de l'ouvrage du Père Xavier, mais n'est point publié encore.

En Limousin, la *Grammaire limousine* de Chabaneau et celle de l'abbé Roux sont rarissimes. Aussi nos amis Chèze, Farnier, Mazin préparent-ils un dictionnaire et une grammaire du Limousin.

L'Auvergne a une *Grammaire Auvergnate* de Michalias.

La Catalogne possède une *Grammaire catalane* de *Saisset* et un *Recueil de versions catalanes-françaises* de Pastre.

Pour l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur nous sommes — hélas ! — moins bien outillés. Tous ceux qui font des cours dans les collèges, lycées et Facultés le savent. Il faut lire, compulser, consulter une quantité énorme de livres pour arriver à établir un cours. La *Grammaire Historique* de Koschwitz est un merveilleux instrument de travail dont on ne peut, dans l'enseignement supérieur, que tirer grand profit. La *Mireille* annotée que nous devons au même savant allemand va de pair avec elle et s'impose à l'attention de tous ceux qui veulent expliquer, commenter le poème mistralien. La remarquable thèse de Ronjat, *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, est aussi de tout premier ordre et, aux *Editions du Feu*, paraîtra bientôt le monumental volume du savant majoral et romaniste dont la perte ne saurait être trop déplorée. *Le Trésor du Félibrige*, ce travail de bénédictin auquel Mistral s'attela dès 1860 et qui fait l'admiration du monde entier, est à coup sûr, le plus bel instrument de travail qui soit. Malheureusement ce dictionnaire qui contient toutes les notions grammaticales, dialectales, linguistiques qu'un méridional peut désirer connaître a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires et est devenu rarissime. *L'Histoire sommaire de la littérature méridionale au Moyen-Age*, des origines à la fin du XV^e^ siècle, de M. Joseph Anglade a comblé, en 1921, une lacune, de même que *Le Félibrige* de M. Emile Ripert auquel nous devions déjà *La Renaissance Provençale* (1800-1860). Mais qui nous donnera l'histoire littéraire des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ? Ce volume compléterait le cycle incomplet jusqu'à présent. On consultera utilement divers ouvrages spéciaux, comme *Les Trou-*

badours, la *Grammaire de l'ancien provençal* de M. Anglade, la thèse de doctorat de l'abbé Aurouze, l'*Histoire de la littérature méridionale* de Jourdanne, etc., mais ce que nous réclamons, ce dont nous avons besoin, ce sont des ouvrages correspondants aux manuels de Malet, de Doumic, de Lanson et susceptibles d'être mis entre les mains des maîtres et des écoliers de l'enseignement secondaire et supérieur. La jeune génération de lettrés et d'historiens du Midi a de quoi travailler, si elle le veut. Il y a un public qui peut les suivre ; demain ce public sera encore accru lorsque — et le jour viendra — les portes des lycées et collèges s'ouvriront à l'enseignement de notre langue.

On le voit, s'il y a encore des *trous*, si quelques outils de travail nous font encore défaut, nous avons cependant le principal, l'indispensable. Soyons bien persuadés qu'ils sortiraient vite des tiroirs les manuscrits, si, du jour au lendemain, ils étaient réclamés, exigés par un public scolaire. Car n'est-ce pas un peu fort qu'on nous reproche certains manquements, certaines absences de livres alors que ces livres ne pourront être conçus, imprimés, mis en circulation que lorsqu'ils seront réclamés impérieusement par le public scolaire. Croit-on que si le français n'était enseigné que facultativement ici et là, par mesure bienveillante, tant de manuels de tout genre seraient mis en vente ? Le jour où notre langue d'Oc sera admise officiellement et solennellement à l'école — et dans tous les degrés de l'enseignement — ce jour-là, soyons-en certains, les livres, les manuels essaimeront.

Conclusion

Ce rapide aperçu où sont mises en valeur quelques-unes des formes de l'activité méridionale de 1919 à 1925 est, au demeurant, si imparfait soit-il, fait pour

nous convaincre que ces années de lutte, d'apostolat, de propagande n'ont point été perdues. Le fait que Grasset s'apprête à imprimer, dans les deux textes, la *Bête du Vaccarès* de d'Arbaud est des plus symptomatiques. Une nouvelle provençale dans une collection aussi fermée que celle des *Cahiers Verts* qui aurait pu le croire ! Mistral, seul parmi tous les auteurs de la Renaissance provençale, avait été sollicité par les libraires de Paris. L'année 1926 verra le miracle dont nous ne saurions trop souligner l'importance.

Il dépend de notre activité à tous, de notre discipline, de notre foi d'arracher au destin, à l'avenir les décisions dont nous pouvons saluer déjà les prémices.

MONSIEUR DE MONZIE ET LES PATOIS (*)

La question que vous posez, mon cher confrère, comme suite à la circulaire récente de M. de Monzie, est de celles qui méritent l'attention de tous les Français dignes de ce nom.

En effet, tous les régionalistes, tous les félibres espéraient qu'à la lumière des enseignements de la guerre l'exclusion serait levée dans les écoles primaires contre l'enseignement des langues provinciales. Il était déà assez pénible de la constater dans l'enseignement supérieur, ainsi que, chiffres en main, je l'ai indiqué dans une étude parue au *Mercure de France,* et où je disais la « grande pitié des chaires de langue d'oc en France ». Certes, ici et là, dans les lycées et dans les écoles primaires supérieures, la langue d'oc est enseignée grâce à des cours bénévoles. Mais le peuple n'est pas touché, le peuple auquel on apprend des noms de généraux de l'Empire et auquel on donne des notions de géographie générale... S'il connaît les noms des troubadours et des poètes de la Renaissance Méridionale, ce n'est pas à l'école qu'il le doit, c'est aux journaux qui s'occupent de littérature d'Oc, c'est

(1) Réponse à l'enquête de M. Robert Giron sur « Monsieur de Monzie et les Patois » (*Eclair* du 9 septembre 1925).

aux « Almanachs » populaires, aux écoles félibréennes.

Grâce à Dieu, il parle sa langue, ce bon peuple, qui qu'en grogne, et il la parlera toujours, car c'est celle des aïeux et des moissons et des amours. Mais cette langue, ces idiomes devraient être enseignés et non pas traqués. Il y a longtemps que le frère Savinien, le créateur du « Savinianisme » auquel les plus grands savants et les plus grands poètes du 19e siècle donnèrent raison, a prouvé le profit que retirerait la langue française de cet enseignement bilingue. Des inspecteurs de l'enseignement, des directeurs d'institutions, des instituteurs se sont prononcés à cet égard et récemment M. Biron, inspecteur de l'enseignement primaire de Bastia, lançait sa circulaire sur « l'Enseignement du dialecte corse à l'école primaire » dont la grande presse n'a pas compris la portée, pas plus que le caractère sérieux qui l'inspirait.

Outre l'utilité que retirerait le français de cet enseignement, nous prétendons, nous, fédéralistes, félibres provençaux que notre langue a le « droit » d'être enseignée pour « elle-même » parce que cela résulte du pacte qui unit la Provence à la France non comme un accessoire à un principal mais comme un principal à un principal, pacte par lequel les libertés, la langue étaient reconnues, sanctionnées. Quand on creuse un peu l'idée de Patrie, on comprend vite qu'elle nous est sensible par tout ce qui nous touche de près : village, langue natale, maison ancestrale et qu'en ce siècle où les assauts redoublent contre elle et où d'aucuns prétendent tout niveler, tout raser du passé, la langue « clé qui délivre des chaînes » les peuples tombés en esclavage, devrait être au premier plan des vues de ceux qui mènent le char de l'Etat.

L'enseignement des langues provinciales est possible; il est désirable. L'opinion publique, saisie à diver-

ses reprises de ce problème, le comprend bien. Depuis cinquante ans, l'idée a fait son chemin et rien ne saurait l'arrêter.... pas même la circulaire de M. de Monzie. On le verra bien quelque jour, le jour où tous les régionalistes, tous les félibres de toutes les provinces de France formeront le grand parti qui fera aboutir les justes « desiderata » des Français, provinciaux d'abord. Et nous n'oublions pas non plus que, selon le mot de Mistral « les libertés ne se demandent pas, mais se prennent. »

Agréez, je vous prie, etc....

II

PAGES DE CRITIQUE

LA VIE, L'ŒUVRE, LA METHODE DU FRERE SAVINIEN (*)

Il y aura eu trois ans, le 10 janvier, que s'éteignait à Avignon le majoral Joseph Lhermite, en religion Très cher Frère Savinien. Le modeste et savant pionnier n'est plus sur cette terre et ne peut se réjouir comme il le faisait à l'ordinaire, avec les yeux pétillants de vie, du progrès de l'Idée Méridionale. Du moins, ces lignes bien imparfaites puissent-elles traduire les sentiments des innombrables admirateurs, disciples et amis du regretté majoral.

Né à Villeneuve-les-Avignon en 1844, Joseph Lhermite devait entrer dans la congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes et s'y révéler, d'emblée, comme un brillant sujet. Nourri au sein ferme de la nature provençale, amoureux de ses traditions et de ses us, passionné du parler d'Oc, lié d'une solide amitié avec le jeune Ranquet, il entreprend des études approfondies de grammaire et de philologie. Dans les divers postes qu'il occupe ici et là, dans le département de Vaucluse, dans le Gard, dans les Bouches-du-Rhône, il marque son passage et ne tarde pas à acquérir une réputation, bien méritée, d'excellent éducateur. La

(*) Etude parue dans *Le Feu* (15 février et 1 mars 1923).

philosophie, l'histoire, l'étude des langues mortes et vivantes, la théologie, la musique, les mathématiques sollicitent à des degrès divers son attention et son étude. Cependant, par un secret penchant de son cœur, il se sent tout spécialement attiré vers sa langue maternelle.

Son amitié avec Arnavielle, le grand orateur, poète et propagandiste qui jette feu et flamme à Alès — et il le connaît dès 1857, — la lecture de *Mireille*, sa première rencontre avec Mistral, à Alès, en 1871, au mariage d'Arnavielle, l'incitent à se mêler au mouvement félibréen. Désormais Savinien est aiguillé, encadré, soutenu, apprécié, aimé. L'école, l'éducation méridionale, tel va être le but que se fixe son activité. Vers cet idéal il va tendre de toutes les forces de son être, avec toutes les ressources d'un esprit finement trempé. Pendant cinquante ans, avec une patience, une sérénité, une conviction que rien ne réussit à ébranler, il va travailler, lutter, convaincre et forcer les esprits à envisager, à reconnaître la logique de ses arguments. S'il ne désarme pas tous les préjugés, du moins s'attire-t-il toutes les sympathies par la franchise de son exposé, la force de son raisonnement, la cordialité et le désintéressement de son apostolat.

Dès 1876, il fait imprimer et distribuer le chant de *Mireille* : « *Li Santo* » pour servir de concours dans les écoles. La même année paraît chez Aubanel l'*Anthologie félibréenne des poètes provençaux*, la première qui soit; en 1878, chez le même éditeur, paraît son *Anthologie félibréenne des prosateurs provençaux*, admirable choix qui complète le premier et où l'on trouve des récits composés par lui non signés ou signés René Montaut. En 1882, paraît sa remarquable *Grammaire provençale* qui a eu une deuxième édition en 1917; en 1897, son *Recueil de Versions provençales-françaises* (livre de l'élève et du maître) avait vu le jour.

En 1911, il donne le vol à un poème d'éducation *La Lionide* qui ne manque pas d'intérêt épique et qui révèle une connaissance approfondie de notre langue, poème préfacé par Mistral et par Barrès. Savinien devait nous donner bientôt le récit d'éducation, beau roman social, *Firmin et Tête d'Or* qu'il considérait comme le couronnement de son œuvre. Le livre était en souscription lorsque la mort nous a ravi cette belle figure félibréenne de laquelle on a dit que « si on le comparaît à Mistral, on trouverait dans les deux une puissance provinciale de même nature. » (1)

En outre, de nombreux articles et études sont épars dans *l'Aiòli, lou Gau, lou Cacho-Fiò, lou Rampèu, l'Armana Prouvençau, lis Annalo de Prouvenço*, etc... Durant la guerre, l'éminent éducateur — qui avait été nommé majoral en 1886 — avait traduit en provençal un acte de la *Paix délivrée* d'Aristophane. Il pensait avec raison que la langue provençale, grâce à sa phonétique, se rapprochait plus que le français de la comédie grecque et aussi que le paysan était le premier intéressé à la cessation du fléau. A cette même époque, il avait mis sur pied ,avec le concours de quelques amis dévoués, un cours public de provençal comprenant la grammaire, l'histoire et la littérature d'Oc. Jusqu'en avril 1919, il en assuma toutes les charges. Infatigable travailleur, depuis 1875 il institua et développa les concours interscolaires de langue provençale. En relations épistolaires avec toutes les personnalités méridionales, françaises et étrangères, il ne cessa de poursuivre son but sans découragement, sans fatigue. Son obstination était une force. Il le savait et riait de ceux qui la prenaient pour de la manie. Il se

(1) L'Idée de Frère Savinien — Un maître du Félibrige : Victor Poucel, *Les Etudes*, 5 novembre 1920.

plaisait à montrer à ses interlocuteurs la diversité de ses connaissances. Il fallait voir son œil pétiller derrière les lunettes, sa bouche qui, d'ordinaire, distillait le miel, devenir malicieuse. Quel admirable tempérament ! Parfois une étincelle géniale allumait l'iris de ses yeux ; alors il prophétisait, n'abandonnant rien de sa dialectique serrée, de son raisonnement puissant. Le plus hostile se rendait. Il y aurait un volume à écrire sur ses saillies, sur ses récits pittoresques, sur ses relations qui allaient du plus grand au plus petit, sur la largeur d'esprit de cet *ignorantin* qui était l'ami de dévots et d'athées impénitents. Il avait une manière spéciale de conter et d'être éloquent. Savinien qui, physiquement ressemblait à Thiers, avait la douceur de Fénélon, la fougue et le feu de Bossuet.

Des séjours qu'il fit en Italie, en Belgique, en Angleterre, en Espagne il rapportait des renseignements, des constatations, des arguments précieux. Il les utilisait, les assimilait, retenant ce qui convenait à notre tempérament, à notre esprit, rejetant le reste. Seul le fruit le tentait; il dédaignait l'écorce.

Modeste, modeste à l'excès, il ne rechercha ni les honneurs ni les adulations. Il passa dans la vie, tel que nous le connûmes, sanglé dans sa redingote, dédaigeux de tout ce qui n'était pas beau, bien, acheminement vers l'idéal.

Son œuvre a été imitée. Il le savait, s'en réjouissait, sollicitait même cette sorte de démarcation. M. Sylvain Lacoste, directeur d'école communale des Landes, fit paraître un livre de *Versions gasconnes-françaises;* M. L. Pastre publia des *Versions catalanes-françaises;* le frère Constantius édita des *Versions bretonnes-françaises;* le frère Madir fit un livre de *Versions flamandes-françaises.* L'Allemand Koschwitz déclarera, dans

sa *Grammaire historique de la langue des félibres,* se servir des écrits de Savinien et leur emprunter une grande partie de ses exemples. Le R. P. Xavier de Fourvières, l'abbé Aurouze, tous ceux qui s'occupent de grammaire et de phonétique provençales suivent le sillage de sa nef. Les romanistes Bréal, Meyer; des recteurs d'Universités; une foule de professeurs; des députés (de Gailhard-Bancel, Lemire, Jaurès); des ministres de l'Instruction Publique (Combes, Maurice Faure); des académiciens (en particulier Barrès); toute l'élite française rendent hommage à l'œuvre de Savinien. En 1896, la même année où était adressée la requête signée de l'Ecole parisienne du Félibrige (dont Amouretti et Maurras) demandant au Ministre de l'Instruction Publique l'application à l'école primaire de la méthode de Savinien, le vaillant éducateur faisait une communication à la Sorbonne sur l'enseignement du français par la langue maternelle, recueillait les adhésions des sommités pédagogiques et voyait l'*Officiel* du 10 avril 1896 enregistrer son succès.

Le 22 septembre de la même année, se tenait en Avignon un congrès dont le but était le maintien et le développement du parler d'Oc à l'école, à la tribune, à la chaire, dans la presse.

De ceux qui y participaient, trois hommes émergeaient : Savinien, le R. P. Xavier de Fourvières, Arnavielle (1). Superbe trinité ! Que ne pouvait-on attendre de ces puits de science, de ces lions de la propagande ! De leurs effortse coordonnés aurait dû, dès cette époque, naître une ère de progrès vers le

(1) Le capoulié Félix Gras n'y figura pas, Mistral non plus. La presse parisienne criait au *séparatisme*, à *la politique* et s'offusquait de ce congrès.

Les mêmes épithètes ridicules se retrouvent de nos jours.

but commun, vers les réalisations tangibles. Encouragés, aidés, ils le furent si peu ou... de si loin. Nous devons dire à la louange des jeunes qu'ils y étaient, eux. et que leur porte-parole, d'Arbaud, assura ces maîtres de tout leur dévouement. Mistral reconnaisait pourtant l'importance de cet apostolat. Saluant en Savinien, Arnavielle, le Père Xavier, des disciples chers, fidèles et complets il ne leur ménagea pas ses encouragements. Ne s'était-il pas offert à corriger — et il le fit — les épreuves de Savinien afin de hâter la publication des œuvres de son disciple ! Il sentait bien, il savait bien le Maître de Maillane que l'école était la clef de voûte de nos revendications, que l'éducation savinienne était un des piliers de sa doctrine, que l'admirable apostolat du *Père Blanc* et de *l'Arabi* ne devait pas être tenu sous le boisseau.

Donc Savinien fut encouragé par Mistral et quelques félibres; mais (on peut bien le dire), d'une façon générale, il ne fut pas soutenu comme il aurait dû l'être par les félibres. C'est un spectacle bien souvent répété que celui qu'une fois de plus il nous est donné de constater : les efforts féconds sont toujours contrecarrés par ceux qui, logiquement, devraient les appuyer. L'opposant est celui qui devrait être l'aide. Des faiseurs de vers en série; des banqueteurs pour lesquels l'idéal félibréen consiste seulement en des agapes annuelles; quelques sectaires ne comprirent pas la valeur de son œuvre. D'autres agirent en toute franchise par ce que nous serions tenté de nommer excès de patriotisme provençal et prirent position aussi contre lui. S'emparant d'une boutade que Mistral avait appliquée à la méthode d'un certain M. Ode (se servir seulement de *quelques* mots provençaux pour mieux apprendre le français) ils firent semblant de confondre le savinianisme avec la méthode précitée et appliquèrent à l'école savinienne l'épithète de « cirage de botte ».

Eux réclamaient l'enseignement du provençal par et pour lui-même (1). Il faut avoir entendu Savinien parler de ces attaques. Il en souffrit parce qu'elles le blessaient au plus vif de son patriotisme méridional et parce qu'il comprenait la perte de temps qu'elles occasionneraient et le triste effet de désunion qu'elles ne manqueraient pas de produire. Néanmoins il se défendit finement, comme il savait le faire, méthodiquement, raisonnablement. Très impartial et très serein, il ne manqua jamais de rendre à Ronjat, dont il appréciait les connaissances philologiques et grammaticales, l'hommage qui était dû à son talent. Il était d'usage courant alors de traiter Savinien d'*utopiste*. A l'heure qu'il est cette opposition est morte. Il était cependant de notre devoir de la signaler. Elle a ralenti et paralysé en partie l'essor de Savinien. Ceux qui l'avaient de bonne foi fomentée ont dû pleurer, comme nous, le grand Savinien !

Notre maître et ami laisse, outre des notes du plus grand intérêt et *Firmin et Tête d'Or*, plusieurs ouvrages inédits : une *Istòri Santo* toute empreinte de poésie et de grâce bibliques et dont quelques épisodes sont de vrais chefs-d'œuvre, une *Istòri de la Prouvenço*, une *Istòri de la Literaturo d'O*, une *Istòri de la*

---

(1) Il est bien entendu que, nous aussi, réclamons l'enseignement du provençal par et pour lui-même. Mais nous jugeons à notre point de vue provençal le Savinianisme excellent : 1° Parce qu'il réalise un premier échelon; 2° Parce que si l'enseignement du français doit bénéficier du provençal, la réciproque est vraie et qu'ainsi, l'enfant parlera deux *langues*, au lieu de parler deux mélanges, deux *patois* — ou même un seul *patois*, lorsqu'il a la prétention d'user uniquement du français.

glèiso — hélas inachevée! — et quelques éléments d'un volume qu'il comptait publier, après son récit d'éducation, sur l'*Evolution de l'éducation méridionale française.*

Il est à peine utile de rappeler que Savinien pratiqua les beaux-arts — dessin et peinture, — qu'il avait l'étoffe d'un éminent archéologue qui fit ses preuves à Coutignargues et à Castelet, près d'Arles, qu'il a réuni des documents sur la théologie et sur la botanique méridionale. Il touchait à tout avec ordre, harmonie, convenance selon la formule qui lui était chère et qu'il rapprochait de celle de Maurras « suite, liaison, harmonie. »

La méthode de Savinien s'applique à l'école primaire qui est la base de l'enseignement. Par la suite, il a vu ce que l'on en pouvait tirer à l'usage de l'enseignement secondaire et supérieur.

Se rendant compte, comme professeur, de la difficulté qu'il y a à faire apprendre la langue française aux élèves de l'école primaire; se rendant compte, en tant que félibre, du service qu'il pourrait rendre à la Cause, le frère Savinien résolut de se servir, pour lenseignement du français, de la langue provençale qui est populaire, riche et imagée. Son expérience professorale lui avait prouvé que, malgré tous les efforts, les élèves employaient un français douteux, qu'ils ne pouvaient se défaire de certaines tournures de phrases et de certaines constructions de phrases provençales et que, de ce fait, ils en arrivaient à parler un français de petit nègre. Cela à cause de l'emploi *exclusif* du français. Ces défauts pouvaient disparaître grâce à l'étude comparative des deux langues. L'éminent majoral remarquait en effet : « On manque à la règle de comparaison qui ne veut pas que la similitude de son

entraîne la similitude de sens. On donne aux termes une fausse tournure provençale .L'élève n'a pas remarqué que le provençal comme le latin, n'emploie pas le pronom sujet; alors il est fatalement amené à prendre le masculin pour le féminin et vice-versa. De même on ne lui fait pas remarquer que la négation « pas » demande toujours à être précédée de « ne ». La meilleure façon de comprendre une langue n'est pas de l'apprendre par les règles de la grammaire et de la dictée : c'est de la *traduire*. La version oblige l'élève à réfléchir, à déterminer le sens d'un mot, à en fixer le rapport et en arriver à une construction correcte. Les règles grammaticales sont énoncées par le maître au cours de la correction : l'occasion de les rappeler se présente à diverses reprises directement ou comparativement. De plus, l'élève prend plaisir, presque malgré lui, à serrer le texte et à saisir les nuances de l'expression littéraire. »

Savinien se mit à l'œuvre. De 1876 à 1912 il publia ses ouvrages : cours préparatoire et élémentaire, cours supérieur : anthologie des poètes et prosateurs, grammaire provençale. Il couronna son œuvre par deux volumes : *La Lionide* et *Firmin et Tête d'Or*. Le premier — poème — exalte l'amour du Bien, de la Patrie; le deuxième — roman — exalte l'amour du travail rencontré chez un représentant de la haute classe et du peuple, tous deux unis pour la gloire et la richesse du pays. Il faut souligner l'originalité et la richesse de cette méthode en même temps que sa supériorité sur celles des Anglais ou des Allemands qui, n'ont pas le poème et le récit d'éducation. Et l'expérience prouve la bonté de cet enseignement bilingue. Savinien, durant sa longue carrière professorale, a pétri de nombreuses générations d'enfants qui, à son école, ont appris un français correct, ont compris la beauté et la richesse de la langue et de la littérature méridiona-

les et qui, devenus hommes, se sont plu à marquer à leur maître toute leur reconnaissance.

Depuis 1876, Savinien, avec un entêtement et un courage que rien ne rebuta demanda soit directement, soit indirectement :

1°. — Qu'on pût se servir de la langue d'Oc pour mieux enseigner le français;

2°. — Que la langue d'Oc fût inscrite dans la liste des langues vivantes pour le certificat et le brevet;

3°. — Qu'on accordât des points supplémentaires à ceux qui pourraient avoir appris la langue française par la méthode bilingue;

4°. — Qu'il fût défendu à tout instituteur public ou privé d'interdire à ses écoliers l'usage du parler d'Oc; qu'il fût également défendu de punir les enfants qui emploient entre eux cette langue, défendu d'inciter les enfants au mépris de leurs parents en s'exprimant à haute voix, devant eux, d'une manière méprisante, au sujet de cette langue d'Oc naturelle à leur famille, de père en fils.

II

Ses vues sur la langue d'Oc dans l'enseignement secondaire et supérieur Ses relations avec Mistral

Nous avons exposé d'une façon très succinte l'œuvre de Savinien et nous nous sommes attachés à montrer quel fut son but principal : l'école primaire. Il convient à présent de considérer les idées du célèbre majoral sur la langue d'Oc dans l'enseignement secondaire et supérieur et d'indiquer à grands traits ses relations avec le maître de Maillane.

Savinien auquel le fameux Egger écrivait qu'il se mettrait volontiers à son école et se ferait ce que les

anciens appelaient un *elementari senex,* Savinien savait par expérience que le provençal pouvait être d'une grande utilité pour enseigner le latin, le vocabulaire d'oc et la construction de phrases provençales se rapprochant beaucoup plus que le français de la langue latine.

D'autre part, il n'ignorait pas quelle est l'utilité de la langue d'oc pour apprendre les langues italienne et espagnole inscrites au programme du baccalauréat et dans le maniement desquelles il était passé maître.

Les demandes des patriotes méridionaux à l'effet de voir la langue d'oc mise à son rang dans l'enseignement secondaire ne datent pas d'aujourd'hui. Mistral écrivait, dès 1875, sous le pseudonyme de *Guy de Monpavon :* « Pour avoir le diplôme de bachelier il faut subir un examen sur une langue étrangère. Nous demandons que l'écolier, s'il veut choisir la langue d'Oc, puisse être examiné et reçu comme les autres. Le résultat, croyons-nous, serait plus bienfaisant que de lui faire bredouiller quelques bribes d'Espagnol ou d'Italien » (1). Savinien partageait à ce sujet les idées du grand Maillanais et il batailla pour elles dans *l'Aiòli, lou Gau, lou Rampèu, lis Annalo dóu poplo de Prouvenço,* dans la vie quotidienne, par la correspondance — et que de correspondants et quels correspondants ! Mistral, Roque-Ferrier, Maurice Faure, Arnavielle, le Père Xavier, Maurice Barrès, Charles Brun, Charles Maurras, des professeurs, des inspecteurs, des ministres.

En 1914, il pensa à l'établissement d'une requête au ministre de l'Instruction Publique (2), la troisième. En décembre 1913, il lança, dans la même revue, l'idée

(1) *Armana prouvençau* de 1875 : chronique félibréenne.
(2) Voir *Annalo dou pople de Prouvenço,* février 1914.

d'une *Institution Provençale* à fonder en Avignon. Dans son idée elle aurait compris six branches : Lettres, Arts, Science, Agriculture, Industrie, Commerce et elle aurait correspondu à l'enseignement secondaire, voire, par certains côtés, aux écoles d'Arts et Métiers. Savinien, ennemi du fatras, Savinien esprit lucide, mathématicien remarquable, avait vu le grand défaut de l'enseignement. Il voulait s'adresser à *l'intelligence* plutôt qu'à la mémoire et il était partisan des travaux pratiques qui confirment et illustrent la théorie. Des programmes surchargés, touffus, qui sont l'apanage de notre jeunesse scolaire, il voulait émonder tout ce qui est vain, tout ce qui est bourrage et, comme Maurras, il admettait que savoir ne consiste pas à savoir beaucoup; mais à savoir « exactement, complètement, convenablement, c'est-à-dire avec suite, liaison, harmonie». Aussi le manifeste de décembre 1913 doit-il rester une date. On peut le résumer ainsi: l'intelligence doit logiquement prendre le pas sur la mémoire; foin des notions indigestes et inutiles et vive la *pratique* intelligente ! Moins d'histoire, salade de faits de guerre et de dates; moins de géographie descriptive; moins de mathématiques, chaos de définitions et d'énoncés de théorèmes; moins de grammaire écrite ou récitée. En revanche on s'attacherait, en histoire, à l'étude des institutions et des systèmes; en géographie, à la connaissance du strict nécessaire, mais bien su et qui restera gravé; en mathématiques, aux notions et aux démonstrations claires; en linguistique, à une orthographe bien mise et à une traduction exacte et imagée par la version. L'étude de notre histoire, de l'évolution des mœurs, de notre langue, de l'économie sociale, des colonies serait activement poussée. La langue et la littérature félibréenne seraient à la *place d'honneur* en tant qu'étude proprement dite et que moyen d'étude.

Savinien pensait que quelques subventions de l'Etat et des dons serviraient à la mise sur pied de cette institution; peut-être caressait-il l'espoir chimérique que l'ordre religieux dont il fut un des membres les plus distingués s'intéresserait à cette création. Hélàs ! son appel resta sans écho. Frédéric Provence fut le seul à commenter ce manifeste au cours d'un long article de tête paru dans le *Midi Royaliste*.

Le grain avait été lancé d'une main experte; faut-il traiter le semeur d'utopiste, d'esprit chimérique si le sol ne fut point hospitalier et fécond ? L'idée faisait cependant peu à peu son chemin. Je n'en veux pour preuve que l'étude d'Albert Thibaudet dans le numéro de février 1914 de la *Nouvelle Revue Française* que, dès la connaître, je signalais à Savinien. Elle le ravit : Paris répondait à Avignon. A neuf ans de distance relisons ces fortes vérités :

« Pour atteindre, dans une certaine mesure, ces trois buts, pour les poursuivre du moins avec quelques chances de succès, il n'y avait qu'un moyen, celui que dans toute l'Europe emploient les peuples qui veulent conserver un patrimoine spirituel héréditaire, foi ou langue : des écoles. Si le provençal est condamné à disparaître, c'est évidemment l'école primaire qui l'aura tué. Mais l'école aurait été aussi bien employée à le conserver.... Les félibres sont unanimes à vanter une méthode evcellente paraît-il au dire du Frère Savinien, pour faire servir le provençal à l'enseignement du français. Qu'a fait le Félibrige pour appliquer, dans la mesure de ses moyens, la méthode du Frère Savinien? Rien (1) ». Après avoir indiqué l'admirable fondation de Mistral, *le Museon Arlaten*, et expliqué qu'à son avis, un Musée c'est de la mort tandis que

(1) Ce *rien* est exagéré.

l'école c'est de la vie, M. Thibaudet ajoutait : « Si je possédais des ors nombreux il ne serait pas impossible que je tinsse ce langage à quelque félibre : « Monsieur, voici deux cents mille francs. Et maintenant que vous êtes disposé à écouter mes bavardages je vous dirai qu'il y a quelques années je visitais à Constantinople un établissement grec d'instruction secondaire des plus intéressant. Il s'appelle, je crois, lycée gréco-français. On y fabrique, comme ailleurs, des bacheliers et il a cette originalité qu'il comporte deux enseignements accolés : le matin, les classes y sont faites en grec, le soir en français, à moins que ce ne soit le contraire, et je crois que les résultats sont bons. Un hellène apprend là, non une langue étrangère, mais, vu la place du français en Orient, ses deux langues nationales. Pourquoi n'essaieriez-vous pas, sur un type analogue, en Avignon, un collège franco-provençal qui formerait sans doute des gens connaissant non seulement leur langue paternelle qui est le français, mais leur langue maternelle, le provençal ? Vous en banniriez, bien entendu, l'allemand et l'anglais, qui n'ont rien à voir sous le ciel d'Avignon, et ne permettriez l'entrée de cette école du soleil qu'à des langues latines et

noble escoulan dóu grand Oumero

à leur sœur aînée, le grec. Quoi qu'on y fasse, on n'en sortira pas plus ignorant qu'on ne l'est dans nos lycées depuis le phylloxera de 1902. Et le résultat pour la Cause? Pas grand peut-être, mais de poids : vous aurez jeté dans la circulation provençale quelques Provençaux qui, connaissant vraiment la langue, ne la traitant plus comme un patois, seraient disposés à l'écrire; vous lui aurez donné une chance de survie plus longue; vous aurez travaillé dans le vivant, dans des cerveaux et des cœurs d'hommes, et non dans la

mort comme en amassant des bois de lit et en étiquetant des fuseaux. »

La guerre est déclarée. Savinien ne se lasse pas de travailler; il mûrit son idée, il la met au point en même temps qu'il continue, grâce à l'aide de la veuve du Maître, les concours interscolaires et qu'il crée, aidé, encouragé par Madame Frédéric Mistral, avec le concours de quelques bons félibres, à Avignon même, des cours de grammaire, d'histoire et de littérature d'oc. Savinien ne perd pas son temps. A ses amis qui sont sur le front, dans le Nord ou l'Est, il demande des renseignements précis sur les méthodes flamandes ou alsaciennes, sur la prédication. Un ami commun, Antoine Lestra, le met en relation avec l'abbé Hincky, curé de Dannemarie, qui lui fournit des renseignements précieux sur la méthode bilingue, sur la façon dont il se sert de l'alsacien pour apprendre le français aux enfants du catéchisme. Il recherche les occasions d'approcher les annamites, les indo-chinois, les anglais, les américains de passage à Avignon. Mieux, lui qui, fils de la grande France « *e ni court ni coustié* » suit avec émotion le drame sanglant et prie pour nos armées, lui qui, en 1895, ayant découvert près d'Arles d'importants restes néolithiques (tombeaux, armes, bijoux, monnaies), refusa au directeur du Musée des Antiques de Berlin qui avait eu vent de cette notable découverte, de vendre contre un gros prix les richesses du sous-sol arlésien et en fit don au Musée Lapidaire, lui, Savinien, entre en relation avec un officier allemand prisonnier, hébergé dans son pensionnat, dans la vie civile professeur de langues au collège d'Elppingen (grand Duché de Bade) et en recueille des renseignements précieux sur l'enseignement du haut - allemand par le bas - allemand. Par un heureux hasard, j'ouïs ce Julius Geyer, qui avait appris le provençal à l'université de Fribourg

et qui récitait des vers de *Mireille* sans trop d'accent tudesque, je l'ouïs raconter à Savinien comment le Ministre de l'Instruction publique von Salwreïch préconisait aux instituteurs l'enseignement de la langue nationale par la langue maternelle.

En plein cataclysme, Savinien lança son programme d'Institution provençale. C'est la même idée que trois ans auparavant, mais mise au point, enrichie. « La guerre actuelle avec ses graves conséquences nationales et mondiales exige d'importantes modifications dans l'éducation et l'instruction publique. Cela s'impose à tous les degrés de l'enseignement et il ne sera jamais trop tôt pour passer à une sérieuse adaptation.

Là se trouve une des meilleures résistances aux invasions du sol et de la Patrie, aux périls du dedans et du dehors; là se rencontrera un des plus solides éléments de tout progrès de notre société au XX^e^ siècle. Mais jusqu'ici les programmes, bien que touffus en certains points, ont gardé de profondes et regrettables lacunes.

Dans le Midi la situation est des plus favorables pour combler ces lacunes et alléger les frondaisons des programmes littéraires et scientifiques. Des expériences de plus d'un demi-siècle, des résultats surprenants, des conceptions hardies et lumineuses justifient l'entreprise d'une Institution provençale : littérature, science, beaux-arts avec application à l'agriculture, à l'industrie, au commerce.

Les étudiants recevront une instruction et une éducation respectivement supérieures par les études littéraires et scientifiques que compléteront celles de l'*Idéalisme mistralien* et du *Régionalisme provençal.*

On entend par *Idéalisme mistralien* l'enseignement que renferme l'œuvre littéraire de Frédéric Mistral et par *Régionalisme provençal* l'ensemble des prin-

cipes et des faits tendant au maximum de prospérité d'une région comme la Provence ou tout autre province. Les études ont pour but le programme du baccalauréat universitaire et la langue, l'histoire et la littérature provençales.

Au titre du baccalauréat s'ajoutera celui du diplôme de l'Institution provençale.

Les notions de ce dernier, indispensables à tout habitant des pays méridionaux, auront leurs similaires pour les étrangers. Les notions littéraires et scientifiques, moins embarrassantes que celles des programmes anciens, deviendront plus claires et plus pratiques.

L'application s'en tiendra strictement aux parties que la catastrophe actuelle signale aux étudiants des cours secondaires : la *dynamique* ou la production des forces vives, la *traction* ou le transport par les voies de la terre, de l'air et de l'eau, les *explosifs* ou l'énergie de pleine activité... Aussi, est-ce avec confiance que nous nous adressons au bon vouloir des membres du Félibrige et de tous ceux qui voudront coopérer à une Institution pleine d'un si bel avenir. »

Suivent des détails d'ordre matériel.

En 1916, au cours d'une permission, Savinien me montra le paradis qu'il convoitait, face à Avignon. Plus tard il me dit, doucement ironique, qu'ayant expédié plusieurs milliers de circulaires, il n'avait eu que trois demandes fermes. On ne tardera pas à comprendre de quelle utilité eut été cette institution sous la direction d'un hardi rénovateur, quand il n'était pas novateur, nanti d'une expérience professorale de cinquante ans, connaissant six langues, peintre, dessinateur, musicien, poète, orateur à la manière antique, philosophe, mathématicien, théologien possédant ses Pères de l'Eglise comme peu de séculiers. Les élèves auraient vécu en pleine nature, assez pour développer

en eux le sens naturel, l'amour du positif et du vrai, pas trop afin qu'ils ne s'égarent pas vers la rêverie romantique. Et le paysage, lui, était un enseignement, une règle d'ordre clasique. Une maison en forme de château avec une vaste pelouse et des dépendances, des arbres séculaires, des sentiers exquis ; la vie harmonieuse, ordonnée ; les deux bras du Rhône, la Barthelasse, les remparts, le pont Saint-Bénezet, le château des papes, les clochers, toute la ville sonnante, le mont Ventoux, Villeneuve et la tour Philippe le Bel et le fort Saint André et toute la colline exquise et les Angles et l'étagement des villas et les Alpilles se profilant dans le lointain et les tours de Châteaurenard; toute l'histoire, toutes les légendes, toute la beauté éternelle. Ce lieu serait devenu un séjour enchanté, l'école semblable à cele de Socrate et de Platon, la Sorbonne latine. Savinien estimait qu'on pourrait trouver pour cette œuvre une forte somme et que, outre la réputation qui s'attacherait au nom d'un ou de plusieurs riches donateurs, elle produirait le quatre pour cent.

L'idée de cet Institut le possédait tout entier. Cet homme modeste et effacé vous forçait dans vos derniers retranchements, démolissait vos critiques d'un mot, prévoyait tout, avait pensé à tout. Un peu gêné semblait-il dans la vie quotidienne, il était fort, ardent, subtil dans la discussion dès qu'il s'agissait de son idée. Il ne s'agissait plus alors de Monsieur X. ou de Monsieur Y, de majoral ou de simple félibre. L'œuvre qu'il rêvait sollicitait toute sa force; il écartait toutes les barrières. Avec quelle aisance il devinait, perçait à jour une fausse célébrité, la dépouillait de ses oripeaux, en montrait le creux. Cet esprit qui n'admettait pas le sarcasme, devenait alors doucement ironique à la manière d'un Mistral.

Savinien avait vu le trou, pas de grammaire proven-

çale pour les lycées et les collèges. Il pensa à ce travail. A son point de vue la grammaire pour l'enseignement secondaire devait comprendre un développement de sa petite grammaire si claire et si complète, des notices étendues de grammaire générale et de grammaire historique se rapportant au provençal. Il laisse quelques notes à ce sujet. Il prétendait que, seul en France, Ronjat pouvait faire ce travail. Peut-être l'eût-il entrepris lui-même si la mort n'était venue nous le ravir. Nous aurions à coup sûr un ouvrage de tout premier ordre et qu'il eût été extrêmement intéressant de comparer à la *Grammaire historique* de Koschwictz.

Grâce à l'inspiration de Savinien, aidé du conseil de deux hommes qu'il appréciait hautement, Charles Brun et Emile Ripert, une requête pour l'enseignement de la langue d'oc dans les écoles secondaires et l'admission de cette langue parmi les langues vivantes fut faite. Il semble que, sous la pression du sentiment méridional, elle ne doive pas tarder à aboutir.

Mais Savinien qui concevait un enseignement supérieur de la langue d'oc devait constater, comme tous les bons observateurs, notre infériorité sur les pays étrangers. Nous n'avions pas de grammaire pour cet ordre d'enseignement et devions nous rapporter aux travaux des allemands Diez, Meyer-Lübke ou de l'italien Crescini. Heureusement pareille lacune fut comblée en 1914 par l'impression de la thèse de Ronjat *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes.* Le nombre des chaires de langues romanes en France est dérisoirement inférieur à celui des pays étrangers: Savinien s'en émeut, Il pense, comme beaucoup de bons esprits, que l'élite doit donner le signal du retour au parler d'oc. Il encourage tous ceux qui s'occupent

de l'enseignement d'oc à l'université. Une enquête que nous fîmes sur les chaires de Paris et de Montpellier et qui devait être continuée par des renseignements sur celles d'Aix, Toulouse, Bordeaux, l'intéressa vivement. En 1914, nous avions 5 chaires de langues romanes, l'Allemagne en avait 50, les Etats-Unis 18, l'Angleterre 3, l'Autriche-Hongrie 3, la Suisse, la Belgique, la Roumanie, les Pays-Bas, la Russie, la Norvège un nombre que nous ne pûmes connaître exactement mais probablement variable de 5 à 8. Quant à l'Italie, presque dans toutes les Universités, la langue et la littérature de l'ancien provençal sont étudiées et l'on s'y occupe aussi du provençal moderne (1). Notons enfin que la seule édition annotée de *Mireille* dont on puisse se servir est l'œuvre de l'allemand Koschwitz.

Savinien saluait les efforts de l'initiative privée qui suppléait à l'incurie gouvernementale lorsqu'en 1895 fut fondée à Aix-Marseille une chaire départementale d'Histoire de Provence; lorsqu'en 1914 naissait à Toulouse l'Institut d'Etudes Méridionales qu'An-

---

(1) Au cours d'une conférence à l'Ecole Palatine en février 1922 nous en fûmes amené à exposer l'état des langues méridionales en France et à l'étranger et cela d'après l'annuaire international de l'enseignement supérieur *Minerva* (édition de 1920). *Minerva* n'indique pour l'Allemagne que 40 chaires de langue romane alors qu'il y en avait 50 avant-guerre; mais est-il utile de faire remarquer que, de par le traité de paix, des villes comme Strasbourg, Lemberg, Posen, sièges d'une chaire sont passées à la France et à la Pologne. D'ailleurs il faut ajouter à ce chiffre de 40 les 21 *séminaires* (instituts) où la philologie romane est étudiée.

Aux Etats-Unis il existe 25 chaires. En Autriche nous en connaissons 5. En Angleterre et en Irlande il en existe 5. Nous en trouvons 10 en Suisse, 4 en Suède, 2 en Hollande, 3 en Pologne, 1 en Danemark, Roumanie, Esthonie, Russie, Finlande, 3 en Belgique.

glade présentait au public et il aurait été ravi d'aise s'il avait pu voir naître l'Ecole Palatine dont il connut la genèse et qui, à n'en pas douter, l'aurait compté au nombre de ses maîtres. Savinien admirait l'effort des Catalans. J'avais pu avoir, grâce à l'exquise amabilité de M. Puig y Cadafalch, des renseignements précis sur l'Institut d'études catalanes de Barcelone desquels il ressortait nettement que les catalans avaient travaillé d'arrache-pied à l'organisation de leur enseignement supérieur (1). Je les transmis à Savinien qui ne se tenait pas d'admiration pour l'œuvre accomplie de l'autre côté des Pyrénées. Il put lui-même constater cet état de choses au cours de l'été 1919, lors d'un voyage qu'il fit en Espagne. Les Catalans le reçurent magnifiquement, informés qu'ils étaient du rare mérite de leur visiteur et lui procurèrent une des grandes joies de sa vie. Savinien revint enchanté, ses poches

---

(1) Voici pour mémoire un résumé de l'état de l'enseignement supérieur catalan en 1914. La députation de Barcelone — équivalent du Conseil Général en France — maintient l'Institut d'Etudes catalanes comprenant : 1° un Institut de Philologie catalane s'occupant du Dictionnaire de la langue et d'autres documents philologiques par la connaissance de la langue. 2° un Institut d'Histoire catalane. 3° un Institut de Sciences : Histoire naturelle, Géographie, etc.

A l'Université il y a une chaire de langue catalane payée par la députation et aussi diverses écoles payées par elle et où la langue officielle est la langue catalane (école élémentaire du travail, école supérieure d'agriculture). Il y existe aussi des chaires de Droit catalan, Histoire de la Catalogne, Littérature catalane payées par la députation, l'*ajuntamen* (conseil municipal), et par des souscriptions publiques.

En 1923, la situation s'est encore améliorée et les constructions de l'Institut, des écoles secondaires, des écoles primaires prennent un développement tel qu'un gros livre de 500 pages, « Les constructions scolaires de Barcelone » avec planches et photographies leur est consacré par la *Commission de culture catalane*, créée en 1916.

pleines de notes et de documents. Hélas, il ne put les utiliser, mais voyant l'admirable Institut d'Etudes Catalanes, il avait pu dire, pensant à son idée chère :

Ah ! se me sabien entendre !
Ah ! se me voulien segui !

Savinien connut Mistral en 1871 au mariage d'Arnavielle, à Alès. Des relations très suivies, amicales allaient naître de cette rencontre. Une force était entrée dans l'orbe mistralien. Le disciple se prépare, fourbit ses armes et va entrer dans la lice pour ne plus en sortir, malgré l'éloignement où le tiendra l'exil des Frères, avant sa sécularisation. Jusqu'à sa mort, Mistral aide Savinien de toute son influence, l'apprécie à sa juste valeur, lui facilite la tâche, allant même jusqu'à corriger les épreuves de son disciple. Il lui écrira « Vous êtes armé de toutes pièces. Nul en France ne pourrait apporter, dans la discussion de l'enseignement primaire, des arguments plus neufs et plus expérimentés. Le grand vice du système qui ne tient pas compte des dialectes populaires, c'est de faire le vide dans le cerveau des enfants du peuple en remplaçant les assimilations naturelles et spontanées de l'intelligence enfantine par un bagage factice et essentiellement fugitif de notions disparates qui, en dehors des quatre règles, seront en général inutiles à l'écolier. Vos élèves sont destinés pour la plupart à devenir laboureurs, ouvriers, forgerons, maçons, etc. c'est-à-dire à vivre dans les milieux où la langue populaire leur sera indispensable soit pour la technologie traditionnelle, soit pour les rapports sociaux. Et l'on s'évertue à chasser de ces jeunes cervelles les éléments de compréhension et de sociabilité indigène qui s'y étaient naturellement amassés ! C'est de la folie ! C'est comme si on s'amusait à vider un œuf pour remplacer par des mixtions chimiques le contenu

fécond que la nature y déposa ». Le Maître de Maillane admirait la grande et claire langue épique de la *Lionide* ; il savait en outre que Savinien, organisateur de maintes fêtes, créateur de maintes écoles félibréennes, s'effaçait modestement lorsqu'il s'agissait de paraître, il se plaisait à lui dire : « Je reconnais là votre main ». Les très intéressantes découvertes archéologiques de Savinien à Coutignargues ne devaient pas non plus, comme bien l'on pense, le laisser indifférent.

Il est inutile de répéter que la boutade de Mistral « cirage de bottes » ne s'appliquait pas à Savinien, comme quelques personnes voulurent le dire. Le Maître appréciait plus que quiconque l'œuvre de Savinien dont il disait : « Ah ! se quand erian jouine nous avien baia de libre ansin, se ié sarian jita coume de dindoun sus lis amouro. »

Je revois le Maître dans son cabinet de travail, Savinien assis en face de lui, une matinée de février 1914. Avec quelle attention Mistral écoute l'exposé fait par son disciple et ami. De la tête il approuve ses dires, l'interrompant parfois à seule fin d'une remarque et la discussion amicale naît alors, pétillante, toute faite de clarté et de finesse. Enfin Mistral finit par dire, le coin des lèvres rieur : « Jamai es poussible d'avé resoun emé vous, frai Savinian ! L'on pòu rèn vous aprendre » et Savinien souriant s'excuse d'avoir raison. Le soleil pénètre par la fenêtre, la belle tête blanche de Mistral se découpe sur le fond de la baie et Savinien continue son exposé, l'œil vif et la parole ailée....

Mistral n'est plus ; Savinien n'est plus. Mais une œuvre ne meurt pas avec un homme. Au contraire ! On le voit bien pour l'œuvre géniale de l'Homère provençal. Les critiques, les disciples commencent à peine l'étude méthodique de la doctrine mistralienne.

Alors que tant d'idoles sont oubliées, la gloire de Mistral grandit. Son œuvre de granit brave le temps et les orages des siècles. Elle est le miroir d'une race qui, à son appel, s'est dressée et ne veut plus mourir.

La vie, l'œuvre de Savinien sont un modèle de droiture, de tenacité, de travail fécond. Cette œuvre non plus ne passera pas. L'avenir exaltera effectivement l'homme et l'œuvre de la manière qu'il choisit de son vivant : par l'application de ses vues, par la mise en chantier des matériaux qu'inlassablement le majoral Lhermite accumula; car, selon l'expression qu'il aimait à appliquer à Mistral, Savinien est un *éducateur de race.*

Le Feu publiait, dans son numéro suivant, ces lignes que je reproduis ici non à cause des éloges qu'elle renferment, mais parce qu'elles apportent une intéressante contribution, venue de Pologne, aux idées que nous défendons.

Nos lecteurs ont suivi avec intérêt la belle étude de notre ami et collaborateur Frédéric Mistral neveu sur la méthode d'enseignement provençale du Frère Savinien. A la suite de la publication de cette étude, Frédéric Mistral a reçu la lettre que nous sommes heureux de publier ci-dessous. Le haut intérêt qu'elle présente n'échappera à personne puisqu'elle prouve entre autres choses : 1° *Que la méthode Savinienne est connue et honorée à l'étranger;* 2° *Que la Pologne possède dix chaires où le provençal est enseigné et non trois, comme l'indique la* Minerva *allemande.*

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les articles que vous avez consacrés dans *Le Feu* aux idées du Frère Savinien sur l'enseignement du provençal dans les écoles primaires et secondaires. J'estime pour ma part que l'enseignement du provençal devrait être dès mainte-

nant introduit dans les lycées et collèges. La création d'un collége franco-provençal en Avignon serait à coup sûr très désirable mais je crains qu'on ne souffrit au début de l'absence de livres scientifiques (traités de physique, de géométrie, etc....) rédigés en provençal. Mais ce qui serait indispensable, en attendant la création, peut-être chimérique, d'une université provençale, c'est l'institution à l'Université d'Aix-Marseille d'un institut de philologie provençale doté de plusieurs chaires (histoire de la langue provençale, histoire de l'ancienne littérature provençale, histoire de la littérature provençale moderne, dialectologie d'Oc et phonétique). Certains cours seraient professés en provençal, de même que le cours d'histoire de la Provence. Soyez sûr que ce séminaire serait fréquenté par de très nombreux étudiants étrangers soucieux d'apprendre le provençal dans les lieux où on le parle encore. Cette institution ne pourrait-elle se réaliser par une entente entre les divers départements provençaux qui fonderaient chacun une chaire ?

Dans une note d'un de vos articles vous signalez la présence en Pologne de 3 chaires de littératures romanes. Leur nombre est en réalité beaucoup plus élevé. Il y en effet, en Pologne, 10 chaires de littératures romanes : 3 à Cracovie, 3 à Léopold, 2 à Poznan, 1 à Varvosie et 1 à Wilno sans compter celle de Lublin. Sans doute les professeurs qui occupent ces chaires consacrent le plus clair de leur temps à la littérature française médiévale ou moderne, mais la littérature provençale occupe une place presque égale à celle de l'italien et supérieure à celle de l'espagnol et du portugais. Voici un exemple : à Poznan, mon collègue le professeur Morawski fait un cours sur : *La Poésie des Troubadours*, et moi-même un autre cours sur : *Les Précurseurs du Félibrige*. Au trimestre prochain je parlerai du Félibrige. Ce cours est accompagné d'exer-

cices pratiques où se font des explications de textes. Mes étudiants ont ainsi commenté des poèmes de la Bellaudière, de Toussaint Gros, de Diouloufet et de Gélu. Douze romanistes fréquentent ces cours. Envoyé en Pologne par notre ministère des affaires étrangères, j'ai pensé que mon devoir était de faire connaître les deux littératures de France.

Veuillez croire, Monsieur, en même temps qu'à ma sympathie pour votre œuvre régionaliste, à mes sentiments très distingués.

J. LANGLADE
Professeur à l'Université
Poznan (Pologne)

QUELQUES ASPECTS DE LA LITTERATURE PROVENÇALE CONTEMPORAINE (*)

Dans cet hommage à la Provence, l'honneur m'échoit de parler des Lettres provençales contemporaines et de ses représentants. Il est difficile d'écrire une étude complète en si peu de pages et aussi parce que nos auteurs ajoutent chaque jour une pierre à leurs édifices. Un jugement, de ce fait, ne peut être ni complet, ni définitif; du moins sera-t-il sincère, si imparfait soit-il.

Considérons donc la belle floraison à laquelle il nous est donné d'assister et indiquons les tendances qui se font jour chez nos contemporains.

Certes, la grande voix des *primadié* s'est tue et Mistral, le dernier et le plus illustre de tous, s'est endormi dans la paix à la veille des événements qui devaient amener la guerre mondiale. Mais il y a toute une génération de disciples directs dont quelques-uns nous restent comme des exemples et des maîtres.

(*) Cet article parut d'abord dans la *Revue Fédéraliste* qui publia un beau numéro tout entier consacré à la Provence.

Une étude traitant le même sujet paraissait, en février 1925, dans la revue tchéco-slovaque *Slovenské Pohl'ady* qui réservait une grande partie de cette livraison à la Provence.

Un Arnavielle représente à nos yeux toute la période héroïque du Félibrige et ses *Cants de l'Aubo* sont, sans conteste, un des grands livres de la Renaissance méridionale; un Baptiste Bonnet nous apparaît comme un maître de la prose et comme un représentant de ces couches populaires qui, à la voix de Mistral, vinrent apporter à la Cause un précieux concours. Les œuvres d'un Xavier de Fourvières, d'un Fabre, d'un Savinien, d'un Rieu participent de cette vie. Morts d'hier, ils vivront tant que notre langue durera — et elle n'est pas à la veille de mourir ! — et leurs œuvres, proses ou vers, nous sont comme une manne. Ils furent les disciples directs de Mistral, marchant dans son sillage ou dans celui de Roumanille ou dans celui d'Aubanel. Cela se sait, cela se voit, cela se sent. Ils n'imitent pas, ils ne démarquent pas, ils ont leur tempérament propre et leur originalité; mais ils subissent volontairement ou involontairement l'emprise des *primadié* particulièrement de Mistral, et dans le domaine des idées motrices, et dans celui de l'inspiration et dans celui de la forme. Tout cela mériterait des explications, des développements qui ne sont point de circonstance et que ce cadre nous interdit d'ébaucher. Si je me trompe tant pis ! Tous ceux qui cultiveront le genre idyllique, épique, le lyrisme, emprunteront à Mistral; tous ceux qui peindront les charmes et les tourments de l'amour suivront les traces d'Aubanel, et Roumanille prosateur sera le modèle de ceux qui s'exerceront dans le conte moral, dans la *cascareleto* (1). Outre ces influences normales, bienfaisantes, nous relèverons dans l'œuvre des premiers disciples quelques traces de celles qu'eurent sur eux

(1) Nom donné aux facéties publiées dans l'*Almanach Provençal*, signées *Lou Cascarelet*, pseudonyme qui servit tout particulièrement à Roumanille.

— mais surtout chez les poètes — les littérateurs français, romantiques et parnassiens. Règle générale cependant, les sujets traités sont beaux, grands, le ton est fort. Revendications, affirmations, élans du cœur, regrets, passions sont marqués au coin de la santé physique et morale.

Nos muses d'Oc respirent, elles aussi, cette robustesse, cette santé sans que pour cela les cris de passion, le réseau si ténu de leurs sentiments féminins, de leurs contradictions, de leurs reprises, de leurs retours soient absents de leur œuvre. Mais elles ne souffrent point de cette maladie de la pensée, de ces bizarreries, de ces étrangetés, disons le mot de cette névrose dont les Muses d'Oïl sont la proie et dans la tyrannie de laquelle elles se complaisent. Elles chantent l'amour, le rêvent, le désirent; elles ne pensent pas l'amour selon le mot de Maurras appliqué à quelques-unes des plus remarquables poètesses d'Oïl.

Donc inspiration racée, qui ne dévie pas des grands thèmes mis en honneur par les *primadié* (1), donc littérature saine et fortement accrochée. Toutefois un point noir apparaît : les générations suivantes sauront-elles se renouveler, ne piétineront-elles pas, ne tourneront-elles pas dans le même cercle — beau jardin si l'on veut, mais limité quant à son étendue et quant aux fleurs qu'on peut y cueillir. Une si belle floraison dans tous les genres — sauf le roman qui est à créer — une si belle activité de 1854 aux environs de 1890 n'aura-t-elle pas épuisé tous les sucs ?

Enfin, n'allons-nous pas tomber dans cet écueil : le chevalier et sa dame, le jeune homme et sa belle, le sonnet sur la Provence où *Prouvenço* rimera d'office avec *jouvenço, amour* avec *plour* ou *flour*, le sonnet à Mistral, fils d'Homère ? Gare les *cascareleto* à la ma-

(1) *Primadié* : fondateurs du Félibrige.

nière de Roumanille, gare les hymnes à la beauté à la manière d'Aubanel, gare les épopées à la manière de *Mireille* ou les poèmes inspirés par tel sirventès mistralien !

Craintes vaines, illusoires. Elles ne se réalisent heureusement pas. Des talents nouveaux naissent, s'affirment; de grandes œuvres paraissent. Elles sont nées des précédentes comme le fils est lié au père; mais elles ont une originalité indéniable, caractéristique, remarquable.

Prenons l'exemple du poème pastoral, de l'idylle. Camélat avec *Béline,* Philadelphe de Gerde avec *Bernadette* — je m'excuse de ne pas prendre des exemples dans la littérature provençale, mais il faut se rendre compte de la quasi impossibilité où était un provençal de courir la chance après *Mireille* et, d'autre part, la langue employée par ces deux pyrénéens ne fait rien à l'affaire — affirment un talent de tout premier plan et qui ne fait, quant au second de ces auteurs, que réaliser sur le terrain épique ce que nous savions des thèmes exploités par lui et qui, inspirés des sirventès des *Iles d'Or,* sont d'un élan très personnel, très original, parfois génial.

Un jeune homme se sent des vélléités d'écrire une nouvelle. Va-t-il refaire, dans Avignon même, celles un peu cruelles et si voluptueuses des *Papalino* de Félix Gras ? Non, il écrira *Babali,* cette délicieuse bluette si caractéristique de la première manière de Baroncelli. Un élan lyrique emporte cet autre; il voit la boue et l'azur, les bouges pleins de mariniers et de filles, les voiles carminées sur la mer bleue. Va-t-il fondre cela, ces oppositions, ces noirs et ocres dans des vers à la manière de Mistral ou d'Aubanel ou de Mathieu ? Non, il imitera un indépendant, Victor Gélu, et il écrira *La Pauriho, Li Balado d'Aram.* Puis, pris d'un bel enthousiasme — car Mistral, un peu cho-

qué cependant (1), ne le décourage pas; au contraire ! — n'imitant personne, peignant les bouges et les quartiers populaires, les routes de Camargue et les campements de Bohémiens, il créera le roman provençal. C'est ainsi que Valère Bernard — qui est un de nos grands lyriques et notre premier romancier — écrira *Bagatouni* et *Lei Boumian* dont les traductions connaissent, à l'heure actuelle, un si beau succès. Un jeune homme aime, soupire après la vie libre, loin des villes, réalise un jour ce rêve de mener une vie de chevalier s'armant pour sa dame, de poursuivre ses taureaux, de sentir son cœur s'épanouir à la Beauté, s'émouvoir devant les vastes horizons qui se déroulent à ses yeux, s'apitoyer pour les peuples opprimés (Boërs, Indiens). Les chants se pressent sur ses lèvres. Il écrit sur un coin de selle ou le soir, à la veillée, pendant que le feu flambe dans la grande cheminée de son mas. Il rêve d'aventures et d'étreintes, il chante les Saintes-Maries et Vénus. Un livre éclot, *Blad de Luno*. Son auteur, le marquis de Baroncelli-Javon, a su apporter à l'expression de ses sentiments, de la poésie diffuse dans la terre des mirages une manière personnelle, subtile parfois, toujours originale et qui n'imite aucune œuvre précédemment parue. Sans compter que par sa vie toute entière vouée au culte du cheval et du taureau, à la Camargue, il va être en

(1) Mistral, dans la préface qu'il écrivait pour *La Pauriho*, s'exprime ainsi : «.... Moi qui n'habite pas à cent lieues de la ville et qui ai assez roulé dans les ruelles farouches des quartiers populaires, moi qui, parcourant le vieux Marseille m'émerveille du couvain qui y vit, du soleil qui y grise la populace haute en gueule, de l'incurie orientale qui y fait rire lès plus sots, des lessives multicolores, qui y clapotent sur leurs cordes, en bonne foi il me semble que tu as chargé le trait. Et cependant, bien sûr, c'est moi qui dois m'abuser » (Traduction de Mistral).

quelque sorte l'introducteur dans la littérature provençale d'un nouveau sujet peu ou pas exploité par les *primadié* et leurs disciples immédiats; la Camargue, la poésie de la *sansouiro* (1), le culte de Mithra. Nous constatons tous les jours dans la vie de nos concitoyens les traces de cette aimantation. Mais son influence est plus directe encore : il trace la voie à d'autres, ses amis, ses compagnons d'armes qui, grâce à lui, par lui, sont initiés aux splendeurs des étendues camarguaises. Joseph d'Arbaud vient en Camargue, y vit de la vie de manadier, s'enthousiasme pour le pays et écrit des chants admirables, d'une pureté classique qui n'ont point encore paru, sauf dans des revues, *Li Cant Palustre*. Les grands horizons, les acteurs de la vie biblique, pastorale sont sous ses yeux: les pâtres, les gens de la mer, les *gardian* et, comme ils chantent, le soir, comme ils sculptent à la pointe du couteau mille objets, d'Arbaud sculpte en vers harmonieux, des descriptions, des états d'âme, des impressions, des chants dont quelques-uns, la *Cansoun di ferre* notamment, participent de la grande poésie humaine. Son *Lausié d'Arle* voit le jour, tout bouillonnant de jeunesse, par endroits amer comme une feuille mâchée de laurier, mais d'une inspiration très personnelle, d'une langue superbe et qui traite certains sujets d'une manière toute nouvelle en littérature provençale, avec ce raffinement spécial, quant à nos sentiments et nos amours, qu'on trouve dans Angellier, Ch. Guérin et tant de poètes français contemporains. Il écrit aussi des nouvelles inspirées par la vie de Camargue, dont quelques-unes sont d'une beauté tragique, d'un trait dé-

(1) *Sansouiro :* « Terrain qui se couvre d'efflorescences salines pendant les grandes chaleurs, terre stérile » (*Le Trésor du Félibrige*).

pouillé qui amenaient M. José Vincent à dire que, dans leur forme française, elles sont égales aux œuvres des plus grands conteurs d'Oïl. Certes, de Baroncelli, d'Arbaud doivent beaucoup à Aubanel et à Mistral ; mais ils apportent des notations nouvelles, ils connaissent et pratiquent dans tous ses détails la vie de Camargue, — alors que Mistral ne la connaissait que superficiellement —, ils puisent dans ce réservoir d'images, dans ce pays protagoniste de sensations et de sentiments où le rêve se déploie et parfois, tant le ciel se confond avec la terre, tant le mirage est éclatant, embrasse la réalité. Marius Jouveau, l'actuel *capoulié* du Félibrige, nous donne aussi un beau livre de sonnets : *La Camargo*. Lui aussi a été charmé par la terre de sel, lui aussi apporte sa vision des choses d'entre ciel et terre avec l'allégresse d'un cœur bondissant, prompt à s'émouvoir, comme un taureau bondit dans la *sansouiro*. Voici de Montaut-Manse, jeune, hardi, lyrique qui, à vingt ans, nous donne ses *Trelus Auben* et dont le souffle n'est jamais à court. Le souvenir des galopades, des heures bénies vécues le long de la mer nôtre le poursuit dans sa chambre d'étudiant et il y rêve d'abrivades, de jeux, de courses, de jeunes filles. Notations précises, élans fougueux vers le rêve, cris vers la terre nourricière sont exprimés supérieurement. Farfantello qui nous charme et nous ravit par ses poésies dont le ton si moderne se mêle à l'harmonie des descriptions, apporte dans ce concert à la louange de la Camargue, l'appoint de son jeune talent. Chantant le pays, elle dit son cœur avec ses espoirs et ses désillusions, et cherche dans la couleur du paysage une équivalence à celle de son cœur.

Ce bref aperçu serait incomplet si je ne notais la valeur de l'œuvre d'un Bruno Durand dont le vers coule comme une claire fontaine d'Aix-en-Provence

et qui, imaginatif, puriste, sait donner une vision précise des paysages ou une notation adroite des élans de son être; d'un Pierre Fontan, qui fait grand et profond, ouvrant d'un mot de vastes horizons, peintre précieux des mers, des forbans, des criques; d'un Blavet, qui signe Jan Pagan, épicurien et doucement ironique, qui chante la joie de vivre, la bonté du vin, les beaux yeux des filles avec cette grâce éthérée, ce charme subtil qui est l'apanage d'un Jean-Marc Bernard; d'un Alexandre Peyron, ravi trop tôt par la guerre à nos espoirs, qui raffine, analyse, se plaint et se complaît dans sa douleur, dans sa solitude; d'un Marius André qui, contemporain de Baroncelli et de Maurras, a su se hausser parfois à la grande poésie, égrenant entre ses doigts le rosaire des amours ou chantant les réveils de la Race et dont on dit que le recueil à paraître, *Emé d'arange un cargamen* sera l'affirmation d'une maîtrise incontestable.

Enfin, la guerre a permis à Marius Jouveau de nous donner des impressions vécues et très précieuses des tranchées (*La Flour au casco*), à un d'Arbaud de peindre les grandes fresques dont on peut dire qu'elles ont une puissance d'évocation et une beauté dignes des plus grands. Une fois de plus, en 1914 comme en 1870, la poésie provençale a affirmé sa maîtrise. Un parisien convenait que les poèmes en langue d'Oc inspirés par la guerre de 1870 étaient bien supérieurs à tout ce qui avait paru dans le même genre en langue d'oïl et citait à l'admiration de ses contemporains le superbe *Psaume de la Pénitence* de Mistral. *Li Rampau d'aram* de d'Arbaud viennent renforcer cette opinion précieuse d'un critique parisien.

En résumé, si nous considérons le profit tiré par les contemporains, nous constatons qu'ils ont su découvrir et exploiter de nouvelles sources d'inspiration, mettre en honneur des genres peu usités par leurs

prédécesseurs et maîtres (roman, nouvelle) et donner un élan à leurs inspirations, soit qu'ils tirent leurs sentiments de la vision des grands espaces (Camargue), soit qu'ils brossent des tableaux de la grande guerre. Enfin, une notation précise, plus psychologique, plus impressioniste des sentiments, plus nuancée, plus compliquée — et spécialement dans les choses de l'amour — caractérise notre époque.

On pourrait peut-être reprocher à quelques-uns de nos contemporains un excès de nuances par trop subtiles et qui tournent au culte du « moi », des manies d'introspection et des expressions recherchées, précieuses qui donnent l'impression qu'elles sont dues à l'influence d'une école de la littérature française. Du vague, du tourment à l'âme, du flou, on en remarque à l'excès chez Peyron, dans le *Poème des solitudes*. On pourrait aussi chercher chicane à Valère Bernard pour la complaisance qu'il apporte à la peinture des bas-fonds de Marseille, pour une tendance réaliste de son œuvre à laquelle l'école réaliste n'est peut-être pas étrangère. Un verbalisme excessif, un certain romantisme de pensée seraient peut-être l'apanage de Baroncelli et de Marius André. A d'Arbaud on pourrait reprocher son orchestration fluide, d'une suite parfois monotone. Je ne prends pas à ma charge tous ces griefs — bien que j'en partage quelques-uns — et je ne fais que transcrire ici la somme des critiques que j'ai entendues adresser à nos contemporains. Si je le fais, c'est afin de mettre en face de ce que j'ai marqué plus haut comme *gain*, ce que l'on pourrait, avec beaucoup de mauvaise volonté, appeler *perte*.

Dans tous les cas, nos contemporains n'ont pas dit leur dernier mot. On annonce des recueils lyriques de Baroncelli, d'Arbaud, Valère Bernard, M. André, Bruno Durand; des romans et nouvelles de d'Arbaud, Marius Jouveau. C'est dire que leur œuvre n'est pas

encore terminée et que le recul manque pour en apprécier l'ensemble, sans compter que ces nouvelles œuvres peuvent marquer une modification, indiquer une nouvelle manière : tel idyllique nous apparaîtra peut-être comme un coloriste précis et comme un analyste; tel réaliste nous donnera peut-être l'impression d'un bâtisseur de grands rêves et de visions célestes. Une chose bien certaine, c'est que de grands espoirs nous sont permis. Il y a beaucoup à faire dans le roman, dans la nouvelle, dans la prose en général. Il y a tout à faire ou quasi dans le théâtre provençal qui, à part *Lou Pan dóu Pecat*, d'Aubanel, n'a encore rien donné de grand, de dramatique, de scénique. Il y a la tradition de la race à maintenir avec son génie naturel, sa hauteur, sa santé, il y a notre rhodanien à sauvegarder de ceux qui voudraient, sous prétexte de l'améliorer, le déformer; il y a l'œuvre félibréenne, mistralienne à continuer. Que de nouveaux sujets d'inspiration soient exploités, que la littérature provençale s'emparant de ce qui, dans la vie littéraire française, marque un progrès, un mode heureux d'expression, l'adopte et, l'ayant passé à l'étamine, s'en serve après la conversion nécessaire et après l'avoir débarrassé de son virus, rien de mieux, rien qui prouve plus clairement que notre littérature ne se cristallise pas, mais évolue selon le génie qui lui est propre. Nous sommes d'ailleurs bien tranquilles : sur tout cet effort, sur toute cette vie, sur toutes ces tendances court le flux de la Race qui débarrasse des scories les apports étrangers, qui assimile tout ce qui est comestible et rejette tout ce qui est toxique. Le bon goût latin, l'enseignement, la doctrine de Mistral, la Foi qui du premier au dernier de nos auteurs contemporains guide les cœurs et illumine les intelligences, sont une sauvegarde contre l'intrusion d'éléments désorganisateurs.

En ce soixante-dixième anniversaire de la fondation du Félibrige, comme en 1930, lors du centenaire de Mistral, comme en 1954, lors du centenaire du Félibrige, comme tous les jours de leur vie, nos poètes, nos romanciers, nos conteurs, nos dramaturges sauront communier avec le passé par la vertu de la Tradition, de la Langue « sacrement qui lie les fils aux pères », tout en apportant des pierres tirées de la carrière commune ou de filons inexploités pour hausser « le monument mystique » auquel ils travaillent.

N. B. — *A notre très grand regret, il nous est impossible de donner ici une liste complète de tous les auteurs provençaux contemporains. Il y en a trop. D'autre part, la brièveté de cette étude et le développement donné à quelques points particuliers que nous avons voulu aborder en cours de route, nous ont empêché de citer des noms tels que ceux de Pierre Dévoluy, de l'abbé Payan, de Pierre Azéma, de L. Abric, de F. Pouzol, de S. André Peyre qui figurent parmi les meilleurs artisans de notre Cause. Que les vivants veuillent bien nous excuser. On trouvera dans l'*Anthologie des Ecrivains français *morts* à l'ennemi *(tome I), une notice bio-bibliographique et un poème de Fr. Pouzol.*

MISTRAL MAILLANAIS (*)

A l'occasion du huitième anniversaire de la mort de Mistral, il ne sera point inutile, croyons-nous, de rappeler ici à ceux qui ne l'ignorent pas et d'apprendre à ceux qui ne le savent pas que le Maître n'a pas vécu dans une tour d'ivoire, isolé de ses concitoyens; mais qu'il s'est mêlé à leur vie, participant à leurs jeux et fêtes et à tous les événements de la vie de son village.

Il y aurait un volume à écrire sur les rapports de Mistral avec ses concitoyens, sur son amitié pour Auguste Daillan, son contemporain, le père Cornillon, mort quasi centenaire, il y a quelques années, et sur ses répliques, boutades, improvisations dont jouissaient les habitués du « Café dóu Soulèu » avant ou après la partie de cartes qu'il y faisait jusqu'au moment où, lauréat du prix Nobel, il ne sortit plus le soir après souper. Il y aurait beaucoup à dire de Mistral intime, dans ses rapports familiaux, sociaux, sur le rêve qu'il caressa de créer à Maillane un Institut provençal, sur le projet qu'il avait formé d'élever, à ses frais, une porte monumentale en remplacement du vieil arceau démoli au moment de la percée d'une

(*) Article publié par l'*Eclair de Montpellier*, puis par *La Revue Méridionale* (15 avril 1922).

grande rue. Mais n'est-ce point là l'œuvre à venir des commentateurs et des chercheurs ?

Nous indiquerons toutefois qu'il fut élu conseiller municipal, à l'âge de trente ans et un jour, le 9 septembre 1860, et qu'il siégea assidûment jusqu'au 18 septembre 1870, date à laquelle une municipalité provisoire décréta la dissolution du Conseil précédent. Le 21 octobre 1870, seize conseillers municipaux étaient nommés par le Sous-Préfet et.... Mistral n'était pas du nombre. Cette exclusion dura jusqu'au 21 janvier 1878, date à laquelle Mistral redevint conseiller municipal inamovible.

A mesure qu'il vieillissait son assiduité était moins grande ; mais il était toujours présent lorsqu'il le fallait et lorsque des intérêts supérieurs étaient en jeu. Les collectionneurs d'autographes seraient à coup sûr fort heureux de pouvoir faire leurs les registres des délibérations du Conseil municipal de Maillane marqués de sa griffe.

Mais Mistral s'est plu à fixer par des écrits diverses circonstances de la vie de son village. On en retrouve tous les éléments dans ses *Mémoires et Récits* et dans des contes épars.

Il serait intéressant de savoir, en quels termes il célébrait, à l'âge de huit ans, sa chatte appelée « Merlaco » ; mais qui nous le dira ?

Cependant nous avons été assez heureux pour recueillir de la bouche d'une vieille Maillanaise le refrain d'une chanson composée par Mistral, alors âgé de douze ans, pour endormir les enfants et que les mères chantaient vers 1845 :

Dorme, dorme bèu plouraire,
Fai nono jusqu'à deman,
Se ploures, pode ren faire
Dorme, dorme moun enfant.

Il est à peine utile de rappeler les vers à la gloire de Maillane :

Maiano est bèu, Maiano agrado, etc.

et aussi qu'à l'occasion du miracle de 1854 il célébra la Vierge noire, protectrice du pays, en une poésie que l'on retrouve dans la première édition des *Iles d'Or*. Le félibre majoral Lieutaud, auteur du cantique à N.-D.-de-Grâces, fondit, avec l'autorisation du Maître, ses vers avec ceux de Mistral et ainsi, durant les siècles à venir, la foule chantera en notre belle langue d'Oc, les louanges de la Vierge de Maillane sans se douter qu'elles sont en partie l'expression du génie mistralien, de ce grand chrétien qui, né le jour de la Nativité de la Vierge, mourut le jour de l'Annonciation.

Enfin les derniers vers de Mistral sont pour la cloche *La Daiano*. On les grava sur l'airain, quelques jours avant sa mort :

Campano, voues de Dieu, à nostis alegresso,
Apounde ti trignoun !
E pietadousamen sus nostis amaresso,
Escampo ti plagnoun !
E longo-mai, Daiano,
Campanejo à Maiano,
Pèr rejoui li cor,
E nous teni d'acord !

Mais il est à remarquer que Mistral s'est complu aux inscriptions lapidaires et funéraires. Il n'y a qu'à parcourir le cimetière de Maillane pour s'en rendre compte.

Ici, sur la tombe de la famille Magnan, amie de la sienne, il a fait graver deux vers, superbe jeu de mots qui s'explique par le blason posé au-dessus : d'un cocon de vers à soie (en provençal : *magnan*), sus-

pendu à une branche de mûrier, un papillon s'élance dans l'azur :

Gràci de Diéu, à toun raioun,
Lou magnan devèn parpaioun.

Là, pour la tombe d'un Maillanais nommé Daillan connu dans le pays sous le sobriquet de *Dian dóu Pont* et qui avait un beau figuier devant sa maison, ces vers de Mistral encore :

Iéu ai quita l'oumbro de ma figuiero,
Pèr davala dins l'oumbro dóu toumbèu ;
Se remembrant de ma preguiero,
Que Dieu m'escarrabihe à soun soulèu

Pour le père de son perruquier, Mourrin, il écrivit ces beaux vers :

Repauso aqui Louis Mourrin,
De paire en fiéu bon barbejaire,
Ounestamen e chaplant prim,
A ben mena soun pichot trin,
Que Diéu en pas lou fague jaire.

Et, pour ce même perruquier barbier qui, locataire de Mistral, habitait la maison du Lézard, il écrira ce délicieux quatrain où il est joué sur les mots Mourrinet, diminutif de Mourrin, et *mourre net*, visage net :

Quand te diguèsson Barbo-d'ase,
Intro, mignot, vers Mourrinet,
E s'as besoun que te rase,
Sourtiras lèu lou mourre net

Pour Ramasse, cordonnier qui s'enorgueillissait d'avoir fait les souliers du mariage du poète, il composa ces vers :

Quau bèn se causso,
De proun s'enausso,

Car, fugue di sèns vous facha,
Lou tiro-pèd fai tout marcha.

Il faut se borner ; mais nous ne pouvons passer sous silence l'épitaphe que Mistral écrivit pour *Rafèu,* enterré par faveur spéciale dans son jardin qu'il légua au curé de Maillane.

Ce brave homme avait eu la patience de daller les sentiers de son jardin avec des galets multicolores qu'il avait rapportés du lit de la Durance. Le jardin de *Rafèu* était jadis une des curiosités de Maillane.... La plaque subsiste toujours sur le mur de ce coin de terre arraché par la loi de la Séparation à sa destination primitive.

Voici le célèbre et harmonieux septain :

Caminas plan sus li peireto
Di carreiroun qu'ai calada,
Car siéu aqui souto l'oumbreto
Que dis aucèu aprivada
Escoute la cansoun clareto,
E me fai gau de regarda
Crèisse mis aubre e mi floureto

Le sujet est bien loin d'être épuisé.

Mistral, semeur incomparable, a de sa puissante main jeté le grain d'or sur tout le Pays d'Oc ; mais il n'a point oublié son nid, ses compatriotes, ses amis défunts.

Puissions-nous bientôt voir, par les soins de Madame Frédéric Mistral, sa noble veuve, imprimer le recueil qu'il laissa et groupant diverses poésies éparses qu'il baptisa lui-même *Mi Rapugo* (1).

---

(1) *Note de* 1925. Ce soin a été confié par Madame Marie-Frédéric Mistral à Pierre Dévoluy, l'ancien capoulié du Félibrige. Il y aura plusieurs volumes d'inédits.

UN POETE OUBLIE : ADOLPHE DUMAS

Voici un poète dont personne ne s'est occupé de fêter le centenaire, si ce n'est Mistral au cœur resté si jeune et dont la voix tremblait lorsqu'il parlait de Lamartine et d'Adolphe Dumas, dont personne ne lit plus l'œuvre, si ce n'est le félibre heureux possesseur de la collection de l'*Almanach Provençal* ou de *Liame de Rasin*. Curieuse destinée en vérité que celle de ce fils de la Provence qui, né à la Chartreuse de Bonpas, finit ses jours dans une cabane de pêcheur, le long de la mer du Nord. Essayons de dégager cette physionomie, cette œuvre du brouillard qui les nimbent.

On a dit d'Adolphe Dumas qu'il était un précurseur du Félibrige. Cette assertion est inexacte, car, si le poète de Cabannes écrivit de superbes vers provençaux, d'une langue drue, d'une inspiration racée, c'est parce qu'il connut, fréquenta et aima les *primadié* et Mistral entre tous. Par contre, si *Mirèio* rendit d'emblée le nom de Mistral immortel, si la jeune Renaissance félibréenne reçut, dès ses premiers pas, la bénédiction de Lamartine, c'est Dumas qui en est un peu la cause, Dumas de Cabannes qui servit à l'heure propice de trait d'union entre Maillane et Paris et qui, « à point nommé, donna au Félibrige le billet de passage entre Avignon et Paris » (Mistral).

La vie d'Adolphe Dumas est, selon le mot de Mistral, « un vrai conte de fées ». Joseph Armentaire Dumas naquit le 18 décembre 1805, dans l'antique Chartreuse de Bonpas où ses parents, qui tinrent puis une auberge entre Orgon et Cabannes au lieu dit La Pierre-Plantée, vivaient à l'époque. Une sœur qu'il avait et belle dit-on, se fit enlever par un prince de grand chemin venu avec une troupe de passage donner une soirée à l'auberge. Vite déçue, n'osant rentrer chez elle, Laure faussa vite compagnie aux comédiens, prit la diligence de Paris où elle vint échouer, toute peureuse et larmoyante. Passa un beau monsieur qui, la voyant pleurer, arrêta sa voiture, la questionna et, séduit par sa beauté et le piquant de l'aventure, la conduisit dans un couvent, la fit soigneusement éduquer et... l'épousa. Laure devenue Madame Amédée de Méreaux, n'oublia pas sa famille, fit venir à Paris son jeune frère, lui fit faire des études soignées. Et voilà comment, un beau jour, Adolphe Dumas se trouva mêlé au mouvement littéraire de 1830. Se lier avec Lamartine, Hugo, Vigny, Sainte-Beuve, les Deschamps, Alexandre Dumas, Béranger, faire paraître, en 1830, un chant de la Révolution, *Les Parisiennes,* publier un poème de 15.000 vers, *La Cité des Hommes,* ne fut qu'un jeu pour notre poète. Le succès ne répondant point à ses désirs et son œuvre étant coulée, éteinte par celles de Lamartine et d'Hugo, il se tourna, puis, vers le théâtre et allait faire jouer, toutes les répétitions finies un drame, *La Fin de la Comédie,* lorsque sa pièce fut interdite par la censure, le poète ayant refusé d'y changer un seul iota. Il ne se décourageait point cependant et présentait, peu après, à la même Comédie-Française, *Le Camp des Croisés,* pièce qu'il lisait aux sociétaires médusés et qui était reçue par acclamations. Entre temps il tombait éperdument amoureux d'une jeune

et jolie actrice, Mademoiselle Plessy, se heurtait aux combinaisons de coulisses et faisait enfin jouer son œuvre à l'Odéon, en 1838. Désastre ! le public siffle, rit au vers fameux

Et sortir de la vie comme un vieillard en sort

l'actrice ne l'aime plus et Dumas, lassé, meurtri, malade, vient alors séjourner en Provence, à Eyragues et à Cabannes, et écrit un beau recueil lyrique *Provence* (1840) dont Théodore de Banville dira : « C'est un grand cri mélodieux ». Détail curieux: nous trouvons dans ce recueil une pièce de vers provençaux : *Mis amour pèr Avignoun*, bizarrement orthographiée, mais d'une belle venue et qui sera plus tard publiée, par les soins de Mistral et de Roumanille, à côté des autres productions provençales de Dumas, dans *Lame de Rasin*. Dumas, rentré à Paris, revient à la scène, en 1842, avec *Mademoiselle de la Vallière* dont Frédérik Lemaître est le protagoniste. Après maint déboire, il se retire dans une maison de santé, puis chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, mort au monde, mais non à la poésie qu'il adore. En 1847, il réapparaît, fait représenter à la Comédie-Française une pièce en 5 actes et en vers, *L'Ecole des Familles*, qui obtint un assez vif succès. Il écrira encore deux pièces de théâtre, viendra en mission en Provence, travaillera à un recueil lyrique encore inédit, *Les Iles d'Amour*, puis, mourra, le 15 août 1862, seul, isolé, dans une cabane de pêcheurs, au hameau de Puys, commune de Neuville, près de Dieppe. Singulière destinée ! Né dans une chaumière, il meurt dans une chaumière et est enseveli à Rouen sous d'autres cieux que ceux qui le virent naître. Destinée tragique en vérité que celle de ce « déserteur de la langue de ses pères qui a préféré l'idiome châtié de la Seine à l'idiome sauvage et libre du Rhône, qui en avait des remords cuisants

dans le cœur et qui pleurait quand il entendait un écho provençal à travers les oliviers de son hameau. » (Lamartine).

Mistral a conté, dans ses *Mémoires et Récits*, comment Adolphe Dumas vint, en février 1856, le jour de la fête votive de Sainte-Agathe, frapper à la porte de sa maison. On connaît le tour que prit l'entretien et comment Adolphe Dumas, d'abord sceptique — « c'est donc vous, Monsieur Mistral, qui faites des vers provençaux ? » — finit par s'écrier, emballé par la lecture d'un passage de *Mirèio* : « Je vous tire mon chapeau et je salue la source d'une poésie neuve, d'une poésie indigène dont personne ne se doutait. »

Adolphe Dumas était venu en Provence, chargé d'une mission. Cette mission il la sollicitait, dès le 3 avril 1855, afin, disait-il, de « rechercher les origines de la poésie française dans les provinces méridionales et de rendre compte de la naissance de la langue romane au moment de la corruption de la langue romaine ». Grande tâche en vérité que se fixait là le poète et qui indique non seulement une noble ambition mais aussi un sens inné de romaniste. Par ce côté divinatoire de son esprit, Adolphe Dumas ne serait-il pas un précurseur des romanistes français ? Quoi qu'il en soit, on lui répondit par un refus. Mais notre poète insistait tant et si bien que Fortoul, ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, finissait par agréer sa demande et le chargeait, le 14 juin 1855, de « recueillir les poésies populaires de nos provinces méridionales ». Une somme de 800 francs lui était allouée comme frais de déplacements et de recherches. En 1856, Adolphe Dumas est à Eyragues; en février 1856, il voit pour la première fois Mistral et sort médusé de cette rencontre. De février à août 1856, date

du premier voyage de Mistral à Paris, il y eut entre les deux poètes, les deux amis, un vif échanges d'idées, de vues, soit de vive voix, soit par lettres. Le contraire serait illogique, car Mistral comprend qu'il faut gagner Dumas à la cause félibréenne, que le fils de Cabannes aidera puissamment la jeune école par l'autorité de son nom et l'étendue de ses relations; car Mistral sent et sait qu'il faut que Paris parle et parle haut afin de museler les détracteurs du Félibrige naissant, de *Mirèio* dont quelques bonnes âmes et quelques faux frères allaient disant que c'était une œuvre immorale. Mistral sait que Dumas est un ami intime de Lamartine, qu'il est à tu et à toi avec tous les grands littérateurs de Paris et vous voudriez qu'il laissât tiédir son ardeur à l'heure où, repris par le charme de la gueuse parfumée, tout décidé à servir d'émissaire, d'annonciateur, Dumas offre ses amicaux services ! Non, Mistral voit loin. Il sait, il sent que le sort du Félibrige se joue avec *Mirèio* et il veut gagner la partie. Aussi presse-t-il le poète, rentré à Paris, d'amicales recommandations et, lorsque le terrain est prêt par les soins de celui-ci, arrive-t-il lui-même dans la capitale. De suite, Dumas embouche la trompette, prend date, sachant que la postérité ratifiera ses affirmatons, ayant confiance dans l'issue du contact qu'il va faire naître entre le jeune poète de Maillane et le vieux chantre de Milly. Ecoutons le son prophétique de sa lettre du 29 août 1858 à la *Gazette de France :* « Je veux être le premier à Paris qui aura découvert celui qu'on peut appeler dès aujourd'hui le Virgile de la Provence, le pâtre de Mantoue arrivant à Rome avec des chants dignes de Gallus et de Scipion » Quelques jours après, il introduit Mistral auprès de Lamartine. Il est inutile de rappeler le récit de cette visite, les pages du 40e *Entretien* de Lamartine sont dans toutes les mémoires.

Mistral est revenu à Paris, en mars 1860. Le mois suivant, le *Quarantième Entretien* paraît consacrant la gloire du jeune père de *Mirèio*. Oui, selon le mot de Mistral, c'est bien Dumas qui avait « lancé le but au caniveau » c'est bien grâce à lui que « la critique de Paris y apportait les boules de son jeu, toutes, l'une après l'autre ». Dumas fera mieux : il expliquera, il défendra l'œuvre contre les attaques, les critiques mêmes amicales; il se constituera à Paris le porte-drapeau des *primadié* et Mistral le baptisera « Père des Félibres » et lui écrira : « Nous vous aimons à outrance ». Il est, en outre, permis de supposer que le dramaturge qu'il était servit Mistral, grâce à son expérience chèrement achetée. Qui sait si ce n'est pas lui qui déconseilla à Mistral de donner suite au projet que le père de *Mirèio* semble avoir accepté au premier abord : laisser porter son œuvre à la scène sous forme de mélodrame en 5 actes et 10 tableaux. Tout compte fait il vaut mieux la *Mireille* de Gounod. Enfin disons, pour donner une preuve de plus de l'attachement de Dumas à la Cause félibréenne, qu'en avril 1862, quatre mois avant sa mort, il ira jusqu'à solliciter une mission pour préparer une histoire de la langue et de la littérature d'oc.

Si nous considérons à présent de quelle manière Mistral a payé sa dette à Dumas, nous conviendrons aisément que les poètes ont de la belle monnaie pour payer leurs dettes.

Et d'abord, par Mistral, Dumas va être mêlé à la gaie Renaissance provençale : il fera la farandole avec Mathieu, cueillera des marguerites avec Roumanille, mangera des grenades avec Aubanel. Le poète vieilli, blasé et déçu, reprend goût à la vie, est secoué par ces enthousiasmes juvéniles, court les fêtes vo-

tives en compagnie de ces gais félibres qui lui disent « père » et dont il est devenu l'élève. Mistral devient son professeur d'énergie, son forgeron d'idéal. De 1856 à 1862, Adolphe Dumas connaît les plus belles années de sa vie. Cet incompris sent des cœurs battre à côté du sien; ce déraciné se réenracine.

De plus, la veine tarie du romantique se réchauffe aux enthousiasmes félibréens. Dumas va devenir l'élève de Mistral. Le vieux cyprès où nichaient les chouettes cherche l'appui du jeune micocoulier. Dumas écrira en provençal des poésies qui disent, certes, ses regrets, son éloignement, ses tristesses, mais qui disent aussi la vertu de l'amitié, la beauté du soleil, qui chantent les grands yeux de nos filles, la force de la Race. Mistral romaniste, Mistral maître est derrière son élève, lui corrigeant les fautes de langue, l'encourageant à mieux faire. Et de beaux chants naissent de cette initiation et de belles perles coulent de cette plume reforgée au feu félibréen. Dix-neuf poésies éparses dans l'*Almanach Provençal* — dont quelques-unes sont de purs chefs-d'œuvre — puis recueillies dans *Liame de Rasin*, à côté de celles de Reboul, Castil-Blaze, Poussel, témoignent quel beau, quel noble, quel grand poète provençal fut Adolphe Dumas. Ces poésies chantent dans bien des mémoires; cette œuvre a été étudiée ici et là par nos soins, soit dans des conférences, soit dans des articles, soit dans une grosse étude parue dans la *Revue Méridionale* et ce n'est point être vain que constater la popularité dont jouissent à présent dans les milieux lettrés, le nom et l'œuvre d'Adolphe Dumas. Pendant ce temps — ô ironie du sort — tout un recueil de poésies françaises, *Les Iles d'Amour*, dort dans des cartons de musée, sauf le choix restreint que nous en tirâmes.

Si l'on veut bien, en outre, se souvenir de la strophe reconnaissante de *Mireille* (chant VI, strophe 11),

des vers de Dumas mis en épigraphe à Calendal (Li vagoun dims de canestello...), des belles pages des *Mémoires,* il faut reconnaître que Frédéric Mistral n'a pas été un ingrat et que, par un curieux revirement des positions, c'est aujourd'hui grâce à Mistral que le nom d'Adolphe Dumas n'est pas entièrement oublié.

Ce nom ne périra pas, croyons-nous, de sitôt. Même si l'œuvre provençale de Dumas — ce qu'à Dieu ne plaise — venait à pâlir, on n'oublierait pas que le poète de Cabannes fut, plutôt qu'un précurseur du Félibrige, le révélateur, le Saint-Jean-Baptiste de Mistral.

UN POETE DU TERROIR : CHARLES RIEU (*)

Le poète dont Mistral a dit qu'il était le seul paysan qui chante sa charrue et la sache chanter vient de faire jouer, le mois dernier, la pièce qu'il écrivit en collaboration avec la poétesse nimoise, Mlle Elisabeth Dode : *Margarido dóu Desté.* Ce fut un triomphe. Devant le public de paysans et de jardiniers de Châteaurenard et des environs, cette touchante histoire d'un amour malheureux de deux jeunes gens qui s'aiment, malgré les différents religieux — catholicisme et protestantisme — qui s'enlèvent, viennent trois jours après, faire leur soumission, puis se marient, grâce à l' « astrado » qui les protège, cette touchante et véridique histoire émouvait les âmes et gagnait les cœurs. Toute la finesse, toute la bonhomie provençales sont là encloses et les deux poètes, auteurs de cette féérie, sont vraiment aimés des dieux. Les scènes d'olivaisons, les chants, le jeu des passions et des rancunes y sont dépeints de façon remarquable dans une belle langue drue, colorée, rythmique, qui ravit le plus délicat et qui est comprise de tout notre peuple. Charloun fut traîné sur la scène, acclamé. Mi-rieur, avec ce coin de bouche relevé qui lui est particulier,

(*) Cet article fut écrit et parut quelques jours avant la mort du poète (janvier 1924).

mi-pleurant, il improvisa un petit discours de remerciements et chanta deux de ses plus célèbres chansons: *Ma sesido* et *La Mazurka souto li pin.* Oh ! la belle nature ! le riche poète !

Nous n'avons pas la prétention de présenter ici Charloun aux méridionaux. Il y a, grâce à Dieu, belle lurette que son nom a débordé le petit village dans lequel il vit, depuis 1846, Le Paradou. Le maître de Maillane se chargea, au cours de la préface qu'il écrivit pour les *Cant dóu Terraire* (1) de dire qui il était, la profondeur de son amour pour la Terre, la variété et la valeur de sa poésie. Du moins ne sera-t-il peut-être point inutile de noter ici les principales caractéristiques de son talent.

Charloun chante les choses come il convient qu'elles soient chantées, dans le genre populaire qui lui est accessible et d'où elles sortent. Pas d'enflure ! pas le moindre effort ! Charloun attrape « la branche des oiseaux », parce qu'elle est à sa portée. Il n'essaie pas d'emboucher la trompette d'airain ; il se contente de la flûte agreste. Certes ! il est beau de dire le passé, la race, les espoirs de l'avenir et de développer tous les grands thèmes épiques ou lyriques, qui disent la Légende de l'Humanité ; mais, pour cela faire, il faut avoir la stature d'un géant et des lèvres impavides. Et tout le monde n'est pas Mistral ! Charloun, lui, a su se borner, ne pas se surestimer — chose rare chez un poète — et il a tout simplement fleuri sa lyre des herbes odorantes des Alpilles, de branches d'olivier et de ce laurier ami qui pousse devant la porte de sa maison.

---

(1) *Li Cant dòu Terraire,* (3 tomes), chez Ruat, Marseille. Parut, en 1911, un choix de chansons sous le même titre et chez le même libraire, dont une réédition fut faite en 1924.

Il nous dit sa vie, ses travaux — avec ses mille joies et ses innombrables incidents — les fêtes de son village, les danses. Et tout cela dans des chansons qui sonnent clair comme florins du pape et qui sentent le thym et l'aspic. De sa poésie, on peut dire ce qu'Alexandre Peyron — le poète des *Soulitudo* ravi par la guerre aux Lettres Provençales — appliquait à l'âme du poète du Paradou :

Toun amo es un bèu nis cachous d'aucèu cantaire.

Oui, tout chante, tout rit dans l'œuvre du poète. Son œuvre est une belle fontaine d'où coule une eau claire et fraîche comme celle de son village ; sa poésie est un délice. En outre, Charloun est un laborieux, un consciencieux — tout est bien à sa place dans ses détails les plus intimes — et un ciseleur. Comme il travaille le vers ! Comme il sait, de ses rudes mains, affiner une rime ! Quelle pureté et quelle richesse de rythme ! Il travaille à son heure, quand il lui plaît. N'allez pas lui parler de ceux qui se mettent à la tâche et, cri-cra, abattent vers sur vers. Il vous regarderait de ses bons yeux doux et railleurs, hausserait les épaules et, le coin de la bouche retroussé, avec ce sourire de « galis » qu'il a, vous dirait : « Moun ome, n'i a que creson aganta la luno emé li dènt ; quènti niais ! Li vers segur se n'en fai pas coum'un ase de pet ». Lui est conscient, en travaillant ses terres ou en se promenant, bâton en main, de la hauteur de la poésie et de la faiblesse de l'expression. Cependant, il couve ses idées, modifie la trame, fredonne un air, le transforme. Un beau jour, après des mois, parfois des années d'incubation, la chanson jaillit nette, à point, alerte, élégante.

Simplicité de fond, simplicité de forme n'excluent pas l'élan lyrique. La malice ne chasse pas la tendresse. Souvent, un regret palpite, une douleur se devine; le vers va pleurer; mais, délicat, le poète

écrase la larme sous ses doigts. Paysan, il a la pudeur de ses sentiments, il n'aime point étaler les joies ou les peines de son cœur, il se fâcherait tout rond si l'on voulait pénétrer dans la partie intime de sa vie. Mais entendez-le chanter son *Endourmido*, un chef-d'œuvre lyrique, écoutez sa voix trembler, dire le rêve impossible, le désir de voir dormir près de lui la belle blonde, vous devinerez toute son âme rêveuse et sensible. Mais voyez-le regretter son *Espagnolo* et vous ne trouverez rien à redire à l'image hardie des pierres dures du chemin devenues molles de ses pleurs.

Charloun est un « poète populaire », parce qu'il décrit la vie de tous les jours, le labeur du paysan et parce qu'il sait adapter aux vers des phrases musicales suggestives, un peu lentes et qui ne sortent plus de votre mémoire. Le poète du Paradou part pour la Camargue ou la Crau, un bâton à la main, la veste sur le bras ou plié dans sa « jargo », selon le temps, et il va enchanter pâtres et gardians, paysans des villages et des petites villes, en leur parlant de notre Terre, de nos fêtes, de nos récoltes et tout cela dans notre belle et riche langue. Sa chanson est une propagande journalière active, insidieuse, par ce qu'elle dit et aussi du fait qu'elle sert à maintenir notre parler. Ne comparons pas, s'il vous plaît, Charloun à tels de ces soi-disant poètes provinciaux, qui portent leurs costumes dans une malle et... au music-hall et qui chantent... en français. La poésie de Charloun est encore un enseignement parce qu'elle prouve qu'il n'y a rien de bas, rien de taré dans la vie des champs, que les saisons, les mille détails de la vie villageoise ont leur charme, leur poésie ; parce qu'aussi son expression est toujours saine, hautement morale. A l'exemple de ses maîtres, les « primadié », Charloun n'a pas peur du mot imagé qui choque les faux délicats et les pudibonds, mais qui enchante le peuple et les lettrés.

Cependant, jamais il ne s'est sali les doigts aux allusions malsaines, aux jeux de mots équivoques, à toutes ces bassesses et turpitudes qui déshonorent trop souvent la chanson française. Ah ! combien il serait à souhaiter que, dans nos villes et villages, notre jeunesse chantât d'abord, chantât seulement les œuvres du fils du Paradou, plutôt que ces choses sans nom et sans style, qui sont la honte du café-concert.

La poésie de Charloun est « traditionnaliste » : elle dit la vertu, la beauté d'un coin de Provence et par extension, de tout le Pays d'Oc; elle glorifie la famille, les coutumes, la Patrie. Elle saura s'élever avec force contre l'abattage des oliviers, elle saura fouailler les Teutons et sonner la charge sur un air entraînant :

Zòu sus lis Alemand
Que soun de gusman
Vènon en bramant
Incendia nòsti vilo
Tranquilo
Zòu ! sus lis Alemand
Que soun de gusman
Vènon en bramant
Incendia nòste païs charmant.

La poésie de Charloun est « religieuse ». De son cœur de chrétien, un jour, deux beaux Noëls jaillirent, qui semblent échappés de la plume de Roumanille, et que le poète chante pour la messe de minuit, aux Baux. Si l'on ajoute que Charloun est un prosateur émérite, qu'il a écrit dans l'*Aiòli* de délicieux contes qui mériteraient d'être réunis en volume et qui l'apparentent à cet autre grand paysan qu'est Baptiste Bonnet; si l'on indique qu'il a traduit en provençal l'*Odyssée* et que tels passages de cette traduction — notamment l'épisode de Nausicaa — sont de vraies

perles comparables par la fraîcheur aux superbes traductions de Mistral et du P. Xavier : *La Genèsi, L'Imitacioun, Lis Evangeli,* on aura croyons-nous, esquissé à grands traits sa physionomie à travers son œuvre. Ajoutons qu'en 1910, la cigale de majoral vint se poser sur sa veste et que depuis une vingtaine d'années ses chansons se chantaient en Allemagne et en Amérique. Il vient de faire jouer *Margarido dóu Desté* ; demain, il chantera comme il le fit déjà, à l'*Ecole Palatine,* devant l'élite d'Avignon, au *Flourège* et il porte superbement ses années.

O Charloun, je ne sais plus quel est le journaliste parisien, qui, vous prenant sous son égide et vous conseillant de ne pas rester à Paris, lorsque vous y allâtes, en 1911, délégué par Mistral, aux fêtes de Sceaux, vous disait : « N'oubliez pas les recommandations de Mistral qui, lui, n'oublia point celles de Reboul; retournez au Paradou ! » Comme si vous aviez besoin d'un tel conseil ! Vous êtes revenu du « grand village » où vous eûtes à vous louer de l'accueil de quelques bons provençaux, à subir l'admiration de commande des uns, l'impertinence des autres et vous avez retrouvé la vie libre, le ciel bleu, les Alpilles, notre air parfumé, toute la belle nature provençale, tout ce que vous aimez et chantez. Et de nouveaux chants sont nés de votre cœur; passant par vos lèvres, ils prirent l'élan de la chanson. Vous disiez encore la vie du Paradou et de Maussane, les jolis minois éveillés des filles alertes, le coucher du soleil qui se noie dans les étangs salés, l'olivier au divin feuillage; tout cela dans des vers frais, émus, fins, parfois malicieux. La Tour Eiffel ne pouvait vous inspirer comme nos vieux moulins à vents; la belle ordonnance des parcs à la française ne pouvait vous émouvoir comme le délicieux fouillis de nos collines; la majestueuse cathédrale de Notre-Dame vous faisait regretter la mo-

deste église des Baux, grande comme une coque de noix.

Vous êtes revenu un peu ravi des beautés parisiennes, mais point grisé, et vous avez repris avec joie votre labeur de paysan et de poète, et la Fée, sous les auspices de laquelle vous naquîtes, qui vous baisa, adolescent, au front — je veux dire la divine Poésie « ambroisie, qui change l'homme en Dieu », — s'est réjouie et nous tous, vos admirateurs, avec elle.

Et le matin, à l'aube, le Paradis entendant à nouveau votre chant, s'est demandé : « Quelle est cette voix fraîche et céleste ? » — « C'est Charloun et nul autre » a répondu Saint-Estelle, « vous savez bien ? le doux félibre qui chante en langue harmonieuse ».

UN GRAND PAYSAN : BAPTISTE BONNET

Sa mort est presque passée inaperçue. Le grand public français ignorait son nom et son œuvre, bien que, grâce à Alphonse Daudet, Baptiste Bonnet ait eu son heure de célébrité. Cependant, elle fut belle cette vie et elle est grande cette œuvre où le paysan demi-déraciné pleure à Paris après ses champs et ses garrigues, évoque ses souvenirs d'enfance et écrit d'abondance, dans une langue nerveuse et musclée, tout ce qui émeut et touche son cœur. Baptiste Bonnet est un frère de Charles Rieu, de ce Charles Rieu que Paris ignora — alors qu'on traduisait et qu'on chantait ses œuvres en Allemagne et en Amérique — et dont il ne s'occupa que pour essayer de ternir sa mémoire (1). Poètes, ils le sont tous deux, bien que Bonnet ait surtout manié la prose. La forme adoptée ne fait rien à l'affaire et ceux qui ont lu *Vie d'Enfant* et le *Valet de Ferme,* ne me contrediront pas. Comme Rieu, ses

(1) Les quelques critiques qui s'occupèrent de Charles Rieu au moment de sa mort s'efforcèrent, contre toute réalité, de le représenter comme un va-nus-pieds, un bohême, un « poète maudit ». Nous fûmes quelques-uns à protester contre cette déformation outrageante.

Sur Charles Rieu, voir le numéro spécial que lui consacra *Le Feu* (1er février, 1924).

débuts furent encouragés par Mistral, qui lui ouvrit les colonnes de l'*Aiòli* et l'introduisit auprès d'Alphonse Daudet, lorsque le fils de Bellegarde se fut fixé à Paris.

Car il était né à Bellegarde (Gard), en 1844. Son père était cantonnier et il avait six frères ou sœurs. Tout jeune sa mère étant morte, on le mit au travail. D'abord bergerot au parc de Bronzet, il se plaça puis comme *gnaro* (valet de ferme) au mas de la Reyranglande et, tout en gardant ses moutons ou en charruant, s'emplit les yeux des paysages qui l'entouraient, les oreilles de récits populaires et de légendes. Là, il écrivit ses premiers vers.

Mais il devait vite abandonner la forme poétique pour la prose, où il pourrait, plus à l'aise, conter ses souvenirs. De 1892 datent ses premiers écrits. Mistral le prit comme collaborateur de l'*Aiòli* et publia ses *Mémoires d'un valet de ferme*. De cette dernière publication date son véritable succès. Son nom, inconnu la veille, fut vite sur la bouche de tous les félibres et de tous ceux qui s'intéressaient à la littérature d'Oc. Alphonse Daudet, s'étant pris d'affection pour son quasi-concitoyen, n'allait point tarder à lui procurer dans Paris, où Baptiste Bonnet était venu se fixer, une situation à la librairie Dentu et à traduire ses souvenirs qui, augmentés de quelques écrits, parurent en 1894, sous le titre : *Un Paysan du Midi : Vie d'Enfant* et *Paysan du Midi : Le valet de Ferme* (1). Nommé félibre majoral, en 1897, et en remplacement de Paul Arène — qui écrivit de délicieux vers provençaux, —

(1) Dentu, imprimeur. Ces deux volumes, traduits par Alphonse Daudet, sont précédés, le premier, d'une préface d'Alphonse Daudet, le second, d'une préface de Léon Daudet.

M. Gomès, libraire à Nimes, a publié, après guerre, une réédition de *Vie d'Enfant*.

il démissionnait bientôt, étant de caractère entier et quelque peu chatouilleux. Collaborant à la plupart des journaux et revues félibréens de l'époque, il semait de droite et de gauche sa belle prose musclée, ses précieux trésors de cœur et d'esprit. Un jour, il écrivit un livre de souvenirs *Le « Baile » Alphonse Daudet* (Flammarion, éditeur), que Joseph Loubet traduisit en français. Quand sonna l'heure de la retraite — car, grâce à la sollicitude de Daudet et à la bienveillance de M. Doumergue, il avait été attaché à la bibliothèque du Ministère de l'Intérieur, — habitant Bellegarde, puis Nimes, il participa à la fondation de deux écoles félibréennes à Nimes, fit jouer, au Grand-Théâtre de cette ville, un drame paysan en 4 actes : *Le Soufflet*, jouit encore, durant quelques années, d'une belle activité, la tête pleine de rêves et de projets, puis se tut, accablé par la maladie. En avril 1925, il fermait les yeux à la douce lumière de notre Terre d'Oc.

L'heure ne tardera pas où l'on donnera à l'œuvre provençale de Baptiste Bonnet sa vraie place : une des premières. La mort servira cette mémoire. Dégagée des quelques nuages qui pouvaient la voiler, cette figure se détachera des autres sur le plan de la gloire. Baptiste Bonnet, en effet, de par sa naissance, sa vie, s'est trouvé placé dans une atmosphère qu'on est tenté de qualifier de *biblique*. Nos *mas* ne connaissent plus et ne connaîtront plus jamais ces mœurs, ce relief, ces couleurs, ces vertus domestiques, cette vie patriarcale. A douze ans, Baptiste Bonnet menait la vie que Mistral était en train de décrire dans *Mireille*. Ses yeux ne devaient jamais oublier les visions de ce tableau, ses oreilles ne devaient jamais perdre le son de cette magnifique orchestration qu'était la vie paysanne aux environs de 1856 (*Mireille* paraît en 1859, Baptiste Bonnet est né en 1844).

Lorsque Baptiste Bonnet voudra conter plus tard,

lorsqu'il sera pressé de le faire, il n'aura qu'à puiser dans ce merveilleux trésor d'adolescence, de jeunesse, et il dira, avec un accent prenant, une poésie intense, ses souvenirs de misère, ses joies, ses peines et ses amours. Qu'on n'aille pas croire que cet homme, qui a appris à parler et à écrire au hasard de l'école de son village et des veillées, soit un illettré. S'il a le don des images, s'il parle d'instinct une belle et souple langue — grâce à cette sorte d'autodidactisme sans lequel on ne peut rien de grand, — il a aussi à son actif une culture qui lui est propre, qu'il s'est acquise et qui le servira puissamment, l'heure venue d'exprimer ses idées. N'écrirait point ainsi celui qui ne possèderait pas la langue provençale dans ses moindres nuances. Or, le provençal dont se sert Bonnet, s'il est fleuri ici et là de quelques mots languedociens, de quelques termes du terroir, est correct et classique en diable. Aucun doute n'est permis. Baptiste Bonnet a travaillé longtemps son vocabulaire, est passé par l'école de Mistral, en quoi il s'apparente encore à Charles Rieu, puriste comme pas un, doué d'un génie instinctif, mais qui a travaillé, a réfléchi et s'est nourri, avant d'écrire, des chefs-d'œuvre de notre Renaissance.

Fait à noter aussi et tout à l'honneur de Baptiste Bonnet et tout à l'honneur de notre littérature saine et fortement accrochée : cet expatrié, qui n'est pas et ne veut pas être un déraciné, se souvient avec joie des heures les plus pénibles de sa vie et les considère avec émotion et piété. Elle lui fut rude cependant et dure souvent, mais, comme il l'a dit : « Aux heures les plus sombres et les plus misérables de sa vie, toujours le provençal lui a fait lumière et lui a tenu chaud. » Comme le remarquait Alphonse Daudet, à propos de *Vie d'Enfant*, « un double arc-en-ciel de bonté et de tendresse, qui va de la première à la der-

nière page du livre, en illumine toute la misère. » A certains moments, le récit tremble de colère ou pleure de douleur, mais vite le paysan, avec sa belle pudeur, met un frein à l'une et à l'autre. Baptiste Bonnet, comme Charles Rieu, n'est ni un révolté, ni un coupeur de cheveux en quatre. Si l'on compare l'œuvre de nos grands paysans provençaux à celle d'un Vallès ou d'un Zola, on se rend immédiatement compte de ce qui différencie nos auteurs d'Oc des écrivains français et du point de vue de l'inspiration et du point de vue de la morale. Certes, ils n'ont pas peur du mot, ils ne dédaignent pas d'employer, lorsqu'il le faut, une expression, une image réalistes, mais ils n'ont rien à voir, selon le mot de Daudet encore, avec « les blagues corrosives » d'un Vallès, « les bêtes fauves » d'un Zola. Baptiste Bonnet, paysan est un lettré, un poète et non un doctrinaire, un romancier à thèses. De là cette impression de confiance, de foi dans la vie, d'optimisme, de santé morale que son œuvre dégage. Enfin, le fils de Bellegarde a donné une belle leçon à ses frères, les félibres. Il a mis à l'honneur la prose, il a prouvé ce qu'elle pouvait produire, lorsqu'on savait s'en servir; il a contribué avec quelques autres, Mistral, Félix Gras, Roumanille, Xavier de Fourvières, à la mettre en honneur, à la valoriser, à lui faire produire des chefs-d'œuvre. Et ce n'est pas le moindre des services que son œuvre nous rend, après tant d'autres.

Ces quelques aperçus décideront, je le pense, le lecteur de cette brève étude à se procurer l'œuvre de Baptiste Bonnet. Ce sera une véritable révélation. Aucun parti-pris ne me guide ni aucun patriotisme de clocher lorsque je déclare que je donnerais volontiers tout le remarquable roman de Ladisdas Reymont, *L'Automne,* pour tel chapitre de *Vie d'Enfant.* Cela est digne des anthologies, cela n'a d'égal dans aucune

littérature et comme, à distance, je comprends l'emballement d'Alphonse Daudet, l'amitié admirative que Mistral ne cessa de témoigner à un de ses meilleurs disciples !

ALBERT ARNAVIELLE (*)

A l'heure où une Société des Amis d'Arnavielle s'apprête à rééditer *Lous Cants de l'Aubo, lou Volo-Biòu* et à éditer toute l'œuvre que le poète languedocien a dans ses tiroirs, nous avons pensé qu'il ne serait point inutile de dire ici les beautés de la vie de l'*Aràbi,* la grandeur et la richesse de son œuvre lyrique, le rayonnement de son apostolat. Cette esquisse, si imparfaite soit-elle, puisse-t-elle du moins indiquer ce que nous devons tous, peu ou prou, à Arnavielle.

Celui dont le Félibrige tout entier, fêtait, le 22 juillet 1924, les 80 ans; celui que le maître de Maillane baptisa l'*Aràbi* à cause de son teint noir et bronzé, nomma le *Saint du Félibrige* à cause de son apostolat fécond et de la dignité de sa vie, nous apparaît comme une des plus curieuses et des plus symphatiques figures de la Renaissance Méridionale. Ils ne s'y sont pas trompé ceux qui lui consacrèrent de louangeuses études, depuis Mistral jusqu'à Marcel Azaïs en passant par G. Jourdanne, Charles Maurras, Paul Mariéton, Armand Praviel et R. de Brousse, E. Gaubert et Jules Véran. Ceux qui eurent —

(*) Article paru dans *Le Feu* (15 avril 1925).

et ils sont multitude — l'occasion de l'approcher, de le connaître, de l'entendre dans ses improvisation directes et musclées, d'ouïr les vers de la *Coupo Santo* jaillir, chantés d'un air inspiré, de ses lèvres, ne peuvent pas oublier l'impression de foi, de force, d'ascétisme que ses paroles, son éloquence, ses apostrophes dégagent. Il a la tête pleine de chansons et de vers; il a son cerveau rompu à la discipline mistralienne; il a le cœur plein de flamme et débordant d'espérance. Arnavielle a tellement vécu dans l'ambiance de Mistral et des fondateurs du Félibrige qu'il est devenu, à leur contact, le Saint Jean de la Cause félibréenne, le disciple chéri, et que Mistral pouvait lui écrire, un jour, dans un élan du cœur et avec la certitude que cette parole il ne l'avait jamais dite à quelqu'un : « Tu, sies lou darrié de la couvado de Font-Segugno ».

C'est qu'Arnavielle s'est donné corps et âme au dieu qui le transportait; c'est qu'il représentait aux yeux de Mistral un de ceux — que le Maître chérissait plus que tous les autres — qui avaient entendu son cri :

car cantan que pèr vautre, o pastre e gènt di mas,

et qui avaient répondu à son appel. Quand un Arnavielle, un Charles Rieu un Xavier de Fourvières, un Laforêt, sortis des couches populaires, viennent à lui il les serre dans ses bras et il mêle ses larmes de fierté aux larmes d'émotion de ces jeunes diciples venus avec crainte et qui sortent transfigurés, conquis par la grâce et le génie du divin Maillanais, prêts enfin à prêcher son évangile. Le père de *Mirèio* ressentait, cela se conçoit, quelque orgueil à recevoir la visite et les serments et les premiers vers provençaux de ce noble irlandais, William Bonaparte-Wyse, de cet ami des grands romantiques, Adolphe Dumas, mais, à vrai

dire, il n'éprouvait pas cette émotion, cette féconde consolation qui étaient siennes lorsqu'un paysan comme Charles Rieu, un ouvrier de la mine comme Arnavielle, un charretier comme Laforêt venaient à lui, confirmant ses pressentiments, ses prédictions, répondant à son cri d'appel. Ce n'est pas nous égarer que faire ces constatations. Il faut que le grand public sache et comprenne que tous les milieux, tous les mondes ont été touchés par l'œuvre félibréenne, mistralienne, que les recrues venaient de tous les coins de l'horizon, monde des champs, monde des villes, paysans, ouvriers, bourgeois et nobles, professeurs et savants, mais que les premiers disciples, contrairement à ce qu'on a pu dire et écrire, furent des gens du peuple et qu'ainsi Mistral, qui avait été sincère en prétendant s'adresser d'abord à eux, fut heureux en constatant qu'il n'avait pas prêché dans le désert. Nous avons eu assez souvent au cours de nos études et chroniques à développer ces points, que tous les mistraliens savent bien, pour ne pas insister aujourd'hui. Revenons donc à Arnavielle.

Fils d'un maître marbrier d'Alès, Albert Arnavielle, né le 22 juillet 1844 dans cette ville, connaît le marquis de La Fare-Alès, l'auteur de *Las Castagnados* et le poète maçon Mathieu Lacroix, écrit à dix-huit ans des vers sur une catastrophe, survenue à la Grand-Combe et au cours de laquelle 150 mineurs trouvèrent la mort, et les envoie aux Jeux Floraux d'Apt. Ils sont remarqués par Mistral qui, regrettant ne pouvoir les couronner parce que hors du sujet imposé, écrit dans l'*Almanach Provençal* : « Travaio, jouvènt, qauque jour tu peréu saupras faire ploura ». Mathieu Lacroix montre ces lignes à son jeune ami qui en a l'âme embaumée. Il lit *Mirèio* et il n'a de cesse qu'il ne soit venu à pied d'Alès à Maillane voir Mistral qui l'accueille à bras ouverts et l'encourage. Le jeune poète travaille, connaît

les félibres — et spécialement Aubanel — chante, aime et, après avoir collaboré à l'*Almanach Provençal*, publie, en 1868, un recueil lyrique *Lous Cants de l'Aubo* qui arrache au Maître un cri d'admiration. Voici en quels termes il en saluait l'apparition dans l'*Almanach Provençal* de 1869 : « Di causse di Ceveno, di coumbo carbouniero de Bessejo, uno voues claro e valènto s'es enaurado vers lou cèu : es la voues d'Albert Arnavielle, un jouine felibre d'Alès, que nous a douna si *Cants de l'Aubo*. Bello jouinesso, eternalo font d'amour, d'estrambord e de gràci ! Lou vers d'aquéu jouvènt es ardit coume un cat-fèr, nouvèu, belugue-jant e fres coume l'eigagno. Coume i'a, m'es avis, de pouesio bloundo e molo, eiço's de pouesio nervihouso e bruno. Acò gisclo dóu cor, acò sourgènto pur de la roco cevenolo; acò's escrincela, acò's acoulouri pèr uno man d'artisto: Arnavielle es dóu païs, Arnavielle es disciple dóu marques de La Fare-Alès, mai disciple passa mèstre. Counèisse rèn de mai sincère, de plus viéu, de plus ardènt que sis amour emé Teldeto; e sabe gaire en-liò de moussèu mai lusènt, mai coulourènt, mais barbelant e mai terrible que soun *Estatuio*. Li Ceveno an soun poueto, soun poueto naturau, terrenau, valurous : es li Ceveno que se revihon à la vido sanitouso de nosto lengo d'O. »

Ainsi, à la voix d'Arnavielle, le Languedoc s'éveillat à la vie félibréenne. Ce recueil lyrique qui porte la marque de l'influence d'Aubanel est profondément original cependant. Si l'auteur y chante ses amours avec *Teldeto*, qu'il ne devait épouser que sept ans plus tard, à la manière d'Aubanel disant sa passion pour Zani; si, comme l'auteur de la *Miougrano*, il gravit les sommets ou descend le long du Gardon — qui joue pour lui le rôle du Rhône ou de la fontaine de Vaucluse — pour y voir son aimée ou si, comme l'auteur de la *Vénus d'Arles*, il chante la beauté scupturale, marmoréen-

ne de la femme, de la déesse de ses rêves, il sait cependant marquer fortement chaque poème, chaque pensée, chaque désir de sa griffe. Hymnes à la bien-aimée, soupirs, espoirs, pleurs, élans de l'âme, éloge de la terre natale, description des châtaigneraies et du Gardon y alternent, y frémissent, parés d'une poésie sobre, musclée, nerveuse, à fonds catholique. Comme chez l'Aubanel des *Fiho d'Avignoun*, on sent l'antagonisme d'une nature ardente, d'un amour quasi païen de la beauté avec un catholicisme qui n'est point d'apparat, avec un sens religieux et mystique qui n'est point feint. Comme Aubanel, Arnavielle se réclame d'un atavisme sarrasin, mais, dit-il :

Grand gau que lou sant batisme
Me regenerant lou front,
Pèr la glèiso e pèr l'Autisme
Ague beluguo emai tron,
Qu'embr'un autre fanatisme
Poudièi faire un sacamand :
Sièi l'Aràbi tout cremant.

Le poète qui, s'adressant à Aubanel, lui disait : « Ton vers de marbre et fait au tour — loin qu'un amour fort le gêne, — plus il brûle, plus il est chaste» a eu, un jour, un de ces grands élans lyriques qui marquent le vrai, le grand poète, lorsqu'il a chanté la *Statue,* vision admirablement belle « en marbre blanc bâtie », dont les cheveux seuls ennuagent la nudité, d'une perfection de formes admirables, dont le sein se dessine en « roundo bessounado » et que le poète contemple «le cœur embrasé, se tordant comme un osier». Il lui crie sa passion, l'adjure de s'éveiller; puis, éperdu — et souvenons-nous ici du vers de la Vénus d'Arles : « coume l'éurre s'aganto à la rusco d'un aubre »

—, dans une folle étreinte se colle le long de ce marbre :

Coume l'éurre empegado à la rusco de l'aubre,

baise tout son corps et l'adjure à nouveau :

E que contro toun se sentigue que m'embrasses.
Sus moun esquino, lèu, oh! crouso tous bèus brasses,

Tout à coup la statue s'anime et parle :

Ah ! lou vos.....
La brassado d'amour, efant, la vos counouisse!
Pèr que d'aquélo envejo agues plus l'iuèl imouisse,
Embè iéu te vau marida !
Aro sones l'Amour e la Mort te saludo
Car la Mort es l'Amour.....

et les bras de la statue l'enserrent comme une tenaille et le poète, à la place du corps de la blanche jeune fille, tient dans ses bras les os disjoints d'un noir squelette et il crie d'horreur et il va périr... lorsqu'il se réveille. Ce n'était qu'un songe. Mais la haute inspiration, la description hardie de cette jeune beauté, mais le sens philosophique et chrétien de ce poème en font quelque chose de très grand, de très beau qui, à un certain point de vue, peut soutenir la comparaison avec la *Vénus d'Arles.*

Arnavielle se marie et entre à la Compagnie P.-L.-M. comme cheminot. Mistral quì a assisté à son mariage et lui a servi de témoin craint que le bonheur ne paralyse cette nature d'élite. Il n'y a pas de risque; le feu couve et à la première occasion le poète avec plus de sérénité, une plus grande maîtrise, un son plus plein répandra les trésors de sa Muse. Il avait raison celui qui, aux craintes de Mistral, répondait :

Sus iéu tèn-te tranquille, mèstre;
Se noun siéi plus felibre un jour,
Sara que la Mort, de soun dèstre,
M'aura rendu mut pèr toujour.

Malgré le travail, les soins réclamés par une nombreuse famille, il écrit des vers publiés par l'*Armana Prouvençau* et de nombreuses revues languedociennes, il publie un poème burlesque *Lou volo Biòu* (1873), il monte, d'accord avec Paul Gaussen, la première représentation du *Pan dóu Pecat* d'Aubanel, lors des grandes Fêtes Latines auxquelles participèrent Mistral, A. de Quintana et le poète romain Alecsandri et qui eurent lieu à Montpellier (1878), il fonde, avec l'aide de quelques amis, l'*Escolo de la Tabò* (1877), il fonde en outre, deux journaux *La Cigalo d'Or* et *La Campana de Magalouna* dont il est à la fois « directeur, rédacteur en chef, correcteur, plieur, colleur de bandes et porteur », et il publie un délicieux petit roman : *Simouneto* (1877) dans *Dominique* — devenu puis *La Cigalo d'Or*. — Deux plaquettes, *Lou Gorbs, La Priero* de *Murcio* (1880), ce n'est rien pour lui. Il va faire mieux. Titulaire depuis 1876 d'une cigale de fondation récente, « Cigalo de la Tabò », il va porter hardiment nos revendications à la tribune, en langue d'oc, faisant sonner « à la barbe des clercs, à l'oreille des rois » les vérités, les préceptes, la doctrine mistraliennes. La tribune l'anime et le transporte. Il domine, subjugue ses auditeurs, les magnétise en quelque sorte de la voix, des yeux qui jettent des flammes, du geste. Qui n'a entendu cette voix de cigale, qui n'a pas été roulé dans les flots de cette éloquence sobre, directe, qui procède par images, par raccourcis splendides, qui n'a pas dans les oreilles le son de ces harangues improvisées, superbes, qui font courir un frémissement dans l'auditoire et mettent des larmes dans les yeux, ne

connaissent pas la vraie éloquence, faite de la chaleur des convictions, de la foi la plus robuste et qui sait tour à tour s'élancer jusqu'aux hauts sommets et faire flèche d'un mot, d'une interruption, d'un proverbe, d'un vers, d'un rire. Tribun, Arnavielle l'est dans l'âme et Maurras a pu le comparer à une pythonisse sur le trépied. De lui, Ernest Gaubert et Jules Véran ont pu dire que «toute sa vie, ayant pour minaret une estrade, une fenêtre, une table de café, il clama, d'une voix perçante de cigale, la loi du Prophète de Maillane et qu'il prêcha la guerre sainte ». Il a su, en quelques circonstances restées légendaires, incarner toute la Race d'Oc, affirmer au grand jour nos idées, clamer nos revendications devant ceux que Mistral nommait « les beaux Messieurs de Paris », devant des députés, des préfets, des ministres. Avec son rire éclatant, son œil de braise, son teint hâlé et comme cuit par le soleil, cet homme, dont la ressemblance physique avec Marcellin Albert est étonnante, fut une des grandes forces, la grande voix du Félibrige. Il fit école et jusqu'à ces dernières années fut sans cesse sur la brèche, de l'Océan à la Méditerranée et des Alpes aux Pyrénées. A la Santo-Estello de 1894 il buvait, en présence des ministres, au « Félibrige intégral »; à Saint-Rémy il exposait, en 1913, lors des fêtes en l'honneur de Gounod, à M. Léon Bérard nos desiderata et ce malgré les efforts des officiels et des trembleurs ligués pour le contraindre à se taire. Je le verrai toujours droit sur la table, soutenu par les applaudissements des jeunes, passant par dessus la tête du ministre, du préfet, des officiels, marquant Mistral du doigt, s'écrier : « M'as di de parla, Mistral : parlarai ». Je l'entendrai toujours cette voix, labourée de sanglots, pleurer, le 27 mars 1914, sur le cercueil du « Père de la Patrie » — le mot est de lui—;je le verrai toujours notre grand, notre cher Arnavielle, la Coupe en main, évoquer,

lors de la Sainte-Estelle d'Alès, la mémoire des félibres morts sur le champ de bataille et, par le don prestigieux de son verbe, par son émotion, par ses larmes qui coulaient le long de son visage d'ascète, nous persuader que le vin de la Coupe était le sang de nos morts et que la Coupe elle-même était le vase de leur sacrifice. A présent que l'âge a affaibli cette voix et voilé ces yeux fulgurants, il faut rendre à Arnavielle orateur, tribun, l'hommage qui lui est dû.

Ceux qui ne partagent pas ses idées, qui regrettent qu'il n'ait pas voué toute sa force au Félibrige le vénèrent cependant et l'aiment comme une sorte de *subrecapoulié*, comme le dernier de la couvée de Font-Ségugne. Il est si simple, si affable, si disposé à rendre service à tout le monde ! Sa fréquentation est pour les jeunes sans prix. Il a la tête pleine de vers et d'histoires. Il a connu, fréquenté tous ceux qui, depuis 1854, ont joué un rôle direct ou d'occasion dans le Félibrige. Il émaille sa conversation d'histoires précieuses qu'il aurait dû noter, et qui constituent un fonds inépuisable de richesses et de lumineux commentaires. C'est à lui que Mistral voulant préciser des points importants de doctrine félibréenne écrivait des lettres dont quelques-unes sont devenues légendaires ; c'est lui que les vieux félibres catalans, tels que Francesch Matèu, aiment et vénèrent ; c'est lui qui fut un des recruteurs les plus actifs du Félibrige. Ah ! s'ils se levaient de la tombe ! Ah ! s'ils se nommaient tous ceux qu'il fit félibres, combien de noms n'aurions-nous pas ? Gaussen, Maurice Faure, Savinien, parlez; parlez Maurras, Blavet, Loubet, Roger Brunel, Azaïs, Bertrand-Mistral, Soulairol ; parlez, tous ceux qui ne vous souvenez plus ou qui n'osez pas dire qu'Arnavielle fut à l'aurore de votre vie félibréenne, alluma en vous la sainte flamme !

Une anecdote pour finir. Ils furent nombreux ceux

qui, sachant qu'Arnavielle était un ami intime de Maurice Faure, vinrent trouver l'*Aràbi,* lorsque Maurice Faure fut ministre, afin d'obtenir une lettre de recommandation de lui auprès du distributeur de rubans. Les lettre de l'*Aràbi* à Maurice Faure, c'est un poème: « Moun bèl ami » écrivait-il en substance, «Moussu X es un bon, un pur, voto bèn — iéu dise mau — e vòu de veto. Baio-ié de veto. T'embrasse de cor. Toun *Aràbi* ». Vous voyez d'ici la tête des prétendants à une décoration; ils se demandaient si l'*Aràbi* ne se moquait pas d'eux et disaient : «Mais il faudrait indiquer que je suis président du Comité radical - socialiste de Y, mais ceci.... mais cela.... » Arnavielle éclatait de rire, les rassurait, cachetait la lettre et.... la décoration arrivait bientôt.

Quant à moi je n'oublierai jamais les heures bénies que je vécus à Montpellier en 1911 et 1912 dans la fréquentation quotidienne d'Arnavielle, ses conseils, ses récits pleins de saveur et de moelle, ses histoires sur les *primadié.* Je lui dois, en grande partie, ma formation félibréenne

Saint homme, grand cœur, superbe poète, vous êtes parmi nous, Arnavielle, comme l'était le dernier des douze apôtres. Nous vous vénérons, nous vous admirons, nous vous aimons et que Sainte-Estelle vous « emparadise » le plus tard possible (1).

---

(1) Note de 1928 — Hélas ! Après avoir assisté à la Sainte-Estelle de Montpellier (1927), après avoir, une dernière fois, chanté *La Coupo Santo,* Arnavielle devait quitter ce monde, le 11 novembre 1927.

LES MUSES D'OC (*)

Antounieto de Beu-Caire. — Bremoundo de Tarascoun.
Filadelo de Yerdo. — La felibresso di Farfantello.

Notre Renaissance Méridionale donne la main à travers les âges, aux siècles de gloire et de lumière. La chaîne d'or, de cuivre et à nouveau d'or va de Guillaume de Poitiers à Joseph d'Arbaud, des troubadours aux félibres. Il est à remarquer que nos poètes d'Oc ont été peut-être les seuls, durant le XIX[e] siècle, à chanter l'amour robuste fort et sain, l'amour qui est la vie et non la mort de l'homme et des sociétés, l'amour bâti sur les fondements de la Famille. Souvenons-nous des chansons de noces écrites par Mistral et par Aubanel. Ainsi nos poètes donnent la main à leurs aïeux, les troubadours, parce qu'ils manifestent le même respect, le même culte de la femme, de la jeune fille aimée, de l'inspiratrice, de l'épouse. Une fois de plus ils se révèlent donc bâtisseurs et mainteneurs. Le chant nuptial, pour ne parler que de lui, est un des genres les plus vieux et les plus difficiles de la poésie de tous les temps. Dans ce domaine — et ce n'est point le seul — les félibres sont maîtres. Ils se sont servi de ce mode lyrique avec un rare bonheur et je

(*) Etude parue dans *La Revue Méridionale* du 15 mars 1922.

n'ai point ouï dire que les grands poètes français s'y soient essayés....

Les aïeules des Muses d'Oc surent, en leur temps, monter au pinacle et leurs chants, à sept cents ans de distance, leurs cris du cœur et les plaintes de leurs corps nous poignent comme le chant mélancolique des tourterelles. A dire le nom de la Comtesse de Die il semble que l'on entende ses chants amoureux pour Raimbaud d'Orange; à évoquer le nom de dona Casteldoza qui aima Armand de Bréon ou celui de Clara d'Anduze on éprouve comme un sortilège (1). Elles aussi ont été des initiatrices, car si la poésie d'Oc fait florès chez les félibres, elle a su aussi grouper une pléïade de Muses dont la voix a dit et la chanson ardente d'amour et le « sirventès » farouche. De poétesses — Dieu soit loué ! — nous nen manquons pas en Terre d'Oc, enracinées et chantant dans leur langue naturelle. Il faut se résigner cependant à choisir car notre étude si nous voulions la faire complète, déborderait le format de la revue dans laquelle nous écrivons. Nous donnerons un souvenir ému en passant, à Madame d'Arbaud, mère de Joseph d'Arbaud,

---

(1) Les noms de 21 *trobairitz* nous ont été conservés. Il nous reste une trentaine de *cansons, coblas* et *tensons* de nos troubadouresses.

Les principales sont : Béatrix, comtesse de Die; dona Casteldoza; Azalaïs de Porcairagnes; Gormonda de Montpellier; Clara d'Anduze.

De cette dernière Mistral a publié une trentaine de vers où la passion chante superbement et que Charles Maurras traduisit en français un peu archaïque :

En grief souci et en grief penser...

Sur les troubadours voir le livre allemand de *Schultz : Die Provenzalischen Dichterinnen, Liepzig* 1888. Les œuvres de la comtesse de Die ont été éditées par Madame Kussler-Ratyé dans *Archivum Romanicum* f. I. Il nous manque un travail français sur les troubadouresses.

qui signait « la Félibresse du Caulon »; à Léontine Goiraud qui signait « la Félibresse d'Arène »; à Madame Joseph Roumanille, née Anaïs Gras, qui sema dans l'*Almanach Provençal* des poèmes et des contes et nous saluerons Madame Marie-Frédéric Mistral, veuve du Maître, qui a donné de belles pages poétiques dans l'*Aïòli*. Sur les seuls noms et sur l'œuvre d'Antoinette de Beaucaire, de Brémonde de Tarascon, de Philadelphe de Gerde et de Mademoiselle Henriette Dibon nous nous arrêterons, essayant puis, par un bref parallèle, de montrer par la comparaison avec les Muses françaises leurs compatriotes, de quel côté est la santé, la force et la raison.

***

Antoinette Rivière est née à Nimes en 1840; mais dès qu'elle eut quelques mois, ses parents vinrent s'établir à Beaucaire. C'est dans cette ville que « la Félibresse du Lierre », comme elle se nommait, vécut, souffrit, chanta et mourut à l'âge de vingt-cinq ans.

De sa vie il faut retenir qu'elle eût une solide amitié pour une jeune fille de son âge — Zoé Germain — morte à vingt ans, et un grand amour. Amour malheureux peut-on dire, car il ne fit que luire, l'enflammer et la consumer. On peut le rapprocher de l'amour d'Aubanel pour Zani. L'aimée du poète de la *Grenade entr'ouverte* devint religieuse et celui pour lequel le cœur d'Antoinette soupirait devint prêtre. A partir de ce moment la jeune fille ne pensa plus qu'à la mort. Elle l'appella à tout instant jusqu'au jour où son souhait s'exauça et où elle ferma les yeux à la vie qui lui fut si cruelle.

Ses amis, ses admirateurs, les félibres qui avaient tant de raisons de compter sur son jeune talent lièrent en gerbe ses poésies éparses et dans une sorte de cou-

ronne poétique tressée à sa mémoire dirent le deuil de leur cœur. Le livre est intitulé *Li Belugo* Oh ! le joli mot de notre langue, bien imparfaitement rendu par le mot d'oïl : *Les Bluettes* (1) ! Comme il exprime bien l'idée de ce que fut la vie et l'œuvre de la poétesse : bluettes qui auraient été par la suite, un grand foyer, un feu rayonnant !

D'Antoinette nous avons 25 poésies à peine; mais en tête du volume nous voyons son portrait enchanteur et Roumieux nous fait remarquer dans la préface, la force et la beauté de cette figure de femme : « les yeux qui dansent dans la tête, la bouche qui semble parler, les cheveux blonds de la jeune fille qui semblent voleter et s'ébouriffer ». Et, un jour, le poète qui avait été son ami fidèle, ce même Roumieux qui chanta son maset et ses malheurs et mourut pauvre, nous dira : « Antoinette est morte d'amour pur et de flamme ardente pour un qui n'aimait que Dieu ». Comme une étoile filante la jeune fille avait traversé l'azur félibréen puis s'était éteinte le laissant moins bleu.....

Elle chantera le myosotis qu'en provençal on appelle « les yeux de l'Enfant Jésus » en des vers doux et caressants; elle louera les bienfaits et les plaisirs de l'amitié qu'elle déclare préférer à l'amour qui « a semé la vie d'épines — et qui mêle tant de douleur aux joies qu'il procure »; puis, dans un admirable poème, *Pourquoi*, elle pleurera avec Aubanel, elle qui va être, qui est déjà sa sœur de douleur, la disparition de Zani. A la lecture de ce beau cri lyrique on ne peut s'empêcher de soupirer : elle aussi.... « Un seul être vous manque et tout est dépeuplé »; aussi l'hirondelle,

(1) Littéralement : Etincelles. — *Li Belugo* : Aubanel éditeur 1865, sans traduction française.

messagère du Printemps ne lui chante-t-elle pas la joie et le renouveau mais la tristesse et la mort :

J'ai vu des fleurs cueillies — avant leur tour — de fort belles filles — mourir d'amour ! — J'ai vu des hommes, des femmes — et des enfants — pleurer tant et plus — pour un baiser.

Antoinette dira la chute des feuilles, le tic-tac de sa petite montre d'or qui bat à l'unisson de son cœur, qui en connaît les secrets, et dont elle entend disposer quand elle sera morte en faveur de l'aimé :

Et quand viendra le jour où je quitterai la vie, — A lui je te donnerai; tu pourras alors lui dire — Et mes rêves d'amour et pourquoi je suis morte, — O petite montre d'or !

Aujourd'hui, la montre d'Antoinette dort dans un tiroir. Le ressort en est brisé, comme le fut le cœur de sa maîtresse; cependant, parfois, à l'heure du crépuscule, elle doit redire à « celui qui n'aimait que Dieu » pourquoi meurent les jeunes filles....

Puis, nous trouvons de beaux vers, sans un cri de trop, sans une exagération d'images, où l'on ne se tord pas les mains en murmurant des mots extraordinaires comme le font trop souvent nos poètesses françaises qui cultivent leur « moi » à l'égal des fleurs de serres; car ce n'est pas un amour de tête que celui d'Antoinette : c'est l'amour entier, sublime qui fait que l'on se sacrifie et que l'on meurt. Ecoutons religieusement :

Seigneur, votre voix réclame — le cœur qui m'était donné; — votre main brise la trame — de mon rêve tressé d'or... — Hélas, pour moi dure et lourde — votre sainte loi m'enlève — celui que j'aimais parmi les vivants ! — De mon âme qui se dessèche — l'espérance arrachée — devient le jouet des vents !

Il est dur de s'incliner sous les coups de la main de Dieu et la jeune fille ne peut retenir ce cri :

D'un sombre chapelet je dis le premier grain; — j'ai soif, soif d'amour et je ne trouve qu'amertume — dans ma coupe remplie de douleur.

Tu sais bien que c'est à cause de toi que mon âme se plaint — et qu'elle désire la mort. Elle ne me fait point peur : — Elle porte mon bonheur sur sa face.

Ainsi, de grain en grain, le chapelet funèbre touche à sa fin. Le jour des morts, en 1864, Antoinette de Beaucaire chante sa dernière plainte; quelques jours après elle s'alite et meurt (janvier 1865). Ecoutons les derniers sons de sa lyre.

Puisque sur la terre je suis si malheureuse, — Ne m'y laisse pas davantage languir dans la douleur ! — Envoie-moi vite la mort : sa voix qui d'ordinaire effraie — me plaira, mon Dieu, comme un beau chant d'amour; — car ici-bas le bonheur n'est que larmes — les heures les plus douces ont leurs gouttes de fiel; — ma pauvre nef, hélas ! a peur de la mer calme; — je le sens, je ne serai bien que là-haut dans ton ciel.

Hélas ! nous n'avons jamais de douceur sans amertume; — nous voyons des nuages courir sur le bel azur; — les jours les plus heureux ont leurs nuits de tristesse — et le berceau de l'amour est souvent son tombeau !

Aussi appelle vers toi mon âme prisonnière ; — prends-la pour qu'elle t'aime dans l'éternel séjour.... — Je veux mourir, mon Dieu, écoute ma prière, — car le jour de ma mort sera mon plus beau jour !

Belle fille de Provence dont la jeunesse fut gaie et rieuse et l'adolescence meurtrie, âme de feu, âme ardente et douce, ta vie ressemble à la gravure qui orne

tes *Bluettes* : une ferme et belle colonne brisée, hélas ! presque à ras de sol et entourée de lierre; un ciel gris et là-bas, au loin, une chapelle couronnée d'une croix....

* * *

Alexandrine Brémond naît en 1858, fait imprimer en 1883 sa première œuvre, chante comme un rossignol dans un mas du Trébon — mas de Darboussiho (1) —, se marie en 1886 avec le poète Joseph Gautier et meurt, à quarante ans, les lèvres pleines d'amertume. Elle est la plus lyrique de nos poétesses. Il s'est peu écrit de vers aussi frais, aussi clairs, aussi capiteux et à la lecture, la parenté se révèle de suite : elle est la sœur d'Aubanel.

Sa première œuvre *Li Blavet de Mount-Majour*, (Les Bleuets de Montmajour) (2) est une plaquette. On y voit des oiseaux, des fleurs, de jolies filles qui regardent à la fenêtre; le printemps y rit, le vent léger bruit dans les ramures et un chant serein d'amour jeune, de joie, d'espoir naît, belle pousse printanière. Cependant la jeune fille, qui habite un mas, sait voir les beautés du pays et se tourner vers les monuments du pays — le château de Tarascon, l'abbaye de Montmajour — qui disent la gloire passée. Ah ! elle l'est enracinée cette fille de race paysanne et elle ne ressemble guère à la demi-douzaine de muses françaises que M. Dauchot traitait de « Métèques indisciplinées. »

---

(1) Darboussiho : taupinière et aussi lubie.

Trébon : quartier du territoire d'Arles.

(2) Montmajour : près d'Arles, ancienne abbaye de bénédictins où l'on voit encore une crypte de la primitive église. Le 3 mai 1409, on y comptait, dit-on, 150.000 pélerins, parmi lesquels Louis II, comte de Provence, et Yolande son épouse. (Mistral : *Trésor du Félibrige*).

Nous ne pouvons, au cours de cette étude sur Brémonde de Tarascon, prendre telle ou telle de ses poésies dans tel ou tel recueil et en montrer l'ordonnance, la beauté, la convenance. On se trouve devant son œuvre si diverse, si hardiment féminine comme devant un panier de belles oranges. « Je prends celle-ci », se dit-on; puis quand le choix semble fixé il vous semble en apercevoir une autre plus jolie, plus ronde, plus charnue; vite on la prend et on laisse la première. Mais ne voilà-t-il pas que telle autre, une superbe sanguine, vous attire, et ainsi de suite à tel point que l'on ne sait quelle choisir. La poésie de Brémonde est comparable à ce cabas de belles oranges.

Cependant il convient de noter la simplicité, la bonne humeur comme un des traits caractéristiques de sa poésie. N'allez pas pour cela croire qu'elle manque de souffle et qu'elle soit incapable de peindre une superbe fresque : nous verrons tout-à-l'heure que ce serait faire un faux jugement. Mais la *mesure*, la *sagesse* lui sont des qualités bien propres. Fille de mas, elle se souvient de ses aïeules et du temps où Berthe filait et, ma foi, elle estime que manier la plume ne doit pas l'empêcher de reconnaître les mérites et les grâces des aiguillées, des festons et des dentelles rousses. Mieux, elle les chantera. Ne riez pas. Il vaut mieux cela faire que tomber du haut mal à tout propos, avoir ses nerfs — ceux du lecteur ne comptent pas —, et pleurer d'émotion sur le ruban argenté que laissent les escargots sur les banquettes de nos jardins. Pour ma part, je préfère le petit vaurien dénicheur de mésanges et chercheur d'escargots dont il brise la coquille que la muse dont le cœur innombrable palpite à tout bout de champ parce qu'elle a mis le pied sur une fourmi et qui s'évanouit — littérairement parlant — pour peu de chose.

Notre poétesse souffrira dans son cœur et dans sa

chair et le criera; mais cela ne l'empêchera pas d'avoir d'ordinaire la tête bien en place et de sauter en selle sur sa cavale. Pourquoi ? Parce qu'elle est *saine* et *bien portante,* parce qu'elle sait que la vie est faite de contrastes et qu'elle ne veut point croire à ce que certains disent: à savoir, qu'elle est un rêve vague que l'on vit en fumant des cigarettes odorantes, avec les pieds sur des peaux de bêtes et encore des peaux de bêtes sur les épaules. Ses strophes disent les enthousiasmes de la jeune fille, le bonheur et les désillusions de la femme. Son œuvre est *naturelle,* sans enflure, ferme, et, même quand elle semble outrepasser les bornes, même dans ses exagérations et ses défauts, elle participe de cette haute convenance qui consiste en ce qu'un cri peut être trop aigu ou un blasphème trop violent sans que pour cela il soit hors de la norme des choses et des êtres,, c'est-à-dire sans naturel, faux ou maquillé.

Velo blanco (Voile Blanche), qui parut en 1887, est un recueil double : la jeune fille y chante ses espoirs et la femme y dit son amour.

Campagnarde, notre poétesse a lu dans le grand livre de la Nature ; elle sait les secrets des zéphirs printaniers, des fleurs, des chants du rossignol, du hululement de la chouette. Fille curieuse, elle pose des questions à tout ce qui vit, à tout ce qu'elle aime, la marguerite, le lézard, les étoiles. Elle désire savoir ce qu'est la Vie, ce qu'est l'Amour, ce qu'est cette angoisse sans nom qui fait battre le sein des filles et met du rouge à leurs joues. Elle est hardie et craintive ; elle rit et elle pleure

Rire et pleurer !.... Pourquoi donc quand sonne l'heure — des rêves et des premières ombres de la nuit, — la jeune fille rit et pleure — en songeant à son avenir ?

Pourquoi, pour un indéfinissable malaise, — laisse-t-elle ses yeux exprimer perle à perle toute sa tristesse ? — et pourquoi le sourire vient-il l'effleurer aussi — à je ne sais trop quel souvenir ?

Puis :

Danses, toilettes, chants et rires, — ne devraient assurément jamais prendre fin, — mais pourquoi faut-il vous dire — que le cœur demande quelque chose de plus ?

A présent nous allons ouïr un chant suave qui naît, se déploie et meurt ; l'Amour passe et fascine la jeune fille :

La lune brille à travers les branches ; — les grillons chantent dans les sentiers ; — des ombres noires se mêlent à des clartés blanches ; — et l'on entend des chouettes et des rossignols. — Laissez-moi songer aux belles choses cachées — dans la nuit et dans mon cœur ! — Les beaux rêves de la veillée — vous apportent sur leurs ailes — les belles visions dorées du soleil.

L'ombre frissonne à travers les branches; — je n'ai pas peur malgré la nuit. — O mon cœur, viens à mes lèvres ! — ô mon âme, viens à mes yeux ! — Venez! nul ne peut nous voir. — Personne ne vous regarde — que le bon Dieu qui certainement — fait les étoiles pour les jeunes filles, — les jeunes filles pour les beaux rêves — et les beaux rêves pour le bonheur.

Mais qu'est-ce donc ? Silence! dans les broussailles — quelqu'un s'avance doucement.... — Allons! vite, âme et cœur de Brémonde, — cachez-vous encore! — Je ne veux point qu'il puisse, cet inconnu, — surprendre ma pensée! — Que dirais-je demain? — Non, jeune homme, tu ne connaîtras point mon secret! —

mais quand donc, ô mon Dieu, — pourrais-je lui tendre la main?

Et lorsque tout chante et rit sous les baisers du soleil, Brémonde de s'écrier :

Pourquoi quand tout revient lui seul ne revient pas!

Elle dira, puis, tout ce qui fait rêver et se souvenir : un mot, une fleur donnée, l'idéal que l'on se forge et qui fait briller les yeux :

Et puis, le roi, faut-il le dire? — c'est lui qui en cachette nous fait sourire, — c'est lui qui en cachette nous fait pleurer! — Pauvrette! c'est la vision idéale — du beau jeune homme que l'on doit aimer — que l'on doit avoir.

Aux étoiles, ses amies, elle demandera pardon de ses infidélités :

Pour la première fois, en contemplant dans l'ombre — les étoiles, j'ai senti la rougeur venir à mon front; —mes yeux se sont fermés, et puis dans ma poitrine — mon cœur s'est troublé à en mourir.
ajoutant malicieuse :
Vous ne savez pas ce qu'est sur la terre — une âme de jeune fille au mois de mai!

Après toutes ces confidences, tous ces balbutiements, d'un coup d'aile, sa poésie monte sur les pics de la Pensée souveraine sous forme d'allégorie. *L'Amazone* est, au dire de Mistral, une des perles de la littérature félibréenne. Ce superbe morceau est digne de trouver place dans le tome deuxième de l'*Anthologie du Félibrige Provençal* (1) que préparent MM. Ch. P. Julian et P. Fontan.

---

(1) Le tome I a paru depuis. (Delagrave éditeur).

Brémonde dira ensuite sa jalousie des femmes qu'elle n'a jamais aperçues, sa jalousie de la femme « la mieux aimée » et elle continuera à songer aux choses mystérieures qui hantent l'âme féminine

Accoudée sur le parapet — d'un vieux pont, sous un berceau de verdure, — je rêve !... Je rêve aux folies — que l'on ne dit pas, — mais que l'on aime bien tout de même.

En quelques vers gonflés d'amour elle chantera le fiancé :

La lune veille et me regarde.... — Moi je la regarde et songe à toi,

L'ange des nuits, attentif, se tient — sous les saules chevelus... — Moi je lui parle, croyant que c'est toi !

La brise chante et respire.... — Je l'écoute : elle est douce comme toi !

Mais la petite fleur dit au vent dans un soupir : — « Tu passes trop vite ! Ne me quitte plus !.... » — Et je pense à moi, et je pense à toi !

Un soir, devenue femme, lorsque se promenant le long des saules familiers ils lui diront : « Pourquoi ne plus nous parler comme autrefois ? dis-nous ce qu'est ton bonheur de femme, ô toi qui, jeune fille, nous disais tes espoirs et tes rêves », elle leur répondra :

Ah ! laissez donc le cœur muet parce qu'il est plein — Ah ! taisez-vous, joyeuses haleines ! — Car, mystérieuse, elle chante à deux l'âme des femmes silencieuses.

Elle qui avait dit :

Savoir, savoir, c'est petite Eve, — le fruit que l'on ne peut cueillir.

va s'écrier pour conclure :

Quelle petite chose, le cœur ! — Quelle grande chose, l'amour !

Brémonde resta muette durant cinq ans; puis, un beau jour, elle publia *Brut de canèu* (Bruits de roseaux) que Mistral présenta au public dans une superbe préface. « Ce recueil est un deuxième retour vers sa jouvence de fillette, vers ces plaines immenses du Trébon arlésien, où elle voyait, d'un soleil à l'autre, les laboureurs de son père tracer au loin, à perte de vue, leurs sillons dans les jachères; vers cet horizon de Montmajour dont les tours exaltaient son âme dans la gloire de Dieu; vers ces rives à haut talus du Vigueirat où, curieuse, elle venait voir les poissons frayer, les nymphéas fleurir; vers ce mas de Darbousille, où, aux longues vêpres, elle regardait luire, là-haut, vers le couchant, la belle Maguelonne et Pierre de Provence qui se marient au ciel tous les sept ans (1); faisant retour, vous dis-je, vers ces chemins herbus où, le long des fossés, bruissaient les roseaux, la douce félibresse nous révèle aujourd'hui ce que lui chantait la Nymphe. » Trois poésies sont hors de pair : « *Le maître d'aire* » qui s'ouvre majestueusement à la manière de « *La fin du Moissonneur* » de Mistral : « *Aubanel* », la plus belle page écrite à la gloire du grand lyrique et « *Pluie d'étoiles* ». D'une vision qu'eut Brémonde de ce phénomène rare elle a fait un chef-d'œuvre : il lui semble voir une volée d'étoiles se transformer en femmes dès qu'elles touchent au sol et les Muses de tous temps et de tous les pays habitent d'emblée leurs corps : voici Sapho la comtesse de Die, Louisa Siefert, les rêveuses, les chanteuses. Cha-

(1) Conjonction septennale des planètes Vénus et Jupiter.

cune lui dit : « Tu es ma sœur » et leur voix se fait pressante :

Viens ! me fait Antoinette de Beaucaire, viens, rêveuse, avec moi ! Sapho : « Vole, vole à mon côté ! » Les nonnes, hélas ! me soupirent : « L'éternel amour unique, c'est Dieu ! »

Et moi vers chacune je veux aller, car je les aime toutes du même amour ! Toutes ! Pourquoi ?

La lune lentement se lève, et, une à une, les muses disparaissent en chantant.

Lou debanaire flouri (Le Dévidoir fleuri), qui devait paraître préfacé par Paul Arène, n'a vu le jour qu'en 1908, dix ans après la mort du père de *Jean des Figues* et de Brémonde. Cependant toutes les pièces que groupe ce recueil étaient connues du public pour avoir paru du vivant de l'auteur dans diverses publications. Un poème avait principalement connu le grand succès : celui où Brémonde, en vers qui bondissent comme des toros, avait décrit la superbe et enivrante légende des *Taureaux de Pierre*. Cette géniale vision ne s'analyse pas plus que ne s'analyse *Le Lion d'Arles* de Mistral : passons et saluons.

A se rappeler les courses folles à travers les marécages sur son blanc cheval camarguais, à contempler la grâce hellénique de notre Terre provençale, à revivre les heures bénies d'amour, notre poétesse se plaît et cependant son cœur meurtri pleure souvent à ces souvenirs..... à moins qu'il n'en rie :

Le poète chante la femme, — le savant en parle également; — ils disent qu'elle est changeante. — La connaissent-ils seulement ?

Et savent-ils bien qu'en dehors — de ce qu'ils appellent sa beauté — la femme a quelque chose qui demeure — éternellement mystérieux ?

C'est une énigme troublante.... — L'homme prétend la connaître.... — La femme en rit, elle en pleure parfois, car seule, — elle sait, et encore n'est-ce pas certain, ce qu'il en est.

Et de la jeune fille elle nous dit qu'elle est impénétrable à cause de son mélange d'ingénuité et de hardiesse. Ensuite, elle nous révèle les anxiétés et les souffrances de la femme, ce qu'elle croit être l'oubli et la guérison; mais, dit-elle :

Voilà que pour dire l'oubli de toutes choses, — il me vient à la bouche un goût d'amertume. — Je sens devenir plus vive la brûlure — que je porte au fond du cœur. — Pour vouloir rire j'ai rouvert au dedans de moi — la blessure encore mal fermée.

Quand, à Pâques, les cloches carillonnent et que la Foi chante *alleluia*, en revoyant sa chambre de jeune fille elle exprime la mort de son amour :

Bonheur fait de mes croyances, amour fait de mensonges, — morte la foi, vous êtes morts ! Et la sorgue est si troublée — qui a tout submergé, que rien ne peut s'y mirer à présent.

Elle s'indigne contre ceux qui coupent des fleurs pour les offrir à leur belle. D'ailleurs, dit-elle :

L'amour chez l'un et l'autre amants à la fois, quand le rencontre-t-on ?

et puis un cri jaillit du cœur et de la chair, un cri de femme blessée :

Femme, jeune épousée, tu as donné ta chair, — ton cœur, ton âme, toute ta vie, — et tu ne vois pas dans ton ravissement, — que l'homme se moque et rit à la dérobée.

Si c'est toi, jeune époux, qui aimes vraiment, rougissante — et l'air de respirer ton bouquet, — mais regarde-la ! tu ne vois donc rien ? — elle hausse les épaules en cachette.

Oui, chacun dit à l'autre : tu es à moi ! — mon beau m'aime ! ma belle m'aime ! — Cependant, chacun garde son âme — et vit dans un autre rêve.

Et Brémonde, emportée par le tourbillon de la négation, ira jusqu'à demander pourquoi l'on offre des fleurs aux saints, pourquoi des fleurs à «un dieu sourd, sourd qui n'est peut-être pas dieu ». Ne nous étonnons pas et ne nous scandalisons pas non plus. Faut-il qu'elle ait souffert pour piétiner ainsi ses croyances ! et quel est celui des pauvres hommes pliés sous la douleur et le murmure aux lèvres — pour ne pas dire plus — qui se sentirait assez fort pour lui jeter la pierre ? Comme du rénégat de Mistral : « de même que l'eau jaillit à un coup de rame, — un flot de larmes crève son cœur dur », le cœur de Brémonde va s'épancher et les sanglots suivent le blasphème :

Ce soir ne crains pas — femme, que qu'elqu'un voie ou entende — tes pleurs.

Pleure, pleure à sanglots ! — Pousse des cris et fais entendre des gémissements aigus, — dans la ramée.

Elle pleure ses vingt ans, ses espoirs, ses illusions:

Oh ! qui m'aurait dit que je ne t'atteindrais jamais, — à brassées d'or, beau rire d'Avril, — rêve d'amour éblouissant dont le vol enjoué — frôle les boucles de mon front.

Oh ! je t'obtiendrai, oubli, doux oubli ! — .... Mais l'oubli n'est pas venu vers moi — et le souvenir que je voulais chasser plane toujours sur l'eau.

A Philadelphe de Gerde, Brémonde dédiera une belle poésie où chantent perles, diamants, onyx, saphirs, rubis. Ceux-ci disent :

Nous sommes les rubis, — les rougissantes pierres de pourpre, braise, amour ! — A nous les fleurs de sang, — à nous les lèvres rouges de fièvre ! — Nous sommes le sang des roses cueillies — en plein rêve, au sein du bonheur; — nous sommes le ruisseau de feu échappé — du couchant qui saigne dans l'azur ! — Nous brillons pour vous, femmes adorées... — Nous sommes les pierres des amoureux.

puis, la voix dolente des jais sombres soupire :

Nous sommes les yeux qui ont pleuré.

Mais il ne faut point quitter l'œuvre de Brémonde sans dire tout ce qu'il y a de *convenance* dans sa plainte et aussi l'espoir qui l'anima et doit nous animer.

Elle demandera à la fontaine pourquoi sa voix rit et pleure :

De ton rire et de tes larmes, — de tes airs d'enfant et de femme, — oh dis-moi, le mystérieux secret !

« Enfant, dès ma naissance mon cœur — se cache sous les pierres et les touffes herbues. — Il n'est pas de cœur sans douleur: — voilà le secret de mes larmes.

Mais de penser que, sous les fleurs, je puis cacher mon deuil aux yeux du monde —, voilà le mystérieux secret — de mon rire !! »

Enfin, évoquant le passé, à l'appel de la poétesse, les ruines renaissent, les temples de l'Antiquité, les châteaux du Moyen-Age et toute l'Histoire et toute la gloire se lèvent de leurs tombeaux. Et un chant s'élève plein, ferme, fier qui monte gloriflant tout ce

qui est Beau. Puis le rêve s'efface, se fond dans une folle chevauchée et de tout cet amas naît une île dont la cime atteint le ciel. Brémonde alors de s'écrier, en un magnifique cri d'espoir :

Poètes que le souvenir attriste, — nous, les chercheurs d'Idéal, — seuls, vers toi, île qu'aucun pas ne foule encore, — nous faisons cingler notre bateau.

Brémonde de Tarascon n'est pas morte ! La Comtesse de Die, Aubanel ne meurent pas.

* * *

Antoinette avait depuis longtemps cessé de chanter; sous le baiser de la mort qui la ravit en pleine quarantaine, la voix de Brémonde allait s'éteindre lorsque, plus loin que Beaucaire et Tarascon, hors de Provence, vers ce Béarn où Despourrins, d'Andichon, Vignancour dirent leurs plaintes, leurs chants pastoraux et leurs noëls, dans cette province d'Oc qui est la patrie du Roi Henri IV, une voix de jeune fille se fit entendre. C'était celle de Philadelphe de Gerde — Claude Duclos alors et, à présent, Madame Réquier —, enfant des montagnes de Bigorre qui à vingt ans publiait *Posos Perdudos* (Moments perdus) sous le pseudonyme qu'elle a rendu célèbre. Dans tout le pays d'Oc, de la Garonne à la Méditerranée, ce fut un murmure d'admiration et un concert unanime de louanges salua la belle œuvre de cette jeune fille de vingt ans. Jean-Paul Clarens qui écrivit la préface de ce livre nous présente Philadelphe comme une sœur des Fées: « Ceux qui connaisent cette étrange fille, au regard mystérieux et pur, à la bouche fine et rêveuse, dont le retroussis subtil fait songer à celle de la Joconde, aux cheveux châtains coupés courts et retombant en boucles épaisses sur le cou, croient renaître dans la Florence du XV^e^ siècle... ses vers sont l'écho des mélodies

champêtres au milieu desquelles elle a grandi... Heureux celui qui s'arrête le long du chemin pour écouter la voix de votre lyre, car cette voix fera frémir les fibres les plus intimes de son être, en lui donnant pour toujours la nostalgie de l'Infini ».

C'est que notre grande poétesse avait dans son cœur de jeune fille un grand amour pour le pays et le parler d'oc, c'est qu'elle avait poussé, comme une belle plante, en toute liberté, vivant chez ses parents maternels, paysans à grand manoir, et, quand on lui demandait pourquoi elle aimait cette vie retirée entre des personnes âgées, elle de répondre : « C'est que chez nous, il faut parler français ». Il y avait une autre raison, ajoute-t-elle dans une lettre à Armand Praviel : « La vieille servante qui s'occupait des brebis m'emmenait parfois avec le troupeau, dans les bruyères, sur les hauteurs.... Elle savait tous les contes, tous les chants, toutes les légendes et sornettes du pays... Et toutes ces belles choses me ravissaient et mon âme s'en emplit abondamment. C'est uniquement à cette source que je puise mes *cantos*, de quelques couleur qu'elles soient».

Le grand livre de la Nature était ouvert devant cette âme d'adolescente comme il était ouvert devant l'âme de Mistral, de 1848 à 1855, au Mas du Juge. De là cette vérité, cette sincérité, cette allure majestueuse que n'atteindront pamais les œuvres écrites dans un bureau de ville, à la lumière des lustres, dans une pièce bien chauffée.

Posos perdudos, c'est tout ce qui pleure dans notre cœur : regrets, souvenirs, espoirs déçus; c'est tout ce qui chante : désirs, jeunesse, joies, tout cela d'une grande vibration tempérée comme du feu couvert par la cendre.

Brumos d'autouno, (Brumes d'automne) (1893) ne le cèdent en rien au premier recueil. Aussi la popularité de Philadelphe ne fait-elle que grandir dans tout le

Pays d'Oc et, lors de la Sainte-Estelle de Carcassonne où elle couronna le buste de Mistral, lui fit-on une formidable ovation.

Peu après, elle se marie. La naissance et l'éducation de ses deux filles ne l'empêchent pas de s'adonner à la poésie. *Cantos d'azur* (Chants d'azur) paraissent en 1899. C'est un livre suave, intime, passionné, c'est le chant de son cœur et, comme le remarquait le beau félibre Henry Cellerier — hélas ! disparu —, une sorte de *Cantique des Cantiques :*

J'aime un Seigneur et me crois aimée de lui.... Il ne connaît pas le mal superbe, qui m'est entré au vif. Que ta grâce l'en préserve, ô mon Dieu !... Il s'est envolé tel qu'un beau songe : tel qu'un songe ailé, il s'est envolé... Oh ! je le lui dirais, si je le voyais de nouveau, oh ! je lui dirais : je t'aime au point d'en mourir !.... Oh ! sortir au clair de lune et prendre par les bois obscurs tous les deux.... O toi qui fais ma joie en même temps que mes transes, ô toi qui fais mes joies et toutes mes désolations... C'était une vesprée de mars, il faisait doux... Ami, reprends courage, nous les verrons nos fiançailles... Din-dan, dindoulette, din-dan, din-dou, lan !.... Enfin elle a sonné cette heure, bénissons Dieu à genoux !....

Mais il faut ouïr un chant entier prenant et chaud :

Tu es toi, mon Seigneur ! Tu l'es j'en ai la preuve dans ma profonde émotion.... C'est toi, grand Dieu ! toi que je retrouve après tant avoir langui. Que cette nuit qui te ramène à moi dure jusqu'à la fin du temps. Ainsi toujours, ta main dans la mienne, ainsi toujours !

Mais taisons-nous. Que pourrions-nous dire pour exprimer notre joie ? Quels mots pourraient traduire ce que maintenant nous éprouvons toi et moi ? Ainsi,

toujours, au clair de lune, ainsi jusqu'à la fin du temps.... Ma main dans la tienne, ainsi toujours.

Et ceci :

— O toi qui m'as donné ton cœur, ton grand cœur plein de flamme, ô toi qui m'as donné ton cœur en échange de mon âme.

O toi qui m'as enseigné à chanter sans crainte, ô toi qui m'as indiqué une étoile toute blanche.

O toi que j'aimerai toujours comme je t'aime à cette heure, ô toi que j'aimerai toujours, oh ! réponds. M'aimes-tu encore ?

O toi qui simplement m'as fait entrevoir le ciel. O toi qui simplement as su m'apprendre à écrire.

O toi qui me fais rêver de choses inconnues. O toi qui me fais rêver de baisers et d'étreintes...

O toi qui m'as promis une immortelle tendresse, ô toi qui m'as promis.... Oh ! tiendras-tu ta promesse ?

O toi qui hantes mes nuits d'une manière si troublante, ô toi qui hantes mes nuits depuis le soir jusqu'à l'aube.

O toi qui fais mes joies en mêmes temps que mes transes, ô toi qui fais mes joies et toutes mes désolations.

O toi que j'attends depuis si longtemps, ô toi que j'attends depuis si longtemps, oh ! dis-moi, reviendras-tu ?

Art subtil, comme on le voit, et qui ne fait pas fi des effets; mais art profond qui fait chanter l'amour aux oreilles comme une stridulation de cigale.

Ce recueil valut à Philadelphe une superbe préface du Maître de Maillane où Mistral comparaît l'auteur à ces fées pyrénéennes que l'on nomme *incantates*.

En 1899, lors des grands Jeux Floraux septenaires, la Muse bigourdane obtenait la couronne d'olivier et

fut nommée *mèstre en gai-sabé*. En 1902, paraissent *Cantos d'eisil* (Chants d'exil). La poétesse éloignée de ses bois et de ses montagnes chante la rigueur de son exil et son grand amour pour son pays :

Oh ! l'odeur de la mousse,
La si bonne odeur,
L'odeur suave et fine
De buis et de mousse.

Je la porte dans mon cœur
Cette odeur sainte
Et c'est pour cela
Que je porte le cœur haut.

Et la vie a beau
Semer ses amertumes,
Je porte en moi ce qui me garde
De maudire la Vie.

...Oh ! l'odeur de chez nous....
Je rêve toujours
A l'odeur de bruyère
Que l'on sent chez nous.

Et comme Mistral a dit le « *Chantepleure du logis* », Philadelphe nous dira les veillées de son pays, les contes qui évoquent les sociers et les loups-garous, les récits des pâtres et des fermiers. Cela est beau, simple et sincère.

La poétesse qui va dans les félibrées, sœur d'Electre, au milieu des rires et des chansons, répétant le « Souvenez-vous, fils de *faidits !* », la poétesse prie Dieu pour la langue d'oc et pour les usages qui disparaissent :

Si votre grâce n'y prend garde,
C'en est fait, mon Dieu !
De notre langue si vigoureuse,

Hélas! mon Dieu!
Et puis aussi de tous nos usages
Qui disparaissent un par un.

Et quand nous n'aurons plus ni coutumes, ni langue,
Mon Dieu! mon Dieu!
Nous ne serons — qu'on s'en souvienne ! —
Hélas! mon Dieu!
Que de pauvres arbres isolés
Sans ni ramée ni racines.

Philadelphe, coiffée du noir capulet, dit déjà autre chose que son cœur, le chant des oiseaux, l'odeur de la mousse et de la bruyère. Elle dit la perte, le péril qui menace un pays, une race : la langue, les costumes et les us. De cette veine vont naître *Cantos de dol* (Chants de deuil) (1909). Ce qu'était la race, ce qu'elle est encore, ce que nous devons faire, sœur de Cassandre, elle nous le crie. Ce livre est un chef-d'œuvre incontestable. Personne ne s'y est trompé et le nom de Philadelphe fut, de ce jour, classé parmi les plus grands du Félibrige.

Chaque âme a sa mission sur terre :
Celle qui me revient
Est de me souvenir
Et c'est pourquoi je pars en guerre
Avec fureur
Contre l'oubli,

dit-elle. Chantez, vous, la joie, l'amour ; moi je pleure la défaite, l'agonie de la Race et je pousse à la bataille. Des *sirventès*, farouches et âpres naissent ; quelques-uns soutiennent la comparaison avec ceux de Mistral tant ils sont pleins, d'allure prophétique. Aux parents qui se rongent le foie en voyant leurs enfants vendre leurs terres et courir à la ville, elle

dit : c'est votre faute; aux enfants, elle dit les bienfaits de l'enracinement, le bonheur et l'indépendance du paysan :

Car rien ne sert de déplorer.
Ainsi qu'ailleurs, en pays d'oc,
Qui veut récolter doit semer
et fumer.
Ne vient sans soin que la bruyère
— mais rien ne sert de déplorer —
et à champ d'oc il faut grain d'oc.

Puis le chant farouche, ardent, tout traversé d'éclairs se continue sous une autre forme :

Pays vaincu qui s'en arrange
sans s'apprêter à la revanche,

pays qui sans montrer les dents
se laisse, à petit peu, tout prendre.

son nom, ses us jusqu'à sa langue!
ne peut avoir droit à la pitié

et ne mérite, un tel pays,
que le Ciel prenne son parti.

Qui ne sait inspirer la crainte
ne vaut la peine d'être plaint.

Et ceci qui ressemble comme un frère au

Ah! si l'on savait m'entendre
Ah! si l'on voulait me suivre

de Mistral :

Il nous faudrait des triques et des verges,
des mains de fer, des yeux de feu....
— Mais où sont les belles âmes ?

Il nous faudrait quelque audacieux
tenant l'épée au bout des doigts...
— Mais où sont les vaillants faidits ?

Ah! s'ils étaient seulement quatre
ou cinq qui voulussent combattre....
— Mais où sont ceux qui savent vaincre ?

Quatre ou cinq! et il en viendrait!
et la Race se soulèverait....
— Mais où sont ceux qu'il faudrait ?

Puis elle exaltera Muret, le Roi Pierre, elle qui va de noir toute vêtue, et elle priera la vierge « belle Reine aux yeux d'azur » pour notre pays d'Oc.

Après avoir battu le rappel autour du drapeau, après avoir clamé les injustices, ravivé les aspirations de la race, la lyre de Philadelphe a modulé un chant religieux, *Bernadette* (1913), livre de piété et de reconnaissance pour la Vierge de Lourdes qui « remit de mort en vie » l'auteur, le 15 août 1912.

Analyser ce poème pastoral est impossible : la simple idée de vouloir le faire constituerait presque une profanation. Porter des mains, si légères soient-elles, sur une rose épanouie, n'est-ce pas la déflorer ? En effet, ce qu'on ne saurait trop admirer, c'est le naturel, le charme, la délicatesse renfermés dans cette œuvre. Le sujet était épineux, la vie de Bernadette se prêtant difficilement à un poème animé qu'il ne fallait point rendre ennuyeux mais qui devait aussi se plier à la vérité et à l'exactitude. La poétesse a fait preuve d'une maîtrise, d'un jugement bien rares dans le choix des chansons populaires intercalées dans la narration. Quelle finesse de touche, quelle sûreté de main!

Dès le début nous sommes initiés à la vie du peuple gascon par la vue de l'intérieur de la famille Soubirous. On pénètre dans le foyer, on participe aux pen-

sées des parents, on saisit la physionomie morale des paysans : caractère rude et bon, mystique et fataliste, haute sagesse du croyant. Ecoutons le père :

Et, d'ailleurs, à quoi bon ainsi
Se torturer l'âme et le cœur
Et se tourner le sang d'avance ?
Tout à la volonté de Dieu !
Et beaucoup voit qui longtemps vit!
Et qui vit avance de vivre!

O sagesse antique, sagesse du chrétien bien éloignée de nos plaintes blasphématoires....

Quelle suavité dans la prière de la pastoure à Dieu!

Je suis ici si près de vous,
Et l'atmosphère est si limpide
Que, pour si peu que je prononce,
Mon Dieu, vous entendez ma voix.

Je suis si près de votre azur,
O mon Dieu, que ma voix tremble....
Si près, ô mon Dieu, qu'il me semble
Vous voir à travers le vent bleu.

Quelle douceur dans la prière à la Vierge :

Je vous salue, mère de Dieu
Mère apaisante
Comme la mousse,
Jusques à terre,
Je vous salue, ô ma mère.

Le chant « *Les Saints* » est de toute beauté. Qui chante ainsi ? se demandent-ils. C'est Bernadette et nulle autre répond Sainte Estelle, la patronne des félibres. Alors Anglèze de Sangaze de s'écrier :

... Oh doux parler,
Langue au subtil parfum des bois,
Enchanteur parler de Gascogne,
Parler joli de Garaison!

Vous que les combes répercutent
Et qui, sonnant comme de l'or,
Dans les austères solitudes
Du vaste empire des bergers,
Du pied des monts au front des astres,
Tintez en toute liberté !

...Noble parler de Notre-Dame,
C'est en vain que contre vous hurle
Le vent qui souffle de travers,
Le Diable en vain vous fait la guerre,
La vieille race de la terre
Saura revendiquer ses droits !

Et parfois quel mâle langage, quelle ardente clameur! Bernadette qui est attachée par tant de souvenirs à sa terre et à sa langue voit, du haut du ciel, les coutumes se perdre, la langue abandonnée, dédaignée par les riches, méprisée par les humbles et elle, la bigourdane qui avait entendu la Vierge lui dire en langue d'oc : « *Que soi you R'Immaculado Conceb-ciou* », se félicite d'être morte :

Ah! votre geste salutaire
Contre le monstre niveleur
Est bien perdu, Reine du Ciel!
Il est bien perdu votre exemple!
Ceux du Palais et ceux du Temple
Se sont alliés à ce fléau.

...Les paroles à moi dites,
Les paroles bien aimées
En quel état ne les verrai-je :

En maint écrit dénaturées
Et toujours en français traduites
Oh! que j'ai bien fait de mourir!

Le poème se termine par un « Cri » ardent, farouche, chant de gloire d'une facture vigoureuse et hardie. Le morceau est admirable et à citer :

Gascons, nous sommes un vieux peuple
De race pure et de sang noble
Nous nous montrâmes qui nous sommes :
A Roncevaux comme à Muret,
«Rien qu'un seul Dieu, rien qu'un seul maître!»

Etait le cri de nos contrées

Français! Espagnols! place! place!
C'est le Panache-Blanc *qui passe!*
Paris! salue le Plumet Blanc!
France ton roi est de Gascogne!
C'est pour cela qu'il est si brave,
Si généreux et si galant!

On a de qui tenir, qu'on le sache !
Or, chaque race a le devoir
De maintenir sa renommée :
— qui paît, paît, et qui broute, broute; —
Nous fûmes toujours rois chez nous
Et plus d'une fois chez les autres!

La langue rude de Philadelphe s'adapte à merveille à ce cri par le fait de la prédominance des sons gutturaux du dialecte gascon qui, par nature, s'accordent avec la revendication, la clameur vengeresse. *Bernadette* est, à notre humble avis, le chef-d'œuvre de la grande pyrénéenne. C'est, avec *Cantos de dol*, le livre où sa personnalité s'accuse le plus. Les élans

d'une âme profondément croyante, les souvenirs de jeunesse, le charme des rondes, l'ardente croyance de la patriote, l'auteur de mâles sirventès y donnent leur pleine mesure.

Pendant la guerre, lorsque nous conçûmes le projet d'offrir à la Reine des Belges un album poétique et artistique dû à la collaboration des félibres et des peintres d'oc (1), Philadelphe daigna nous adresser une poésie que, modeste, elle qualifiait de « bluette ». Je ne sais rien d'aussi frais, d'aussi gracieux, d'aussi empreint de la plus exquise des délicatesses. Jugez-en:

Et nous aussi, nous l'avons ouï dire, ô Reine! que votre sourire est entraînant, Dieu sait combien ! Ceux qui reviennent de la guerre, nobles, bourgeois et paysans, l'affirment avec enthousiasme.

Et nous avons joie à l'entendre ! Et nous aussi nous voudrions le voir... Mais de si loin nous sommes!... Et cependant, de Pau jusqu'en Arles, d'aucune autre Reine on ne parle, d'aucune autre on n'entend parler!

---

(1) Cet album richement relié fut remis à la Reine Elisabeth en octobre 1916. J'étais alors sapeur à Nieuport. Deux hommes dont la mémoire m'est chère tant et plus m'aidèrent à réaliser ce projet : le Frère Savinien, félibre majoral auteur de la fameuse méthode dite « Le savinianisme » et mort en janvier 1920 et mon beau-frère Albert Bertrand-Mistral (Albert Bréart en littérature) soldat au 112e puis au 28e d'infanterie, tombé au Chemin des Dames le 7 juin 1917.

Collaborèrent à l'album : Madame Frédéric Mistral; Mademoiselle Marguerite Priolo, alors reine du Félibrige; Valère Bernard, alors capoulié; Philadelphe de Gerde; Jean Monné; Folco de Baroncelli-Javon; Lhermite-Savinien; Frédéric Mistral, neveu; Alexis Mouzin.

L'illustrèrent superbement les peintres provençaux : Edouard Marsal; Félix Charpentier; Claude Firmin; Valère Bernard; J. Flour; Antonin Mercié; Noël Ruffier; Bacchi; Bergier; Meissonier.

Une copie de cet album a été remise au « Museon Arlaten ».

Oh! sûrement que l'heure est triste et grave... Mais ceux qui vous ont vue, qu'ils soient du Nord ou du Midi : « Va! disent-ils, pour la Belgique! » et, morts, ils gardent le sourire comme s'ils ne regrettaient rien.

Comme s'ils avaient Dieu dans l'âme, comme si quelque Notre-Dame leur faisait signe de venir... Tant il est vrai que votre grâce sème l'espoir et l'énergie, tant votre exemple est bienfaisant!

Oh! sûrement le ciel est sombre! et de longtemps votre pays ne retrouvera l'allégresse... Mais nous avons tout en commun et, c'est juré, coûte que coûte, la Germanie nous fera droit!

La Germanie... O Reine douce, on dit que le velours des mousses n'est pas si doux que votre voix... La Germanie... gracieuse Reine, on dit que la neige éclatante n'est pas aussi blanche que Vous !

La Germanie... ô Reine aimée, le clairon de la renommée ne vibre que pour les hauts faits... La Germanie, elle est à plaindre! Qu'aux alliés Dieu donne la victoire! Et vive la Reine Elisabeth!

Depuis, Philadelphe a, dans de mémorables circonstances, à Pau, à Bagnères-de-Bigorre, donné le vol à de superbes poèmes publiés ça et là dans des journaux et revues. Comme Arnavielle, son, notre grand ami, elle prophétise, elle exerce un apostolat fécond et sa poésie participant de ce qui rend impérissables les données lyriques apparaît ferme, drapée dans les plis de la Beauté idéale, admirablement appropriée aux circonstances, exaltant tout ce qui vaut du cœur humain, de la terre d'Oc.

Philadelphe qui a deux recueils dans ses tiroirs donnera-t-elle bientôt le vol à ses nouvelles compositions ? Je le souhaite et le désire. Le jour heureux où elle se

décidera à le faire nous ne pourrons que redire : Philadelphe de Gerde est notre souveraine Muse d'Oc.

* * *

Une poétesse provençale, une jeune fille de dix-huit ans, occupe, depuis quelques mois, l'attention des félibres et son jeune talent se lève comme une promesse magnifique de notre Terre d'Oc affirmant que le flambeau sacré n'est pas à la veille de s'éteindre.

Quelle ne fut pas notre stupéfaction à tous de voir cette avignonnaise portant fièrement la coiffe d'Arles réciter dans la cour d'honneur de la mairie d'Avignon des vers pleins de sensibilité frémissante, de fierté méridionale, de hardiesse, à la gloire des morts de la grande guerre :

Li grand blad rous an toumba sout li daio...
O Miejour ! plouro tis enfant
Lis espigau chapla dins la bataio
Avien pas madura si gran !

Les grands blés roux sont tombés sous les faux.... — O Midi ! pleure tes enfants — Les épis hachés dans la bataille — n'avaient pas mûri leurs grains.

Après avoir dit nos regrets, répandu sur la tombe des héros les pieuses fleurs du souvenir, chanté leur gloire, la poétesse nous affirmait que les âmes de nos morts ne nous quittaient point qu'elles vivaient près, très près de nous :

Vosti voues s'ausiran comme un lougié brut d'alo,
Coume un pïous refrin
Dins lou murmur di font, lou cha-cha di cigalo
E lou voun-voun di tambourin.

Vos voix s'entendront comparables à un léger bruit d'ailes, — comme un pieux refrain — mêlé au murmure des fontaines, au chant des cigales — et au bourdonnement des tambourins.

Admirons la hardiesse de la conception chez cette jeune fille de dix-huit ans : « Quand nous ferons la farandole, dit-elle, nous, les filles d'Avignon, nous saurons que cela vous plaît; c'est vous continuer, que danser notre danse nationale; nous ferons aussi nos déclarations d'amour en provençal et vos voix, nous en sommes sûres se mêleront à nos voix et vous serez satisfaits ». Cette hardiesse de pensée est la marque d'une imagination ardente, saine, nourrie de notre culture d'oc : elle est la caractéristique la plus frappante d'un jeune talent qui monte droit et ferme comme un cyprès de Provence. L'*Almanach Provençal* de 1922 a déjà révélé cette pièce de vers «*La felibresso di farfantello*», comme elle se nomme, ne devait pas s'en tenir là. Sa première poésie était une révélation; mais continuerait-elle à trouver des thèmes de grande allure, à les traiter avec une maîtrise si rare quelle nous plongea dans l'admiration, nous du « *Flourege* » (1) qui avions vu cette jeune fille suivre assidûment les cours et leçons de l'an 1920? A Vaison, au théâtre antique, devant quatre mille personnes, elle devait, le 10 août 1921, donner le vol à un poème de grande envergure, dont la conception et l'écriture sont telles que nous vîmes des vieux félibres, des poètes de la valeur de Marius Jouveau et de Pierre Fontan, des hommes et des femmes du peuple, les yeux noyés de larmes. Et Madame Marie-Frédéric Mistral, aux applaudissements de tout l'auditoire, de-

(1) Ecole félibréenne d'Avignon.

vait en un geste affectueux serrer dans ses bras la jeune fille qui venait de faire féériquement revivre les figures de Mireille et de Vincent et que Mistral aurait couronnée, s'il avait vécu, du laurier de son jardin. Ce poème a paru dans « *lou Felibrige* » (n° 20).

Depuis, Mademoiselle Henriette Dibon a lu deux admirables poèmes antérieurs au précédent quant à la date de la conception. Admirons ce fait que cette jeune fille qui se destinait au professorat et qui comptait partir en Angleterre ait, un jour, après avoir entendu un conférencier parler de ce grand tourmenté que fut le poète franco-provençal Adolphe Dumas, envoyé promener dictionnaire, thèmes et versions anglaises, se contentant de lire les œuvres des félibres. Un beau jour, elle se réveilla poétesse.

Il nous plaît de saluer hautement les premiers chants de cette sœur de nos Muses d'Oc qui a l'avenir ouvert devant elle. Puisse-t-elle ne pas décevoir les espoirs que l'on fonde sur elle. Le présent semble indiquer que sa fauçille moissonnera de belles gerbes poétiques (1).

* * *

De ce coup d'œil — trop rapide hélas ! — sur notre poésie féminine se dégage une impression très nette de sincérité, de mesure, d'ordre. Ces mêmes qualités sont-elles l'apanage des Muses françaises, leurs contemporaines ? Laissons la parole à deux critiques MM. Charles Maurras et Jean de Gourmont.

Charles Maurras dans son admirable *Avenir de l'Intelligence*, étudiant le Romantisme féminin, le qualifie d' « allégorie du sentiment désordonné ».

(1) Depuis, Mademoiselle H. Dibon a publié, sous le pseudonyme de *Farfantello*, un recueil lyrique : *Li Mirage* (Editions du Feu).

Puis, après nous avoir mis en face de l'œuvre de Renée Vivien, de Gérard d'Houville, de Lucie Delarue-Mardrus, de la Comtesse Mathieu de Noailles, il résume ses impressions en sentences lapidaires dures comme des éclats de pierre : « l'origine étrangère — d'étrangetés en perversions — l'indépendance du mot — l'anarchie — le prestige d'être bien soi — la profanation — le dessèchement » et il conclut : « Le génie féminin revient sur lui-même et se met en formules afin de se connaître et de se décrire. Il n'aime plus. Au lieu d'aimer, il pense l'amour et se pense ».

Jean de Gourmont, dans son ouvrage *Muses d'aujourd'hui : Essais de physiologie poétique,* qualifiant la poésie des Muses françaises, écrit : « S'il fallait qualifier d'un mot cette poésie féminine on l'appellerait une poésie dionysiaque, ivre d'elle-même» et il note le déséquilibre de leurs œuvres, images de leurs âmes frénétiques. Cela ne l'empêchera pas d'ailleurs de faire fumer l'encens sous le nez de la douzaine de Muses qu'il nous présente. N'importe ! le mot est lâché. Il nous a dit quel était le côté faible, morbide, frénétique de cette poésie asexuée, quel était le ver qui attaque les fruits qu'elles nous offrent.

Trop insister serait faire injure et à nos Muses d'Oc et à nos lecteurs. Antoinette, Brémonde, Philadelphe, Mademoiselle Dibon chantent leurs rêves, leurs regrets, leurs désirs, mais elles savent aussi dire la voix de la Terre, des aïeux, la grandeur du Passé, la vertu de la race et quand elles parlent d'amour c'est pour aimer et non pour « penser l'amour et se penser». Nos Muses saines, belles sont les gardiennes de la Race dont elles ont les qualités.

Quoi encore ? Les modes passeront et les cris hystériques se tairont alors que vos chants à vous, Muses d'Oc, demeureront parce que vous êtes « *atetounido sus la patrio* » — pendues au sein de la patrie — et parce que nous vous aimons ainsi.

LE CAPOULIE DU FELIBRIGE
MARIUS JOUVEAU

Un animateur, un propagandiste, un poète, un chef: voilà Marius Jouveau. Nommé *capoulié,* à la Sainte Estelle de Cannes, le 5 juin 1922, à la quasi unanimité des suffrages, il vient d'être confirmé dans sa charge, à la Sainte Estelle de Clermont. Il est l'homme de la situation, ayant su s'attirer la sympathie de tous, n'étant discuté par personne, tenant par ses origines et sa pondération aux vieilles couches du Félibrige et ayant des jeunes l'enthousiasme et la hardiesse. Un pape quoi ! avec une longue barbe fluviale aux reflets d'or qui commande le respect et des yeux bleus d'enfant, des yeux de rêveur et de poète.

Il a de qui tenir. Son père, le bon félibre Elzéard Jouveau, était Avignonnais d'origine, et facteur dans la ville des papes. Auteur de délicieuses chansons dont il composait la musique (*Li Piéu-Piéu*), il écrivit aussi des sonnets, des contes savoureux et laissa en mourant (1917), de nombreux inédits. Le peuple chante encore ses chansons dont quelques-unes, comme *La Tafaterello,* sont de vrais petits chefs-d'œuvre de grâce et d'émotion. Majoral du Félibrige, membre du *Flourège,* il était à coup sûr, une des plus sympathique figures avignonnaises et fréquenta tous les maîtres du Félibrige qui avaient fait d'Avignon leur « capitale ».

Tout jeune, Marius Jouveau connut les *primadié*. Il fut de maintes réunions, assista à mainte causerie. Né en 1878, à Avignon, il fit ses études au lycée Frédéric Mistral et professa à Arles, Manosque, Carpentras. Actuellement professeur d'italien au lycée Mignet à Aix, il fait, dans ce lycée, ainsi qu'à celui des jeunes filles, un cours de provençal. Avant d'écrire il travaille, bataille, organise. Il crée l'*Escolo Mistralenco,* la dote d'une revue *En Terro d'Arle* et, en 1904, s'occupe de l'organisation de la première *Festo Vierginenco*. En 1907, il publie des *Eléments de grammaire Provençale,* en 1908, il traduit et édite le recueil posthume des poésies de Bremoundo, *Lou Debanaire flouri,* appelé qu'il est à cette mission de confiance par la mère de la grande poétesse et par Frédéric Mistral lui-même.

En 1909, Marius Jouveau publie un recueil d'admirables sonnets : *En Camargo,* illustré par Ivan Pranishnittoff, et qui manifeste clairement la valeur du poète. Rien de compassé. Une belle « austérité sereine » « un cadre d'originalité suprême » font que ces sonnets sont « beaucoup plus proches de la grande, mais désinvolte manière de Pétrarque que de l'inflexible facture des Parnassiens» (1). Nommé majoral du Félibrige en 1913 à la Gigale de Salon dont les titulaires furent Crousillat, Elzéard Jouveau et Pierre Dévoluy, il publie, en 1914, un recueil de poèmes, *Coume moun paire* d'un ton plus intime et plus familier dont on prise surtout « la note amoureuse, tantôt mutine, tantôt attristée ». Mobilisé, il contribue à la fondation de la célèbre *Escolo dóu Boumbardemen* et de son journal, l'*Ecò dóu Rousquetoun,* dont il fut, avec Boudon-

(1) Cette citation et les suivantes sont empruntées à la belle étude que publia, sur Marius Jouveau, M. José Vincent dans la *Revue des Jeunes* (25 octobre 1920).

Lashermes et le regretté F. Pouzol, l'animateur tout en restant *baile* du Félibrige. En 1919, il publie une comédie *Lou Grafoulogue* et un recueil de poésies de guerre, *La Flour au casco*. Sans méconnaître la « grandeur militaire », Jouveau a su voir et décrire « la méritoire, mais dure et prosaïque servitude ». Il a dit « sa transe personnelle, si émouvante, non pas d'épouvante, mais du moins de détresse dans la solitude, dans la boue et dans le noir ». Il a su se garer « de la fadeur aussi bien que de l'outrance », il a su exprimer l'héroïsme « sans grands frais, mais très magnifiquement tout de même, en des strophes très fermes malgré quelquefois la frêle apparence de leur assiette ». En 1921, il publiait *Image Flourentin*, avec traduction italienne d'A. di Giovanni et, l'an dernier, un roman arlésien *Pignard lou Mounedié*. Et ses tiroirs ne sont pas vides. Depuis 1922, Jouveau donne au *Petit Marseillais* des articles en langue d'oc et ses chroniques ont plus servi la cause provençale que vingt recueils de vers. Etant *baile*, de 1914 à 1922, il s'est acquitté de ses délicates fonctions avec un dévouement inlassable. Le *baile* c'est-à-dire le secrétaire, le trésorier, l'administrateur du Félibrige, le correspondant de tous ceux qui ont un renseignement à demander, une réclamation à faire valoir. *Capoulié* il est allé en Gascogne, en Limousin, en Velay, en Auvergne, en Languedoc et a pris contact avec tous les chefs d'écoles, tous les animateurs de la Terre d'Oc. Conférencier de tout premier ordre, il va d'Aix à Marseille, de Toulon à Valréas, de Pertuis à Avignon, voyageant de nuit et passant son dimanche à évangéliser. Collaborateur du *Feu*, des *Reclams de Biarn e Gascougno*, des *Nouvelles Littéraires*, de *l'Almanach Provençal*, il sème à pleines mains le grain félibréen dans *Lou Felibrige*, fondé par Madame Marie-Frédéric Mistral. Poète, propagandiste, conférencier, Jouveau

apparaît donc à un œil attentif comme un des félibres les plus en vue, comme le digne compagnon des d'Arbaud, de Baroncelli, Valère Bernard, Marius André, Pierre Dévoluy. Ajoutez quelques noms à ceux-ci: ceux de Jan Pagan, de Pierre Fontan, de Bruno Durand, de B. de Montaut, de S. André Peyre et vous aurez le nectar de toute la poésie provençale contemporaine.

Mais ce qui frappe le plus chez Marius Jouveau, ce sont ses qualités de chef, d'orateur, de mystique doublé d'un réaliste. Elles sont lourdes les responsabilités de celui qui tient le gouvernail d'un bateau qui porte tous les espoirs de la patrie méridionale. Il faut préciser des points de doctrine, opposer un refus inflexible à ce qui pourrait entamer le corps et l'âme du mouvement, accueillir les initiatives intéressantes, les susciter au besoin, aplanir les difficultés, satisfaire aux desiderata des écoles et des individus lorsqu'ils sont légitimes, les repousser au cas contraire. Du chef, il a — et j'emprunte ces qualificatifs à la remarquable étude que vient de consacrer René Farnier, dans *Lemouzi*, à notre capoulié — « l'intelligence, la hardiesse, le sens de l'action, la bonté, l'éloquence, la foi, le prestige ». De l'orateur, il a la flamme et le mouvement. Qui l'a vu et entendu, ici et là, dans les Santo-Estello, sur la tombe du maître ou portant la coupe dans les maintenances voisines n'oubliera jamais les fortes et belles paroles qu'il prononça, paroles de foi et de doctrine, paroles qui contiennent toujours une leçon, une idée, et qui sont aussi revêtues du riche manteau des images, des belles envolées lyriques. Jouveau est un mystique. Il croit au destin réservé au Félibrige, dont Mistral disait « qu'il porte en lui la solution des grands problèmes qui agitent l'humanité »,il croit au rayonnement de l'Idée Latine. Mais, réaliste, il pense avec raison qu'il faut aller au peu-

ple, que l'ère des félibrées entre convaincus est terminée, qu'il « faut porter le flambeau dans les ténèbres, sans crainte de se brûler les doigts ». (Discours de Clermont). Il estime que, en ce XX^e^ siècle où les moyens de communication, la presse jouent un si grand rôle, le Félibrige ne doit pas, sous le prétexte de rester fidèle à la tradition des *primadié*, piétiner, rester ce qu'il était en 1854, mais qu'on doit aller délibérément de l'avant, au risque de faire geindre quelques timorés, s'adapter au cours des événements, à la marche du progrès. Nous l'écrivions jadis dans *Le Feu*, lorsqu'il nous était donné de saluer l'élection de Jouveau : « Nous savons — et cela nous suffit — que Marius Jouveau n'est pas de ceux qui regardent en arrière pour voir la trace de leurs pas sur la poussière du chemin, qu'il n'est ni un embaumeur, ni un bénisseur... il marchera, soyons-en assurés, sur la route montante, les yeux fixés vers le but à atteindre, entraînant à sa suite les vaillants et les forts. Soldat, il sait ce qu'est la meurtrissure du sac et il ne cherchera pas à esquiver le poids des responsabilités; sous-officier, il a l'habitude de se tenir en contact étroit et en bonne camaraderie avec ses hommes. Il n'ignore pas que dans toute colonne il y a des traînards et des éclopés, des tièdes et des « râleurs », des malades et des froussards. Qu'importe! Par son prestige, son affabilité, sa vue réaliste il est tout désigné pour mener ceux qui savent entendre et qui veulent suivre à la victoire ». Ces espoirs ont été confirmés. Marius Jouveau a su, en quelques années gagner l'estime, la sympathie, l'affection de tous ceux qui ne le connaissaient pas ou le connaissaient imparfaitement. Il a su, en quelques occasions inoubliables, marquer où son cœur le portait, vers quels devoirs il savait aller, au risque de rompre en visière avec ceux qui, ne voyant que son urbanité, croyaient qu'on aurait aisément

raison de son caractère et qu'il se laisserait guider par la main. Il n'a jamais fait, comme tout vrai chef, que ce qu'il a voulu. Il commande : on lui obéit. Aussi pouvons-nous, d'espoir plein le cœur, conclure avec René Farnier que « Marius Jouveau, que l'on appelle déjà le capoulié de l'action, sera demain le capoulié des réalisations ».

Un Maître : Graveur, Peintre, Poète, Romancier

VALERE BERNARD

Qui n'a pas passé des heures délicieuses dans l'atelier de Valère Bernard, avec, sous les yeux, le grouillement du Vieux-Port et, face à soi, une des plus belles vues qui soient de Marseille, ne sait pas quel artiste, quel charmeur est Valère Bernard.

Un peu gêné, semble-t-il, dans la rue, cet homme, d'une noble et simple timidité, est vraiment lui dans ce grand atelier rempli de panneaux, de toiles, de motifs décoratifs, d'eaux-fortes, de portraits. Ses yeux brillent; son front resplendit; des gestes sobres et élégants ponctuent sa conversation. Il écoute, il questionne, il série les sujets d'entretien et ne s'échauffe que peu à peu, lorsqu'on cause d'art, de poésie. Dans ce grouillement de couleurs, devant ces masques saisis sur le vif de marchands ou de pouilleux, de jeunes filles ou de femmes casquées d'opulentes chevelures, il livre son âme. On sent la curiosité d'un artiste capable de peindre une harmonieuse farandole—comme ce grand tableau digne de Puvis de Chavannes et qui orne la mairie de Maillane — ou de saisir dans toute leur farouche réalité les stigmates de la pauvreté, des vices, de la guerre, et de les graver dans une vision symbolique dont le souvenir vous hante. Les eaux-fortes de Valère Bernard ! Le trait sobre, dépouillé, réa-

liste souvent, véridique toujours. Ce caraque qui bat le feu près d'une carriole, ces jeunes Bohémiens à la peau noire, aux cheveux crêpus, aux formes pleines, ce grand chimpanzé qui, un sac en travers du corps et des ciseaux à la main, va, marchant pieds nus au za-za-za de son outil, et produit cette impression de félin qui glisse plus qu'il ne marche, avec cette allure caractéristique de *raubo-galino :* tout cela, Valère Bernard le traite d'une manière souveraine qui n'est qu'à lui. Ses dessins, ses eaux-fortes du vieux Marseille ont saisi mille aspects de la ville aux rues tortueuses, tendues de cordes sur lesquelles pendent des nippes bariolées, de ces traverses montantes coupées d'escaliers et garnies de cabarets où les nervis boivent pendant qu'un phonographe quinteux ronronne et qu'une grande fille va de table en table et de genoux en genoux. Valère Bernard s'est plu à noter ces aspects de la vieille cité et à en souligner d'un trait toute la rude et farouche attirance. A côté de ces exactes visions, on demeure confondu devant une marine, une sente fleurie, un pan d'azur, un grand panneau représentant un débarquement d'oranges, une échappée à travers les rues noires au-dessus desquelles s'érige la statue de la Bonne-Mère. Ce fixateur méticuleux des pustules de la cité phocéenne est un grand idéaliste. Il frémit devant le spectacle des rues noires et des bouges, devant une calanque où dansent les voiles latines des bateaux de pêche. Aussi bien a-t-il voulu se servir de tous les moyens en son pouvoir pour traduire la poésie de l'égout et celle de l'azur. Sa peinture complète-t-elle sa poésie, ou sa poésie complète-t-elle sa peinture ?

Là où les mots sont impuissants, il a jeté des couleurs; là où les traits, la gravure, la peinture ne peuvent donner l'impression rythmée, cadencée de telle harmonie ou celle, farouche, de telle laideur, il s'est

servi des rimes, des vers blancs, des traits psychologiques du roman. La manière de Dürer, de Goya est la sienne, en gravure, comme celle de Puvis de Chavannes, de Cabanel, de Rops, en peinture. En littérature, il nous rappellera Gélu, il sera notre Dostoïevsky, notre Gorki, et, lorsqu'il le voudra et lorsqu'il le faudra, son vers épousera la cadence de ceux d'Aubanel, répercutera l'amplitude des vastes horizons que Mistral déroule à nos yeux. En un mot, Valère Bernard, peintre, aquafortiste, céramiste, enlumineur, romancier, poète, Valère Bernard, qui cherche à fixer les rapports de la peinture et de la musique — et de certain piano dispensateur de couleurs, dont il est le créateur, on peut dire qu'il est son violon d'Ingres, — Valère Bernard est un artiste de la Renaissance égaré dans notre siècle. La race qui éveille une telle curiosité, qui permet à cet œil de saisir toutes les nuances, à cette main de tracer des lignes, des traits qui resteront, et d'écrire des œuvres qui font trace, cette race provençale, la nôtre, peut se glorifier d'un Valère Bernard. Il faut l'entendre conter — bien qu'il aime peu, comme tous les vrais artistes, parler de lui — ses origines. Né d'un père et d'une mère comtadins, il ouït, tout jeune, parler rhodanien chez lui et marseillais dans la rue. Tout jeune, il vint au Félibrige. La lecture de *Mireille* le ravit et le fixa. Elève à l'Ecole des Beaux-Arts, il se plut de bonne heure à faire de la gravure, encouragé qu'il y était par son professeur, le Lyonnais Johanny Rave, qui adorait la littérature d'Oc. Un jour, le maître surprit son jeune élève écrivant des vers provençaux en marge d'une gravure, l'embrassa, pleura de joie et courut montrer ce sonnet à Victor Lieutaud, qui était alors conservateur de la Bibliothèque de Marseille.

Valère Bernard faisait, ce jour-là, à vingt ans, son entrée dans le Félibrige. Un an plus tard, en 1881, il

allait à Paris, entrait à l'Ecole des Beaux-Arts, devenait l'élève de Puvis de Chavannes, de Cabanel, de Félicien Rops. Il fréquentait les milieux félibréens de Paris : le baron de Tourtoulon, M. Faure, Mariéton, P. Arène, J. Boissière, etc., et donnait son premier volume : *Li Balado d'Aram* (1883). Quatre ans plus tard, Valère Bernard rentrait à Marseille, composait le grand tableau *La Farandole*, publiait *Li Cadarau, La Guerro*, poème illustré d'eaux-fortes d'une vision fantômatique et qui mettent un frisson dans le dos, puis, en 1899, *La Pauriho*, recueil de poèmes âpres, préfacé par Mistral. Quelques voyages en Italie coupaient le travail du peintre et du poète. Déjà, le nom de Valère Bernard était connu, estimé. Mais la poésie et la peinture ne le satisfaisaient point complètement. Il voulut tâter du roman. Le roman provençal ! Tout était à faire dans ce domaine (1), Valère Bernard, hardiment, ouvrit la voie et publia, avec une belle hardiesse, en 1894, *Bagatouni*, où il peignait les bas-fonds marseillais, qu'auréolait la figure de Niflo, sorte de Saint Jean-Baptiste des miséreux. En vérité, belle hardiesse, car Valère Bernard publiait ce roman sans traduction française. Les milieux félibréens, les lettrés ne s'y trompèrent pas : Valère Bernard avait affirmé sa maîtrise et venait de lancer le roman provençal. Il revenait à la poésie avec *Long la mar latino*, publié par le *Feu*, en 1907, et donnait à cette même revue son autre roman : *Lei Boumian*.

Elu majoral en 1893, Valère Bernard succédait, comme capoulié du Félibrige, à Pierre Dévoluy, en 1909. Nous avons encore dans les oreilles le son si pur de ses harangues, nous nous souvenons de l'énergie qu'il apporta à flétrir la centralisation, à crier

(1) Il est à noter cependant que le majoral Maurice Raimbault avait publié, en 1893, un court roman : *Agneto*.

nos revendications, lors de la fameuse Sainte Estelle de Grammont, en 1911; nous savons les précieux services qu'il rendit à la Cause dans des heures critiques, avant et pendant la guerre, durant laquelle ses pouvoirs furent prorogés. Le *Feu* offre une épée au maréchal Joffre: c'est une œuvre de Valère Bernard; le Félibrige offre un album au vainqueur de la Marne : la couverture en cuir repoussé et peint est l'œuvre de Valère Bernard; des tranchées de Belgique, je demande à V. Bernard de collaborer à un album poétique et artistique que j'offris à la reine des Belges. La réponse ne se fait point attendre : un superbe poème et un dessin admirable — un reître allemand tirant en arrière, avec son épée, le corps d'une femme nue et droite sur un bûcher, tandis que, dans le loin, flambent les cathédrales — A côté d'un pastel de Mercié, d'un dessin de Charpentier, d'une composition de Marsal, l'œuvre de Valère Bernard venait apporter à la Belgique blessée l'hommage des artistes méridionaux.

Si l'on ajoute qu'en 1913, sous le titre : *L'Aubre en flour*, Valère Bernard réunissait à d'anciennes poésies une gerbe de nouveaux chants, et que Paul Souchon a traduit, en 1902, *Bagatouni*, et vient de faire paraître la traduction de *Lei Boumian*, on aura indiqué à grands traits l'importance de l'œuvre de l'ancien capoulié du Félibrige. Mais ce que l'on ne saurait trop dire, c'est la révélation que furent, que sont, pour le public, ces deux romans si originaux, si descriptifs et si psychologiques à la fois. Cela est fort, musclé, cela sent la marée. Louis Bertrand qui a préfacé *Les Bohémiens*, et dont *L'Invasion* nous restitue un aspect si curieux de la colonie italienne à Marseille, a su noter la puissance d'évocation, la richesse de coloris, la valeur humaine de l'œuvre du romancier V. Bernard. Eugène Montfort consacrait récemment dans *Les Mar-*

ges, un article à ce même livre et il y déclarait que l'auteur « possède son domaine propre dans la littérature provençale », qu'il a « un rare don de vie et de vie profonde — tout à coup, un éclair illumine le cœur de ses personnages — et un art, une intelligence du récit, véritablement saisissants ».

D'aucuns ont reproché à Valère Bernard d'abuser des détails pénibles de misère et de mort; d'autres lui font un grief de s'être servi tantôt du rhodanien, tantôt du dialecte marseillais, mais tous reconnaissent son grand talent, tous le saluent comme un maître. Lorsque le ministre de l'Instruction Publique, Léon Bérard le décora de la Légion d'Honneur, jamais sollicitée, mais acceptée avec joie pour l'honneur de la Cause, Valère Bernard put se rendre un compte exact de toutes les sympathies qu'il groupe, de toute l'affection admirative qui l'entoure.

Le poète qui chanta le *Gitano* en vers imagés :

Lougié coumo raubo-galino,
Long et prim coumo une amarino,
La facho en lamo de coutèu,
Camino.
E za-za-za émé si cisèu !

ne cesse de travailler. Il a en tiroir un grand poème aussi remarquable par le fonds que par la forme, qui met en scène une sorte de héros établissant, après la destruction de la plus grande partie des hommes par la guerre, une nouvelle civilisation. Voici le début de ce poème, écrit en vers blancs :

Es l'ouro de miejour. Li lagramuso
Au flambe dóu soulèu, subre li pèiro,
Vénon se radassa. La calourasso
Eisalado dóu rambuei di pinedo
Mounto dins l'èr coume uno entre-foulido.

Lis esquiròu, de fes, entre li branco,
Passon, de fes s'ausis toumba 'no pigno.
Sus chasco flour, uno abiho vounvouno.
Lou resson dóu couguiéu dins la valado
De lieun se mesclo au canta di cigalo.

Tout sèmblo dourmi. Tras l'embroi di rounde
Que dóu baus, parlero à-n-uno tignasso
Degoulon, lou cèu d'un blu quàsi negre
Sèmblo se counfoundre emé la mar bluio
Sèns fin remenant lou meme soulòmi.

Quand Valère Bernard se décidera à le publier, avec la traduction de Paul Souchon, ce sera à n'en pas douter, un cri d'admiration qui ira jusqu'à ce grand laborieux, ce grand poète et romancier, ce grand peintre qu'est Valère Bernard.

Une littérature qui peut offrir à l'admiration des noms comme ceux de d'Arbaud, de Baroncelli, de Valère Bernard est bien vivante. Ces noms, célèbres en Provence, honorés dans tout le Midi, et connus de tous ceux qui, dans le pays d'oïl ou à l'étranger, se piquent de culture, nous les disons avec reconnaissance, amour et l'espoir que, demain, leur œuvre, déjà si complète, sera accrue par la publication des trois recueils qu'ils sertissent et dont on ne sait dire lequel vaudra le plus d'honneur à la Terre d'Oc.

NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE. — Valère Bernard est né en 1860, à Marseille. Elève de Cabanel, P. de Chavannes, F. Rops.

Poèmes : *La Pauriho* (Marseille, 1899, Association des Edt. typographiques). — *L'Aubre en flour* (réunis-

sant : *Li Balado d'Aram, Li Cadarau, Serventès, Long la Mar latino* et des poésies nouvelles. Marseille Ruat, 1913).

Romans : *Bagatouni* (Marseille, Aubertin, 1894). Traduction de Paul Souchon. *La Plume,* 1902; rééditée par Crès (édition Varia), 1922. — *Lei Boumian* (Marseille, Ruat, 1910. Traduction de P. Souchon. Edition du *Monde Nouveau,* 1924).

JOSEPH D'ARBAUD
GARDIAN, POÈTE ET ROMANCIER DE CAMARGUE

La physionomie de Joseph d'Arbaud est, sans conteste, celle qui, parmi tous les auteurs vivants de la littérature d'oc, émerge entre toutes. Sa personnalité se dégage, puissante, captivante, et son talent tout de force et de charme, est bien fait pour séduire ceux qui, scrutant l'horizon méditerranéen, cherchent à découvrir, parmi les contemporains, celui qui, par son œuvre et son action, réponde à leurs secrets désirs, au besoin qu'ils éprouvent de voir quelqu'un incarner les aspirations d'une race.

Ceux qui aiment les cris d'orgueil et d'exaltation, ceux, plus nombreux en ce siècle de bruit, de sports et de vitesse, qui regrettent le calme alanguissant des veillées, les mystères des amours, l'harmonie des vers berçant le rêve et roulant l'être dans une longue caresse, ceux encore qui goûtent le trait dépouillé, la manière élégante et cursive du conteur, ceux enfin qui ont besoin qu'on formule à leur intention, qu'on définisse à leur place, qu'on donne un but à leurs élans généreux; tous ceux-là doivent subir l'emprise de l'œuvre de d'Arbaud, doivent reconnaître en lui le poète de race, le chantre inspiré, le propagandiste de choix.

Chacun cherche en l'œuvre des poètes un peu de son âme à soi. Chacun les aime à sa manière. Joseph d'Arbaud peut, par son œuvre, satisfaire tous les goûts, comme, par son action journalière, et le rayonnement qu'il dégage, il peut convenir aux divers tempéraments et aux divers caractères.

Le Poète

Ce ne sera point l'étonner, je pense, ni étonner ceux qui connaissent bien ses poèmes que dire la préférence marquée des femmes pour sa poésie et principalement pour le *Lausié d'Arle, La Combo, La Niue viro sus la mar,* ces deux dernières compositions étant des sortes d'œuvres symphoniques où vibrent, en un rythme harmonieux, les cordes si chères aux femmes des sentiments amoureux faits de souvenirs, de tristesse et de rêverie. Bien que j'ai horreur de ces comparaisons — toujours fausses par quelque côté — on retrouverait dans ces deux grands poèmes ce quelque chose d'impalpable et d'indéfinissable qui caractérise le lyrisme d'un Lamartine, de Verlaine tendre, d'Angellier et de Charles Guérin mêlés.

Qu'on n'aille point croire, cela étant, que d'Arbaud ne se plaît qu'aux compositions sentimentales. Il y a certaines de ses poésies, parées de grâce, qui ont un goût de chair qui ne trompe pas; il y en a d'autres, baignées de tristesse poignante, qui ont un ton prenant, direct, dont on devine qu'il n'est pas un simple effet de l'art, une simple construction de l'esprit, mais qui, au contraire, frappent par l'intensité de souffrance qu'elles révèlent.

Le poète a eu aussi quelques-uns de ces grands cris d'orgueil, d'affirmation, de foi en l'avenir de la race qui ne trompent pas et qui touchent au génie. Souvent il a su, en une langue impeccable, belle de sim-

plicité et de pureté, dire les fastes du passé, la vie libre des bergers et des gens du peuple et hausser une chanson en l'honneur des tridents à la hauteur d'un chef-d'œuvre. Voilà ce qu'est d'Arbaud en quelques-uns de ces chants du *Lausié d'Arle* et des *Cant Palustre,* bucoliques de Provence.

On le voit, ceux qui, sur la foi d'une légende ou de quelques poésies isolées de leur contexte, s'imaginent d'Arbaud comme un auteur de poèmes sentimentaux seulement se trompent. Il suffirait, pour les convaincre, de leur lire quelques-uns des poèmes de guerre groupés par lui sous le titre *Li Rampau d'aram* et tout particulièrement cette prestigieuse *Vesioun de l'Uba,* traitée avec une sobriété, une absence de procédés bien rare et qui rend — oui, il faut le dire ! — un son dantesque.

Si l'on voulait donc consacrer à d'Arbaud poète l'étude qu'il mérite, il faudrait le considérer à divers point de vue : le poète des sentiments, des amours raffinées et cérébrales, si j'ose dire; le poète des amours charnelles; le poète des tristesses, de l'amertume, des rêveries à teinte mauve; le poète orgueilleux de vivre, de chanter, conscient de son talent et magnifiant sa race, les coutumes du pays, le riche passé de splendeurs; le poète bucolique disant la Provence primitive; enfin, le poète épique tel qu'il nous apparaît à travers les visions des *Rampau d'aram.* Ceux qui connaisent à fond l'œuvre de d'Arbaud ne me démentiront pas si je dis qu'on pourrait, à l'aide de citations appropriées, développer ces diverses propositions et les illustrer d'exemples suggestifs.

Nous n'en avons malheureusement pas la place, mais j'espère qu'on croira sur parole un Eugène Montfort déclarant, au lendemain de la publication des *Rampau d'aram,* que M. d'Arbaud « est actuellement le plus grand lyrique de la Provence » et que son

Lausié d'Arle « le met au premier rang des poètes de tous les pays ». Albert Thibaudet, le louant, dès 1914, d'avoir « tendu l'arc d'Ulysse de notre langue » signalait qu'il était un des rares poètes qui, après Ronsard, Hugo, Lamartine, Mistral, ait osé employer la grande strophe lyrique de l'ode classique française et l'ait obligée à se plier à son étreinte. On retrouverait, de-ci, de-là, les avis de Marcel Coulon, José Vincent, Bruno Durand, Charles Maurras, desquels il résulte clairement que d'Arbaud est un superbe lyrique, un grand poète tout court.

Et Mistral ne s'y était pas trompé qui, préfaçant *Lou Lausié d'Arle,* s'écriait : « *Toun libre est bouleguiéu de vido e flame de vitòri coume uno messo de Rampau* » (1) et écrivait au poète : « Tu les domines tous ». Oui, tous. C'est notre gloire à nous, Méridionaux — et nous ne saurions trop le répéter — de pouvoir dire, preuves en mains, aux détracteurs du Midi : la plupart des poètes de race que vous avez en ce siècle, ils sont nés chez nous, ils ont tété le lait méditerranéen — un Paul Valéry, un Charles Maurras, une comtesse de Noailles, voire un Edmond Rostand, un Louis Pize, un Jean-Marc Bernard, un Xavier de Magallon — et nous avons, nous, dans le Midi, des poètes lyriques et épiques dont si un seul écrivait en langue d'oïl vous crieriez au génie : d'Arbaud, Valère Bernard, Marius André, de Baroncelli, Perbosc, Estieu, Camélat, Philadelphe de Gerde. Montrez-nous donc, dans la littérature française l'équivalent des *Rampau d'aram,* du *Lausié d'Arle,* de *Béline,* de *Cantos de dol,* de *Bernadette !* L'avenir mettra d'Arbaud poète à sa vraie place, lui sur lequel José Vincent di-

(1) Ton livre est remuant de vie et brillant de victoire comme une messe des Rameaux.

sait qu'on pouvait compter pour que « le lyrisme français et le grand art français » ne déchoient pas et qui, comme l'Arabe qu'il chanta dans sa *Vesioun de l'Uba,* défend par son œuvre « Bérénice et Mireille — Racine avec Mistral ».

Le Conteur

Le conteur, chez d'Arbaud, ne le cède en rien au poète. Eparse dans la collection du *Feu,* son œuvre en prose a, depuis longtemps, attiré l'attention des lettrés et elle vient de nous être offerte, liée en gerbe, sous le titre : *La Caraque.* Les beaux récits que sont *La Caraque, Le regret de Pierre Guilhèm, Le Palangre, Le Noël Gardian !* De leur version française, José Vincent a pu dire :

« *Cela semble écrit dans la grande manière précise et ferme de Mérimée, avec un peu moins de subtile pénétration dans l'analyse, mais avec, en plus, cette chaleur d'âme, cet allant, ce branle fougueux qui sont le traditionnel privilège des maîtres de Provence. Volontiers je donne aisément — bien que je n'en fasse pas fi — tout le livre d'Ibañez :* Les Arènes sanglantes *pour le merveilleux épisode tauromachique qu'est* Le Regret de Pierre Guilhèm. »

A lire ces savoureuses nouvelles, d'un trait si dépouillé, on se demande si c'est là l'œuvre du poète qui écrivit le *Lausié d'Arle.* Cet œil implacable qui perçoit tous les détails, cette langue nerveuse et vive qui, d'un mot, situe, définit, fait image sans charger le trait, ces contes captivants où le récit est conduit avec un art souverain, sans rien d'inutile : tout cela est-il conçu, écrit par le même auteur qui nous roulait dans une vague d'harmonie, dont le lyrisme se déployait en thèmes sonores, soutenus sur les ailes des mots ? Le visionnaire, le grand poète peut-il être à ce point

réaliste — dans le bon sens du mot — sobre, dégagé du prestige des images et du verbe ?

Certes, et c'est là cette antithèse, cette incompatibilité apparente, ce merveilleux équilibre de l'ouvrier maître de sa langue, une preuve des dons impartis à un auteur. Lamartine prosateur a conservé de la poésie le mouvement, l'harmonie, le rythme. Comme Mistral, comme Roumanille, d'Arbaud prosateur est différent de d'Arbaud poète. Souveraine maîtrise, rare équilibre.

La Bête du Vaccarès, cette nouvelle fantastique qu'on ne saurait comparer à rien, dans la littérature française, est une œuvre qui, si l'on voulait à toute force trouver un point de comparaison, rappelle quelques-unes des plus hardies compositions d'un Kipling.

Veut-on un exemple de la manière de d'Arbaud ? Voici le début de *La Caraque* :

Appuyé sur son bâton, Gonfle-Anguilles gardait les vaches. Du vaste horizon camarguais à travers l'étendue de salicornes, jusqu'aux sombres bouquets de la Pinède qui bordaient la mer, il laissait courir son regard et la violence du soleil faisait clignoter ses petits yeux.

Il allait être bientôt quatre heures, mais la chaleur du jour n'était pas apaisée. Au-dessus de la terre grise c'était un mouvement d'incessante ondulation, une palpitation, une vie continue de l'atmosphère qui, là-bas, se condensait en grandes nappes de mirage. Des végétations salines fleurissaient sur l'argile nue aux creux des empreintes du bétail. La sécheresse était grande. Entre les touffes d'enganes, par endroits, la vase dure se craquelait, les herbes palustres de la Roubine jaunissaient comme du blé mûr, et depuis bien longtemps la chaleur avait évaporé ou corrompu, à travers le pâturage, l'eau douce que chaque orage amassait pour quelque temps dans les trous.

Une bête toute proche leva le mufle, beugla doucement, prit sa route vers la mer.

« Oï, Tancrède ! Oï ! »

Gonfle-Anguilles s'émut. Il décroisa ses mains et, campé dans ses sabots, pour voir au loin, se balança un instant comme une chenille. Mais tout allait bien. Ses bêtes éparpillées mangeaient jusque sur la limite du Clamadou; elles pouvaient rester là plus d'une heure. Tranquille à nouveau, il reprit sa place, le menton calé des deux poings, le bâton oblique projetant sur le sol en feu une ombre de cadran solaire.

Le Régionaliste

De la même main qui écrivit des poèmes et des contes, d'Arbaud mène pour la cause d'oc la plus rude et la plus tenace des croisades. Ses articles de doctrine, de polémique, de vulgarisation sont des modèles du genre. Il excelle à définir, à concrétiser, à vaincre. Sans compter que *Le Feu* d'Emile Sicard est devenu, grâce à lui, une force vive et que, par son rayonnement, sa haute tenue littéraire, cette revue fait la pige à bien des revues parisiennes.

Les discours qu'il pronoça en faveur des libertés méridionales; les conférences qu'il fit de droite et de gauche; l'exemple quotidien qu'il donne lorsqu'en selle il poursuit les taureaux ou exécute les jeux équestres remis en honneur par *La Nacioun Gardiano* ne constituent pas la moindre de ses occupations. Par là il prêche d'exemple, par là il communie avec l'opinion de son pays qui a salué en luì un chef et un maître.

La race que d'Arbaud invoquait à la fin de son *Lausié d'Arle* a déjà répondu qu'elle garderait mémoire de son nom et de son œuvre. Nous qui assistons à

sa course vers les sommets nous avons le droit d'espérer en sa forte maturité. Du poète de *La Vesioun de l'Uba*, cette vision fulgurante qui semble échappée de l'œuvre de Dante, on peut, on doit tout espérer.

APPENDICES

APPENDICES

Comme il est, à diverses reprises, question dans ce livre de la Déclaration du Comité d'Action des Revendications nationales du Midi *nous croyons devoir en donner le texte français, tel qu'il a été traduit du provençal par les auteurs de la* Déclaration.

Nous le faisons suivre d'une réponse que nous fîmes, en son temps, aux attaques de M. Marcel Provence, non dans le but de ranimer ce débat, mais afin de montrer combien peu sérieux étaient les griefs que l'on nous faisait de divers côtés. L'avenir jugera de quel côté étaient la raison, le patriotisme méridional, le désir de pousser et d'activer la propagande afin de voir, un jour, Berre.

F.M.

I

DECLARATION DU COMITE D'ACTION DES REVENDICATIONS NATIONALES DU MIDI

Lue le 27 mars 1922, par Bernard de Montaut-Manse, Avocat à la Cour d'Appel de Montpellier, sur la tombe de Frédéric Mistral.

« *Nous vivons au printemps sacré d'idées classiques et politiques qui referont le monde.* »

A l'heure où le Félibrige salue avec joie l'indépence de l'Irlande, nous avons pensé qu'il importait de déclarer, sur cette tombe, les buts véritables du patriotisme méridional.

Depuis l'arrêt subit de la dernière guerre, deux courants d'opinions, contradictoires en apparence, semblent diviser le monde.

Le premier veut effacer toutes les frontières et bâtir, sur la ruine des Etats, la République Universelle. Il espère arriver à ses fins par la lutte des classes.

Le second veut au contraire augmenter le nombre des Nations et multiplier entre elles les lignes de démarcation.

Partout où se trouve une Race, partout où l'on parle une langue, il veut ressusciter une Nation, la doter d'un Gouvernement autonome, et son principe est ain-

si formulé : « autant de Groupements ethniques, autant de nationalités ».

Après avoir fait ces constatations nous pensons que le bonheur des peuples dépendra de leur habileté et de leur bonne volonté à mettre en harmonie ces deux tendances opposées de la politique mondiale. Cet effort doit être l'œuvre de l'avenir. Et nous voulons y collaborer.

Si nous considérons le problème de la République Universelle, nous déclarons :

Il est juste et nécessaire que la classe ouvrière voit croître sa part de bonheur humain, en même temps que son influence politique : Le Paysan et l'Ouvrier sont la base même de la nation. Mais la fraternité universelle — dont nous souhaitons l'avènement — ne doit pas s'établir au mépris de la personnaité distincte de chaque Race : elle ne doit pas être imposée par une tyrannie quelle qu'elle soit, et surtout par une tyrannie anonyme. Nous voulons montrer au peuple que le règlement des difficultés économiques et l'apaisement des luttes sociales doivent être obtenus facilement, d'abord dans la Commune, dans le « Pays », dans les limites du Domaine de la Langue — et qu'il convient donc de tenir à ces cadres de la vie politique et sociale.

Avant de songer à instaurer la fraternité humaine sur une alliance universelle de classe, nous croyons prudent, nous croyons utile, de la fonder sur l'affinité naturelle des races qui rechercheront librement leurs maîtres et leurs amis.

Mais ce fonctionnement idéal de la politique et de la diplomatie, est lié à la solution du second problème des temps modernes. Il se trouve précisément que les races affirment leur volonté d'indépendance — et leur nationalisme —. Elles ont souffert pendant la Guerre — elles ont payé le tribut du sang : elle veu-

lent détenir le pouvoir de disposer d'elles-mêmes; elles veulent au moins retrouver leur personnaité.

Au nom de la Justice nous devons leur donner satisfaction.

C'est ici qu'apparaît la difficulté : D'une part nous signalons les vices des vieux Etats qui portent en eux le germe des guerres extérieures et des luttes intestines; D'autre part, nous reconnaissons à cent groupes divers le droit de former des nations nouvelles et des Etats nouveaux !

Il n'y a là qu'une apparente contradiction !

Aux groupements ethniques et linguistiques ressuscités, nous apportons la nourriture vivifiante; aux Etats qui les contiennent (parfois nombreux et disparates) et composent tant bien que mal avec eux, nous offrons une garantie d'Union à l'intérieur, de paix au dehors. — Nous voulons parler du *Fédéralisme.*

Grâce à ce système les vieux Gouvernements se dépouilleront du corselet de la centralisation; les frontières cesseront d'être des remparts gardés par la haine : Mais ce qui est irréalisable entre une France et un Empire Allemand tous deux centralisés, peut par contre aisément se concevoir entre une Alsace française et un pays Rhénan allemand.

En ce qui nous concerne, persuadés que l'union des classes et la paix des peuples sont liées au triomphe de ces idées, nous travaillerons à refaire l'âme d'une Race chaque fois que cette race s'affirmera et se manifestera par une Langue, et, limitant au début nos efforts à la question méridionale, nous travaillerons à recréer l'âme du Midi.

Membres de la famille latine, nous préparerons ainsi la Fédération qui doit unir un jour les peuples de la Méditerranée.

Mais qui parle de « Fédération », parle « d'individus fédérés ». Après avoir exposé les raisons de notre politique générale, nous devons donc indiquer notre pro-

gramme de politique méridionale: les libertés que nous réclamons pour la Terre d'Oc, la nature de l'indépendance à laquelle elle a droit, et la conduite que nous avons résolu de tenir à l'égard de la France, cet illustre et magnanime pays latin.

La liberté que nous réclamons au premier chef, celle qui nous paraît fondamentale, est l'usage de notre langue. Nous voulons qu'elle obtienne dans les établissements d'instruction, dans les prétoires de la justice, sur les places publiques, la même place et les mêmes honneurs, au moins, que la langue française. La langue est l'âme même du Peuple. C'est le peuple qui l'a forgée au long des siècles, selon ses croyances, sa civilisation, ses usages, son génie.

Les générations futures devront connaître et reprendre le parler de nos aïeux ; faute de quoi notre œuvre serait stérile.

Voilà donc notre revendication capitale, la clef de voûte de toutes les autres.

Nous réclamons ensuite nos libertés communales. Il est aisé de comprendre que ces libertés ne sauraient être, par avance, définitivement énumérées.

En effet, le principe qui les régit est celui-ci : « Selon la Cité, le Droit ».

Néanmoins nous déclarons d'une manière générale, que nous sommes opposés à l'ingérance du pouvoir central dans l'étude des entreprises — la formation des décisions qui touchent les intérêts de la Cité.

Prenons des exemples : La ville de Montpellier possède une Université. Selon notre politique, elle doit avoir sur cette Université une autorité décisive, et l'administrer au point de vue financier.

Dans le Languedoc un grand nombre de villes et villages possèdent des Caves Coopératives. Un contrôle de la Cité ou de la Région Languedocienne doit donc s'exercer seul, et à l'exclusion du pouvoir central, sur

ces caves, sur leur construction, sur leur gérance et sur leur exploitation.

En résumé, nous voulons que le Pays méridional ait des pouvoirs politiques suffisamment étendus pour régler lui-même sa situation économique.

C'est là évidemment un principe — dont l'application toujours plus développée et plus parfaite sera l'objet de l'étude et des propositions des économistes et des hommes politiques spécialisés. En suprême ressort, le peuple méridional fera connaître sa volonté.

Cette volonté, nous la guiderons, nous l'éclairerons. — Nous voulons à cet effet qu'une Ligue puissante embrasse toutes les Sociétés qui s'intéressent à la vitalité méridionale, — diversement manifestée.

Le Félibrige, les Chambres de Commerce, la C.G.V., les Conseils généraux, la Nation Gardiane, les Associations industrielles, artistiques, sportives doivent former cette Ligue dont le travail sera double : D'une part elle donnera des indications précieuses au Pouvoir central sur celles de ses attributions dont il doit consentir à se dépouiller — d'autre part elle préparera le programme des assemblées constitutives du Midi, qui devront nous donner des lois dans tous les domaines repris à la Centralisation.

C'est ainsi que cette Ligue mettra à l'étude, par exemple, l'organisation de tribunaux méridionaux compétents au civil et au criminel en dernier ressort jusqu'à telle limite que nous pourrons souhaiter. Libertés politiques, libertés économiques, nous les réclamerons chacune en son temps, à l'heure convenable, selon la volonté du Peuple et les *progrès de la conscience nationale du Midi.*

Hier nous avons exigé la liberté municipale des Courses de Taureaux; demain nous exigerons le droit d'élire un parlement provençal.

Les libertés s'appellent l'une l'autre.

Mistral a sauvé les droits de la Langue.
Ferroul, ceux de la Vigne.

Mais il faut de toute évidence et de toute nécessité, répétons-le, que nous puissions un jour élire des Assemblées Méridionales, capables de légiférer et composées d'hommes indépendants de l'influence politique de Paris.

Lorsque nous aurons accoutumé de tenir de ces Assemblées nos directives, de leur demander la sauvegarde de nos libertés, nous aurons nos véritables Parlements; l'indépendance méridionale sera définitive, et les éléments de la Fédération latine auront enfin pris naissance.

Nous verrons alors le jour de ce que nous appelons volontiers « *Les Républiques Françaises* », car nous ne voulons rien supprimer de l'Histoire; nous savons trop la part du Midi dans la gloire et le bon renom de la France pour qu'il entre dans nos plans de détruire le Pays qui porte si haut et défend si bien le Flambeau latin ! Ce serait là, frapper à mort, l'idée même d'une Fédération latine. — Nous disons simplement : « France unifiée, pays mourant.... France diversifiée, pays renaissant ! » Or :

« Nous couvons la croyance
« D'une renaissance !.... »

Si nous ne voulons plus que Marseille, chef-lieu de département reçoive servilement les ordres de Paris, capitale, nous tenons à voir Marseille, libre Cité, fraterniser avec Paris, Cité libre.

Nous voulons être forts par le moyen d'une «union» féconde : Le territoire français, la civilisation latine, la paix du monde, ont tout à y gagner.

Nous avons conscience de travailler pour l'avenir, et nous saurons nous mettre à l'œuvre immédiatement. Nous connaissons les fondements historiques de nos Droits, nous savons la noblesse de nos aïeux méridio-

naux, nous pouvons juger de la générosité d'un peuple qui depuis sept cents ans, privé du droit de parler sa Langue, a fait en sorte qu'elle vive, sans le secours de l'enseignement et malgré l'injustice.

Et nous apercevons les fruits certains de notre entreprise : Depuis la Grèce, mère de notre civilisation, depuis l'Afrique, vase de Latinité, jusqu'aux Espagnes, jusqu'aux Pays d'Oc, jusqu'à l'Italie de Gênes et de Naples, nous voyons le bassin de la Méditerannée porter et réchauffer l'olivier, arbre de paix, d'abondance et d'harmonie.

Nos efforts, nous ne l'ignorons pas, sont liés à ceux de bien d'autres peuples de France.

En 1919, lorsque fut posé sous une forme nouvelle, le principe de la liberté des peuples qui était, à vrai dire, la récompense du sang versé sur les champs de batailles, la Bretagne, par la voix de neuf de ses députés, de quatre évêques, d'un Cardinal, et d'un millier de patriotes, protestait qu'elle ne voulait plus vivre enchaînée à la France par une loi uniforme, mais librement attachée à elle, avec tous les avantages d'une administration autonome, dirigée par des Bretons.

L'Alsace, elle aussi, compte plus d'un enfant qui estime avec raison servir la cause française en travaillant pour une Alsace libre.

Pour nous, plaçant notre œuvre sous l'égide de l'Etoile des « Primadié » et sous la protection de notre Maître bien-aimé, nous croyons avec le grand Mistral que le « Félibrige porte en lui la solution des grandes questions politiques et sociales qui agitent l'humanité. »

Refaisons donc avec ardeur, avec pitié, le souhait que le Maître clairvoyant adressait à nos frères catalans :

Puisse-t-elle arriver l'heure où chaque nation
Ayant reçu sa part, et libre d'oppression,
Lèvera comme un blé fécond !

Nous verrons alors, je le dis, à la moindre Cité
Redescendre l'antique Liberté.
Et l'amour seul joindre les Races !

Et si jamais revient la griffe sombre d'un tyran,
Toutes les races bondiront
Pour chasser et tuer le rapace !

Lunel-Viel, le 15 mars 1922.

Bernard de MONTAUT-MANSE, Avocat à la Cour d'Appel de Montpellier;
Jean GRAND, Capitaine de la « Nacioun Gardiano »;
Marquis de BARONCELLI-JAVON, Félibre Majoral, Manadier;
Frédéric MISTRAL, Neveu, Avocat au Barreau d'Avignon;
Gaston AUDRY, Président de la Fédération des Sociétés Taurines de France et d'Algérie;
Joseph d'ARBAUD, Directeur du « Feu », Félibre Majoral;
Jules BŒUF, Ancien Président de l'Ecole félibréenne « Lou Flourege ».

Ont contresigné cette déclaration, les personnes dont les noms suivent :

(Ces noms ont été lus, le 27 mars 1922, sur la tombe de Mistral, à la suite des sept signataires du manifeste).

La Reine du Félibrige, Mlle Marie Vinas; Philadelphe de Gerde (Mme Réquier); Simin Palay, Félibre Majoral; Pierre Fontan, Félibre Majoral; Alexis Mou-

zin, Félibre Majoral; Prosper Estieu, Félibre Majoral; Jean Vinas, Félibre Majoral; « L'Escolo dóu Vidourle », de Lunel; « L'Escolo de la Targo », de Toulon; « La Revue Méridionale », de Bordeaux; « La Revue Fédéraliste », de Lyon; Pierre Dévoluy, Ancien Capoulié du Félibrige; Roque, Vice-Président de l'Association des Etudiants de Montpellier ; Ismaël Girard, Secrétaire de l'Ecole Gaston Phébus; M. le docteur Levrat, Directeur de la Revue « Lou gay saber », de Toulouse; Jean Soulairol, Rédacteur en chef du « Publicateur de Béziers »; Etienne Boudon, de l'Ecole Gaston Phébus, Avocat à la Cour d'Appel de Pau; Paul Dubié, Directeur de « Pau-Pyrénées »; Louis Fourmaud, Félibre Mainteneur; Louis Abric, Félibre Mainteneur; Léon Teissier, Félibre Mainteneur; Boudon-Lashermes, Félibre Mainteneur; Achille Vidal, Président des « Enfants de Font-Ségugne ».

II

A PROPOS DU MANIFESTE FEDERALISTE
REPONSE A M. MARCEL PROVENCE (*)

Monsieur Marcel Provence part en guerre dans l'*Opinion* du 15 avril contre le manifeste fédéraliste lu par B. de Montaut-Manse, le 27 mars 1922, sur la tombe de Mistral. Nos déclarations n'ont pas l'heur de lui plaire et je ne le regrette pas plus que cela. Cependant les raisons qu'il donne de son hostilité méritent d'être discutées à cause de l'organe dans lequel elles parurent.

Que nous reproche-t-il ?

D'abord, déclare-t-il, les manifestes sont l'apanage des jeunes et les signataires ne sont pas « des jeunes à proprement parler ». La belle affaire ! si deux d'entre nous n'ont pas la trentaine, si trois sont des « jeunes de cinquante ans », si deux sont des jeunes de plus de cinquante ans : qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve que des hommes d'âge différent, tous militants, d'opinions politiques et de religions différentes, ont su se mettre d'accord sur un certain nombre de

(*) Cete réponse à M. Marcel Provence parut dans *La Revue Méridionale* du 15 mai 1922.

points et sur un ensemble de questions qui unissent leurs intelligences et leurs volontés.

On veut bien nous concéder que nous émettons des idées justes sur lesquelles « régionalistes ne peuvent qu'être d'accord avec fédéralistes ». Il serait trop long de reprendre ici l'analyse de ces deux appellations : régionalistes, fédéralistes. Passons.

Mais nous avons des « projets dangereux ». Lesquels ? Et l'on ne va cesser de nous reprocher une phrase qui n'a pas été lue, donc qui *ne fait pas partie de notre manifeste*, phrase touchant le droit de paix et de guerre de la France fédérale. Puis, après avoir convenu que cette phrase n'a pas été lue, M. Marcel Provence ajoute : « Cette restriction capitale fait partie intégrante du manifeste ». Comment ? Je ne comprend plus. Ou la proposition a été émise et elle tient ou elle ne l'a pas été et on ne saurait nous la reprocher.

Et ce cri est signiflcatif : « On comprend que M. Maurras se soit refusé à le signer ! » Le texte de la déclaration a été en effet communiqué à M. Charles Maurras, comme à tant d'autres, mais plus particulièrement parce qu'il a été, en compagnie d'Amouretti, le rédacteur du manifeste de 1892; parce qu'il a été l'un des disciples de Mistral qui, au temps de l'*Aiòli* ont eu la vision la plus claire des réalités méridionales, parce qu'il a été et qu'il reste un grand fédéraliste. Or, M. Maurras s'est expliqué dans l'*Action Française* du 29 mars sur sa non-adhésion et par un télégramme où il dit notamment : « Malgré quelques nuances j'aurais signé volontiers si une phrase finale ne semblait éparpiller entre provinces le droit de paix et de guerre qu'il faut absolument concentrer au siège confédéral ». Cette phrase n'étant pas énoncée, en définitive, M. Maurras n'a-t-il pas en fait adhéré au

manifeste ? M. Marcel Provence triomphe à bon compte.

Autre reproche : nous avons fait défiler des « clichés de littérature électorale ». Pour M. Marcel Provence, constater que le paysan et l'ouvrier sont la base de la nation et parler de leurs droits c'est faire de la littérature électorale... L'auteur de l'étude de *l'Opinion* va même jusqu'à croire que le texte français a été lu sur la tombe du maître. Malheureusement il y a, parmi les signataires du manifeste, les deux grands poètes du Midi rhodanien, J. d'Arbaud et F. de Baroncelli; — malheureusement il y a un jeune avocat — B. de Montaut-Manse — dont la facilité à improviser des discours en pure langue d'Oc n'a d'égale que sa facilité à traduire à livre ouvert du latin ou du grec; malheureusement, il y a parmi les signataires des hommes qui écrivent et parlent la langue d'Oc 300 jours de l'année. M. Marcel Provence ne l'ignore probablement pas. Qui veut-il tromper? Penser que le texte français a été lu le 27 mars sur la tombe de Mistral, c'est juger les 7 signataires à sa mesure.

En outre je me demande en quoi le fait que la Grèce fut l'alliée occulte de l'Allemagne, le fait qu'il y a eu des discussions très vives entre la France et l'Italie, des bagarres entre ouvriers languedociens et italiens prouve-t-il que nous ayons tort d'invoquer la Grèce, les Espagnes — car nous avons dit les Espagnes, — l'Italie, en un mot, les races méridionales.

M. Maurras, pour faire plaisir à M. Marcel Provence et parce qu'il y a eu des marins français, c'est-à-dire pour être exact des Bretons et des Provençaux, lâchement tués à Athènes, il vous faudra déchirer *Anthinéa.*

Quant à la lettre de Mistral à Boissière elle nous gêne si peu, elle nous ravit tellement d'aise que nous en avons reproduit un passage dans notre manifeste. Per-

sonnellement nous l'avons citée assez souvent in-extenso dans des revues et journaux pour qu'on ne puisse pas nous accuser de l'ignorer.

Mais notre déclaration vaudra des attaques au Félibrige !

Ce ne seront ni les premières, ni les dernières. Le pire serait que le Félibrige n'émettant plus aucun rayonnement en soit amené à périr d'inertie. La déclaration de 1893 fut attaquée, elle aussi. Elle le fut surtout par des félibres. Qui la défendit ? Mistral dans l'*Aiòli*.

Devons-nous craindre la lutte par la plume, la parole, la lutte tout court ? Je ne le pense pas. Les mauvaises querelles des frères Leblond ont été quelque chose de bien piètre et J. d'Arbaud et P. Dévoluy, les bons premiers, se sont chargés d'en faire justice.

En tout cas, ce n'est pas à l'heure où l'on essaie de porter la main sur nos traditions et de nous les arracher, à l'heure où une certaine presse au service de la S. P. D. A. tombe sur le Midi, une fois de plus; ce n'est pas à l'heure où la calomnie darde qu'il faut venir nous dire : taisez-vous ! vous allez encourager les attaques.

Ça, c'est le conseil des embaumeurs et des bénisseurs, de ceux qui considèrent le Félibrige comme un *fromageon* que l'on cache dans un arrière-placard; ça c'est le conseil de l'autruche. Nous, nous sommes des gerfauts et notre devise est celle des mâles : « *Unguibus et rostro* ». Nous prétendons exercer un apostolat fécond et actif. Certes ! nous n'avons pas, pour l'heure, des congrès et des fédératoins; mais nous travaillons à constituer une Ligue méridionale; nous aspirons à nous mettre en rapports étroits avec les chefs des mouvements raciques de France et nous lut-

tons. Nous étions à Nimes, nous étions à Châteaurenard, nous étions à Lunel et nous serons par tout le Pays d'Oc quand il le faudra.

Et les attaques nous ravissent d'aise, qu'on le sache bien.

NOTA

Ce volume, ordonné au début de 1926, n'a pas la prétention de tenir compte des événements, d'ordre doctrinal ou littéraire, survenus depuis cette époque.

L'auteur a estimé qu'il était inutile de l'alourdir par de nouvelles notes qui, en fait, s'imposeraient.

S'il plaît à Dieu, un nouveau recueil paraîtra après 1930 qui fera le point de 1926 à la date de parution dudit volume. Puisse-t-il, réalisant une espérance et des vœux très chers, s'intituler : Et nous avons vu Berre !

Octobre 1928 F. M.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement 9

I. — Pages de Doctrine

L'Orientation félibréenne 17
Le Réveil Méridional 33
Lettre sur la restauration provinciale 55
La Grande Pitié des chaires d'Oc en France .. 67
Les Instituts libres d'Etudes Méridionales 89
La Méthode bilingue : une heureuse initiative 109
La Question des Langues Provinciales 121
Le blé qui lève 147
Réponse à l'enquête « M. de Monzie et les patois » 161

II. — Pages de Critique

La vie l'œuvre, la méthode du Frère Savinien 167
Quelques aspects de la Littérature Provençale 193
Mistral Maillanais 204
Un poète oublié : Adolphe Dumas 209

Charles Rieu 217
Baptiste Bonnet 225
Albert Arnavielle 231
Les Muses d'Oc 241
Marius Jouveau 275
Valère Bernard 281
Joseph d'Arbaud 289

APPENDICES

Texte de la Déclaration du Comité d'action des Revendications Méridionales 301
A propos du Manifeste 311

Dernières Publications des "Editions du Feu"

L'ATLANTIDE DE PLATON et les origines de la Civilisation, par *Paul Couissin.*

1 volume, broché ..... 10 fr.

L'ENFANCE CANDIDE ET PASSIONNEE, cahier inédit de Marie Bashkirtseff, suivi d'une étude sur la Rencontre du duc de Hamilton et la Névrose de Marie Bashkirtseff, par *Louis Giniès,* trois aquarelles de François de Marliave et un portrait de Bonaventure Laurens.

1 volume in-4 raisin, sur vélin Montgolfier 150 fr.

LE FOU A LA ROSE, par *Gustave Rouger.*

1 vol. in-16 raisin, tirage limité, sur Ingres 10 fr.
» » » sur bouffant 5 fr.

SOUS PRESSE

L'ELEVAGE DE LA POULE DANS LE MIDI DE LA FRANCE, par *F. Delmas,* directeur du Centre expérimental avicole des Bouches-du-Rhône, lauréat de la prime d'honneur 1927.

1 fort volume in-8 coquille, avec de nombreuses illustrations ..... 18 fr.

AUCASSIN E NICOULETO. Traduction provençale du célèbre conte du XII^me^ *siècle, par Raoul de Candolle,* ornée d'un bois gravé de Jacques Guiran

1 vol. in-16 Jésus, sur vélin Montgolfier.. 25 fr.
» » sur bouffant supérieur 12 fr.

PETIT VOYAGE AUX GRANDES STŒCHADES, par *Marie-Antoinette Boyer.*

1 vol. in-16 Jésus sur alfa, tirage limité.. 6 fr.

BOUND BY
HNM

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 076146569